PRINCIPES
GÉNÉRAUX ET RAISONNÉS
DE LA
GRAMMAIRE
FRANÇOISE.

AVIS.

Il se débite plusieurs Editions contrefaites de cet ouvrage dans les pays étrangers, & même en France. Elles sont très-mal imprimées, & remplies de fautes. La bonne Édition, correcte & faite (comme il est essentiel pour un livre d'Élémens) avec exactitude sur le manuscrit de l'Auteur, porte sur le titre le nom de Lottin le jeune, & se trouve signée de sa main au dos du même titre, pour la distinguer de ces impressions furtives & fautives. Ces mauvaises Éditions, qui portent comme les autres le nom du Libraire de Paris, paroissent soignées au premier coup d'œil; mais, outre qu'elles sont toutes constamment remplies de fautes, l'on peut aisément les reconnoître encore au nombre de pages. L'Édition de Paris en a 648, sans compter la Préface, l'Avertissement, &c. Les autres le plus souvent ont quatre-vingt à cent pages de moins : par là on peut juger quelle différence il y a entre ces Contrefactions & l'Édition présente.

On trouve chez le même Libraire, pour les Commençants de l'un & de l'autre sexe, l'Abrégé des Principes de la Grammaire Françoise de M. Restaut, *dédié aux Enfants de France, nouvelle Édition, beaucoup plus correcte que les précédentes, & augmentée d'une Table Alphabétique des matieres,* in-12, 1768.

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET RAISONNÉS DE LA
GRAMMAIRE FRANÇOISE,

AVEC

Des Observations sur l'Orthographe, les Accents, la Ponctuation & la Prononciation; & un Abrégé des Regles de la Versification Françoise:

Dédiés à MONSEIGNEUR

LE DUC D'ORLEANS,

Premier Prince du Sang,

Par M. RESTAUT, Avocat au Parlement, & aux Conseils du Roi.

ONZIÉME ÉDITION,

Corrigée très-exactement, & augmentée de la Vie de l'Auteur.

A PARIS,
Aux dépens de LOTTIN, le Jeune, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

M. DCC. LXXIV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

Lottin jeune.

A MONSEIGNEUR

LE DUC D'ORLEANS,

PREMIER PRINCE DU SANG.

MONSEIGNEUR,

Permettez-moi de vous rappeller que la premiere Edition de cet Ouvrage a paru sous vos auspices ; & que vous daignâtes alors le mettre au nombre des Livres qui devoient servir à votre instruction. Quel présage , MONSEIGNEUR , *pour le succès de ma Grammaire ! L'augure a été rempli : huit éditions consécutives sont le fruit du suffrage dont vous l'avez honoré. Le Public n'a pu se former qu'une idée avantageuse d'une*

production que vous aviez si favorablement accueillie. Souffrez que j'ose lui apprendre qu'elle n'a pas été inutile à MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES, *lorsque, sous des Maîtres dont je recevrois moi-même des leçons, il étudioit les éléments d'une Langue qui a déja tant de grace dans sa bouche. Eh! pourquoi n'espérerois-je pas une aussi glorieuse destinée pour la neuvieme Édition dont je prends la liberté de vous offrir l'hommage? Je ne vous dissimulerai pas,* MONSEIGNEUR, *qu'en travaillant à la perfectionner, j'ai eu la témérité de penser que je travaillois peut-être pour vos Petits-Fils.*

Je suis avec un très-profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, RESTAUT.

AVERTISSEMENT.

QUOIQUE cette Édition paroiſſe après la mort de l'Auteur, on peut aſſurer qu'elle n'eſt pas inférieure à celles qu'il a publiées lui-même. Elle aura un degré de ſupériorité ſur les précédentes, par les dernieres corrections de M. Reſtaut, dont on a fait uſage. D'ailleurs on a corrigé avec ſoin pluſieurs autres fautes qui avoient échappé à l'Auteur. La partie typographique, à laquelle on a veillé dans cette nouvelle Édition avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, n'eſt plus défigurée par des négligences & des imperfections qui choquoient la vûe du Lecteur. Tous les exemples cités ſont en caracteres italiques; & on a rectifié de même pluſieurs titres courants qui étoient tronqués ou entierement faux. Enfin on peut ſe flatter d'offrir au Public une Édition correcte. C'eſt un mérite qu'on doit deſirer dans tous les ouvrages, mais principale-

ment dans ceux qui, comme celui-ci, ſont deſtinés à l'inſtruction de la Jeuneſſe.

L'Éloge hiſtorique de M. Reſtaut qui accompagne cette Édition, étoit un hommage dû à ce Citoyen utile. Cet abrégé de ſa vie a été revu par pluſieurs de ſes amis, & c'eſt d'après leurs mémoires qu'il a été rédigé.

ÉLOGE HISTORIQUE
DE M. RESTAUT.

PIERRE RESTAUT naquit à Beauvais en 1696, de Pierre Restaut, Marchand Drapier, & d'Anne Fourdrain, son Epouse. Ses Parents, à qui un Commerce héréditaire avoit procuré une fortune honnête, élevèrent l'aîné de leurs Enfants avec des soins particuliers. Il fit ses premieres classes dans le Collége (1) de sa Patrie, & les fit toutes avec succès. On remarquoit dès-lors en lui un esprit juste, une sagacité peu commune, & un amour plus rare encore pour tous ses devoirs.

Destiné d'abord à l'Etat Ecclésiastique, il vint à Paris pour continuer ses études. La rapidité de ses progrès, & la sagesse de sa conduite dans un âge qui est pour l'ordinaire la saison des plaisirs, sembloient l'appeller aux Ordres sacrés : il y renonça cependant, après avoir demeuré quelque temps au Séminaire de Saint Sulpice.

Il passa au Collége de Louis-le-Grand, où des Personnes distinguées dans la Magistrature, le prierent, malgré sa jeunesse, de présider à l'éducation de leurs enfants. On voyoit alors dans cette maison, les la Rue, les Buffier, les Ducerceau, les Sanadon, les Porée, noms illustres dans les fastes de la Littérature.

(1) Ce Collége se rend digne de la protection du Roi, & des éloges du Public. Il s'est soutenu jusqu'ici sans aucuns revenus, par le zèle & les libéralités de plusieurs Citoyens. Parmi ceux qui y ont professé ou étudié, on compte Gui-Patin, Baillet, Vaillant, Hermant, l'Abbé Lenglet, Recteur de l'Université de Paris, Mesengui, &c.

Pendant le séjour qu'il fit parmi eux, M. Restaut traduisit *la Monarchie des Solipses*, Roman allégorique, écrit en latin, dans le siécle dernier, par Melchior Inchofer, Jésuite Allemand.

Quelques années après la publication de ce Livre, qui parut en 1721, M. Restaut quitta le Collége de Louis-le-Grand; & des occupations d'une utilité plus étendue, exercerent ensuite son zèle pour l'avancement de la Jeunesse.

Depuis long-temps on souhaitoit une Grammaire françoise abrégée, qui ne renfermât que les regles & les réflexions les plus nécessaires. M. Rollin avoit exprimé les vœux du Public à cet égard dans son excellent Traité des Etudes. L'attrait naturel que M. Restaut avoit pour la connoissance des langues, & l'étude particuliere qu'il avoit faite des principes de la nôtre, l'engagerent à travailler selon les vues de ce Maître célébre. Il relut pour ce dessein tout ce qui a été composé de plus exact sur la langue françoise, & combina avec ses propres observations, les extraits qu'il fit sur-tout des Grammaires de Port-Royal, de M. l'Abbé Regnier Desmarest, & du P. Buffier.

Telle fut l'origine des *Principes* de M. Restaut, ouvrage que tout le monde connoît, & dont la réputation est assez bien établie pour exciter la jalousie & ne la point redouter. Le premier essai parut en 1730. Feu M. le Duc d'Orléans, ce grand Prince, qui joignoit à une piété exemplaire une connoissance peu commune de la Littérature, applaudit au travail de M. Restaut. Il lui permit d'en faire la dédicace à M. le Duc de Chartres; & les habiles Maîtres qui dirigeoient les études de ce jeune Prince, ne firent aucune difficulté de la mettre au nombre des excellens Livres destinés à son instruction. Presque tous les Ecrivains périodiques réunirent pour ce nouvel Ouvrage leurs suffrages trop souvent divisés. M. Rollin y reconnut les éléments qu'il désiroit; des Membres éclairés de l'Université le rendirent un Livre classique; on l'introduisit aussi dans plu-

sieurs Communautés Religieuses qui sont chargées d'élever la Jeunesse.

Un succès si flatteur fit sur M. Restaut l'effet qu'il doit produire sur des Auteurs qui n'ont d'autre ambition que l'utilité publique ; il fut pour lui un motif puissant de revoir son travail. Dès la seconde Edition, qui parut en 1732, un Académicien célébre, M. de Boze, à la censure duquel M. le Chancelier avoit soumis cette Grammaire, trouva les principes plus approfondis, développés avec plus d'exactitude, & appliqués à un plus grand nombre de circonstances : elle étoit d'ailleurs augmentée d'un abrégé bien fait des regles de la Versification françoise. En 1736, nouvelle Edition, nouveaux témoignages de l'estime du Public (1). Son empressement a été le même pour les réimpressions multipliées qui ont suivi, ainsi que pour l'abrégé que M. Restaut a fait en 1732 pour les Commençants, & qui a servi à l'éducation des Enfants de France. Ce succès invariable est une preuve non équivoque du mérite de ces deux Ouvrages. « En effet, dit » un Journaliste (2) très-éclairé, on peut surprendre » les éloges du Public par des Ecrits d'un autre genre » réellement médiocres ; c'est ce que nous voyons arriver » tous les jours : mais en fait d'Ouvrages utiles, » tels qu'une Grammaire, on ne les réimprime pas si » souvent, à moins que leur bonté ne soit généralement » reconnue : c'est dans cette classe de Livres excellents » que les Connoisseurs ont toujours mis la » Grammaire de M. Restaut, dont on a fait, & dont » on fera encore tant d'Editions ».

La juste réputation de ce Livre avoit fait connoître le nom de M. Restaut dans la Littérature, lorsqu'il en-

(1) La Grammaire de M. Restaut, & l'abrégé qu'il en a fait lui-même, ont été mis de son vivant, sans sa sollicitation, & à son insçu, sur la liste des livres, ou Plan d'Etudes que l'Université de Paris a présenté au Parlement.

(2) *Ann. Litter.* 1764, *tom.* VIII. *pag.* 68.

treprit de parcourir une carriere différente, mais aussi noble. La Jurisprudence avoit partagé ses études depuis quelques années : il avoit pris des degrés en Droit, & s'étoit fait recevoir Avocat au Parlement. Son dessein n'étoit pas de se consacrer comme Orateur aux fonctions éclatantes du Barreau : le silence du Cabinet convenoit mieux à son caractere & à son âge. En 1740, il fut pourvu d'une Charge d'Avocat aux Conseils du Roi. Il ressentit dans cette occasion la satisfaction la plus douce pour une ame vertueuse, celle d'être loué par un homme de bien. *Je voudrois*, lui dit M. le Chancelier d'Aguesseau en lui donnant sa nomination, *je voudrois trouver toujours des Sujets semblables à vous.* M. Restaut s'est montré de plus en plus digne de cet éloge, par sa probité & par ses talents.

Les Avocats aux Conseils sont, comme on sait, chargés d'instruire le fond des affaires, & de développer dans des Mémoires les moyens & les droits de leurs Parties. Cette double fonction qu'ils exercent dans tous les départemens du Conseil du Roi, exige une égale connoissance des Loix, & de la forme judiciaire. Elle a été remplie par M. Restaut avec des lumieres supérieures. Employé plusieurs fois dans des affaires importantes, il a mérité dans toutes l'approbation & l'estime des Ministres, des Magistrats, du Public, & de ses Confreres : quatre especes de Juges dont les suffrages sont rarement réunis. Lorsque M. le Prince de Beauvau & M. le Duc de Richelieu voulurent reclamer, comme héritiers bénéficiaires du Prince de Guise, leurs droits sur les biens de ce Prince situés en Lorraine, ils remirent avec confiance leur cause & leurs interêts entre les mains de M. Restaut. Il fit dans le cours de cette contestation plusieurs Requêtes & Mémoires qui montrerent la justice de ces droits, & dans lesquels il rappelle, d'une maniere lumineuse, les principes de la matiere hypothécaire. Il possédoit l'art de discuter une question : une érudition sagement ménagée, un style net & grave, quelquefois une élégance

inconnue au commun des Grammairiens, caractériſent les Mémoires (1) qu'il a compoſés. Pluſieurs contiennent des recherches intéreſſantes qui peuvent ſervir à l'hiſtoire particuliere de quelques lieux du Royaume.

Malgré le travail toujours nouveau de ſon Cabinet, il n'a jamais ceſſé de cultiver les genres d'étude auxquels ſa jeuneſſe avoit été conſacrée. L'Hiſtoire & la Géographie, les meilleurs Ecrivains de l'Antiquité, les nôtres, & ceux de l'Italie, offroient un délaſſement utile à ſon eſprit fatigué par l'examen des affaires. Il aimoit auſſi le détail des Arts : des eſſais de Muſique & de Peinture l'amuſoient dans pluſieurs de ces moments qu'il ſavoit ménager, ſans nuire à ſes occupations principales. D'autres fois on l'a vu réſoudre, pour ſe diſtraire, des Problêmes d'Algebre & de Géométrie. Mais un de ſes plus agréables délaſſements étoit l'étude de notre langue. Le ſoin continuel qu'il prenoit d'en approfondir le génie, d'en méditer les loix; d'obſerver enfin ces uſages qui dérogent ſouvent aux regles, avoit procuré à M. Reſtaut des amis illuſtres dans l'Académie Françoiſe; ſes talents lui euſſent même ouvert l'entrée de cette Compagnie, s'il n'eût préféré d'être vraiment homme de Lettres, ſans aucun titre littéraire. On lui doit une Edition du Dictionnaire de l'Orthographe, qu'un Grammairien très-habile (2) avoit publié à Poitiers en 1739. Cet ouvrage avoit depuis été revu par M. le Cardinal

---

(1) Les titres de ces Mémoires hiſtoriques ſont indiqués ci-après dans le Catalogue des Ouvrages de M. Reſtaut.

(2) Charles Le Roi, qui s'eſt borné à l'emploi obſcur, mais utile, de *Prote* ou Directeur de l'Imprimerie du ſieur Faulcon, d'où ſon livre eſt ſorti. Il eſt mort peu après la premiere Edition. Celle de 1747 fut très-augmentée par le Cardinal de Rohan, auquel l'Imprimeur ſe fit un devoir de la dédier par reconnoiſſance. L'Epître dédicatoire & l'avertiſſement ſont de M. l'Abbé Goujet, qui dès 1741 avoit parlé avec beaucoup d'eſtime de l'ouvrage de M. Le Roi. *Voyez ſa Bibliotheque Françoiſe, tom. I. pag. 121, & ſuiv.*

de Rohan, & les ſoins de M. Reſtaut en ont encore augmenté les avantages. Il travailloit, lors de ſon décès, à perfectionner, par des additions utiles, & par des corrections plus néceſſaires encore, le Dictionnaire univerſel connu ſous le nom de Trévoux.

M. Reſtaut, qui étoit à juſte titre regardé comme un Ecrivain judicieux, & d'un goût très-sûr, a contribué par ſes conſeils à la perfection de pluſieurs Ouvrages. M. Meſengui en particulier, ſon compatriote & ſon allié (1), l'a toujours conſulté pour la rédaction de ces Ecrits qui immortaliſeront le nom de cet Eccléſiaſtique auſſi humble que célébre.

La mort d'un ami auſſi reſpectable, arrivée le 19 Février 1763, cauſa à M. Reſtaut la douleur la plus vive : il ne lui ſurvécut pas long-temps. Il eſt mort le 14 Février de l'année ſuivante.

Au milieu de toutes ſes occupations, M. Reſtaut ne négligea jamais ſes devoirs de Chrétien, de Pere & d'Epoux. Il a été marié deux fois. Anne-Gabrielle Delamare, qu'il épouſa en premieres noces, joignoit aux graces du corps, les charmes de l'eſprit & de la vertu. Elle mourut en 1736 des ſuites de ſa premiere couche. M. Reſtaut eut la douleur de perdre en même temps le ſeul gage de leur union (2). Il contracta une nouvelle alliance en 1742 avec Demoiſelle Marguerite-Catherine Lhomme, encore vivante. Il en a eu deux filles, qu'il a élevées & inſtruites avec une attention vraiment paternelle : il leur conſacroit tous ſes ſoins & ſa fortune.

---

(1) Anne Fourdraine, mere de M. Reſtaut, étant devenue veuve, épouſa Jean Meſengui, Drapier, fils de Maurice Meſengui, auſſi Drapier, & de Marguerite Prud'homme, frere de François-Philippe Meſengui dont il s'agit.

(2) Un des amis de M. Reſtaut lui adreſſa ſur cette double perte une élégie intitulée : *Viro amiciſſimo P. Reſtaut, in Senatu Patrono, de morte uxoris ſuæ, puerperæ & filiæ ſuæ*. Pariſ. *Lottin*, 1736, in-8°. L'Auteur ne s'eſt point nommé.

Ces devoirs domeſtiques étoient remplis par M. Reſtaut avec d'autant plus de ſuccès, qu'il vivoit ſans faſte, & qu'il s'eſt toujours renfermé dans le cercle d'une ſociété choiſie & peu nombreuſe. Son caractere étoit ſérieux, mais bon, & ſenſible aux charmes de l'amitié. La douceur ordinaire de ſon commerce faiſoit oublier quelques moments où il paroiſſoit un peu trop ami de ſes ſentiments.

Mais quelque ſenſible qu'il ait pu être à la contradiction, il n'en a pas moins corrigé dans ſes Ouvrages les véritables fautes que des amis éclairés lui faiſoient appercevoir. Dès la premiere Edition de ſa Grammaire, il s'eſt fait un devoir de rendre juſtice aux Grammairiens dont il avoit profité. Content d'expoſer modeſtement dans ſa Préface les avantages qu'il avoit tâché de raſſembler dans ſon Ouvrage, il ne s'eſt jamais permis d'offrir au Lecteur le détail minutieux du nombre des pages qu'ils avoient employé pour traiter les mêmes points que lui. Il mépriſoit avec raiſon ces foibles reſſources qui ne ſont guere employées que pour donner quelque crédit aux copies d'un bon modele. Les Livres comme le ſien s'annoncent par un mérite réel, & les Auteurs tels que lui, n'ont pas beſoin, pour s'élever de travailler à la chûte des autres.

Catalogue des Ouvrages de M. Restaut.

I. ACTES & Exposition des motifs de l'appel interjetté par l'Université de Paris le 5 Octobre 1718, au futur Concile général, de la Constitution de N. S. P. le Pape Clément XI. &c. (traduits par M. Restaut). *Paris*, Thibouft, 1718. in-4°.

II. La Monarchie des Solipses, traduite de l'original latin de Melchior Inchofer, de la Compagnie de Jesus, avec des Remarques & diverses Pieces importantes sur le même sujet. *Amsterdam*, 1721, & *Amsterdam*, (*Paris*) 1754. in-12.

Les Pieces ajoutées par M. Restaut sont : 1°. Extrait du Livre intitulé Le Jésuite sur l'échafaud, *par Pierre Jarrige, Jésuite, qui se retracta depuis pour rentrer dans la Société. 2°. Requêtes présentées à N. S. P. le Pape Clément VIII, &c. 3°. Instruction aux Princes, sur la maniere dont se gouvernent les Jésuites, traduit de l'Italien. 4°. Extrait François d'un Traité Espagnol, du P. Mariana, sur les défauts du gouvernement des Jésuites.*

III. Principes généraux & raisonnés de la Grammaire françoise, avec des observations sur l'Orthographe, *&c. in-12. Paris*, 1730, 1732, 1737, 1738, 1745, 1750, 1755, 1758, 1763, 1767 & 1774 (*onzieme Edition.*)

On a fait de cet Ouvrage, ainsi que de son Abrégé, *beaucoup d'autres Editions en Hollande & en Angleterre, sans parler des Contrefactions publiées en France; mais elles sont remplies de fautes, & exécutées avec négligence, comme tout ce qui se fait par un vil intérêt. La seule qui mérite attention, est celle de Paris, où l'on voit la signature de* LOTTIN LE JEUNE.

IV. Abrégé des Principes généraux & raisonnés de la Grammaire françoise, par demandes & par réponses, *in-12, Paris*, 1732, 1739, 1747, 1754, 1760, 1763 & 1768.

V. Mémoire sommaire pour les Syndic & Habitans de la Paroisse de Cheny, Election de Joigny en Bourgogne, contre les Syndic & Habitants de la Paroisse d'Ormoi, même Election, 1740. *in-fol.* pp. 6.

Les Habitants de Cheny soutiennent que les trois cents arpents d'usages appellés les Bois du Sceau, dont les deux Paroisses jouissent en commun, sont situés sur le territoire de Cheny.

VI. Mémoire pour les Habitants Roturiers de la Paroisse d'Ecramville, située dans le ressort du Bailliage de Bayeux, contre Messire Louis Cornet, Seigneur d'Ecramville, Engagiste de la Fieferme d'Ecramville. *Paris*, 1749. *in-fol.* pp. 33.

Les Marais & Communes dépendants du Fief de la Fieferme, & que les Habitants soutiennent leur avoir appartenu de tout temps,

sous la mouvance du Roi, à cause de la Vicomté de Bayeux, &c. sont l'objet de ce Mémoire bien détaillé & intéressant.

VII. Mémoire pour les Officiers de la Maîtrise Particuliere des Eaux & Forêts du Bailliage d'Autun, & ses dépendances, contre les Officiers de la Maîtrise du Bailliage de Châlons-sur-Saône. *Paris*, 1750. *in-fol.* pp. 87.

Il s'agit dans ce Mémoire de l'étendue de ces deux Jurisdictions, & en particulier d'examiner de laquelle dépend le Comté de Charolois.

VIII. Traduction d'un Traité Espagnol (de Dom F. Mich. de Fuenres, Evêque de Lugo) concernant les droits & privileges de l'Abbaye de Las Huelgas en Espagne, & de quelques autres pieces relatives, tant aux privileges de cette Abbaye, qu'à ceux de l'Abbaye de Conversano, dans le Royaume de Naples, &c. *Paris*, 1750. in-4°. pp. 65.

Ces Traductions furent faites & produites par M. Restaut au Conseil d'Etat, pour l'Abbaye Royale de Montivilliers en Normandie, à qui M. l'Archevêque de Rouen disputoit l'exercice des Droits spirituels dont l'Abbesse jouit depuis plus de 700 ans.

IX. Mémoire pour les Maîtres & Gardes des Communautés des Drapiers & Sergers de la Ville de Beauvais, contre les Maître, Principal, sous-Maître, &c. au Collége de Dormans, dit de Beauvais, en l'Université de Paris, 1750. p. 19.

Ce Mémoire tend à repousser les efforts que ce Collége faisoit pour étendre le droit qu'il a de percevoir douze deniers par chaque piece de Draps, Serges & autres Etoffes qui se vendent à Beauvais. M. Restaut y donne par occasion un état des Etoffes qui se fabriquent dans cette Ville.

X. La vraie Méthode pour enseigner à lire. *Paris*, 1759. in-8°.

M. Restaut a fait usage de cette méthode à l'égard de sa fille, qui lut parfaitement en moins de quatre mois. Elle a aussi très-bien réussi à l'égard des Enfans de France. Voyez deux lettres de M. l'Abbé Berthelot à ce sujet, dans l'Année Littéraire 1759, *tom. III. pag.* 239. *On en trouve aussi une dans le* Journal de Verdun 1759. Juillet pag. 27.

XI. Traité de l'Orthographe françoise en forme de Dictionnaire, enrichi de notes critiques & de remarques sur l'étymologie & la prononciation des mots, le genre des noms, la conjugaison des verbes irréguliers, & les variations des Auteurs. (par Charles Le Roi) considérablement augmentée, revue & corrigée par M. Restaut, &c. 1764. in-8°.

Approbation du Cenſeur Royal.

J'AI lu, par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, la onzieme Edition des *Principes généraux & raiſonnés de la Grammaire Françoiſe*, par feu *M.* RESTAUT. Cet Ouvrage eſt dans la claſſe de ceux à qui un éloge eſt inutile quand la typographie les renouvelle. On ne peut que féliciter les Maîtres qui ont le diſcernement de choiſir cette Grammaire pour l'inſtruction de leurs Eleves. Donné à Paris, ce 10 de Février 1773.

PHILIPPE DE PRÉTOT.

PRÉFACE
DE L'AUTEUR.

LE titre de cet Ouvrage annonce assez que je m'y suis proposé de travailler pour ceux qui n'ont jamais appris notre langue par regles, & sur-tout pour les jeunes gens que l'on destine à étudier la langue latine. Il me semble que la lenteur des progrès qu'ils y font ordinairement, pouroit être attribuée à l'ignorance des principes que j'entreprends de développer.

Il y a dans chaque langue deux especes de principes. Les uns sont généraux & communs à toutes les langues, parce qu'ils sont pris dans la nature même des choses, & dans les différentes opérations dont l'esprit de l'homme est capable : tels que sont les définitions & l'usage des noms, des verbes, & de la plupart des autres parties du discours. Les autres principes sont ceux qui ne regardent que les mots ou la maniere de s'exprimer, & qui sont propres à chaque langue en particulier.

Tout le monde convient que l'on n'avance dans quelque ſcience que ce puiſſe être, qu'autant qu'on en a étudié & approfondi les véritables principes : ce qui me donne lieu d'aſſurer, après l'excellent * Auteur *de la maniere d'enſeigner & d'étudier les Belles-Lettres*, que la méthode la plus courte, & en même-temps la plus ſolide d'apprendre une langue, eſt de s'y préparer par une connoiſſance exacte & raiſonnée de ces principes généraux & particuliers, en les appliquant à la langue que l'on ſait déja par habitude : & je n'ai formé le projet de cet ouvrage, que pour entrer dans les vues du même Auteur, qui, en parlant de la langue françoiſe, dit, qu'*il ſeroit à ſouhaiter que l'on composât exprès pour les jeunes gens, une Grammaire abrégée qui ne renfermât que les regles & les réflexions les plus néceſſaires.*

En effet, dès qu'un jeune homme, ou toute autre perſonne, poſſede par raiſonnement ce que les langues ont de commun entre-elles, & ſait expliquer dans la ſienne, par des définitions préciſes, tous les termes & toutes les difficultés grammaticales, que lui reſte-t-il à faire pour paſſer à une langue étrangere, ſinon de ſubſtituer de nouvelles expreſſions à celles dont il connoît déja la valeur & la nature ? Ce

* *M. Rollin.*

ne ſera plus alors qu'un jeu de mémoire. Le jugement & la réflexion auront fait leurs plus grands efforts, & il ne ſera plus beſoin que d'une légere attention pour obſerver en quoi les deux langues, celle que l'on ſait, & celle que l'on apprend, ſe reſſemblent ou different l'une de l'autre.

Il s'en faut bien que les jeunes gens trouvent cette facilité dans la méthode qu'on leur fait ſuivre ordinairement. A peine ſavent-ils lire, que ſans leur avoir donné aucune notion de leur langue naturelle, on les met tout d'un coup dans les principes d'une langue qui leur eſt abſolument étrangere, & dont ils ne parviennent à entendre les regles, qu'après bien des années de peines & de travaux. Au lieu que ſi on leur apprenoit ces mêmes regles, en ne les appliquant qu'à une langue qui leur eſt familiere, il ſeroit beaucoup plus aiſé de les leur faire concevoir, parce qu'ils ne trouveroient rien dans les explications qu'on leur en donneroit, ni dans les exemples dont on ſe ſerviroit pour leur en faciliter l'intelligence, qui ne fût à leur portée.

D'ailleurs, quels livres leur met-on entre les mains pour étudier les principes de la langue latine? Des Rudiments qui pour la plupart ſont ſi peu méthodiques, & où les définitions des termes ſont ſi peu exactes

& si mal expliquées, que tout le fruit qu'ils en remportent pour l'ordinaire, se réduit à une routine de mots où la mémoire a beaucoup plus de part que le jugement. L'expérience ne confirme que trop cette vérité, & l'on voit souvent des écoliers de Rhétorique, qui se trouvent embarrassés, dès qu'on leur fait quelques questions sur les premiers principes de la Grammaire : & cela sans doute, parce qu'ils n'en ont jamais fait une étude méthodique. Il est encore plus ordinaire d'en trouver qui n'ont aucune connoissance des regles de la langue françoise, & qui en écrivant péchent contre l'orthographe dans les points les plus essentiels : ensorte que s'il leur arrive quelquefois de parler ou de composer correctement dans l'une & dans l'autre langue, on peut dire que c'est souvent plutôt un effet du hasard & de l'habitude, que de la connoissance des principes.

C'est donc dans le dessein de prévenir ces inconvénients, que j'ai entrepris cet ouvrage, que l'on ne doit pas mettre au nombre de ces méthodes systématiques, & de ces plans singuliers, tels qu'on en voit quelquefois paroître, qui n'aboutissent pour la plupart qu'à faire connoître à leurs auteurs, que ce qui paroît beau & aisé dans la spéculation, ne l'est pas toujours dans la pratique. Le raisonnement seul ne suffit

pas pour l'étude d'une langue. Il faut encore que la mémoire se charge & se remplisse d'un grand nombre de mots & de combinaisons différentes, dont la connoissance ne s'acquiert que par un exercice continué, & ne peut être du ressort d'aucune méchanique. Je conviens néanmoins qu'on peut abréger cette étude. Mais j'en fais consister tout le secret dans l'arrangement & dans l'explication raisonnée des principes, parce qu'il est certain que les choses ne s'apprennent qu'autant qu'on les conçoit avec netteté.

C'est sur ce seul plan que j'ai travaillé. J'ai mis dans les principes & dans les regles l'ordre qui m'a paru le plus simple & le plus naturel. Tous les termes sont définis & expliqués. Dans les définitions que j'en ai données, je me suis attaché à y mettre toute la justesse & toute la précision qu'il m'a été possible : & la crainte de donner des notions fausses ou peu exactes, m'a quelquefois obligé d'avoir recours à des expressions un peu abstraites & philosophiques. Mais j'ai eu soin de les éclaircir par des explications simples & familieres, appliquées à des exemples sensibles & capables de satisfaire l'esprit. Et comme je me suis proposé de tout expliquer par raisonnement, c'est pour cela que j'ai choisi le style de Dialogue en demandes & réponses, dont

la ſimplicité doit faire le caractere, & qui eſt plus propre que tout autre à mettre une liaiſon naturelle entre les principes & les conſéquences, les objections & les réponſes.

Il y a quelques perſonnes qui ont critiqué cette forme, & entr'autres l'Auteur des Jugements ſur quelques ouvrages nouveaux, qui en parlant de ma Grammaire à la page 77 du tome IX. a dit que *cet ouvrage par demandes & par réponſes, comme un Catéchiſme, ſentiroit peut-être un peu moins les petites écoles, & ſeroit d'ailleurs plus court, ſi l'Auteur ſe fût contenté d'expoſer ſes préceptes, ſans employer l'inſipide interrogation, qui n'eſt bonne à rien, ſi ce n'eſt peut-être pour la premiere enfance à qui l'on veut faire apprendre des regles par cœur : encore cette forme eſt-elle pour cet âge d'un médiocre ſecours.*

Je n'oppoſerai à cette critique que l'autorité même de celui qui l'a faite, & celle de l'Auteur d'un autre Ouvrage périodique.

L'Auteur des Jugements avoit dit auparavant, tome II. page 97, en parlant de l'Hiſtoire de France, que *pour en faciliter l'étude & ſoulager la mémoire, on l'a réduite plus d'une fois en une eſpece de dialogue, par la méthode utile des demandes & des réponſes : que c'eſt ainſi que l'Hiſtoire de France par le Pere Daniel a été expoſée en abrégé dans un petit Ouvrage*

Ouvrage dédié à M. le Prince de Conti, & imprimé chez le Gras au Palais.

Il avoit encore dit à la page 47 du tome VI, en parlant du même Abrégé dédié à M. le Prince de Conti, que *les abrégés de notre Histoire sont secs, décousus, & n'apprennent que des mots ; qu'il faut néanmoins en excepter cet abrégé. . . . Il est*, continue-t-il, *par demandes & par réponses, & m'est à moi-même d'une grande utilité pour trouver sur le champ l'époque des faits de notre Histoire : je m'en sers presque tous les jours.* Ensuite après avoir observé que l'Auteur dont il examine l'ouvrage, *se déclare dans sa Préface contre ces sortes d'abrégés par dialogue*, il ajoute que *ses raisons sont combattues par l'expérience.*

On ne peut s'empêcher de reconnoître, à la vue de ces différents passages, que l'Auteur des Jugements s'est contredit lui-même, en s'élevant contre la forme de mon ouvrage, & que ses raisons sont combattues par sa propre expérience. Si la méthode des demandes & des réponses *est utile pour faciliter l'étude de l'Histoire, & pour soulager la mémoire*, pourquoi le seroit-elle moins pour faciliter l'étude de la Grammaire ? A-t-on jamais reproché au grand Catéchisme de Montpellier, & à quelques autres ouvrages importants, qui, quoique par demandes & par réponses, sont au-dessus de la portée des enfants, qu'ils *sen-*

tissent les petites écoles ? A-t-on trouvé que l'*interrogation* dans ces livres fût *insipide* & ne fût bonne à rien ?

Il faut donc convenir que la forme des demandes & des réponses, quand elle est bien traitée, est préférable à toute autre dans un ouvrage élémentaire, tel que celui-ci, & qu'elle peut être d'un grand secours pour faciliter aux personnes de tout âge l'étude de la Religion, de l'Histoire, & même de toutes sortes de Sciences, & pour soulager la mémoire de ceux qui veulent s'y appliquer. Si cette forme a été à l'Auteur des Jugements lui-même d'une grande utilité, comme il en convient, il est donc vrai qu'*elle est plus propre que tout autre à mettre une liaison naturelle entre les principes & les conséquences*, *les objections & les réponses*. J'ai peine à croire d'ailleurs que mon Ouvrage eût été plus court, si j'en eusse retranché les demandes, & que je me fusse contenté d'exposer les préceptes, parce qu'il auroit fallu nécessairement y suppléer par des transitions & des liaisons, qui auroient été pour le moins aussi longues que les demandes, sans quoi l'ouvrage seroit tombé dans le défaut d'être sec & décousu.

Enfin l'Auteur des Lettres sur quelques Écrits de ce temps, Tome I, Lettre IV, page 69, dit, en parlant du même Abrégé de l'Histoire de France & de l'Histoire

Romaine, *qu'on avoit besoin qu'il parût un abrégé d'Histoire dans la forme des demandes & des réponses. Cette méthode*, continue-t-il, *poura paroître puérile, & plus convenable aux enfants qu'aux jeunes gens qui sortent du College, & pour lesquels principalement cet ouvrage est destiné. Cependant elle a ses avantages : elle soulage la mémoire, fixe l'esprit, & soutient l'attention, parce qu'elle tient un peu de la nature du Dialogue. Nous avons plusieurs ouvrages estimés auxquels on a jugé à propos de donner cette forme peu brillante, mais utile .... On a eu soin de ne faire que le moins de demandes qu'il a été possible, & on ne les a, pour ainsi dire, employées que comme des transitions.*

Ma justification se trouve bien établie dans le témoignage de cet Auteur & dans l'ouvrage dont il rend compte. Je n'ai multiplié les demandes que quand il s'est agi d'établir des principes, ou de donner des regles & des préceptes qui doivent être détachés & présentés dans la plus grande simplicité. L'on trouvera au contraire fort peu de demandes dans les endroits où je n'ai eu à faire que des observations & des énumérations, & où ces demandes m'ont paru absolument nécessaires pour servir de transitions.

J'ai encore été très-attentif à éviter un défaut qui se trouve dans quelques Grammaires, où j'ai remarqué que les matieres

ſont quelquefois diſtribuées avec ſi peu d'ordre, qu'on ne peut entendre les premieres que par celles qui ſuivent. On y ſuppoſe, par exemple, la connoiſſance des noms en parlant des articles, celle des verbes dans le traité des pronoms. On explique la nature des temps des verbes & leur formation, avant que l'écolier ſache par la conjugaiſon ce que c'eſt qu'un verbe : ce qui ne peut que confondre & embrouiller les idées des jeunes gens, ou de ceux qui commencent à étudier la Grammaire. Pour leur rendre cette étude moins rebutante, j'ai tâché d'arranger les matieres de telle ſorte, qu'elles dépendent ſucceſſivement les unes des autres, que chaque Chapitre ne contienne que celles qui auront été annoncées dans le titre, & que les premieres n'anticipent pas ſur les ſuivantes.

Quoique je n'aie pas fait un traité particulier de la Syntaxe, c'eſt-à-dire de la conſtruction des mots & des phraſes ſelon les regles de la Grammaire, je n'ai cependant pas laiſſé échapper les occaſions d'en parler dans le corps de l'Ouvrage, perſuadé que ces regles ſont mieux placées à la ſuite de chaque partie du diſcours, que dans un Traité ſéparé.

L'inſtruction des enfants deſtinés au latin étant, comme j'ai déja dit, mon principal objet, j'ai cru que je devois encore

faire trouver dans les regles de la langue françoise quelques préparations particulieres à la langue latine. C'est pourquoi, autant que les bornes dans lesquelles je me suis renfermé, ont pu me le permettre, je n'ai pas négligé de prévenir & de développer indirectement certaines difficultés latines sur lesquelles les enfants seront moins embarrassés, s'ils n'oublient pas les explications que je donne dans cette vue. Il n'y a presque point de Chapitre où je n'aie trouvé le moyen d'en placer quelques-unes. Quoique je n'en fasse pas une mention expresse aux endroits où elles se trouvent, parce qu'elles ont aussi un rapport naturel à la langue françoise, il sera aisé aux maîtres de les connoître, & de sentir en même temps combien il est utile de les bien faire entendre à leurs écoliers, pour les leur rappeller dans la suite.

Pour ce qui regarde l'usage de ce livre, il me semble qu'on pouroit le mettre entre les mains des enfants, & le leur faire apprendre parfaitement avant que de leur donner aucune méthode latine. Je suis persuadé que le temps qu'ils emploieroient à l'étudier, ne seroit pas un temps perdu, & que les connoissances qu'ils y acquerroient, ne pouvant que leur ouvrir l'esprit & leur former le raisonnement, ils passe-

roient avec beaucoup plus de facilité aux principes de la langue latine, dont ils entendroient d'avance toutes les regles fondamentales. D'ailleurs cette premiere étude leur apprendroit de bonne heure, & presque ſans travail, à écrire correctement & par principes ce que l'orthographe françoiſe a de plus difficile, comme ſont les différentes terminaiſons des temps & des perſonnes dans les verbes. Je ne prétends pas néanmoins exclure de cette étude ceux qui, ſuivant l'uſage pratiqué juſqu'ici, auroient commencé par le latin.

Mais comme j'ai ſenti que cet ouvrage, quelque ſoin que j'aie pris de le rendre clair, contient encore bien des choſes qui ne ſont pas à la portée de tous les jeunes gens, j'en ai fait imprimer ſéparément un Abrége, où tout eſt ſimple & facile. On n'y trouvera que très-peu de définitions & de raiſonnements, parce que je ne l'ai fait que pour les enfants de la premiere jeuneſſe, à qui il ſera fort utile de le faire apprendre, dès qu'ils ſauront lire, & en attendant que leur jugement ſe forme, pour leur donner une premiere teinture des principes & des termes de la Grammaire, & les préparer à entendre toutes les regles & les réflexions qui ſont contenues dans cet ouvrage.

Il eſt encore bon d'avertir les maîtres,

que pour s'assurer du progrès que les jeunes gens feront dans l'étude des principes de leur langue, ils ne peuvent mieux faire que de les exercer, à mesure qu'ils avanceront, à décliner des noms, ou à conjuguer des verbes les uns sur les autres, & de leur faire lire du françois, pour rendre compte de chaque mot, suivant les principes ou les regles qu'ils auront apprises. Ils pouront même en faire une matiere de devoirs réglés, en leur dictant quelques phrases françoises, dont ils rapporteroient par écrit une explication grammaticale & détaillée sur chaque mot.

Mais je ne me suis pas tellement attaché dans mon ouvrage à ce qui regarde le langage, que j'aie négligé ce qui pouvoit encore contribuer à former l'esprit & le coeur.

Rien n'est plus propre à former l'esprit, que les raisonnements fondés sur des idées claires, précises, & où il n'entre rien de sensible. Or la plupart des définitions contenues en cet ouvrage, & des réflexions qui en dépendent, sont de cette nature, puisqu'elles ont pour objet les opérations de notre esprit, & que j'ai tâché, autant qu'il m'a été possible, de les prendre dans les principes les plus purs de la Logique. Peut-être même trouvera-t-on que j'ai quelquefois poussé trop loin les spéculations & les raisonnements. Mais s'ils ont

quelque solidité, ils pouront être du goût de certaines personnes; & ceux à qui ils ne conviendront pas, ou qui ne voudront pas se donner la peine de s'y arrêter, pouront les passer sans inconvénient, sur-tout si ces raisonnements sont détachés, & n'influent sur aucune regle de pratique.

Le moyen qui m'a paru le plus convenable pour former le cœur en même temps que le langage, a été de ne rien mettre que d'instructif dans les exemples qu'il m'a fallu apporter à la suite des regles de la Grammaire. J'en ai employé fort peu d'indifférents, & il n'y en a presque pas qui ne renferme un point de religion ou de morale, un trait d'histoire ou de science: ce qui poura encore contribuer à faire mieux entendre les regles, & à en rendre l'étude moins ennuyeuse.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici ne regarde que les jeunes gens qui se disposent à apprendre ou qui apprennent déja la langue latine. Mais ce n'est pas pour eux seuls que j'ai travaillé, & je donne encore plus d'étendue à l'usage de cette méthode.

On peut assurer en général, qu'à l'exception des gens de lettres, & d'un petit nombre de personnes qui ont étudié dans les Colleges, il n'y a presque pas de François qui sache sa langue par principes. Et il y a lieu de s'étonner que ce ne soit qu'en France

où l'on trouve si peu de goût pour une langue qui par sa beauté est devenue celle de presque toutes les Cours de l'Europe, & dont les Etrangers font tant de cas, qu'ils n'épargnent ni dépenses, ni voyages, pour en avoir une parfaite connoissance.

Les Romains n'avoient pas pour leur langue la même indifférence que nous avons pour la nôtre. Ils la regardoient comme une partie essentielle & fondamentale de l'éducation de leurs enfants, & ils leur en faisoient étudier les principes en même temps & avec autant de soin que ceux de la langue grecque, avant que de les faire passer à l'étude des autres sciences. L'attention qu'ils avoient de les former de bonne heure à la pureté du langage, alloit jusqu'à ne les confier, même dans l'âge le plus tendre, qu'à des nourrices ou autres domestiques qui sussent parler correctement, & dont l'accent n'eût rien de défectueux.

C'est sans doute au défaut de principes que l'on doit attribuer tant d'expressions irrégulieres & de prononciations vicieuses, qui échappent tous les jours, je ne dis pas seulement aux gens du commun, mais même aux personnes de l'un & de l'autre sexe qui tiennent un rang distingué dans le monde. Et si parmi ceux qui fréquentent la Cour & les gens de lettres, il s'en trouve

quelques-uns qui parlent plus correctement que les autres, ce n'est jamais que par habitude & par imitation.

Cette ignorance générale paroît sur-tout dans l'écriture. Tel s'exprime d'une maniere exacte, qui n'écrit pas toujours de même. Une Dame, par exemple, fait tout le plaisir d'une conversation par son esprit, par les graces qu'elle sait répandre sur tout ce qu'elle dit, par les expressions fines & délicates dont elle se sert. Que cette même Dame s'exprime par écrit, il semble que ce ne soit plus la même personne. Elle n'observe souvent ni construction ni liaison dans les phrases, & l'on ne voit plus la vivacité & la délicatesse de ses pensées, qu'à travers un nombre infini de fautes contre les regles les plus essentielles de l'Orthographe, de maniere que ce qui auroit été si agréable à entendre, ne se lit plus qu'avec peine.

Ces fautes ne peuvent absolument s'éviter que par une étude particuliere de la langue. L'usage du monde & la lecture des bons livres peuvent bien rectifier en quelque chose le langage & l'écriture; mais ils ne donneront jamais de principes. Il faut donc avoir recours aux Grammaires. On en a fait un assez grand nombre pour notre langue, parmi lesquelles il s'en trouve d'excellentes; mais on peut dire des plus

parfaites, sans prétendre rien ôter de leur mérite, qu'elles sont trop chargées, & qu'elles ne sont pas assez simples pour les personnes sans étude, & sur-tout pour les Dames, qui sont d'abord rebutées par la nouveauté des termes, & effrayées par l'abondance des matieres.

J'ai toujours pensé que c'étoit là le plus grand obstacle à l'inclination qu'elles pouroient avoir à étudier leur langue, & que le seul moyen de le lever, étoit de leur présenter une méthode courte & facile, où elles ne trouvassent que des principes généraux, suivis & raisonnés.

J'espere qu'elles apprendront en peu de temps dans celle-ci, ce que notre langue a de plus essentiel, tant pour l'expression que pour l'orthographe, & que quand elles sauront bien toutes les regles qui y sont contenues, elles seront en état de lire sans peine & avec fruit les autres ouvrages qui traitent plus au long de tout ce qui peut contribuer à la perfection & à la pureté du langage.

Je me suis fait un devoir de suivre les principes & les regles que l'Académie a établis dans les dernieres éditions de son Dictionnaire. Cet excellent ouvrage est sans contredit la source la plus pure à laquelle on puisse avoir recours pour connoître la valeur, l'énergie, & le véritable usage des

termes de notre langue. C'eſt un guide ſûr, que l'on ne peut abandonner ſans riſque de s'égarer, & il n'appartient à aucun particulier de vouloir oppoſer ſon autorité à celle d'une illuſtre Compagnie uniquement occupée du ſoin de perfectionner la langue françoiſe, d'en écarter tout ce qui pouroit en corrompre ou en altérer la pureté, & de la ſoutenir dans cette ſupériorité qu'elle s'eſt acquiſe au-deſſus de toutes les langues de l'Europe.

Si je ne me ſuis pas conformé à ce Dictionnaire ſur quelques points d'orthographe, ce n'eſt pas que j'aie prétendu critiquer le ſentiment de l'Académie; mais c'eſt, ou parce que j'ai trouvé un uſage autoriſé par un grand nombre de bons Auteurs, comme dans l'emploi de l'*y* grec avec un *i* ſimple dans certains temps de verbes, ou parce que de deux uſages dont l'un eſt moins ſuivi que l'autre, le premier m'a paru le plus régulier, comme dans les pluriels en *ants* ou *ents*, ou par d'autres raiſons que j'ai expliquées : & dans tous ces cas je me ſuis contenté d'expoſer mes motifs de préférence, ſans blâmer ni condamner les ſentiments contraires.

Cette méthode me paroît encore très-propre pour les jeunes Demoiſelles qui ſont dans les Couvents. Le temps qu'elles y paſſent dans la retraite, & éloignées de

toute diſſipation, eſt ſans doute le temps le plus précieux & le plus favorable qu'elles puiſſent avoir pour s'appliquer aux ſciences qui leur conviennent. De toutes celles qu'on leur enſeigne ordinairement, j'oſe dire qu'après la Religion, elles ne peuvent en apprendre de plus utile ni de plus néceſſaire que la Grammaire Françoiſe. Elles n'auront que rarement occaſion de faire uſage de l'Hiſtoire, de la Géographie, du Blaſon, de la Muſique & de la Danſe; mais elles ſeront tous les jours dans l'obligation de parler & d'écrire correctement. Ainſi ce ſeroit un grand avantage pour elles, ſi l'étude de la langue françoiſe faiſoit partie des exercices qui les occupent dans les Couvents.

Il ſeroit auſſi à ſouhaiter que cette étude de la langue françoiſe s'introduisît juſque dans les petites Ecoles, où l'on ſe borne à donner aux enfants des principes de Religion, & à leur apprendre à lire & à écrire. Tous ceux que l'on y envoie ne ſont pas deſtinés au latin. La plupart en ſortent pour entrer chez le Procureur, ou dans d'autres emplois dont on ne s'acquitte que par l'écriture; & il arrive qu'ils ne parviennent jamais à l'exactitude de l'orthographe, faute d'en avoir appris les regles par les principes de la langue: à quoi l'on ne peut remédier, qu'en les leur faiſant étudier en

même temps qu'on leur apprend à lire & à écrire.

Enfin ce que j'ai dit pour les jeunes gens qui se disposent à la langue latine, peut également s'appliquer aux personnes qui veulent apprendre quelque langue étrangere, comme l'Allemand, l'Italien ou l'Espagnol : & je crois pouvoir leur promettre qu'ils trouveront dans cette méthode une préparation qui leur en applanira les plus grandes difficultés.

C'est principalement pour les François que j'ai travaillé, & la méthode que j'ai suivie est celle qui m'a paru la plus conforme à ce point de vue. J'aurois pris une autre route, si les étrangers eussent été mon premier objet. Il faut tout apprendre à ceux-ci, au lieu qu'il suffit de faire réfléchir & raisonner les autres sur ce qu'ils savent sans principes. Je n'ai pas balancé sur le choix de ces deux méthodes différentes, dans l'espérance de parvenir à inspirer aux François du goût pour leur propre langue, à leur faire sentir qu'elle mérite plus qu'aucune autre une étude particuliere, & à leur persuader que pour la parler correctement, l'usage & l'habitude ne seront jamais si sûrs que les regles & les principes.

Comme les vers font la plus belle partie du langage françois, on sera sans doute bien aise d'en trouver les regles à la suite de

mon Ouvrage, dans un Traité de la Versification françoise que j'ai fait avec le plus d'attention & d'exactitude qu'il m'a été possible, en observant, comme dans les principes de la Grammaire, d'apporter en exemples les vers les plus beaux & les plus édifiants que j'ai pu trouver dans nos meilleurs Poëtes.

Pour mettre toutes sortes de Lecteurs à portée de trouver tout d'un coup tout ce qui est contenu dans mon Ouvrage, j'y ai ajouté à la fin une table générale & alphabétique des matieres, par le moyen de laquelle on sera renvoyé à toutes les pages où il est fait mention du mot ou de la difficulté dont on voudra avoir l'explication, sous quelque dénomination que l'on puisse la chercher. On trouvera, par exemple, *le nom adjectif* sous la lettre N & sous la lettre A, & ainsi des autres qui peuvent être désignés par différents termes. J'ai observé d'y mettre non-seulement les dénominations grammaticales des parties du discours, telles que *le nom*, *le pronom*, *le verbe*, *&c.* avec toutes leurs différences & leurs subdivisions; mais encore les mots mêmes qui peuvent donner lieu à quelques difficultés & à quelques regles particulieres. Ainsi ceux qui voudront y chercher les Articles en général, les trouveront sous le nom d'*Articles*, & ceux qui voudront les

chercher dans le détail, les trouveront sous les noms de *le*, *la*, *les*, *&c.* On y trouvera encore sous le nom de *Syntaxe*, tous les endroits de l'ouvrage où les regles en sont expliquées sur les différentes parties du discours. En sorte que j'ai lieu de me flatter, par l'attention que j'ai donnée à cette Table, qu'elle sera d'une grande utilité pour quiconque voudra consulter mon Livre, & avoir sur le champ l'éclaircissement de ses doutes.

On y a mis tous les verbes irréguliers & défectueux sans aucune exception, & dans l'ordre qui leur convient, avec toutes les indications nécessaires pour en donner une entiere connoissance. Cette Table, outre les verbes irréguliers & défectueux, contient encore,

1°. Tous les verbes réguliers qui sont entiérement conjugués dans le Chap. VI. & sur lesquels doivent se conjuguer les autres, comme *aimer*, *finir*, *&c.*

2°. Quelques verbes réguliers dont la conjugaison peut paroître difficile, comme *perdre*, *mordre*, *tordre*, *&c.*

3°. Ceux sur lesquels on a fait quelques observations particulieres, comme *demeurer*, *passer*, *&c.*

4°. Tous les verbes compris dans les trois différences de la seconde conjugaison, page 244, tous ceux de la troisieme con-

jugaiſon, & tous ceux que peuvent renfermer les quatre différences de la quatrieme conjugaiſon, pages 245 & 246.

5°. Enfin les composés de tous ces verbes.

Ainſi de tous les verbes françois, les ſeuls qu'on ne trouvera pas dans cette Table, ſont les verbes réguliers en *er* de la premiere conjugaiſon, qui ſe conjuguent comme *aimer*; ceux en *ir* de la ſeconde, qui ſe conjuguent comme *finir*, & ceux en *dre* de la quatrieme, qui ſe conjuguent comme *rendre*. Mais quoique ces verbes ſoient en grand nombre, la conjugaiſon en eſt aiſée, étant réduite à des regles générales & uniformes, ſur leſquelles il ne peut y avoir de difficultés, après les explications qui en ont été données au Chapitre VI.

TABLE

Des Chapitres, Articles & Titres.

CHAPITRE I. *Contenant quelques réflexions préliminaires sur la Grammaire en général, sur les Mots, les Syllabes, les Voyelles, les Diphtongues, les Consonnes, & les Parties du Discours.* Page I.

Article I. *De la Grammaire en général, des Mots & des Syllabes.* 1

Art. II. *Des Voyelles.* 5

Art. III. *Des Diphtongues.* 16

Art. IV. *Des Consonnes.* 21

Art. V. *Des parties du Discours.* 34

CHAP. II. *Du Genre, du Nombre, & du Cas.* 35

CHAP. III. *Du Nom.* 37

Art. I. *Du Nom substantif.* 39

Art. II. *Du Nom adjectif.* 41

Art. III. *Des Noms de Nombre.* 45

Art. IV. *Du Genre des Noms.* 48

Art. V. *Du Nombre des Noms.* 54

Art. VI. *Des Cas des Noms.* 58

Art. VII. *Des Degrés de Comparaison.* 59

Du Positif. 59

Du Comparatif. 60

Du Superlatif. 62

Art. VIII. *Observations sur les Noms substantifs & adjectifs.* 64
Chap. IV. *De l'Article.* 68
Art. I. *De l'Article défini.* 69
Art. II. *De l'Article indéfini.* 74
Art. III. *De l'Article partitif* ou *indéterminé.* 77
Art. IV. *De l'Article* Un, Une. 81
Chap. V. *Du Pronom.* 82
Art. I. *Des Pronoms personnels.* 83
Art. II. *Des Pronoms conjonctifs.* 91
Observations sur les Pronoms conjonctifs. 97
Art. III. *Des Pronoms possessifs.* 105
Art. IV. *Des Pronoms démonstratifs.* 115
Art. V. *Des Pronoms relatifs.* 121
Art. VI. *Des Pronoms absolus.* 147
Art. VII. *Des Pronoms indéfinis ou indéterminés.* 160
Chap. VI. *Du Verbe.* 179
Art. I. *Des diverses Conjugaisons des Verbes.* 189
Conjugaison du Verbe auxiliaire Avoir. 191
Conjugaison du Verbe auxiliaire Etre. 192
Premiere Conjugaison. 193
Seconde Conjugaison. 195
Troisieme Conjugaison. 196
Quatrieme Conjugaison. 197
Art. II. *Des Propriétés du Verbe.* 199
Des Nombres. 199
Des Personnes. 200
Des Temps. 209

Des Modes. 223

De l'Indicatif. 224

De l'Impératif. 225

Du Subjonctif. 227

De l'Infinitif. 236

Art. III. *De la formation des Temps.* 240

Art. IV. *Des différentes sortes de Verbes.* 265

Du Verbe substantif. 265

Des Verbes adjectifs. 270

Du Verbe actif. 271

Du Verbe neutre. 273

Du Régime du Verbe. 279

Du Verbe passif. 290

Des Verbes réfléchis & réciproques. 296

Du Verbe impersonnel. 307

Des Verbes auxiliaires. 319

Art. V. *Du Gérondif.* 325

Art. VI. *Conjugaisons des Verbes irréguliers & défectueux.* 327

Verbes irréguliers & défectueux de la premiere Conjugaison. 328

Verbes irréguliers & défectueux de la seconde Conjugaison. 330

Verbes irréguliers & défectueux de la troisieme Conjugaison. 337

Verbes irréguliers & défectueux de la quatrieme Conjugaison. 343

CHAP. VII. *Du Participe.* 354

Art. I. *Des Participes actifs.* 356

Art. II. *Des Participes passifs.* 364

CHAP. VIII. *De la Préposition.* 384

CHAP. IX. *De l'Adverbe.* 396
CHAP. X. *De la Conjonction.* 411
De la Conjonction Que. 425
Observations générales sur les Conjonctions. 430
CHAP. XI. *De l'Interjection.* 438
CHAP. XII. *Explication des Cas.* 439
Du Nominatif. 440
Du Génitif. 442
Du Datif. 444
De l'Accusatif. 446
Du Vocatif. 447
De l'Ablatif. 449
CHAP. XIII. *Explication des Articles.* 450
De l'Article défini. 451
De l'Article indéfini. 455
De l'Article partitif ou *indéterminé.* 460
De l'Article Un, Une. 467
CHAP. XIV. *De l'Orthographe.* 469
Regle générale sur l'orthographe des Voyelles nasales. 474
Observations sur l'orthographe des Noms. 474
Noms de Nombre. 477
Observations sur l'orthographe des Verbes. 478
Terminaisons communes & particulieres pour les personnes des Temps simples. 479
Présent de l'Indicatif. 480
Imparfait de l'Indicatif. 480
Prétérit de l'Indicatif. 481
Futur de l'Indicatif. 482
Conditionnel présent. 482

Présent du Subjonctif. 482
Imparfait du Subjonctif. 483
Observations sur l'orthographe de quelques mots, & sur l'usage de quelques lettres. 484
La ou *là.* 484
Du ou *dû.* 484
Des ou dès. 485
A ou *à.* 485
Ce, ces, ou *se, ses.* 486
Leur. 486
Mes & *mais.* 487
Dont ou *donc.* 487
Quand ou *quant.* 487
Sur ou *sûr.* 488
Ou & *où.* 488
Quelque, tout, & *même.* 489
De la lettre h. 492
*De l'*j *& de l'*v *consonnes distingués de l'*i *& de l'*u *voyelles.* 496
*De l'*y *grec.* 497
Du z. 500
Lettres doubles. 503
Mots terminés en al, ale, & alle. 511
Mots terminés en ate & atte. 512
Mots terminés en el, ele, & elle. 512
Mots terminés en ete & ette. 513
Mots terminés en il, ile, & ille. 514
Mots terminés en ite & itte. 516
Mots terminés en ol, ole, & olle. 516
Mots terminés en ote & otte. 516
Mots terminés en ul, ule, & ulle. 517

dépendent, exprimés ou ſous-entendus. Ainſi on ne peut pas dire, *Pierre aimant*, ſans exprimer ce qu'il aime : & quand on dit, *Louis XV actuellement régnant*, on ſous-entend *en France*. Au lieu que le nom adjectif verbal n'a ni régime, ni aucune autre ſuite néceſſaire : comme on le voit dans, *un effet ſurprenant*, *un jardin charmant*, *&c.*

3. On diſtingue encore plus généralement l'adjectif verbal du participe actif, en ce qu'il peut toujours être mis immédiatement à la ſuite du verbe ſubſtantif *être*, comme tous les autres adjectifs : ce qui ne convient pas au participe actif. Ainſi on dira bien, *ce jardin eſt brillant*, *cet effet eſt ſurprenant ;* mais on ne pourra pas dire, ſans bleſſer l'uſage, *je ſuis liſant*, *Pierre eſt dormant :* ni, *cette femme eſt craignant Dieu : cette femme eſt aimant ſon mari :* quoiqu'on puiſſe dire, *cette femme eſt ſage*, *attachée à ſes devoirs*, *craignant Dieu*, *& aimant ſon mari :* parce qu'alors, *craignant* & *aimant* ne ſont pas immédiatement après le verbe *eſt*.

Suivant cette derniere obſervation, les participes actifs, *approchant*, *dépendant*, & les autres que nous avons exceptés, pourroient abſolument, joints à leurs régimes, être regardés comme adjectifs verbaux, puiſqu'on peut dire, *cette étoffe eſt appro-*

chante de la vôtre. Ces Villages sont dépendants de ma Seigneurie, &c.

D. *Le gérondif étant entiérement semblable par l'expression au participe actif, lorsqu'il n'est pas précédé de la préposition* en, *comment peut-on les distinguer?*

R. De deux manieres.

1. Par la connoissance de la nature de l'un & de l'autre. Le gérondif ne désigne qu'une circonstance, une maniere, ou un moyen de l'action exprimée par le verbe principal auquel il est subordonné; au lieu que le participe marque toujours, ou l'état du sujet auquel il se rapporte, ou la raison & le fondement d'une action exprimée par quelque verbe.

2. Quoique le gérondif soit souvent employé sans être précédé de la préposition *en*, on peut néanmoins toujours la mettre avant quelque gérondif que ce soit, excepté avant les gérondifs *ayant* & *étant*. On ne peut jamais au contraire joindre cette préposition à un participe actif, sans altérer le sens de la phrase, & sans faire violence à l'usage.

D. *Rendez-moi cette différence encore plus sensible par des exemples.*

R. Si je dis, *je suis persuadé que* TRAVAILLANT *pendant six mois avec application, vous surpasserez votre frere; travaillant*, n'exprime qu'une maniere ou un moyen de l'action

tion ſignifiée, par le verbe, *vous ſurpaſſerez*, c'eſt-à-dire, un moyen de ſurpaſſer votre frere, & on peut y joindre *en*, ſans changer le ſens de la phraſe, en diſant, *je ſuis perſuadé qu'*EN TRAVAILLANT *pendant ſix mois, &c.* Par conſéquent *travaillant* eſt un gérondif en cette occaſion.

Mais dans cette autre phraſe, *la plupart des Grands du Royaume* JUGEANT *la ſeconde croiſade contraire au bien de l'état, voulurent en détourner Saint Louis; jugeant*, marque le fondement de l'action exprimée par les verbes, *voulurent détourner*: c'eſt-à-dire, que *les Grands du Royaume voulurent détourner Saint Louis de la ſeconde croiſade*, PARCE QU'ILS LA JUGEOIENT *contraire au bien de l'état*: & l'on ne pourroit pas dire, ſans altérer le ſens de la phraſe, & ſans faire violence à l'uſage, *la plupart des Grands du royaume*, EN JUGEANT *la ſeconde croiſade contraire au bien de l'état, voulurent en détourner Saint Louis.*

On ſentira encore mieux la différence d'un gérondif & d'un participe, en ſe ſervant d'un même verbe avec ou ſans la prépoſition *en*. Par exemple, ce n'eſt pas la même choſe de dire, *je vous ai vu* PRIANT *Dieu*, ou *je vous ai vu* EN PRIANT *Dieu*. La premiere phraſe où *priant* eſt participe, ſignifie, *je vous ai vu lorſque vous priiez Dieu*; & la ſeconde où *priant* eſt gérondif, ſigni-

fie, *je vous ai vu pendant que je priois Dieu.*

D. *Quel temps marque le participe actif en* ant ?

R. Quoiqu'on l'appelle communément *participe actif présent*, il ne désigne néanmoins par lui-même aucun temps déterminé, & il se rapporte toujours au temps du verbe auquel il est joint dans la phrase. Mais le prétérit du même participe actif, comme *ayant aimé*, *ayant lu*, exprime toujours par lui-même un temps passé. Et quand on veut exprimer la signification d'un participe actif au futur, on joint le participe *devant* à l'infinitif du verbe, & on dit, *devant aimer*, *devant lire*, *&c.*

D. *N'y a-t-il pas quelque regle de construction pour les participes en* ant *& les gérondifs ?*

R. Il y en a une essentielle, & à laquelle on manque assez communément ; c'est que ces participes & gérondifs, qui forment toujours des phrases incidentes & subordonnées à d'autres, doivent nécessairement se rapporter au sujet ou nominatif du verbe de la phrase principale, ou de celle d'où dépend la phrase incidente, quand ils ne sont pas accompagnés d'un autre nom.

Ainsi on dira bien, *je n'ai pas pu aller chez vous, ayant eu des occupations qui m'en ont empêché ;* parce que le participe *ayant eu*, se rapporte à *moi* sujet ou nominatif du verbe de la phrase principale : & *je ne puis*

aller chez vous, *mon frere me retenant à dîner*; parce que le participe *retenant* est accompagné du nom *mon frere*, auquel il se rapporte, & qui est différent de *moi* sujet ou nominatif du verbe de la phrase principale.

Mais un Grammairien n'a pas pu, sans s'écarter de cette regle, se servir des phrases suivantes : *Regles qu'il est inutile de répéter*, VENANT *de les exposer dans le moment*.... *Je ne doute pas que la seule inspection de ces exemples ne procure à la maxime que je viens d'adopter, l'approbation du lecteur*, POUVANT *sans peine appercevoir que l'autre nombre*, &c..... *Après avoir observé que le premier peut figurer par-tout*, *& que la difficulté ne regarde que le second*, *ne* POUVANT *être employé que dans certaines occasions*, *& non dans d'autres*..... *Ils remplissent cette étendue de service par le secours de la combinaison*, EN *les* JOIGNANT *les uns aux autres*, *selon le besoin*, &c. parce que dans toutes ces phrases, les participes *venant* & *pouvant*, & le gérondif *en joignant*, ne se rapportent pas au sujet ou nominatif du verbe de la phrase principale, & qu'on ne sait même trop à la premiere vue à quoi les faire rapporter.

ARTICLE II.

Des Participes passifs.

D. QU'EST-CE *que les Participes passifs ?*

R. Ce sont ceux qui ont une signification passive, c'est-à-dire, qui expriment le sujet, comme terme d'une action, ou comme recevant l'effet d'une action produite par un autre sujet. Ainsi quand je dis, *un écolier aimé de ses maîtres*, je donne l'idée *d'un écolier* auquel se termine l'action d'aimer produite par *ses maîtres*.

D. *Quelles sont les propriétés que les participes passifs empruntent du verbe ?*

R. C'est de signifier l'action du verbe comme reçue, & d'avoir le même régime que le verbe passif. Ainsi comme on dit, *Les spectacles* SONT FRÉQUENTÉS *par les gens oisifs : La vertu* EST ESTIMÉE *de tout le monde ;* on dit de même, *Les spectacles* FRÉQUENTÉS *par les gens oisifs : La vertu* ESTIMÉE *de tout le monde.*

D. *En quoi les participes passifs sont-ils regardés comme adjectifs ?*

R. En ce que le plus souvent ils expriment une qualité ou un attribut passif, qu'ils se rapportent à un nom substantif, & qu'ils sont susceptibles de genres & de nombres.

D. *Tous les participes que l'on appelle passifs, ont-ils véritablement la signification passive ?*

R. Non : & on ne leur a donné cette dénomination commune, que parce que ceux qui ont la signification passive sont en plus grand nombre, & que d'ailleurs ils ont tous la même forme & la même fonction dans la conjugaison des verbes.

D. *Quelle est la fonction des participes passifs dans la conjugaison des verbes ?*

R. C'est, comme nous l'avons vu, d'en former tous les temps composés avec les auxiliaires *avoir* & *être*.

D. *Où trouve-t-on facilement le participe passif de chaque verbe ?*

R. Dans le premier des temps composés, qui est le prétérit indéfini. Ainsi *rendu* & *craint* sont les participes passifs des verbes *rendre* & *craindre*, parce qu'ils font au prétérit, *j'ai rendu*, *j'ai craint*.

D. *Donnez-moi donc quelques éclaircissements sur la signification des participes passifs.*

R. La signification des participes passifs varie suivant la nature des verbes dont ils dépendent.

1. Les participes passifs des verbes actifs ont la signification passive, quand ils sont employés simplement comme adjectifs de quelques noms sans affirmation ; ou

quand, précédés de quelques temps du verbe *être*, ils forment l'espece de verbes que nous avons appellé passifs. Ainsi dans, *un ennemi vaincu*, la signification de *vaincu* est passive, parce qu'il est simplement adjectif du nom *ennemi :* & il a la même signification dans *l'ennemi fut vaincu*, parce qu'il y est précédé de *fut* prétérit du verbe *être.*

2. Ces mêmes participes cessent d'avoir la signification passive, lorsqu'ils forment avec l'auxiliaire *avoir*, les temps composés tant des verbes actifs que des verbes neutres, comme dans, *j'ai vaincu*, *j'ai agi.* Ils ne paroissent alors présenter par eux-mêmes qu'une signification vague & indéfinie du verbe dont ils dépendent, puisque *vaincu* & *agi* considérés seuls & dans le sens qu'ils ont, étant joints à l'auxiliaire *j'ai*, n'expriment aucune idée déterminée, & ne peuvent être joints à aucun nom, ni comme adjectifs, ni comme attributs; mais ils sont déterminés à avoir une signification active, par la jonction de l'auxiliaire *avoir.* Ainsi l'on pourroit dire que les participes qui forment avec cet auxiliaire, les temps composés des verbes actifs & des verbes neutres, sont des mots incomplets qui ne signifient rien de fixe qu'avec quelques temps du verbe *avoir :* ensorte que dans, *j'ai vaincu*, *j'ai* & *vaincu* pourroient

être regardés comme un ſeul & même mot, dont l'emploi eſt de ſignifier l'action du verbe au paſſé, comme *je vaincrai* la ſignifie au futur.

Cette obſervation regarde également les participes des verbes imperſonnels & des verbes réfléchis & réciproques, directs & indirects, où le verbe *être*, qui en forme les temps compoſés, eſt ſimplement mis pour l'auxiliaire *avoir*.

3. Les participes paſſifs des verbes neutres qui ſe conjuguent avec l'auxiliaire *être*, ont ordinairement par eux-mêmes une ſignification active, rapportée à un temps paſſé : c'eſt-à-dire, qu'ils expriment une action ou une choſe arrivée, avec rapport à un ſujet auquel l'une ou l'autre peut être attribuée : & c'eſt ce qui fait qu'ils préſentent d'eux-mêmes, & ſans le ſecours de l'auxiliaire, une idée déterminée, & qu'ils peuvent être joints à un nom comme adjectifs ou comme attributs. Ainſi, *venu*, *monté*, *deſcendu*, *tombé*, &c. veulent dire, quelqu'un qui a fait l'action de *venir*, de *monter*, de *deſcendre*, & à qui il eſt arrivé de *tomber*, puiſqu'on peut dire, *un homme venu de loin : un couvreur monté ſur le toit : un ange deſcendu du ciel : un enfant tombé dans la riviere*. Et ces participes conſervent la même ſignification indépendamment du

verbe *être*, dans les temps composés, *je suis venu, je suis monté, je suis descendu, je suis tombé, &c.*

D. *Comment sont terminés tous les participes passifs?*

R. Ils sont terminés,

En *é*, dans tous les verbes de la premiere conjugaison : aimer, *aimé* : donner, *donné* : estimer, *estimé*.

En *ert*, dans les verbes dont l'infinitif est en *frir* ou en *vrir* : offrir, *offert* : ouvrir, *ouvert* : excepté *appauvrir* qui fait *appauvri*.

En *int*, dans les verbes dont l'infinitif est en *indre* : contraindre, *contraint* : peindre, *peint* : joindre, *joint*.

En *it*, dans les verbes qui ont l'infinitif en *ire* : conduire, *conduit* : dire, *dit* : écrire, *écrit* : excepté *lire* qui fait *lu* : *luire*, *nuire*, & *suffire*, qui font *lui*, *nui*, *suffi*.

Acquérir, *conquérir*, *enquérir*, *requérir*, font *acquis*, *conquis*, *enquis*, *requis*.

Asseoir, fait *assis* : surseoir, *sursis* : mourir, fait *mort*.

Absoudre, fait *absous* : dissoudre, *dissous* : *résoudre*, fait *résous* ou *résolu*.

Clore, & ses composés ont ce même participe terminé en *os* : clore, *clos* : éclore, *éclos* : enclore, *enclos*.

Exclure, fait *exclus*.

Faire, *traire*, & leurs composés l'ont en

ait : faire, *fait :* traire, *trait :* défaire, *dé-fait :* extraire, *extrait :* soustraire, *soustrait.*

Mettre, & ses composés l'ont en *mis :* mettre, *mis :* permettre, *permis :* promettre, *promis.*

Naître, fait *né.*

Prendre, & ses composés l'ont en *pris :* prendre, *pris :* surprendre, *surpris :* comprendre, *compris.*

Les participes passifs de tous les autres verbes sont généralement terminés en *i* ou *u :* finir, *fini :* servir, *servi :* fuir, *fui :* rire, *ri :* valoir, *valu :* retenir, *retenu :* étendre, *étendu :* connoître, *connu :* déplaire, *déplu*, *&c.*

Les féminins de ces participes se forment, suivant la regle générale qui a été donnée pour les adjectifs page 51, en ajoutant seulement un *e* muet au masculin. Ainsi *aimé* fait *aimée* au féminin : *offert* fait *offerte : contraint* fait *contrainte : écrit* fait *écrite : acquis* fait *acquise : mort* fait *morte : fini* fait *finie : connu* fait *connue*, *&c.*

Il faut en excepter *absous* & *dissous*, qui font *absoute* & *dissoute : résous* n'a pas de féminin : *exclu* fait *exclue*, & *exclus* fait *excluse.*

D. *Les participes passifs sont-ils toujours déclinables, c'est-à-dire, changent-ils toujours de terminaisons, suivant qu'ils se rapportent à un nom masculin ou féminin, singulier ou pluriel ?*

R. Non : & c'est sur quoi il est à propos de donner des regles certaines.

Il faut d'abord se souvenir que dans tous les temps composés des verbes, les participes passifs sont toujours précédés de quelques temps d'un des deux verbes auxiliaires *avoir & être.*

I. *Regle générale.*

Les participes passifs sont ordinairement indéclinables, quand ils sont précédés du verbe auxiliaire *avoir.*

Ainsi il faut écrire, *Les grands Princes ont toujours* PROTÉGÉ *les sciences*, & non pas *protégés*, en le faisant rapporter à *Princes*, ni *protégées*, en le faisant rapporter à *sciences.*

II. *Regle générale.*

Les participes passifs à la suite des temps du verbe auxiliaire *avoir*, sont ordinairement déclinables, quand ils sont précédés de leur régime absolu exprimé par un nom ou par un pronom, soit conjonctif ou autre.

Ainsi dans ce vers, *Quels courages Vénus n'a-t-elle pas domptés?* on voit que *domptés* s'accorde en genre & en nombre avec *courages*, qui est son régime, parce que le régime précede le verbe.

Et pour faire dans un ſeul exemple l'application des deux regles générales, il faut écrire, *J'ai* REÇU *les Lettres que vous m'avez* ÉCRITES *au ſujet de l'affaire que je vous avois* PROPOSÉE : *& après les avoir* LUES *avec attention, j'ai* RECONNU *comme vous, que ſi je l'avois* ENTREPRISE, *j'y aurois* TROUVÉ *des obſtacles que je n'avois pas* PRÉVUS.

Dans cette phraſe, *reçu* eſt indéclinable, parce qu'il n'eſt pas précédé de ſon régime ; *écrites* eſt déclinable, & s'accorde en genre & en nombre avec ſon régime abſolu exprimé par le pronom relatif *que*, qui précede le verbe, & qui ſe rapporte à *lettres* ; *propoſée* s'accorde de la même maniere avec le *que* qui le précede, & qui ſe rapporte à *l'affaire* ; *lues* s'accorde avec ſon régime abſolu exprimé par le pronom conjonctif *les* qui eſt auparavant, & qui ſe rapporte à *lettres* ; *reconnu* eſt indéclinable, parce qu'il n'eſt précédé d'aucun régime ; *entrepriſe* s'accorde avec ſon régime abſolu exprimé auparavant par le pronom conjonctif *l'* avec apoſtrophe mis pour *la*, qui ſe rapporte à *l'affaire* ; *trouvé* eſt indéclinable, parce qu'il précede ſon régime, qui eſt *obſtacles* ; *prévus* s'accorde avec ſon régime abſolu *que*, qui eſt auparavant, & qui ſe rapporte à *obſtacles*.

Il n'y a rien de contraire à cette regle dans les phraſes ſuivantes ; *Le Dieu Mercure*

est un de ceux que les anciens ont le plus MULTIPLIÉ. *Ce jour est un de ceux qu'ils ont* CONSACRÉ *aux larmes*; parce que suivant les observations qui ont été faites à la page 145 & à la page 207, le mot *un* y est employé dans un sens distinctif, & qu'il est l'antécédent du relatif *que*. D'où il s'ensuit que ce relatif étant au singulier, les participes *multiplié* & *consacré* doivent être mis au même nombre, & non pas au pluriel en les faisant accorder avec *ceux*.

Exceptions.

Les mêmes participes, quoique précédés de leur régime absolu, redeviennent indéclinables;

1. Quand le participe étend son régime à un autre verbe dont il est suivi, & avec lequel il a une liaison si étroite, qu'ils font l'un & l'autre un sens indivisible, comme dans ces exemples; *N'avez-vous pas envie de pratiquer les vertus que vous avez* ENTENDU *louer? Combien d'hommes retombent dans les désordres qu'ils avoient* RÉSOLU *d'éviter? Pourquoi vous êtes-vous écarté de la route que vous aviez* COMMENCÉ *à suivre?*

Un participe fait un sens indivisible avec le verbe dont il est suivi, lorsque, ne présentant l'un & l'autre qu'une seule idée, on ne peut les séparer sans changer le sens de la phrase, & que d'ailleurs c'est plutôt au

ſecond verbe que le régime précédent ſe rapporte, qu'au participe qui, dans cette occaſion, ne doit être regardé que comme une modification du verbe ſuivant. Ainſi en diſant, *les vertus que vous avez entendu louer*, je ne puis ſéparer *louer* du participe *entendu*, & dire, *les vertus que vous avez entendu*, ſans changer le ſens de la phraſe, puiſque ma penſée n'eſt pas que *vous avez entendu des vertus*, mais que *vous les avez entendu louer*. D'ailleurs le relatif *que* mis pour *les vertus*, eſt moins le régime du participe *entendu*, que du verbe *louer*, le ſens de la phraſe étant que *vous avez entendu louer des vertus*. On peut faire les mêmes obſervations ſur les autres exemples.

Quoique les verbes joints de cette maniere aux participes, ſoient ordinairement à l'infinitif, il arrive néanmoins quelquefois qu'ils ſont à quelque autre temps de l'indicatif ou du ſubjonctif avec la conjonction *que* : comme quand on dit, *les affaires que j'avois* PRÉVU *que vous auriez*. Cette différence de conſtruction n'empêche pas que les deux verbes ne puiſſent avoir un ſens indiviſible, & que par conſéquent le participe ne puiſſe être indéclinable, comme *prévu* l'eſt effectivement dans l'exemple cité, par les mêmes raiſons que nous venons d'expliquer, en parlant du participe ſuivi d'un verbe à l'infinitif.

Il y a quelques verbes, tels que sont principalement *faire* & *laisser*, qui, suivis immédiatement d'un autre verbe à l'infinitif, ne doivent être regardés avec ce verbe, que comme un seul verbe actif, soit que le second verbe soit actif, soit qu'il soit neutre. Ainsi comme on dit, *faire étudier*, *laisser lire quelqu'un*, on dit également *faire venir*, *laisser mourir quelqu'un*. Le participe passif du premier de ces verbes est toujours indéclinable, quoique le régime absolu soit auparavant, parce que le second verbe est régi par le premier, & que le régime absolu dont ils sont précédés, n'est pas le régime d'un seul, mais de tous les deux ensemble, comme ne formant qu'un seul verbe actif. Il faut donc écrire en conséquence de cette regle, *l'écoliere que j'ai fait étudier*, *les écoliers que j'ai fait lire*, *les marchandises que vous avez fait venir*, *les malades que vous avez laissé mourir*.

Quand on peut considérer le participe & le verbe suivant sous deux idées différentes, & par conséquent les séparer l'un de l'autre, sans changer le sens de la phrase, & que d'ailleurs le régime précédent ne se rapporte qu'au participe; alors ce participe doit s'accorder en genre & en nombre avec le nom ou le pronom qu'il régit. Ainsi il faut dire, *la résolution que j'ai* PRISE *d'aller à la campagne*; parce que les deux verbes

présentent chacun une idée particuliere, & qu'ils conservent leur propre signification, étant séparés l'un de l'autre. En effet, que l'on sépare, *la résolution que j'ai prise*, d'avec le reste, *d'aller à la campagne*, ces deux parties ont toujours chacune le même sens, & sont indépendantes l'une de l'autre pour leur signification. D'ailleurs le relatif *que* mis pour *la résolution*, n'est pas le régime du verbe *aller*, mais du participe *prise*, comme on le voit en disant, *j'ai pris la résolution*. Cette explication peut suffire pour tout autre exemple.

Les participes ne sont pas moins indéclinables, lorsque les verbes avec lesquels ils font un sens indivisible sont sous-entendus, comme dans cette phrase ; *je vous ai rendu tous les services que j'ai* VOULU, *que j'ai* DU, *que j'ai* PU : c'est-à-dire, *que j'ai voulu, que j'ai dû, que j'ai pu vous rendre.*

2. Quand le participe & l'auxiliaire *avoir* sont employés impersonnellement, le participe est toujours indéclinable. Ainsi il faut dire, *les chaleurs excessives qu'il a* FAIT *ont causé beaucoup de maladies.*

3. Suivant M. de Vaugelas, M. l'Abbé Regnier Desmarais, l'Auteur de la Grammaire générale & raisonnée, & les bons Écrivains de leurs temps, les participes passifs, quoique précédés de leur régime absolu, sont encore indéclinables, quand le

nominatif du verbe est mis après le verbe. Ainsi en adoptant cette regle, on écrit, *Vous devez être satisfait de la justice que vous ont* RENDU *vos Juges :* au lieu qu'il faudroit écrire, en mettant le nominatif avant le verbe, *Vous devez être satisfait de la justice que vos Juges vous ont* RENDUE.

4. Les mêmes Auteurs font aussi le participe indéclinable, lorsqu'il est suivi d'un nom substantif ou adjectif à l'accusatif qui se rapporte au régime précédent, & qui en fait partie. Ainsi ils écrivent, en parlant d'Adam & d'Eve, *Dieu les avoit* CRÉÉ *innocents, & les promesses trompeuses du démon les ont* RENDU *coupables.*

Ces deux dernieres exceptions sont fondées sur la prosodie, c'est-à-dire, sur la précipitation de la prononciation qui ne permet pas de s'arrêter sur le participe passif, ni de le séparer du verbe ou du nom dont il est suivi. Il y a pourtant des cas où l'on peut faire naturellement un petit repos entre l'un & l'autre. Il est permis alors de revenir à la regle générale, & de faire accorder le participe avec le régime précédent, comme dans ces deux vers si connus & tant de fois cités;

> Pauvre Didon, où t'a REDUITE,
> De tes maris le triste sort?

Mais ces deux mêmes exceptions sont aujourd'hui fort contestées. Il y a encore

plusieurs bons Auteurs qui s'y conforment, comme on le voit dans cette phrase tirée du commencement de la septieme du livre premier des Satyres d'Horace de la traduction de M. Batteux: *Il n'y a pas, je crois, un seul barbier, pas un homme désœuvré, qui ne sache la vengeance que le demi-romain Persius a* TIRÉE *des grosses injures qu'avoit* VOMI *contre lui le proscrit Rupilius, surnommé le Roi.*

D'autres Auteurs, dont l'autorité, pour ce qui regarde les difficultés de notre langue, ne peut manquer d'être respectée, sont d'un sentiment contraire, & prétendent par des raisons fondées en principes, sans s'embarrasser de la raison de la prosodie, que les participes passifs précédés de leur régime absolu, doivent toujours être déclinables, soit que le nominatif du verbe soit avant ou après le verbe, soit que le participe soit suivi ou non d'un nom qui se rapporte au régime précédent.

Dans cette diversité de sentiments, nous croyons pouvoir dire qu'il est encore libre de suivre l'un ou l'autre, jusqu'à ce que, comme il pourra arriver, l'usage se soit absolument déclaré pour le dernier.

III. *Regle générale.*

Les participes passifs précédés des temps du verbe *être*, sont toujours déclinables,

quand le verbe *être* est employé comme verbe substantif; & il est employé comme tel dans *les verbes neutres*, dans *les verbes passifs*, & dans *les verbes réfléchis passifs.*

Ainsi il faut dire, *Les Juifs sont* TOMBÉS *plusieurs fois dans le péché d'idolâtrie. Les lettres & l'écriture ont été* INVENTÉES *pour peindre la parole & pour parler aux yeux. Les mauvaises nouvelles se sont toujours* RÉPANDUES *plus promptement que les bonnes.*

S'il y a un pronom conjonctif avant les participes *allé* & *venu*, suivis d'un autre verbe, ces participes sont indéclinables. Ainsi on dit, *elle nous est* VENU *voir*, *elle lui est* ALLÉ *porter de l'argent;* parce qu'alors le participe & le verbe suivant sont censés ne faire qu'un même mot, & que le pronom conjonctif n'est régi que par le second verbe : au lieu qu'en transposant le pronom conjonctif, il faudroit dire, *elle est* VENUE *nous voir*, *elle est* ALLÉE *lui porter de l'argent.*

IV. *Regle générale.*

Quand les temps du verbe *être* qui précedent les participes passifs, sont mis simplement pour les temps de l'auxiliaire *avoir*, alors ces participes sont déclinables ou indéclinables, dans les mêmes cas où le sont les participes précédés des temps du verbe *avoir.*

Les temps du verbe *être* sont mis simplement pour ceux de l'auxiliaire *avoir*, dans *les verbes réfléchis directs & indirects*. Ainsi quand je dis, *Caton s'est* TUÉ *pour ne pas tomber entre les mains de César ;* c'est comme si je disois, *Caton a tué soi :* & quand je dis, *Lucrece s'est* DONNÉ *la mort, ne pouvant survivre à l'affront qu'elle avoit reçu de Tarquin ;* c'est comme si je disois, *Lucrece a donné la mort à soi, &c.*

On doit aussi regarder les temps du verbe *être*, comme étant mis pour ceux de l'auxiliaire *avoir*, dans *les verbes réfléchis par l'expression*, parce qu'il est certain que le verbe *être* n'y est pas employé comme verbe substantif.

D. *Appliquez les regles & exceptions qui regardent les participes précédés de l'auxiliaire* avoir, *à quelques exemples pour les verbes réfléchis.*

R. Il faut pour cela se rappeller que dans les verbes réfléchis directs, les pronoms conjonctifs *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *se*, sont toujours régimes absolus à l'accusatif, & qu'ils ne sont jamais que régimes relatifs au datif, dans les verbes réfléchis indirects.

La premiere regle générale ne convient qu'aux verbes réfléchis indirects. Ainsi dans cette phrase, *les hommes se sont* BÂTI *des villes pour leur sûreté ;* *bâti* est indéclinable, parce

que *se* qui le précede n'est qu'un régime relatif, & que le régime absolu qui est *des villes*, est après le verbe.

La seconde regle générale convient aux verbes réfléchis directs & indirects, comme on le voit dans ces exemples ; *Les Romains se sont* AGRANDIS *par la défaite de leurs voisins: Les sujets des républiques suivent ordinairement les loix qu'ils se sont* PRESCRITES ; où *agrandis* s'accorde en genre & en nombre avec *se* qui se rapporte aux *Romains* ; & *prescrites* avec *que* qui se rapporte à *loix* ; parce que ces pronoms *se* & *que* sont régimes absolus des participes *agrandis* & *prescrites*, & les précédents. Le pronom *se* de la seconde phrase n'est qu'un régime relatif.

On peut ranger sous cette seconde regle les verbes réfléchis par l'expression, dans lesquels le pronom conjonctif ne peut être regardé que comme régime à l'accusatif, quoiqu'on n'apperçoive pas ce qui le régit.

La premiere exception convient aux verbes réfléchis directs & indirects. Ainsi on dit, *Les troupes de Charles VII n'auroient pas empêché la prise d'Orléans, si elles ne se fussent* LAISSÉ *conduire par une jeune fille. Nous ne devons point passer de jour, sans donner quelque temps à la science que nous nous sommes* PROPOSÉ *d'étudier* : où *laissé* & *proposé* sont

indéclinables, quoique précédés des régimes absolus *ſe* & *nous*, parce qu'ils font un ſens indiviſible avec les verbes ſuivants, *conduire* & *étudier*.

La ſeconde exception ne convient pas aux verbes réfléchis, parce qu'ils ne peuvent jamais s'employer imperſonnellement, comme les verbes qui prennent l'auxiliaire *avoir*.

La troiſieme exception convient aux verbes réfléchis directs & indirects dans quelques occaſions. Ainſi on peut dire, *A quelles extrêmités ne ſe ſont point* PORTÉ *les Calviniſtes pour rétablir leur nouvelle religion, & quelle réputation ne s'eſt pas* FAIT *le Prince qui les a diſſipés!* où *porté* & *fait* ſont indéclinables, quoique précédés de leurs régimes abſolus *ſe* & *réputation*, parce qu'ils ſont ſuivis de leurs nominatifs, avec leſquels ils ſe lient dans la prononciation.

Il eſt pourtant mieux en général de mettre le nominatif avant ces ſortes de verbes.

La quatrieme exception convient aux verbes réfléchis directs & indirects, comme dans ces exemples; *Les Amazones ſe ſont* RENDU *célebres par leur courage dans la guerre. Les premiers croiſés n'ont tenté la conquête de la Terre-ſainte, que parce qu'ils ſe la ſont* FIGURÉ *plus aiſée qu'elle n'étoit;* où *rendu* & *figuré* ſont indéclinables, quoique précédés de leurs régimes abſolus *ſe* & *la*,

parce que les noms *célebres* & *aisée* dont ils sont suivis, font partie & sont inséparables de ces régimes.

Les mêmes regles & exceptions doivent être également appliquées aux verbes réciproques directs & indirects.

Presque tous les Grammairiens & les bons Auteurs s'accordent sur les quatre regles générales que l'on vient d'établir, & il n'y a de partage entr'eux qu'au sujet des deux dernieres exceptions.

D. *Quand les participes passifs sont déclinables, avec quoi les fait-on accorder ?*

R. On les fait accorder ou avec un nom substantif, ou avec le nominatif du verbe, ou avec le régime absolu du verbe.

D. *En quelle occasion fait-on accorder les participes passifs avec un nom substantif ?*

R. Quand ils ne forment aucun temps composé de verbe, & qu'ils sont seulement employés comme adjectifs d'un nom substantif : comme quand on dit, *un ouvrage* ACHEVÉ, *une maison* ACHEVÉE, *des ouvrages* ACHEVÉS, *des maisons* ACHEVÉES.

D. *En quelle occasion les participes passifs s'accordent-ils avec le nominatif du verbe ?*

R. Quand ils forment avec l'auxiliaire *être*, les temps composés d'un verbe qui n'a pas de régime absolu, comme dans ces exemples, *mon frere est* TOMBÉ, *ma sœur est* TOMBÉE, *mes freres sont* TOMBÉS, *mes sœurs*

ſont TOMBÉES. *Mon frere a été* PUNI, *ma ſœur a été* PUNIE, *mes freres ont été* PUNIS, *mes ſœurs ont été* PUNIES.

D. *En quelle occaſion les participes paſſifs s'accordent-ils avec le régime abſolu du verbe?*

R. Quand ils forment avec l'auxiliaire *avoir* ou *être*, les temps compoſés d'un verbe précédé de ſon régime abſolu : ce qui arrive principalement toutes les fois que ce régime eſt exprimé par un pronom conjonctif, relatif ou abſolu : comme quand on dit, *Cette maiſon eſt à moi, je* L'*ai* ACHETÉE. *Je vous rends vos livres, je* LES *ai* LUS. *Les lettres* QUE *j'ai* ÉCRITES. *Les meubles* QUE *je me ſuis* DONNÉS. QUELS *ennemis ne me ſuis-je pas* FAITS, *&c.*

Dans les verbes réfléchis paſſifs & par l'expreſſion, comme le pronom conjonctif eſt cenſé régime abſolu, c'eſt avec ce pronom que s'accorde le participe paſſif. Ainſi dans ces phraſes : *Cette nouvelle s'eſt* TROUVÉE *fauſſe. Nos premiers parents ne s'étoient pas* APPERÇUS *de leur nudité avant leur crime;* les participes *trouvée* & *apperçus* doivent s'accorder avec le pronom conjonctif *ſe*.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

D. QU'EST-CE *que les Prépoſitions ?*

R. Ce ſont des mots deſtinés à marquer les différents rapports que les choſes ont les unes aux autres, & qui ne peuvent pas s'employer ſans régime.

D. *Qu'entendez-vous par un rapport ?*

R. J'entends une maniere de conſidérer une choſe à l'égard d'une ou de pluſieurs autres.

D. *Expliquez cette réponſe par un exemple.*

R. Quand je dis ſimplement *Pierre*, je conſidere *Pierre* ſans aucun rapport ; mais ſi je dis, *Pierre eſt dans la maiſon : Pierre eſt avec ſon maître ;* j'exprime par les mots *dans* & *avec*, les rapports de *Pierre* à l'égard de la *maiſon* & du *maître*. Par conſéquent *dans* & *avec* ſont des prépoſitions.

D. *Pourquoi ces mots ſont-ils appellés* prépoſitions ?

R. Parce qu'ils ſe mettent ordinairement avant les mots qu'ils régiſſent.

D. *Pourquoi les prépoſitions ne peuvent-elles s'employer qu'avec leur régime ?*

R. Parce que les prépoſitions ne marquant ſeules & d'elles-mêmes qu'un rapport

port vague & indéterminé, & n'ayant par cette raison qu'un sens incomplet, on ne peut les employer que suivies de quelques mots qui en forment le sens entier & complet; en fixant & déterminant le rapport par une application particuliere, c'est-à-dire, en énonçant ce à quoi une chose est rapportée. Et ces mots qui font le complément des prépositions en sont appellés le régime.

D. *Les prépositions sont-elles susceptibles de quelques changements, comme les autres parties du discours?*

R. Non: elles sont invariables & n'ont aucune des propriétés qui conviennent au nom & au verbe. Ainsi elles n'ont ni *genres*, ni *nombres*, ni *cas*, ni *personnes*, ni *temps*, ni *modes*: & c'est ce qu'on appelle être indéclinable.

D. *Quelle est la division générale que l'on peut faire des prépositions?*

R. On les divise en les considérant par l'expression ou par la signification.

D. *Combien y en a-t-il de sortes, à les considérer par l'expression?*

R. Il y en a de deux sortes; les prépositions simples, qui s'expriment en un seul mot, comme *dans*, *avec*, *pour*, *après*, &c. & les prépositions composées, qui s'expriment en plusieurs mots, comme *vis-à-vis de*, *à l'égard de*, *à la réserve de*, &c.

D. *Quels ſont les mots dont on forme les prépoſitions ?*

R. Ce ſont ordinairement des noms ſubſtantifs précédés d'un article ou de quelque autre prépoſition, & que l'on met au nombre des prépoſitions, parce qu'ils ſont employés pour exprimer quelque rapport, comme *à côté de*, *à cauſe de*, *en préſence de*, *&c.*

D. *Comment peut-on diviſer les prépoſitions conſidérées par la ſignification ?*

R. On peut en admettre autant de ſortes, qu'il y a de ſortes de rapports. Mais comme il y a une infinité de manieres de conſidérer les choſes les unes à l'égard des autres, que d'ailleurs un même rapport eſt ſouvent ſignifié par pluſieurs prépoſitions, & qu'une même prépoſition marque divers rapports; il ſeroit trop long d'en faire une diviſion exacte & détaillée. Nous nous contenterons de diviſer les prépoſitions par les principaux rapports qu'elles peuvent exprimer, qui ſont,

Rapports		
	dans,	*Il eſt dans Paris.*
	en,	*Il eſt en Italie.*
	à,	*Il eſt à Rome.*
	hors,	*Cette maiſon eſt hors de la ville.*
De lieu, de ſituation, d'ordre.	ſur,	*Il eſt ſur la mer.*
	ſous,	*Tout ce qui eſt ſous le Ciel.*
	devant,	*Il marchoit devant le Roi.*
	après,	*Il marchoit après le Roi.*
	chez,	*Il eſt chez le Roi.*

Du temps		avant,	*Avant la guerre,*
		pendant,	*Pendant la guerre.*
		depuis,	*Depuis la guerre.*
Du terme	où l'on tend	en,	*Il va en Italie.*
		à,	*A Rome.*
		vers,	*L'aimant se tourne vers le Nord.*
		envers,	*Son amour envers Dieu.*
	que l'on quitte	de,	*Il part de Paris.*
De la cause	efficiente :	par,	*Maison bâtie par un Architecte.*
	matérielle :	de,	*de pierre, de brique.*
	finale :	pour,	*pour un Prince.*
Autres rapports de	union :	avec,	*Les soldats avec leurs Officiers.*
	séparation :	sans,	*Les soldats sans leurs Officiers.*
	exception :	outre,	*Compagnie de cent soldats, outre les Officiers.*
	opposition :	contre,	*Soldats révoltés contre leurs Officiers.*
	retranchement :	de,	*Soldats retranchés du régiment.*
	permutation :	pour,	*Rendre un prisonnier pour un autre.*
	conformité :	selon,	*Selon la raison.*

D. *N'y a-t-il pas une autre maniere de diviser les prépositions ?*

R. On peut encore les diviser par les cas qu'elles régissent. Ainsi il y en a qui régissent le génitif ou l'ablatif, d'autres qui régissent le datif, & d'autres qui régissent l'accusatif.

1. Celles qui régissent le génitif ou l'ablatif, sont, *loin de*, *près de*, *auprès de*, *proche de*, *hors de*, *autour de*, *à côté de*, *à l'égard de*, *à couvert de*, *à l'abri de*, *à raison de*, *à la réserve de*, *à l'insu de*, *au deçà de*, *au delà de*, *au-dessus de*, *au dessous de*, *au devant de*, *au dehors de*, *au dedans de*, *au travers de*, *au milieu de*, *à cause de*, *en présence de*, *le long de*, *vis-à-vis de*, &c.

Comme le génitif n'est pas distingué en françois de l'ablatif par l'expression, on peut donner pour regle générale, que les prépositions qui régissent le génitif, sont les prépositions composées, parce que ce génitif est proprement le régime du nom dont elles sont formées ; & que les prépositions qui régissent l'ablatif sont celles qui s'expriment en un seul mot, & qui marquent extraction ou séparation.

2. Celles qui régissent le datif, sont, *jusqu'à*, ou *jusques à*, *quant à*, *par rapport à*, &c.

3. Celles qui régissent l'accusatif, dont le nombre est très-grand, sont, *après*, *d'après*, *attendu*, *avant*, *avec*, *chez*, *contre*, *dans*, *depuis*, *derriere*, *dès*, *devant*, *durant*, *en*, *entre*, *envers*, *environ*, *excepté*, *hors* ou *hormis*, *malgré*, *moyennant*, *nonobstant*, *outre*, *par*, *parmi*, *pendant*, *pour*, *proche*, *sans*, *selon*, *sous*, *suivant*, *sur*, *touchant*, *à travers*, *vers*, *voici*, *voilà*, *vu*, &c.

Il arrive souvent que l'on emploie abusi-

vement l'adjectif *prêt* au lieu de la prépo-
sition *près* : quoiqu'il y ait entre ces deux mots une différence de signification & de régime.

L'adjectif *prêt* signifie disposé à quelque chose, qui est en état de faire ou de souffrir quelque chose, & il régit toujours le datif ou la préposition *à*, comme quand on dit, *je suis prêt à faire tout ce qu'il vous plaira. Le canon est prêt à tirer. Les armées étoient prêtes à en venir aux mains. Cette maison est prête à tomber.*

La préposition *près* au contraire est une préposition de temps qui marque un temps proche, & ne doit jamais s'employer que dans le sens de *sur le point de*, & qui régit toujours le génitif ou la préposition *de*, comme quand on dit : *Il est près de midi. Cet homme est près de sa derniere heure, il est près de mourir, il est près d'être condamné.*

Ainsi c'est une faute de dire & d'écrire, *Mon ouvrage est prêt à être fini*, ou *prêt d'être fini : Mon procès est prêt à être jugé*, ou *prêt d'être jugé*, quand on veut dire que *l'ouvrage est sur le point d'être fini*, & que *le procès est sur le point d'être jugé.* Il faut nécessairement écrire dans ce sens, *mon ouvrage est près d'être fini : mon procès est près d'être jugé.*

On fait quelquefois régir l'accusatif à *vis-à-vis*, en disant, *vis-à-vis l'Eglise, vis-à-vis l'hôtel de*, &c. Mais l'Académie n'ad-

met cette façon de parler que dans le ſtyle familier.

La prépoſition *proche* régit l'accuſatif auſſi bien que le génitif, & on dit également, *proche le palais*, & *proche du palais*.

On confond ſouvent *au travers* avec *à travers*, & on leur donne indiſtinctement pour régime le génitif ou l'accuſatif. Cependant *au travers* ne doit régir que le génitif, & *à travers* ne régit jamais que l'accuſatif. Ainſi il faut néceſſairement dire, *regarder au travers des vitres*, *au travers d'une lunette*, ou *à travers les vitres*, *à travers une lunette*; & non *au travers les vitres*, ni *à travers d'une lunette*; *courir à travers les champs*, & non *à travers des champs*.

Hors régit l'ablatif, quand il eſt prépoſition de lieu, & qu'il marque excluſion ou ſéparation. *Il eſt hors du royaume. Une épée hors de ſon foureau.* Il régit l'accuſatif, quand il eſt prépoſition d'exception, & qu'il ſignifie la même choſe qu'*excepté*. *Tous les Juges furent de même avis, hors le Préſident.*

Il en eſt des régimes des prépoſitions comme de ceux des verbes. Lorſque le régime de deux prépoſitions miſes de ſuite, tombe ſur un même nom, il faut que ces deux prépoſitions régiſſent le même cas: ſinon, le nom ſur lequel tombent les différents régimes, doit être répété ou par lui-

même ou par un pronom, & mis aux cas qui conviennent à chacune des prépoſitions qui le régiſſent.

Ainſi on peut bien dire, *un Procureur qui travaille pour & contre ſa partie, eſt un prévaricateur*, parce que les deux prépoſitions *pour* & *contre* régiſſent l'accuſatif, & que *ſa partie* peut être le régime de l'une & de l'autre. Mais on ne pourroit pas dire, ſans bleſſer cette regle, *je me ſuis conduit ſuivant & conformément à vos avis*, parce que *ſuivant* régit un accuſatif, & *conformément* un datif. Il faudroit dire, ſi l'on vouloit abſolument ſe ſervir des deux prépoſitions, *je me ſuis conduit ſuivant vos avis, & conformément à vos avis*; ou par un autre tour de phraſe, où il n'y auroit plus qu'une prépoſition, *je me ſuis conduit ſuivant vos avis, & je m'y ſuis conformé.*

La même faute ſe trouve dans cette phraſe d'un Auteur célebre : *l'Egliſe ſeule fondée ſur la pierre, ſe conſerve au milieu & contre tous les aſſauts des Egliſes ſchiſmatiques, ou des fauſſes religions qui conſpirent toutes à ſa ruine.* Le régime d'*au milieu* doit être un génitif, & celui de *contre* un accuſatif. Il faudroit donc dire, *au milieu de tous les aſſauts, & contre tous les aſſauts.* Cependant *tous les aſſauts* qui n'eſt qu'à l'accuſatif, eſt le régime de l'un & de l'autre : & c'eſt ce qu'il falloit éviter pour parler correctement.

D. *Le mot* en *étant auſſi ſouvent pronom conjonctif que prépoſition, comment en diſtingue-t-on la ſignification?*

R. En eſt prépoſition, quand il marque quelque rapport, & qu'il eſt ſuivi d'un nom qui en eſt le régime: comme quand je dis, *j'ai fait un voyage en Italie:* au lieu qu'il eſt pronom conjonctif, quand il eſt avec un verbe, & qu'il eſt mis à la place d'un pronom perſonnel, ou d'un nom ſubſtantif au génitif ou à l'ablatif, ou de quelque choſe qui le précede: comme quand je dis, *je vous en ai parlé*, c'eſt-à-dire, *je vous ai parlé de lui* ou *d'elle*, *&c. de cette perſonne* ou *de cette choſe.*

D. *Peut-on indifféremment employer les prépoſitions* dans *&* en *l'une pour l'autre?*

R. Non: il y a entre ces deux prépoſitions à peu-près la même différence qu'il y a entre l'article défini & l'article indéfini: c'eſt-à-dire, que *dans* s'emploie ordinairement pour exprimer un ſens précis & déterminé, & *en*, pour marquer un ſens vague & indéterminé. Le premier ſignifie que l'on eſt dans un lieu à l'excluſion de tout autre, & le ſecond ne préſente pas néceſſairement cette excluſion. Voilà pourquoi les noms communs qui ſont régis par *dans*, prennent toujours l'article défini ou l'article *un*, *une*, quand le nom commun eſt déterminé par un adjectif ou par un pro-

nom, & que ceux qui ſont régis par *en* n'ont pas d'article.

On ſentira ces différences de ſignifications, ſans qu'il ſoit néceſſaire de les expliquer, dans les exemples ſuivants : *Il travaille dans la chambre*, ou *il travaille en chambre. Il vit dans une douce liberté*, ou *il vit en liberté. Il eſt dans une grande colere*, ou *il eſt en colere. Il eſt dans une penſion qui lui coûte cher*, ou *il eſt en penſion. Il eſt en Province*, ou *il eſt dans la Province de Normandie. Il eſt dans la maiſon, il eſt dans la Ville*, c'eſt-à-dire, qu'il n'en eſt pas ſorti, & qu'il n'eſt pas ailleurs. *Il eſt en Ville*, c'eſt-à-dire ſimplement qu'il eſt ſorti de ſa maiſon. *Il eſt en pays étranger*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt hors de la France.

Dans, marque encore le temps auquel on fera ou on aura fait quelque choſe. *Je vous irai voir dans trois jours. J'aurai lu ce livre dans huit jours. En*, marque le temps que l'on emploie à faire quelque choſe. *Ce château a été bâti en moins de ſix mois.*

Bien des perſonnes diſent, *j'irai en campagne, il eſt allé en campagne, il eſt en campagne, &c.* Cette façon de parler ne vaut rien, lorſqu'on s'en ſert pour dire que l'on n'eſt pas à la ville, & que l'on eſt aux champs. Il faut néceſſairement dire dans ce ſens, *j'irai à la campagne, il eſt allé à la campagne, il eſt à la campagne.*

On ne doit dire, *en campagne*, qu'en parlant du mouvement, du campement, & de l'action des troupes, comme dans ces phraſes; *Les armées ſont en campagne. Les troupes ſe mettront* ou *entreront bientôt en campagne.*

Voici & *voilà*, qui ont été mis au rang des prépoſitions régiſſant l'accuſatif, ſont des mots formés de l'impératif du verbe *voir*, & des adverbes *ci* & *là.* C'eſt par cette raiſon qu'ils peuvent avoir, comme les verbes, les pronoms conjonctifs pour régime, & que l'on dit, *me voici, te voilà; le voici, la voilà; nous voici, nous voilà; les voici, en voilà:* ce qui ne peut pas convenir aux autres prépoſitions.

D. *N'y a-t il pas une autre eſpèce de prépoſitions?*

R. Oui: on appelle encore *prépoſitions* les ſyllabes qui s'ajoutent aux verbes ſimples pour en former des verbes composés, & par le moyen deſquelles ces verbes ont différentes ſignifications.

Il y en a quelques-unes qui ſe mettent auſſi avant des noms & des adverbes.

Ces prépoſitions ne font qu'un même mot avec le verbe ſimple, le nom ou l'adverbe auxquels elles ſont jointes, & c'eſt pour cela que quelques Grammairiens les appellent *prépoſitions inſéparables.* Mais nous ne les avons pas compriſes dans la diviſion des prépoſitions, parce qu'elles n'expriment

pas le rapport des choſes, & qu'elles ne ſont preſque toutes d'aucun uſage dans le diſcours, détachées des mots auxquels on les ajoute.

Les plus ordinaires ſont,

AD ou A, qui fait ſouvent doubler la premiere conſonne du mot. *Mettre, admettre : prendre, apprendre.*

CO, ou ſeul, ou ſuivi d'une *n* ou d'une *m*, CONTRE. *Seigneur, coſeigneur : courir, concourir : battre, combattre : venir, contrevenir.*

DÉ, DIS. *Faire, défaire : paroître, diſparoître.*

É, EN OU EM, ENTRE, EX: *Puiſer, épuiſer : traîner, entraîner : porter, emporter : prendre, entreprendre : traire, extraire.*

IN OU IM, INTER. *Diſpoſer, indiſpoſer : faillible, infaillible : poſer, impoſer : poli, impoli : rompre, interrompre.*

MÉ, MAU. *Connoître, méconnoître : dire, maudire.*

OB OU O. *Tenir, obtenir : poſer, oppoſer : mettre, omettre.*

PAR, PER, PRÉ, PRO, POUR. *Venir, parvenir : mettre, permettre : munir, prémunir : poſer, propoſer : ſuivre, pourſuivre.*

RE, OU RÉ. *Commencer, recommencer : former, réformer.*

SE, SOU, SUR, SUS. *Courir, ſecourir : tenir, ſoutenir : prendre, ſurprendre : pendre, ſuſpendre.*

TRANS. *Porter, tranſporter.*

CHAPITRE IX.

DE L'ADVERBE.

D. QU'EST-CE *qu'un Advèrbe?*

R. C'est un mot qui sert à modifier ou déterminer la signification d'un autre, ou qui en exprime quelque circonstance, & qui a de lui-même un sens complet sans être susceptible de régime.

D. *Appliquez cette définition à un exemple.*

R. Quand je dis, *Dieu agit*, la signification du verbe *agit*, est simple & sans aucune circonstance : mais si je dis, *Dieu agit justement*, je modifie cette signification par une circonstance exprimée dans le mot *justement*, par le moyen duquel je fais entendre que Dieu agit d'une maniere plutôt que d'une autre, c'est-à-dire, *avec justice.*

D. *Quels sont les mots qui sont modifiés, ou dont la signification est déterminée par l'adverbe?*

R. Ce sont les verbes, comme dans l'exemple précédent; les participes, comme dans, *une ruse grossiérement imaginée;* les noms adjectifs, comme dans, *un enfant parfaitement docile;* & quelquefois d'autres

adverbes, comme dans, *il est parti bien promptement.*

D. *Pourquoi cette partie du discours est-elle appellée adverbe ?*

R. Parce qu'elle signifie plus souvent les circonstances ou modifications du verbe que des autres mots, & que dans le discours elle est presque toujours jointe au verbe, comme dans ces phrases, *Je vous aime tendrement. Vous m'avez servi fidellement.*

D. *Qu'entendez-vous quand vous dites que l'adverbe a de lui-même un sens complet sans régime ?*

R. J'entends que sa signification est indépendante de ce qui peut le précéder ou le suivre. Ainsi *justement* signifie toujours par lui-même *avec justice*, de quelque mot qu'il puisse être suivi ou précédé : en quoi l'adverbe est différent de la préposition qui n'a par elle-même qu'un sens incomplet.

D'où il s'ensuit que la plupart des adverbes ne sont que des expressions abrégées, qui signifient en un seul mot ce qu'on ne pourroit faire entendre que par une préposition & un nom : ensorte que leur véritable usage dans le discours est d'exprimer un rapport fixé & déterminé, c'est-à-dire, de tenir lieu de la préposition avec son complément, parce qu'il n'y a presque pas d'ad-

verbe qu'on ne puiſſe rendre par une prépoſition & le nom qu'elle régit. Ainſi *prudemment*, *aujourd'hui*, *où?* *ici*, ſe rendent par, *avec prudence*, *en ce jour*, *en quel lieu?* *en ce lieu.*

On voit par là que la prépoſition avec ſon régime peut être regardée comme un véritable adverbe qui exprime quelque circonſtance ou modification particuliere de la ſignification d'un autre mot, puiſque *avec ſageſſe* veut dire la même choſe que *ſagement*; *en pluſieurs occaſions*, la même choſe que *ſouvent*, &c.

D. *Les adverbes reçoivent-ils quelque changement?*

R. Non: ils ſont indéclinables comme les prépoſitions, c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont ni genres, ni nombres, ni cas.

D. *Comment peut-on conſidérer les adverbes?*

R. De deux manieres; ou par l'expreſſion, ou par la ſignification.

D. *Combien y a-t-il de ſortes d'adverbes, à ne les conſidérer que par l'expreſſion?*

R. Il y en a de deux ſortes; les adverbes ſimples, & les adverbes compoſés.

D. *Qu'eſt-ce que les adverbes ſimples?*

R. Ce ſont ceux qui s'expriment en un ſeul mot, comme, *juſtement*, *hier*, *beaucoup*, *preſque*, &c.

D. *Qu'eſt-ce que les adverbes compoſés?*

R. Ce ſont ceux qui s'expriment en plu-ſieurs mots, tels que, *pour le préſent*, *à l'a-venir*, *tour à tour*, *ſans faute*, *&c.*

D. *Quels ſont les mots qui forment les adver-bes composés ?*

R. Ce ſont le plus ſouvent des noms ſub-ſtantifs & adjectifs accompagnés d'articles ou de prépoſitions.

D. *Pourquoi met-on ces mots réunis au nom-bre des adverbes ?*

R. Parce qu'ils expriment, comme les adverbes ſimples, quelques circonſtances ou modifications : mais ce ne ſont pro-prement que des façons de parler adver-biales.

D. *Comment diviſe-t-on les adverbes conſidé-rés par la ſignification ?*

R. On peut les réduire à ſix eſpeces prin-cipales, qui ſont,

Les adverbes de temps.
Les adverbes de lieu ou de ſituation.
Les adverbes d'ordre ou de rang.
Les adverbes de quantité ou de nombre.
Les adverbes de comparaiſon.
Les adverbes de qualité ou de maniere.

D. *Qu'eſt-ce que les adverbes de temps ?*

R. Ce ſont ceux qui expriment quelques circonſtances ou rapports de temps, & par leſquels on peut répondre à la queſtion *quand ?* tels que,

Pour le temps paſſé, *hier*, *avant-hier* ;

autrefois, anciennement, dernierement, auparavant, depuis peu, &c.

Pour le temps à venir, *demain, bientôt, tantôt, dans peu, désormais, dorénavant, à l'avenir, &c.*

Pour un temps indéterminé, *souvent, d'abord, quelquefois, rarement, soudain, jamais, toujours, incessamment, pour l'ordinaire, tard, alors, depuis, &c.*

D. *Qu'est-ce que les adverbes de lieu ou de situation?*

R. Ce sont ceux qui servent à marquer la différence des distances & des situations, par rapport ou à la personne qui parle, ou aux choses dont on parle, & par lesquels on peut répondre aux questions, *où, d'où, & par où?* tels que sont, *ici, là, d'ici, de là, par ici, par là, y, près, loin, devant, derriere, dedans, dehors, dessus, dessous, en haut, en bas, auprès, ailleurs, par-tout, &c.*

Les mots *où, d'où, & par où*, employés avec interrogation ou sans interrogation, sont aussi adverbes de lieu.

D. *Qu'est-ce que les adverbes d'ordre ou de rang?*

R. Ce sont ceux qui expriment comment les choses sont ordonnées ou arrangées les unes à l'égard des autres, sans attention au lieu: tels que sont,

Premierement, secondement, &c. en premier lieu, en second lieu, à la file, enfin, à la fin,

alternativement, tour à tour, pêle-mêle, devant, après, ensemble, &c.

D. *Qu'est-ce que les adverbes de quantité ou de nombre?*

R. Ce sont ceux qui servent à marquer quelque quantité ou nombre que ce soit, ou le prix & la valeur des choses, & par lesquels on peut répondre à la question *combien?* tels que sont,

Une fois, deux fois, six fois, cent fois, mille fois, &c.

Combien, peu, beaucoup, guère, assez, tant, autant, tant soit peu, trop, trop peu, &c.

D. *Qu'est-ce que les adverbes de comparaison?*

R. Ce sont ceux dont on se sert pour exprimer la comparaison que l'on fait d'une chose à une autre, suivant quelque qualité ou quantité.

Et comme une chose peut être ou égale, ou supérieure, ou inférieure à une autre en qualité ou en quantité, il y a aussi trois sortes de comparaisons.

1. Comparaison d'égalité exprimée par les adverbes, *comme, de même, ainsi, pareillement, autant, aussi, si, &c.*

2. Comparaison d'excès exprimée par les adverbes, *plus, davantage, de plus, pis, mieux, de mieux en mieux.*

3. Comparaison de défaut exprimée par les adverbes, *moins, presque, quasi, à peu près, tout au plus, &c.*

D. *Qu'est-ce que les adverbes de qualité ou de maniere ?*

R. Ce sont ceux qui expriment comment ou de quelle maniere les choses se font, & par lesquels on peut répondre à la question *comment ?* tels que sont,

Modestement, *séverement*, c'est-à-dire, *avec modestie*, *avec sévérité ; à tort*, *à travers*, *à regret*, *à la mode*, *à la hâte*, *&c.*

D. *Les adverbes de cette derniere espece sont-ils en grand nombre ?*

R. On peut dire qu'ils sont presqu'en aussi grand nombre que les noms adjectifs, n'y ayant presque pas de nom adjectif qui n'ait son adverbe formé de lui-même. Ainsi de *modeste*, on fait *modestement ;* de *sévere ; séverement ;* d'*honnête*, *honnêtement ;* de *fidelle*, *fidellement*, *&c.*

D. *Pourquoi les adjectifs ont-ils généralement chacun leur adverbe ?*

R. Parce que les manieres d'être étant exprimées par des adjectifs, & les manieres de faire par des adverbes, il n'y a presque pas de maniere d'être qui n'ait rapport à quelque maniere de faire ; par conséquent, presque point d'adjectif qui n'ait son adverbe. Ainsi comme on dit, *je suis modeste*, on dit de même, *j'agis modestement.*

D. *Comment se forment la plupart des adverbes de qualité ou de maniere ?*

R. La regle générale est de les former du

féminin des noms adjectifs, en y ajoutant *ment*. Ainsi de *grande*, féminin de *grand*, on fait *grandement*; de *douce*, féminin de *doux*, on fait *doucement*; de *nouvelle*, *nouvellement*; de *certaine*, *certainement*; de *sage*, *sagement*; d'*agréable*, *agréablement*, &c.

L'*e* qui précede la syllabe *ment*, est ordinairement muet dans ces adverbes, hormis dans *aisément*, *aveuglément*, *commodément*, *communément*, *conformément*, *délibérément*, *démésurément*, *désespérément*, *désordonnément*, *déterminément*, *effrontément*, *énormément*, *expressément*, *figurément*, *importunément*, *impunément*, *incommodément*, *inconsidérément*, *indéterminément*, *inespérément*, *inopinément*, *malaisément*, *modérément*, *nommément*, *obscurément*, *obstinément*, *opiniâtrément*, *passionnément*, *posément*, *précisément*, *prématurément*, *privément*, *profondément*, *profusément*, *proportionnément*, *sensément*, *séparément*, *serrément*, *subordinément*.

D. *Cette regle générale, pour la formation des adverbes, a-t-elle quelques exceptions?*

R. Oui : elle en a quatre principales.

1. Les noms adjectifs terminés en *ant* & en *ent*, forment leurs adverbes par le changement des deux dernieres lettres *nt* en *mment* avec deux *mm*. Ainsi de *vaillant*, on fait *vaillamment*; de *diligent*, *diligemment*, &c. excepté, *lent* & *présent*, qui, suivant la regle générale, font, *lentement*, *présentement*.

2. Quand les noms adjectifs finissent au masculin par un *é* fermé, il ne faut qu'y ajouter *ment*, pour avoir les adverbes qui s'en forment. Ainsi, d'*aisé*, on fait *aisément* : de *modéré*, on fait *modérément* : de *sensé*, *sensément*, *&c.* & dans tous ces adverbes, l'*e* qui précede *ment*, reste fermé avec l'accent aigu (´), comme dans les adjectifs.

3. Il en est de même des noms adjectifs dont les masculins sont terminés en *i* & en *u*, comme *infini*, *infiniment* : *poli*, *poliment* : *absolu*, *absolument* : *ingénu*, *ingénument*, *&c.*

4. Quoique l'adjectif *gentil*, fasse au féminin *gentille*, cependant son adverbe est *gentiment.*

D. *Les adverbes de qualité & de maniere ne sont-ils pas, comme les adjectifs, susceptibles de degrés de comparaison ?*

R. Oui : & on en forme les comparatifs & les superlatifs, en y joignant les mêmes mots que nous avons dit pages 60 & suivantes, qu'il falloit joindre aux noms adjectifs. Ainsi,

Le comparatif d'égalité des adverbes *généreusement*, *fidellement*, sera *aussi* ou *si généreusement*, *aussi* ou *si fidellement.*

Le comparatif d'excès sera *plus généreusement*, *plus fidellement.*

Le comparatif de défaut sera *moins généreusement*, *moins fidellement.*

Le superlatif absolu sera *très* ou *fort généreusement*, *très* ou *fort fidellement*.

Le superlatif relatif sera *le plus généreusement*, *le plus fidellement*.

L'adverbe *mieux* exprime par lui-même le comparatif d'excès de l'adverbe *bien*; & *pis*, celui de l'adverbe *mal*.

D. *Les adverbes étant indéclinables aussi bien que les prépositions, comment peut-on connoître quand un mot est préposition ou adverbe?*

R. Il est préposition, quand il a ou peut avoir un régime; & adverbe, quand il n'en est pas susceptible. Et un mot indéclinable peut avoir un régime, si l'on peut y ajouter quelqu'un des cas de *qui* ou de *quoi* interrogatif. Ainsi *auprès*, *le long*, *jusques*, *avec*, *chez*, *sur*, sont prépositions, parce qu'on peut dire, *auprès de qui? le long de quoi? jusqu'à quoi? avec quoi? chez qui? sur quoi?* ce qu'on ne peut pas faire à l'égard des adverbes.

Suivant cette regle, on peut absolument mettre au nombre des prépositions, les adverbes formés des adjectifs qui ont un régime: tels que, *dépendamment*, *préférablement*, *conformément*, &c.

D. *N'y a-t-il pas des mots qui sont quelquefois regardés comme adverbes, & quelquefois comme prépositions?*

R. Oui: il y en a quelques-uns, tels que sont, *après*, *loin*, & *depuis*, qui sont em-

ployés comme adverbes, parce qu'ils sont sans régime, dans ces phrases, *que fit-on après? Il demeure loin. Il ne s'est rien fait depuis*; & comme prépositions, parce qu'ils ont un régime, dans ces autres phrases, *le jeu est permis après l'étude. Votre maison est loin de la mienne. J'ai toujours été malade depuis un mois.*

Mais au fond, ce sont plutôt dans les premieres phrases des prépositions employées adverbialement, que de véritables adverbes; & quoiqu'il ne paroisse pas de régime exprimé, il y en a cependant un sous-entendu: car quand on dit, *que fit-on après? Il demeure loin. Il ne s'est rien fait depuis*; c'est comme qui diroit, *que fit-on après cela? Il demeure loin d'ici*, ou *de quelqu'autre endroit. Il ne s'est rien fait depuis une certaine affaire*, ou *depuis une certaine chose.*

Il en est de même des mots *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, & quelques autres, qui ne sont adverbes que par l'expression, & parce qu'employés séparément, ils ne peuvent être suivis d'aucun régime exprimé; mais ils en supposent toujours un sous-entendu: car quand on dit, *il est dedans*, *il est dehors*, *il est dessus*, *il est dessous*, on veut faire entendre qu'*il est dans quelqu'endroit*, qu'*il est hors de quelqu'endroit*, qu'*il est sur quelque chose*, qu'*il est sous quelque chose.*

Il y a quelques occaſions où ces mots ont un régime exprimé ; c'eſt quand on met enſemble les deux oppoſés, & qu'on ne joint le nom qu'au dernier, comme, *la peſte eſt dedans & dehors la ville. Il y a des animaux deſſus & deſſous la terre* ; ou quand *deſſus*, *deſſous* ſont précédés des propoſitions *de* & *par* : comme quand on dit, *de deſſus la maiſon, de deſſous le théâtre, par deſſus la tête, par deſſous le bras, &c.*

Il eſt à propos de donner ici quelques regles pour fixer l'uſage propre des mots *auparavant*, *avant*, & *devant*.

Auparavant, ne doit jamais être employé que comme adverbe marquant priorité de temps, & ſans régime, comme dans cette phraſe, *Alexandre donna à Porus un royaume plus grand que celui qu'il avoit* AUPARAVANT. Ainſi c'eſt bleſſer la pureté du langage, que d'en faire une prépoſition ſuivie d'un régime, & de dire, par exemple, *il eſt arrivé auparavant moi, &c.*

Avant, eſt prépoſition & quelquefois adverbe.

Quand il eſt prépoſition, il marque toujours un rapport de priorité de temps ou d'ordre : comme quand on dit, *il eſt arrivé avant moi : l'article ſe met avant le nom* : & dans ce ſens on ne doit jamais l'employer ſans régime.

Quand *avant* eſt adverbe, c'eſt un ad-

verbe de lieu ou de temps qui marque mouvement & progrès, & qui signifie à-peu-près la même chose que *profondément*. Il s'emploie ordinairement avec les adverbes, *si*, *bien*, *trop*, *plus*, *assez*, *fort*, comme dans ces exemples: *N'allez pas si* AVANT. *Il ne faut pas étudier trop* AVANT *dans la nuit. Fouiller bien* AVANT *dans la terre.*

Vos bontés, Madame,
Ont gravé trop AVANT ses crimes dans mon ame.

Devant, est tantôt adverbe, & tantôt préposition.

Quand il est adverbe, il marque une circonstance d'ordre ou de situation, & est opposé à *derriere*: comme quand on dit, *marchez devant*.

On ne doit l'employer comme préposition & avec un régime, que dans le sens de la préposition *en présence*: *devant Dieu*, c'est-à-dire, *en présence de Dieu*: ou dans le sens de *vis-à-vis*: *devant le temple*, c'est-à-dire, *vis-à-vis du temple*: ou encore quelquefois pour marquer priorité d'ordre: comme quand on dit, *c'est mon ancien*, *il marche devant moi*, *il a le pas devant moi*. Mais on ne doit jamais s'en servir pour marquer priorité de temps. Ainsi il faut prendre garde de confondre la signification de *devant* avec celle d'*avant*. Ce ne seroit pas parler correctement, que de dire, *il est arrivé devant moi*; & l'usage semble ne plus permettre

permettre que l'on dise, *l'article se met devant le nom, &c.*

D. *Quelles autres observations peut-on encore faire sur les adverbes?*

R. 1. Il y a des noms adjectifs qui sont quelquefois employés comme adverbes, & qui en ont la signification, parce qu'on ne peut les rapporter à aucun substantif exprimé ou sous-entendu, & qu'ils expriment plutôt quelque circonstance d'une action, que la qualité d'une chose : comme quand on dit, *chanter juste, voir clair, parler bas, sentir bon, frapper fort, juste, clair, bas, bon, fort*, qui de leur nature sont adjectifs, n'exprimant alors que des circonstances des verbes auxquels ils sont joints, doivent être regardés comme des adverbes.

2. Il y a des adverbes qui en certaines occasions deviennent de vrais noms substantifs, susceptibles d'articles & de nombres : ce sont, *devant, derriere, dessus, dessous, dedans, dehors*; & on dit, *le devant de la porte, prendre les devants; être au dessus de ses affaires, avoir du dessous, les dedans d'une maison, les dehors d'une ville.*

3. Quoique nous ayions dit que l'adverbe présente de lui-même une idée distincte & indépendante de tout régime, il s'en trouve néanmoins quelques-uns qui ne s'employent pas sans un régime exprimé ou sous-entendu : mais ce n'est que

parce qu'ils sont formés d'adjectifs qui demandent nécessairement un régime. Ainsi comme on dit, *dépendant du Roi*, *indépendant de la Cour*, *différent des autres*, *préférable aux richesses*, *relatif aux principes*, *conforme à l'original*, &c. il faut dire de même, *dépendamment du Roi*, *indépendamment de la Cour*, *différemment des autres*, *préférablement aux richesses*, *relativement aux principes*, *conformément à l'original*.

La plupart des adverbes de quantité ne régissent le génitif, que parce qu'ils tiennent lieu de quelques noms substantifs. Ainsi quand on dit *assez de vin*, *beaucoup de livres*, *peu de gens*, c'est comme qui diroit, *une quantité suffisante de vin*, *un grand nombre de livres*, *un petit nombre de gens*.

C'est aussi comme substantifs qu'ils peuvent être régis par des verbes ou des prépositions, comme dans, *j'ai reçu beaucoup de marchandises*, *vivre avec peu de revenu*.

4. Quoique le mot *y* ait été mis au nombre des pronoms conjonctifs, page 92, & les mots *où*, *d'où*, & *par où*, au nombre des pronoms relatifs & absolus, pag. 141 & 157, ce sont néanmoins de véritables adverbes, quand ils expriment quelques circonstances de lieu, comme quand on dit, *Vous y allez. Où demeurez-vous? D'où vient-il? Par où a-t-il passé?*

CHAPITRE X.

DE LA CONJONCTION.

D. QU'EST-CE *que les Conjonctions ?*

R. Ce ſont des mots indéclinables qui expriment diverſes opérations de notre eſprit, & qui ſervent à lier les membres ou parties du diſcours.

D. *Quelles ſont les opérations de notre eſprit exprimées par les conjonctions, & comment les expriment-elles ?*

R. C'eſt ce que l'on connoîtra par la définition de chaque eſpece de conjonctions.

D. *Comment ſe diviſent les conjonctions ?*

R. Elles ſe diviſent comme les prépoſitions & les adverbes, c'eſt-à-dire, en les conſidérant par l'expreſſion & par la ſignification.

D. *Combien y en a-t-il de ſortes, à les conſidérer par l'expreſſion ?*

R. Il y en a de deux ſortes ; les ſimples exprimées en un ſeul mot, comme, *&*, *auſſi*, *ou*, *&c.* & les compoſées qui ſe forment de pluſieurs mots, comme, *afin que*, *à condition que*, *ſi ce n'eſt que*, *&c.*

D. *Quels ſont les mots qui ſervent à former les conjonctions compoſées ?*

R. Ce sont ordinairement des noms, des adverbes, des verbes même, ou d'autres conjonctions suivies de la conjonction *que*, comme, *au lieu que*, *tellement que*, *soit que*, *&c.*

D. *Comment divise-t-on les conjonctions considérées par la signification?*

R. On peut les ranger sous quinze especes principales; savoir,

1. *Les affirmatives, négatives, & dubitatives.*
2. *Les copulatives* ou *d'assemblage.*
3. *Les disjonctives* ou *de division.*
4. *Les adversatives* ou *d'opposition.*
5. *Les conjonctions d'exception* ou *de restriction.*
6. *Les conditionnelles.*
7. *Les suspensives* ou *d'incertitude.*
8. *Les concessives.*
9. *Les déclaratives.*
10. *Les comparatives* ou *d'égalité.*
11. *Les augmentatives & diminutives.*
12. *Les causales* ou *causatives.*
13. *Les illatives* ou *conclusives.*
14. *Les conjonctions de temps & d'ordre.*
15. *Les conjonctions de transition.*

D. *Expliquez de suite ces diverses sortes de conjonctions.*

R. I. *Les conjonctions affirmatives, négatives, & de doute*, sont celles dont on se sert pour exprimer les opérations de l'esprit, lorsqu'il affirme, qu'il nie, ou qu'il doute.

Les affirmatives ſont, *oui*, *oui-dà*, *certes*, *ſans doute que*, *volontiers*, *ſoit*, *d'accord*, *&c.*

Les négatives ſont, *non*, *ne*, *ne pas*, *ne point*, *non pas*, *ne plus*, *point*, *point du tout*, *&c.*

La dubitative eſt, *peut-être.* Exemples.

> Qui? Ce chef d'une race abominable, impie?
> OUI, lui-même.

> S'il a permis d'Aman l'audace criminelle,
> SANS DOUTE QU'il vouloit éprouver votre zele.

> NON, NON, Dieu NE ſouffrira PAS
> Qu'on égorge ainſi l'innocence.

> Vous périrez PEUT-ESTRE, & toute votre race.

Quoique *pas* & *point* expriment également la négation, on peut dire que le dernier l'exprime avec plus de force que l'autre, & que la délicateſſe du langage empêche ſouvent de les confondre dans l'uſage que l'on en fait.

La négation eſt plus forte quand on dit, *j'ai bien réſolu de n'y point aller*, que quand on dit, *je ne crois pas que vous ſuiviez ſon exemple.*

Il ne faut ſe ſervir que de *pas*, avant les mots qui marquent quelques degrés de qualité ou de quantité, tels que *beaucoup*, *fort*, *plus*, *moins*, *un*, *deux*, *&c.* *Je n'ai pas beaucoup d'argent à vous donner. On fait ſouvent des dépenſes qui ne ſont pas fort utiles. Les riches ne ſont pas toujours plus heureux que les*

pauvres. Cicéron n'étoit pas moins philosophe qu'orateur. Il n'y a pas un moment à perdre, &c.

Point s'emploie avec plus de grace que *pas* avant l'article *de*, & à la fin d'une phrase. *On est à plaindre quand on n'a point de talent. S. Pierre sortit de la prison où il étoit, & ses gardes ne s'en apperçurent point.*

II. *Les conjonctions copulatives* ou *d'assemblage*, sont celles qui servent à assembler deux termes, deux propositions, sous une même affirmation, ou sous une même négation.

Celles pour l'affirmation sont, *&*, *aussi*, *tant. . . . que*.

Celles pour la négation sont, *ni* & *non plus*. Exemples.

La vertu ET *la science sont estimables. Vous le voulez, je le veux bien* AUSSI. *Tous les cercles de la sphere,* TANT *grands* QUE *petits, se divisent en 360 degrés.*

NI *les biens* NI *les honneurs ne valent pas la santé.*

Puisque vous ne sortez pas, je ne sortirai pas NON PLUS.

III. *Les conjonctions disjonctives* ou *de division*, sont celles qui marquent alternative, ou partition, ou distinction, dans le sens des choses dont on parle.

Ce sont, *ou*, *ou bien*, *soit*, ou *soit que*. Exemples.

C'est le soleil OU *la terre qui tourne. Grand*

Roi, cesse de vaincre, OU *je cesse d'écrire.* Si *vous voulez faire un voyage utile & agréable, allez en Italie*, OU BIEN *parcourez les villes de Flandres.*

Il faut toujours avoir l'esprit égal, SOIT *dans la bonne*, SOIT *dans la mauvaise fortune.*

SOIT QUE *vous mangiez*, SOIT QUE *vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu.*

IV. *Les conjonctions adversatives* ou *d'opposition*, sont celles qui servent à lier deux idées ou propositions, en marquant opposition dans la seconde à l'égard de la premiere.

Ce sont, *mais*, *cependant*, *néanmoins*, *pourtant*. Exemples.

Les hommes sont vifs & ardents, quand il s'agit de leurs intérêts; MAIS *ils sont froids & indifférents, quand il s'agit de ceux de Dieu.*

Quelque ingénieux que fussent les Grecs & les Romains, ils n'ont CEPENDANT *pas trouvé l'art d'imprimer les livres, ni de graver les estampes.*

Marius fut fort maltraité de la fortune; NÉANMOINS *il ne perdit pas courage.*

Cicéron, quoique grand philosophe, n'étoit POURTANT *pas ennemi des louanges.*

V. *Les conjonctions d'exception ou de restriction*, sont celles qui restreignent, en quelque maniere que ce soit, la généralité d'une idée ou d'une proposition.

Ce sont, *sinon*, *si ce n'est que*, *quoique*,

encore que, *à moins de*, *pour*, dans le sens de *quoique*. Exemples.

Je n'ai rien à vous dire, SINON QUE, OU, CE N'EST QUE *vous obéissiez*.

Les miracles visibles ne peuvent être utiles aux hommes, À MOINS QUE *Dieu n'en fasse un autre invisible pour leur en faire faire un bon usage*.

Il n'est pas insolent, QUOIQU'IL *soit riche*.

Il ne pouvoit me traiter plus mal, À MOINS DE *me battre*.

POUR *être dévot*, *on n'en est pas moins homme*.

VI. *Les conjonctions conditionnelles*, sont celles qui liant deux membres du discours, expriment une condition d'où dépend l'effet de ce qui est énoncé dans l'un de ces membres.

Ce sont, *si*, *sinon*, *quand*, *quand bien même*, *pourvu que*, *supposé que*, *bien entendu que*, *à condition que*, *à la charge que*, *au cas que*, *en cas que*, *à moins que*. Exemples.

Vous serez sauvé, SI *vous pratiquez la vertu*, OU, POURVU QUE *vous pratiquiez la vertu*, OU, SUPPOSÉ QUE *vous pratiquiez la vertu*, OU, AU CAS QUE, EN CAS QUE *vous pratiquiez la vertu*, OU, BIEN ENTENDU QUE, À CONDITION QUE, À LA CHARGE QUE *vous pratiquerez la vertu*.

Faites pénitence, SINON *vous éprouverez la justice de Dieu*.

François I. n'eût rendu que la pareille à Charles-Quint, QUAND, QUAND MÊME, OU, QUAND BIEN MÊME *il l'eût fait arrêter, lorsqu'il passa par la France.*

Un corps n'a point de mouvement, À MOINS QU'*il ne le reçoive d'un autre.*

VII. *Les conjonctions suspensives* ou *d'incertitude*, sont celles qui servent à marquer quelque suspension ou quelque incertitude dans le discours.

Ce sont, *si*, *savoir si*, *c'est à savoir si*, *quoiqu'il en soit*. Exemples.

Un homme heureux ne sait jamais SI *on l'aime.*

Vous faites de beaux projets pour l'avenir, SAVOIR, OU, C'EST À SAVOIR SI *la mort ne vous empêchera pas de les exécuter.*

QUOI QU'IL EN SOIT *de tout ce que vous venez de dire, je veux en courir les risques.*

VIII. *Les conjonctions concessives*, sont celles dont on se sert pour marquer que l'on demeure d'accord de quelque chose.

Ce sont, *à la vérité*, *à la bonne heure que*, *quand*, *quand même*, *non que*, *non pas que*, *ce n'est pas que*, *quoique*, *encore que*. Exemples.

A LA VÉRITÉ *la divisibilité indéfinie de la matiere ne peut se comprendre par l'imagination : elle n'est cependant pas moins certaine.*

A LA BONNE HEURE QU'*on puisse quelque-*

fois s'accommoder au temps & à la nécessité : mais il ne faut jamais le faire aux dépens de sa conscience.

QUAND, QUAND MÊME *cela seroit vrai, que s'ensuivroit-il ?*

> NON QUE la peur du coup dont je suis menacée,
> Me fasse rappeller votre bonté passée.
> NON QUE de ses serments l'Eternel se repente.

QUOIQUE *vous ayiez raison, je ne laisse pas de vous exhorter à l'accommodement.*

IX. *Les conjonctions déclaratives*, sont celles dont on se sert ordinairement pour expliquer ou pour mieux faire entendre quelque chose.

Ce sont, *savoir, comme, comme par exemple, c'est à dire.* Exemples.

La terre est divisée en quatre parties ; SAVOIR, *l'Europe, l'Asie, l'Afrique, & l'Amérique.*

Il y a bien des choses dans la nature dont nous connoissons les causes, COMME, OU, COMME PAR EXEMPLE, *l'élévation de l'eau dans les pompes.*

L'Arithmétique, C'EST-À-DIRE, *la science des nombres.*

X. *Les conjonctions comparatives* ou *d'égalité*, sont celles qui servent à marquer rapport, convenance, parité entre deux termes, ou entre deux propositions.

Ce sont, *comme, de même, ainsi, ainsi*

que, aussi bien que, aussi peu que, autant que, non plus que, ni plus ni moins que, si ..... que, &c. Exemples.

La destruction de Jérusalem est arrivée COMME, DE MÊME QUE, AINSI QUE *Jesus-Christ l'avoit prédit.*

AINSI QUE la vertu, le crime a ses degrés.

Le second Brutus auroit rétabli les Romains dans leur ancienne liberté, s'il les eût trouvé AUSSI BIEN *disposés* QU'*ils l'étoient dans le temps du premier.*

J'ai AUTANT *travaillé cet ouvrage* QUE *je le pouvois.*

Judas ne fut NON PLUS *touché des reproches de son maître,* QUE *s'ils ne l'eussent pas regardé.*

On l'a traité NI PLUS NI MOINS QUE *si c'eût été un voleur.*

Le systême de Ptolomée n'est pas SI *probable* QUE *celui de Copernic.*

EN, est quelquefois employé dans le sens d'une conjonction comparative, comme quand on dit, *il agit* EN *roi : il parle* EN *honnête homme* : c'est-à-dire, *il agit* COMME *un roi, il parle* COMME *un honnête homme.*

XI. *Les conjonctions augmentatives & diminutives,* sont celles dont on se sert pour ajoûter à ce que l'on a avancé, ou pour le restreindre & le diminuer.

Les augmentatives sont, *d'ailleurs*, *outre que*, *de plus*, *au surplus*, *encore*.

Les diminutives sont, *au moins*, *du moins*, *pour le moins*, *encore*. Exemples.

La plupart des riches qui n'ont pas de naissance, sont fiers & pleins d'arrogance : ils sont D'AILLEURS *brutaux & insolents.*

Rien n'est plus amusant que l'histoire, OUTRE QU'*on y trouve d'excellentes instructions pour se conduire sagement.*

Je vous dirai DE PLUS *qu'un jeune homme ne doit rien faire que ce qui lui est permis ou ordonné.*

Ovide a véritablement de grands défauts : AU SURPLUS *il est plein de pensées vives & brillantes.*

Ce n'est pas assez d'honorer les Saints ; il faut ENCORE *les imiter.*

L'avantage qu'un jeune homme doit remporter du collége, est AU MOINS, OU, DU MOINS *de bien savoir sa langue.*

> ENCOR si pour rimer, dans sa verve indiscrete,
> Ma muse AU MOINS souffroit une froide épithete.

XII. *Les conjonctions causales ou causatives*, sont celles qui servent à marquer la cause de quelque chose, ou la raison pourquoi on la fait.

Ce sont, *car*, *parce que*, *comme*, *à cause que*, *attendu que*, *vu que*, *puisque*, *pourquoi*, *d'où vient que ?* *afin que*, *afin de*, *pour*, *de*

peur que, *de peur de*, *de crainte que* OU *de*, *si . . . . que*. Exemples.

Je crois que l'air est pesant : CAR *j'en ai vu des expériences sensibles.*

Evitez l'oisiveté, PARCE QU'*elle est la source de tous les vices.*

Faut-il qu'il soit insolent, À CAUSE QU'*il est riche ?*

Il y a lieu de s'étonner que Salomon soit tombé dans le crime d'idolâtrie, VU QUE, OU, ATTENDU QU'*il étoit le plus sage & le plus éclairé de tous les hommes.*

Vous devez continuer l'étude des Mathématiques, PUISQUE *vous y trouvez tant de satisfaction.*

COMME *vous avez rempli vos devoirs, vous n'avez aucune réprimande à craindre.*

POURQUOI *l'aimant attire-t-il le fer ?*

D'OÙ VIENT *que les liqueurs haussent & baissent dans les Barometres & Thermometres ?*

AFIN QUE *le séjour de la campagne soit plus agréable, il faut avoir quelque connoissance de l'agriculture & du jardinage.*

Les Lacédémoniens donnoient des esclaves ivres en spectacle à leurs enfants, AFIN DE, OU, POUR *leur faire concevoir plus d'horreur de l'ivrognerie.*

Caïn fut maudit de Dieu, POUR *avoir tué son frere Abel.*

La langue françoise est SI *belle*, QUE *la*

plupart des étrangers veulent l'apprendre.

Il ne faut pas confondre dans l'écriture non plus que dans la signification, *parce que*, conjonction qui s'écrit en un ou deux mots, avec *par ce que*, qui sont trois mots séparés, dont le premier est une préposition suivie de deux pronoms. On reconnoîtra la différence de l'une & de l'autre expression dans ces deux phrases; *je lirai ce livre*, PARCE QUE *vous me dites qu'il est bon. Je juge* PAR CE QUE *vous me dites, que la lecture de ce livre est dangereuse.* Dans la premiere, *parce que* est une conjonction causale; dans la seconde, *par* est une préposition, *ce* est un pronom démonstratif qui en est le régime, & *que* est un pronom relatif dont l'antécédent est *ce.*

Quoique *pour* & *afin de* signifient que l'on fait une chose en vue d'un autre, cependant il est bon d'observer que *pour* marque une vue plus présente, & *afin* une vue plus éloignée; & que par le premier on envisage un effet qui doit être produit, au lieu que l'autre n'exprime rien de plus que le but où l'on veut parvenir. *Un Auteur se donne bien de la peine* POUR *faire un livre.* Voilà un effet certain. *Il le met au jour* AFIN DE *s'acquérir de l'honneur.* Bien souvent il se trompe.

XIII. *Les conjonctions illatives* ou *conclusives*, sont celles dont on se sert pour tirer

une induction ou une conséquence de quelque proposition précédente.

Ce sont, *or*, *donc*, *par conséquent*, *ainsi*, *c'est pourquoi*, *cela étant*, *c'est pour cela que*, *de sorte* ou *en sorte que*, *tellement que*, *de maniere que*. Exemples.

Ce qui n'a point de parties ne peut périr par la dissolution de ses parties : OR *notre ame n'a point de parties :* DONC *elle ne peut périr par la dissolution de ses parties.*

Les Perses étoient énervés par la mollesse : C'EST POURQUOI *il ne fut pas difficile à Alexandre de les vaincre.*

Il n'y a point de véritable bonheur sans la vertu : PAR CONSÉQUENT, AINSI *il n'y a point de pécheur qui soit véritablement heureux.*

Les rayons du soleil réfléchis & rompus par les gouttes de pluie, forment l'arc en-ciel : DE SORTE QU'*il ne paroît jamais qu'il ne pleuve.*

La différence que l'on peut mettre entre *c'est pourquoi*, & *ainsi*, c'est que le premier semble plus propre à exprimer la suite d'un événement ou d'un fait, & l'autre à faire entendre la conclusion d'un raisonnement.

XIV. *Les conjonctions de temps & d'ordre*, sont celles qui lient le discours par quelque circonstance de temps ou d'ordre.

Ce sont, *quand*, *comme*, *lorsque*, *dans le*

temps que, pendant que, tandis que, durant que, tant que, avant que, depuis que, dès que, aussitôt que, à peine, après, cependant, enfin, à la fin. Exemple.

Nous sentons moins la chaleur du soleil, QUAND *il est plus près de nous.*

COMME, OU, LORSQUE, OU, DANS LE TEMPS QU'*Abraham étoit près de frapper son fils Isaac, un Ange lui arrêta la main.*

PENDANT QUE, DURANT QUE, OU, TANT QUE, TANDIS QUE *les Romains mépriserent les richesses, ils furent sobres & vertueux.*

On se servoit d'écorces d'arbres ou de peaux pour écrire, AVANT QUE *le papier fût en usage.*

Les batailles sont bien moins sanglantes, DEPUIS QU'*on se sert de la poudre à canon.*

DÈS QUE, OU, AUSSI TÔT QUE *le grand Cham de Tartarie a dîné, un héraut crie que tous les autres Princes de la terre peuvent aller manger.*

A PEINE *César fut-il entré dans le Sénat,* QUE *les conjurés se jetterent sur lui, & le percerent de coups.*

APRÈS QUE *Salomon eut bâti un Temple à Dieu, il se bâtit un palais pour lui.*

Nous nous amusons ici, & CEPENDANT *la nuit vient.*

ENFIN, OU, À LA FIN *Auguste triompha de ceux qui lui disputoient l'Empire.*

XV. *Les conjonctions de transition,* sont

celles qui servent dans le discours à passer d'une circonstance à une autre.

Ce sont, *or*, *en effet*, *au reste*, *à propos*, *après tout*. Exemples.

OR *toutes choses ayant été ainsi réglées.*

EN EFFET *qu'y a-t-il de plus raisonnable ?*

AU RESTE *vous devez en toute occasion compter sur mon zele.*

A PROPOS *de tableaux, j'en ai aujourd'hui vu un des plus rares.*

APRÈS TOUT, *je ne la trouve pas si désagréable.*

De la Conjonction que.

D. *Pourquoi traitez-vous séparément de la conjonction* que ?

R. Parce qu'elle fait la plus fréquente liaison du discours, & que d'ailleurs elle a des significations qui lui sont si particulieres, & qui sont si différentes les unes des autres, qu'elle mérite seule un article séparé.

D. *Dans quelles occasions* que *doit-il être mis au nombre des conjonctions ?*

R. Quand on ne peut le tourner ni par *lequel*, *laquelle*, ni par *quelle chose*; & par conséquent qu'il n'est ni pronom relatif, ni pronom absolu.

D. *Expliquez-moi en peu de mots & avec des exemples, les divers usages & significations de la conjonction* que.

R. 1. L'usage qu'elle a le plus communément est d'être mise à la suite d'un grand nombre de verbes qui expriment des actions ou opérations de l'esprit : & alors elle sert comme de passage à un autre verbe, ou à une autre proposition qui explique & développe l'objet de ces opérations : comme quand je dis, *je crois* QUE *l'ame est immortelle. Je doute* QUE *vous aimiez la vertu ;* c'est par la conjonction *que*, que je lie avec les verbes *je crois* & *je doute*, les propositions suivantes par lesquelles on connoît en quoi consiste *la croyance* & *le doute* de mon esprit : comme si je disois, *je crois une chose qui est, l'ame est immortelle. Je doute de la vérité de cette proposition, vous aimez la vertu.*

D'où il s'ensuit que la conjonction *que*, doit toujours être suivie d'un autre verbe qui se met tantôt à quelqu'un des temps de l'indicatif, tantôt à quelqu'un des temps du subjonctif.

La regle générale que l'on peut établir à ce sujet, est que quand la conjonction *que*, est à la suite de quelque verbe qui marque une affirmation ou une espece de certitude, elle régit ou demande le verbe suivant à l'indicatif, comme, *je sais* QU'*il est en peine. Je conviens* QU'*il m'a payé. J'espere* QU'*il viendra.* Et c'est ce qu'on appelle *que retranché* dans les Grammaires latines.

Ainſi il y a une faute dans cette phraſe d'un Grammairien ..... *en déſapprouvant la note de Corneille, dans laquelle il prétend que le mot* en *ne* SOIT *ni pronom, ni prépoſition, mais pure particule explétive.* Il falloit dire, *dans laquelle il prétend que le mot* en *n'*EST *ni pronom, &c.* parce que le verbe *prétendre* marque affirmation & certitude, & que par conſéquent le *que* dont il eſt ſuivi ne doit pas régir le ſubjonctif.

Mais ſi *que* eſt après un verbe accompagné d'une négation, ou qui marque doute, ignorance, crainte, deſir, en un mot qui n'exprime pas quelque choſe de poſitif; alors il régit le verbe ſuivant au ſubjonctif, comme, *je doute* QU'*il ſoit en peine. Je ne conviens pas* QU'*il m'ait payé. Je n'eſpere pas* QU'*il vienne. Je crains* QU'*il ne meure. Je ſouhaite* QU'*il finiſſe. Je veux* QU'*il me ſatisfaſſe, &c.*

2. *Que* ſe met à la ſuite de la plupart des autres conjonctions, comme on vient de le voir, *afin que, après que, pourvu que, &c.*

3. *Que* précede toujours les troiſiemes perſonnes de l'Impératif, ſans être régi par aucun verbe : QUE *chacun prenne ſa place.* QUE *les ſoldats s'en aillent.*

4. Il ſe met au commencement de la phraſe dans des exclamations de répugnance, d'étonnement, d'indignation, d'im-

précation, ou de souhait : QUE *je trahisse mon ami !* QUE *l'on n'ait pas eu plus de respect pour un si grand personnage !* QUE *je puisse mourir si je vous en impose !* &c.

5. Il est mis pour *afin que. Approchez*, QUE *je vous parle*, c'est-à-dire, AFIN QUE *je vous parle.*

6. Pour *combien.* QUE *vous êtes différent de ce que vous étiez autrefois !* c'est-à-dire, COMBIEN *vous êtes différent*, &c.

7. Pour *autre chose sinon. Vous ne faites* QUE *rire*, c'est-à-dire, *vous ne faites* AUTRE CHOSE SINON *rire.*

8. Pour *dès que*, *aussi-tôt que.* QU'*il fasse le moindre excès*, *il est malade*, c'est-à-dire, DÈS QUE, AUSSI-TÔT QU'*il fait le moindre excès*, &c.

9. Pour *sans que. Il ne sauroit sortir* QU'*il ne s'enrhume*, c'est à-dire, SANS QU'*il s'enrhume.*

10. Pour *depuis que. Il y a huit jours* QU'*il est parti*, c'est-à-dire, *il s'est passé huit jours* DEPUIS QU'*il est parti.*

11. Pour *& cependant. Mon ennemi seroit le plus brave de tous les hommes*, QUE *je ne le craindrois pas*, c'est-à-dire, ET CEPENDANT *je ne le craindrois pas.*

12. Pour *à moins que. Je ne partirai pas* QUE *tout ne soit prêt*, c'est-à-dire, A MOINS QUE *tout ne soit prêt.*

13. A la place de *pourquoi.* QUE *n'obéis-*

sez-vous à vos maîtres ? c'est-à-dire, POURQUOI *n'obéissez-vous pas à vos maîtres ?* QUE *tardez-vous ?* c'est-à-dire, POURQUOI *tardez-vous ?*

14. Pour *quoique. Tout habile homme* QU'*il est, il n'a pu me répondre*, c'est-à-dire, QUOIQU'*il soit habile homme.*

15. Pour *comme. Rempli* QU'*il étoit de ses préjugés, il ne voulut convenir de rien*, c'est-à-dire, COMME *il étoit rempli de ses préjugés.*

16. A la place de *comme, lorsque, parce que, puisque, quand, quoique, si, &c.* lorsqu'à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres sous le même régime par le moyen de la conjonction &. *Comme l'armée étoit rangée, &* QU'*elle étoit prêt à combattre*, c'est-à-dire, & COMME *elle étoit prête à combattre. Quand vous aurez reconnu votre faute, &* QUE *vous l'aurez réparée*, c'est-à-dire, & QUAND *vous l'aurez réparée. Si vous le trouvez, &* QU'*il demande où je suis*, c'est-à-dire, & *s'il vous demande où je suis.*

D. *Sont-ce là tous les usages de la conjonction* que?

R. Elle peut encore en avoir plusieurs autres que le sens de la phrase où elle sera employée, fera aisément découvrir quand on connoîtra bien la nature des conjonctions.

Observations générales sur les Conjonctions.

D. *Qu'avez-vous remarqué dans le détail que vous venez de faire des conjonctions ?*

R. J'ai remarqué,

1. Qu'elles sont, comme on l'a déja dit, composées pour la plupart de noms, d'adverbes, de prépositions, quelquefois même de verbes ou d'autres conjonctions, & que souvent elles sont absolument semblables par l'expression à ces différentes parties du discours.

2. Qu'une même conjonction peut avoir dans le discours des usages tout différents, c'est-à-dire, qu'un même mot peut être rangé sous plusieurs especes de conjonctions. Par exemple, *si* est quelquefois *conjonction conditionnelle*, quelquefois *conjonction dubitative*, quelquefois *conjonction comparative*, & ainsi de plusieurs autres.

3. Que les conjonctions, outre qu'elles lient & assemblent les membres & les parties du discours, expriment encore pour la plupart, quoique d'une maniere incomplete & avec le secours des verbes auxquels elles sont jointes, des opérations de l'esprit, comme le doute, l'affirmation, la négation, la comparaison, &c. Par où l'on peut juger combien il est important d'en bien concevoir la nature, pour avoir une parfaite intelligence, non-seulement de sa

propre langue, mais encore de toute autre que l'on voudra apprendre.

D. *Comment peut-on distinguer une conjonction de toute autre partie du discours?*

R. Si la conjonction n'est que d'un mot, comme *que*, *&*, *donc*, *encore*, *&c.* on connoîtra aisément qu'elle est employée pour exprimer quelque opération de l'esprit, ou pour faire une liaison dans le discours, & qu'elle n'a pas la signification de l'adverbe, en ce qu'elle n'exprime pas une circonstance du nom ou du verbe, ni de la préposition, en ce qu'elle n'exprime pas le rapport d'une chose à une autre, &c.

Si la conjonction est de plusieurs mots, comme *tellement que*, *afin que*, *après que*, *loin de*, *au lieu de*, *&c.* outre la signification qui lui est propre, le dernier mot est ordinairement *que* ou *de* suivi d'un verbe: AFIN QUE *je lise*, AU LIEU *d'étudier.*

D. *Quand on trouve une expression commune à plusieurs conjonctions différentes, comment distinguera-t-on la signification qui lui est propre?*

R. Pour ne s'y pas tromper, il est nécessaire de bien étudier les définitions de toutes les différentes especes de conjonctions, & on sera ensuite en état de découvrir aisément par le sens de la phrase, à laquelle de ces especes l'expression douteuse doit être rapportée. Ainsi lorsque je dis, *je ne sai* SI

j'irai à la campagne, & que je connois toutes les significations de *si*, je vois que ce ne peut être qu'une *conjonction dubitative.*

D. *Toutes les conjonctions sont-elles suivies de quelques verbes?*

R. Il y en a quelques-unes qui se mettent indifféremment avant un nom ou avant un verbe; telles que, *comme*, *aussi bien*, *&c. Je suis habillé* COMME *mon frere. Je ferai* COMME VOUS *voudrez. Vous possédez la musique* AUSSI BIEN QUE *la philosophie. Je chante* AUSSI BIEN QUE *vous dansez*. Et il arrive souvent qu'elles peuvent bien être aussi regardées comme adverbes, que comme conjonctions, parce qu'elles expriment autant quelque circonstance du nom ou du verbe, qu'une liaison dans le discours.

D. *En quel mode met-on les verbes qui suivent les conjonctions?*

R. I. Celles qui ressemblent à quelques prépositions, & qui n'en sont distinguées que parce qu'elles sont suivies d'un verbe, demandent ou gouvernent ce verbe à l'infinitif, comme, *pour*, *après*, *jusqu'à*, *&c.* Exemples.

Je travaille POUR *gagner le ciel.*
Il faut se reposer APRÈS *avoir étudié.*
Il est avare JUSQU'À *se refuser le nécessaire.*

II. Celles qui sont terminées par *de*, gouvernent toutes le verbe à l'infinitif, comme,

comme, *afin de*, *de peur de*, *avant que de*, *&c.* Exemples.

Si je m'applique tant à l'étude, c'est AFIN DE *vous surpasser.*

Evitez le jeu, DE PEUR D'*en faire une passion.*

Il faut prier Dieu AVANT QUE DE *se mettre au travail.*

Nous remarquerons par occasion que l'on met *que* & *de* après *avant*, lorsqu'il est employé comme conjonction, & que l'on ne doit pas dire, *avant de se mettre au travail.* Tel est l'usage reconnu par l'Académie. Cependant depuis quelque temps un grand nombre de bons Auteurs retranchent le *que*, comme on le voit dans les vers suivants :

> Promettez-moi du moins de ne décider rien,
> AVANT DE m'accorder un second entretien.
> Etudiez nos mœurs, AVANT DE les blâmer.

Mais ce seroit une faute grossiere, dans laquelle néanmoins bien des gens de lettres ne laissent pas de tomber en parlant ou en écrivant, d'employer comme conjonction les adverbes *auparavant* & *devant*, & de dire, *auparavant que de se mettre au travail*, *auparavant de se mettre au travail*, ou, *devant que de se mettre au travail*, *&c.*

La même regle que l'on a établie à l'égard des participes en *ant*, pag. 362, doit être appliquée aux conjonctions qui sont

ſuivies d'un verbe à l'infinitif. Ces conjonctions forment toujours, comme les participes en *ant*, des phraſes incidentes & ſubordonnées à d'autres, & il faut néceſſairement que le verbe dont elles ſont ſuivies, ſe rapporte au ſujet ou nominatif du verbe de la phraſe principale dont la phraſe incidente eſt une dépendance. C'eſt ce que l'on peut remarquer dans les exemples qui viennent d'être rapportés.

Cette regle eſſentielle a été négligée par l'Auteur d'une Grammaire dans les phraſes ſuivantes.

Que les égards dus à nos prédéceſſeurs ne ſervent point d'aliment à la pareſſe, pour s'épargner la peine de penſer par ſoi-même. Le verbe *s'épargner* qui eſt après *pour*, devroit réguliérement ſe rapporter au nominatif du verbe de la phraſe principale, qui eſt les *égards*. Cependant on voit qu'il ſe rapporte à une troiſieme perſonne indéterminée ou aux hommes en général. On pouvoit éviter cette faute, en diſant, *pour que l'on s'épargne la peine, &c.*

Qu'avoit fait votre fille, pour la corriger ſi rudement? Le nominatif du verbe de la phraſe principale eſt *fille*, & le verbe qui eſt régi par *pour* ne s'y rapporte pas. Il falloit dire, pour parler correctement, *qu'avoit fait votre fille, pour mériter d'être corrigée ſi rudement?*

Ces noms sont au pluriel, & en ont la physionomie très-décidée, sans pouvoir s'y méprendre. La faute n'est pas ici moins sensible. On est d'abord porté à croire que *sans pouvoir* se rapporte *à ces noms*, & c'est dans une troisieme personne générale qu'il faut en chercher le rapport. Il falloit nécessairement dire, *sans que l'on puisse s'y méprendre.*

Outre que le caractere de la consonne est assez différent de celui de la voyelle, pour ne les pas confondre. Les verbes *est* & *confondre* devroient dans cette phrase se rapporter au même sujet. Mais le premier se rapporte à *caractere*, & l'autre à une troisieme personne générale. Il auroit été mieux de dire, *pour qu'on ne les confonde pas.*

III. Parmi les conjonctions qui sont terminées par *que*, il y en a qui gouvernent le verbe à l'indicatif.

Ce sont, *sinon que, si ce n'est que, bien entendu que, à condition que, à la charge que, de même que, ainsi que, aussi bien que, aussi peu que, autant que, non plus que, outre que, parce que, à cause que, attendu que, vu que, puisque, c'est pour cela que, de sorte que, en sorte que, tellement que, de maniere que, lorsque, dans le temps que, pendant que, tandis que, durant que, tant que, depuis que, dès que, aussitôt que.* Exemples.

Je ne vous donne des avis, que PARCE QUE *je vous aime.*

Balthasar étoit à table, LORSQU'*il vit la main qui écrivoit sa condamnation.*

Je vous donne ce livre, À CONDITION QUE *vous en ferez un bon usage.*

Il semble qu'Hermione ne devoit pas s'en prendre à Oreste de la mort de Pyrrhus, PUISQU'*il ne l'avoit tué que par son ordre.*

Il y a d'autres conjonctions qui gouvernent le verbe au subjonctif.

Ce sont, *soit que, sinon que, si ce n'est que, quoique, bien que, encore que, à moins que, pourvu que, supposé que, au cas que, en cas que, à la bonne heure que, non que, non pas que, ce n'est pas que, afin que, de peur que, de crainte que, avant que.* Exemples.

Les Apôtres eurent le don des langues, AFIN QU'*ils pussent annoncer l'Evangile à toutes les nations.*

Alexandre se prosterna pour adorer celui qui lui avoit apparu sous la figure du grand Prêtre Jaddus, AVANT QU'*il passât en Asie.*

Je ne puis juger d'un livre, À MOINS QUE *je ne l'aie lu.*

Régulus dissuada les Romains de faire la paix, QUOIQU'*il lui en dût coûter la vie.*

On a pu remarquer qu'il y a des conjonctions qui gouvernent également l'indicatif & le subjonctif, telles que sont, *sinon que, si ce n'est que.* Cette différence vient des verbes

dont elles ſont précédées. Ces verbes ſont ordinairement accompagnés d'une négation. Si outre cela ils expriment commandement, deſir, incertitude, les conjonctions gouvernent le ſubjonctif : *Je ne veux rien autre choſe*, SINON QUE, OU, SI CE N'EST QUE *vous faſſiez votre devoir*. Si les verbes expriment quelque choſe de certain & de poſitif, les conjonctions gouvernent l'indicatif : *Je ne lui ai répondu rien autre choſe*, SINON QUE, OU, SI CE N'EST QUE *j'avois exécuté ſes ordres*. En un mot ces deux conjonctions gouvernent l'indicatif ou le ſubjonctif, de la même maniere & ſuivant les mêmes regles que la conjonction *que*, & ce ſont les verbes dont elles ſont précédées qui en décident.

Il y en a encore quelques autres qui par les mêmes raiſons demandent tantôt un indicatif & tantôt un ſubjonctif. Ce ſont, *de ſorte que*, *enſorte que*, *tellement que*, *de manière que*. *Comportez-vous* DE SORTE, OU, DE MANIERE QUE *vous vous faſſiez eſtimer*. *Je me ſuis placé* DE SORTE, OU, DE MANIERE QUE *je n'ai incommodé perſonne*, &c.

Mais *quoique* gouverne toujours le ſubjonctif. Ainſi il y a une faute dans cette phraſe dont un Grammairien a fait un exemple : *Je fis l'année derniere moins d'ouvrage*, *quoique* JE TRAVAILLAI *plus aſſidument que*

je n'ai fait celle-ci. Il falloit dire, *quoique j'aie* ou *que j'eusse travaillé.*

D. *Dans l'énumération que vous avez faite des conjonctions, êtes-vous sûr de n'en avoir omis aucune ?*

R. Non : mais par tout ce que nous avons dit, on est en état de reconnoître dans le discours celles dont nous n'avons point parlé, & d'en distinguer l'espece.

CHAPITRE XI.

De l'Interjection.

D. QU'EST-CE *que les Interjections ?*

R. Ce sont des mots dont on se sert pour exprimer quelques mouvements ou sentiments de l'ame, comme la joie, la douleur, la crainte, l'aversion, l'encouragement, &c.

D. *Apportez des exemples pour chacun de ces mouvements.*

R. Pour exprimer la joie, on dit, *ha! bon!*

Pour exprimer la douleur, on dit, *aye! ouf! ha! hélas! mon Dieu! hé!*

Pour exprimer la crainte, on dit, *ha! hélas! hé!*

Pour exprimer l'aversion, on dit, *fi! fi donc!*

Pour encourager quelqu'un, on dit, *çà, allons, courage.*

Pour admirer, on dit, *ha! ho!*

Pour appeller quelqu'un, on dit, *hola.*

Pour faire cesser, on dit, *hola.*

Pour réprimer, on dit, *tout beau.*

Pour imposer silence, on dit, *paix.*

On peut encore mettre au rang des interjections tous les mots dans lesquels on ne trouve pas les caracteres de prépositions, d'adverbes, ou de conjonctions, tels que sont *certes*, *soit*, marquant consentement, *volontiers*, & quelques autres.

D. *Comment distingue-t-on une même interjection qui exprime différents mouvements de l'ame?*

R. On la distingue par les différents tons de voix dont on la prononce.

CHAPITRE XII.

EXPLICATION DES CAS.

D. QUEL *est l'usage général des Cas ?*

R. C'est de marquer, comme les prépositions, les différents rapports que les choses peuvent avoir entr'elles.

D. *Quels mots sont susceptibles de cas en fran-*

R. Il n'y a proprement que les noms substantifs ou les pronoms qui en tiennent lieu, & quelquefois les infinitifs, comme nous l'avons observé pag. 239.

D. *Comment exprime-t-on les différents cas d'un même nom ou pronom?*

R. En y joignant les articles, de la maniere que nous l'avons expliqué au Chap. IV. C'est pourquoi on ne peut pas dire que les noms adjectifs ni les participes ayent des cas, parce qu'ils ne sont point par eux-mêmes susceptibles d'articles, à moins qu'ils ne soient employés comme substantifs.

D. *Quel est donc votre objet en expliquant les cas?*

R. C'est de faire connoître les différents états dans lesquels un nom ou pronom peut être considéré.

Du Nominatif.

D. *Quelle est l'étymologie du mot* nominatif?

R. Il est formé d'un verbe latin qui signifie *nommer.*

D. *Qu'est-ce qu'un nominatif?*

R. C'est un cas par lequel on exprime une chose comme nommée simplement, ou comme sujet d'une proposition.

D. *Eclaircissez cela par quelques exemples.*

R. Quand je prononce ces mots, *la*

la terre, *la mer*, je ne fais que nommer les choſes qu'ils ſignifient ; & quand je dis, *le ciel eſt ſerein*, *la terre eſt féconde*, *la mer eſt agitée*, j'exprime ces mêmes choſes comme ſujets chacune d'une propoſition, & les noms, *ciel*, *terre*, *mer*, ſont au nominatif en l'une & en l'autre circonſtance.

D. *Que s'enſuit-il de cette définition?*

R. Il s'enſuit qu'un nom mis au nominatif, ne peut jamais être régi par un verbe ni par une prépoſition.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce que le nominatif étant uniquement deſtiné à ſignifier la choſe comme principe de quelque action ou de quelque rapport, il ne pourroit être régime d'un verbe ou d'une prépoſition, ſans exprimer la choſe comme terme d'une action ou d'un rapport : ce qui ſeroit contradictoire.

D. *De quoi le nominatif doit-il être accompagné dans le diſcours?*

R. Il doit toujours être accompagné d'un verbe qui s'y rapporte, & ſans lequel la phraſe ne peut pas avoir un ſens complet. Par la même raiſon tout verbe, hors l'imperſonnel, employé à quelqu'une des trois perſonnes du ſingulier ou du pluriel, eſt néceſſairement régi par un nom ou pronom au nominatif, quoique dans l'un & l'autre cas, le nominatif & le verbe

puissent quelquefois être sous-entendus.

D. *Comment appelle-t-on autrement le n[...] natif?*

R. On l'appelle encore cas direct, parce qu'il sert à nommer directement les choses, & que d'ailleurs il gouverne directement toute la construction du discours. Les autres cas au contraire sont appellés obliques ou indirects, parce qu'ils s'emploient ordinairement à la suite d'autres mots qui les régissent.

D. *N'y a-t-il pas quelques verbes après lesquels on met un nominatif?*

R. Il n'y a que le verbe substantif *être* & ceux qui participent de sa nature, dont nous avons parlé page 266. Mais alors les noms qui se trouvent à la suite de ces verbes, ne sont au nominatif, que parce qu'ils font partie du sujet, en ce qu'ils en expriment quelque qualité ou quelque attribut, s'ils sont adjectifs : comme quand on dit, *Dieu est bon, Louis XV est roi ;* & en ce qu'ils en restreignent l'idée générale à une idée particuliere, ou qu'ils y ajoutent quelque qualification, s'ils sont substantifs : comme quand on dit, *cette figure est un triangle. Le concile général est le souverain tribunal de l'Eglise.*

Du Génitif.

D. *Quelle est l'étymologie du mot gén[...]*

R. Il est formé d'un verbe latin qui signifie *engendrer* ou *produire*.

D. *Qu'est-ce que le génitif?*

R. C'est un cas qui exprime en général le rapport d'une chose qui appartient à une autre, en quelque maniere que ce soit.

D. *Quelles sont les principales especes de ce rapport général?*

R. Ce sont les rapports,

Du tout à la partie : *un membre du corps : un mois de l'année : la porte d'une maison, &c.*

Du sujet à l'attribut : *l'utilité des sciences : la sagesse de Salomon : la miséricorde de Dieu, &c.*

De l'attribut au sujet : *une fleur d'une odeur agréable : un jeune homme d'une grande modestie : un auteur de réputation, &c.*

De la cause à l'effet : *l'ouvrage de Dieu : les oraisons de Cicéron : la lumiere du soleil, &c.*

De l'effet à la cause : *le Créateur du monde : l'Auteur d'un livre : l'ouvrier d'une machine, &c.*

De la matiere au composé : *vaisselle d'argent : montre d'or : vase de porcelaine, &c.*

De l'objet aux actes de notre ame : *l'amour de Dieu : la crainte de la mort : l'horreur du vice, &c.*

Du possesseur à la chose possédée : *les*

états du Roi : les priviléges de l'Eglise : les richesses de Crésus, &c.

De la chose possédée au possesseur : *le Roi de France : le maître de la maison : le propriétaire d'une terre*, &c.

Du nom propre au commun : *le royaume de France : la ville de Paris : la riviere de Seine*, &c.

On peut encore exprimer par le génitif beaucoup d'autres rapports, que l'usage apprendra.

D. *A la suite de quels mots se trouve le génitif?*

R. Il ne se trouve qu'à la suite des noms, soit substantifs, comme on l'a vu dans les exemples précédents, soit adjectifs, comme dans ceux-ci ; *avide de gloire : amateur des sciences : jaloux de sa réputation : ennemi de la paix*, &c. Ainsi on peut dire qu'un nom précédé des articles *du*, *de la*, *de l'*, *des*, ou *de*, est au génitif, quand il est à la suite d'un autre nom substantif, ou quelquefois d'un nom adjectif qui le gouverne.

Du Datif.

D. *Quelle est l'étymologie du mot* datif?

R. Il est formé d'un mot latin qui signifie *donner*.

D. *Qu'est-ce que le datif?*

R. C'est un cas qui marque un r

d'attribution, de quelque maniere qu'elle se fasse.

D. *Qu'entendez-vous par un rapport d'attribution ?*

R. J'entends un rapport par lequel une chose ou une action se termine à une autre chose comme à sa fin, ou comme étant au profit ou au dommage de la chose à laquelle elle se termine.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Dans, *Dieu a promis une nombreuse postérité à Abraham : j'aspire à la gloire ; Abraham & la gloire* sont considérés comme la fin des actions de *promettre & d'aspirer.*

Dans, *les bons conseils sont nécessaires aux jeunes gens : le Roi a accordé une grace à mon pére ;* on voit que *les bons conseils* & l'action d'*accorder* sont considérés comme étant au profit des *jeunes gens* & de *mon pere.*

Dans, *l'oisiveté est pernicieuse aux hommes, je m'opposerai à vos desseins ; l'oisiveté* & l'action de *s'opposer* sont considérés comme étant au dommage des *hommes* & de *vos desseins.*

D. *Le datif n'a-t-il pas d'autres manieres de signifier ?*

R. Oui : mais elles peuvent toutes se rapporter à quelque espece d'attribution.

çois

De l'Accusatif.

D. *Quelle est l'étymologie du mot* accusatif?

R. Il est formé d'un verbe latin qui signifie *accuser.*

D. *Qu'est-ce que l'accusatif?*

R. C'est un cas par lequel on exprime le terme d'une action ou d'un rapport, c'est-à-dire, le régime absolu des verbes actifs, ou le régime de quelques prépositions.

D. *Montrez-moi l'un & l'autre usage de l'accusatif dans un seul exemple.*

R. Dans cette phrase, *j'ai étudié la philosophie dans les livres de Descartes; la philosophie* est le régime absolu du verbe actif *étudier*, & *les livres* sont le régime de la préposition *dans.*

D. *L'accusatif ne différant en rien du nominatif par l'expression, comment peut on distinguer l'un d'avec l'autre?*

R. En ce que le nominatif est ordinairement, ou peut se mettre avant le verbe, comme exprimant le sujet dont on affirme quelque chose; au lieu que l'accusatif ne peut être mis dans l'ordre naturel du discours, qu'après un verbe actif ou une préposition, comme exprimant le terme d'une action ou d'un rapport.

D. *Pourquoi donnez-vous pour régime à une*

rapport

partie des prépositions, l'accusatif plutôt que le nominatif?

R. Parce que l'usage de l'accusatif étant d'exprimer ce à quoi se termine quelque chose, il est plus naturel de l'employer après les prépositions, que le nominatif; & que d'ailleurs dans les langues où les cas sont distingués par différentes terminaisons, ce n'est jamais par le nominatif qu'on exprime le régime des prépositions, mais par d'autres cas obliques, & principalement par l'accusatif.

Du Vocatif.

D. *Quelle est l'étymologie du mot* vocatif?

R. Il est formé d'un verbe latin qui signifie *appeller.*

D. *Qu'est-ce qu'un vocatif?*

R. C'est un cas par lequel on nomme la personne à qui on parle, ou la chose à laquelle on s'adresse, comme si c'étoit une personne.

D. *Comment exprime-t-on le vocatif?*

R. On l'exprime ordinairement par le nom sans article, ou quelquefois par le nom précédé de la lettre *ô.*

D. *De quelle personne sont les noms mis au vocatif?*

R. Ils sont toujours de la seconde personne, puisqu'ils marquent celle à qui on

adresse la parole, & que les verbes qui s'y rapportent sont toujours à la seconde personne : comme quand on dit, SEIGNEUR, *vous êtes mon espérance.*

D. *Y a-t-il toujours dans le discours un verbe qui se rapporte au vocatif ?*

R. Non : quelquefois le verbe n'y a aucun rapport, & a un autre nominatif : comme quand on dit, GRAND DIEU, *que vos jugements sont redoutables !*

Mais si le vocatif a rapport à un verbe, il le régit, soit qu'il le précede ou qu'il le suive : & alors ce verbe ne peut être qu'à une seconde personne ou de l'impératif ou de quelque temps de l'indicatif, comme dans ces phrases : BRAVES SOLDATS, *vous vous êtes acquis beaucoup de gloire.* CIEUX, *écoutez ma voix.* TERRE, *prête l'oreille. Ne permettez pas*, Ô MON DIEU, *que j'éprouve la rigueur de votre justice.*

D. *Quelle observation peut-on faire à l'égard des verbes qui se rapportent au vocatif ?*

R. C'est que les secondes personnes de l'impératif ne peuvent être régies que par un vocatif qui en est le sujet, & qui y tient lieu de nominatif du verbe, quoique souvent il ne soit pas exprimé : comme quand on dit à une personne, *venez avec moi*, c'est-à-dire, *Monsieur*, ou *un tel*, *venez avec moi.*

Au lieu que les secondes personnes des

autres temps peuvent ne pas se rapporter à un vocatif ; & quand elles s'y rapportent, elles ont de plus un nominatif exprimé par le pronom personnel *tu* ou *vous*, comme dans ces exemples : *Fortune*, TU *m'as trompé. Grands de la terre*, VOUS *avez votre bonheur en ce monde.*

De l'Ablatif.

D. *Quelle est l'étymologie du mot* ablatif ?

R. Il est formé d'un verbe latin qui signifie *ôter.*

D. *Qu'est-ce que l'ablatif ?*

R. C'est un cas par lequel on exprime dans les noms, un rapport de séparation, de division, ou de privation : comme quand on dit, *Jesus-Christ nous a délivrés de l'esclavage du démon. Un ange chassa Adam & Eve du paradis terrestre, &c.*

D. *Quelle différence y a-t-il entre le génitif & l'ablatif ?*

R. Il n'y en a pas quant à l'expression, mais il y en a quant à la signification, en ce que le génitif marque les choses comme unies ; au lieu que l'ablatif les marque le plus souvent comme séparées. Mais ce qui les distingue sur-tout l'un de l'autre, c'est que le génitif est toujours régi par un nom, comme nous l'avons dit, & que l'ablatif n'est guère régi que par un verbe,

à moins qu'il ne le ſoit par quelques noms qui marquent expreſſément ſéparation, diviſion, ou privation, comme dans ces exempres, *à la ſortie de ma chambre, à mon départ de Rome, &c.*

D. *Que s'enſuit-il de cette derniere différence?*

R. Il s'enſuit que les noms qui ont les articles communs au génitif & à l'ablatif, doivent être cenſés à l'ablatif, dès qu'ils ſont régime de quelque verbe, comme dans ces phraſes : *dépendre de Dieu : obtenir une grace du Roi : dépouiller quelqu'un de ſes biens : recevoir un préſent du Prince : être aimé du peuple : être connu des Grands, &c.*

Ce qu'on dit des verbes s'entend également des participes, comme, *dépendant de Dieu, aimé du peuple, &c.*

CHAPITRE XIII.

EXPLICATION DES ARTICLES.

D. *POURQUOI les Articles ont-ils été inventés?*

R. Pour être mis avant les noms communs & appellatifs.

D. *Que diſtingue-t-on dans les noms communs & appellatifs?*

R. Deux choſes ; ſavoir, la ſignification qui eſt fixe, & l'étendue de cette ſignification qui eſt ſujette à varier, ſelon que le nom convient à plus ou moins de choſes de la même eſpece.

D. *Donnez-moi dans un nom commun des exemples de cette variation d'étendue.*

R. Quand je dis, *l'homme eſt mortel*, je parle de toute l'eſpece des hommes : quand je dis, *les hommes pécheurs ſeront condamnés au feu éternel*, je ne parle que d'une partie des hommes : & quand je dis, *l'homme dont je vous ai parlé eſt venu*, je ne parle que d'un ſeul homme.

D. *Quel eſt donc le principal uſage des articles?*

R. C'eſt, comme nous avons dit, page 68, d'articuler ou de déterminer l'étendue ſelon laquelle doivent être pris les noms qu'ils précedent : ce qui s'entendra encore mieux par l'explication particuliere de chaque eſpece d'articles.

De l'Article défini.

D. *Qu'eſt-ce que l'article défini ?*

R. C'eſt celui qui ſe met avant les noms communs, pris dans un ſens défini ou déterminé par rapport à l'étendue.

D. *En quelles occaſions les noms communs ſont-ils pris dans un ſens défini par rapport à l'étendue ?*

R. Quand ils ſignifient, ou l'eſpece dans toute ſon étendue, c'eſt-à-dire, avec tous les ſujets qu'elle renferme, ou un, ou pluſieurs ſujets de l'eſpece déterminés par les circonſtances de celui qui parle ou du diſcours. Et c'eſt par le moyen des articles définis *le*, *la*, *les*, & de leurs cas, que l'on marque ces trois ſortes de déterminations d'étendue.

D. *Les articles définis ſe mettant avant les noms communs, quelque détermination d'étendue qu'ils puiſſent avoir, qu'y ajoute-t-on encore dans le diſcours, pour en déterminer plus particuliérement l'étendue?*

R. On y ajoute ordinairement quelque nom adjectif ou un pronom relatif ſuivi d'un verbe: & il eſt à propos d'obſerver ici que les noms adjectifs peuvent être explicatifs ou déterminatifs, auſſi-bien que les pronoms relatifs.

Ils ſont explicatifs, quand ils expriment quelque attribut qui convient à toute l'eſpece du nom auquel ils ſont joints, & alors ils laiſſent ce nom dans toute ſon étendue: comme quand on dit, LES *hommes mortels*, ou LES *hommes qui ſont mortels*.

Ils ſont déterminatifs, quand ils expriment quelque attribut qui ne convient qu'à une partie des ſujets renfermés dans l'eſpece du nom auquel ils ſont joints, & alors ils en reſtreignent l'étendue: comme quand

on dit, LES *hommes ſavants*, ou LES *hommes qui ſont ſavants.*

D. *Comment connoît-on donc qu'un nom commun ſignifie l'eſpece dans toute ſon étendue?*

R. Quand il eſt employé ſeul, ou que l'adjectif ou le pronom relatif dont il eſt accompagné, eſt purement explicatif. Ainſi quand je dis, L'*homme paroîtra au jugement de Dieu*; je parle de toute l'eſpece des hommes. De même quand je dis, LE *Pape ſucceſſeur de ſaint Pierre eſt le chef viſible de l'Egliſe:* LES *Evêques qui ne tiennent leur autorité que de Jeſus-Chriſt, ſont juges de la foi*; je parle généralement de tous les Papes & de tous les Evêques.

D. *De quoi ſe ſert-on dans le diſcours pour reſtreindre l'étendue d'un nom commun, & pour ne lui faire ſignifier qu'un ou pluſieurs ſujets de l'eſpece?*

R. On ſe ſert ordinairement de quelque nom adjectif ou pronom relatif déterminatif, ou même de quelques autres mots, leſquels ajoutés au nom commun, en rendent la ſignification moins étendue: comme quand on dit, LES *Rois ſages:* LES *Rois qui ſont électifs:* LES *Rois de France*; on n'a pas intention dans chacun de ces exemples, de parler de tous les Rois: & quand on dit, LE *Roi qui fut aſſaſſiné par Ravaillac*, LE *Pape d'aujourd'hui*: on ne veut parler

que d'un seul Roi & d'un seul Pape.

Il arrive souvent qu'un nom commun est déterminé à ne signifier qu'un ou plusieurs sujets, par les circonstances de celui qui parle. Ainsi LE *Roi*, dans la bouche d'un françois, veut dire *Louis XV*. LE *palais* DU *Prince*, veut dire, *un tel palais d'un tel Prince*. Il en est de même quand on dit, *approchez* LA *table*, *fermez* LA *porte*, c'est-à-dire; *une telle table*, *une telle porte* : *ouvrez* LES *yeux*, *tirez* LES *rideaux*, c'est-à-dire, *vos yeux*, *les rideaux d'une telle chambre* : *on le trouva* AU *lit*, c'est-à-dire, *dans son lit*, &c.

D. *Les articles définis ne se mettent-ils qu'avant les noms communs dont l'étendue est déterminée ?*

R. On les met encore avant certains noms propres qui ne signifient par eux-mêmes que des choses singulieres, tels que sont ceux de quelques parties du monde, de quelques planetes, des parties de la terre, des royaumes, des provinces, des montagnes, des fleuves, des rivieres, &c. & on dit, *le ciel*, *la terre*, *la mer*, *le soleil*, *la lune*, *l'Europe*, *l'Asie*, *la France*, *l'Espagne*, *la Normandie*, *le Languedoc*, *le Caucase*, *le Parnasse*, *la Seine*, *l'Oise*. Mais quoique ces noms signifient des choses assez déterminées par elles-mêmes pour n'avoir pas besoin de l'article défini, on pourroit

cependant dire qu'on l'y a ajouté, parce qu'on les a regardés comme des noms communs restreints à un seul sujet. Ainsi, suivant cette conjecture, en disant, *le ciel*, *le soleil*, *l'Europe*, *la France*, *la Normandie*, *le Caucase*, *la Seine*, *&c.* on a peut-être voulu dire, la partie du monde appellée *ciel*, la planete appellée *soleil*, la partie de la terre appellée *Europe*, le royaume appellé *France*, la province appellée *Normandie*, le mont appellé *Caucase*, la riviere appellée *Seine*.

Au reste, dans l'emploi de l'article défini avant ces noms & quelques autres, il y a des irrégularités que le caprice de l'usage a introduites, & que l'on ne peut guère apprendre que par le commerce du monde, & par la lecture des bons auteurs.

De l'Article indéfini.

D. *Y a-t-il d'autres articles que ceux dont vous venez de parler?*

R. L'usage propre des articles étant de déterminer l'étendue des noms communs, on peut dire que *le*, *la*, *les*, sont les seuls mots qui doivent être regardés comme de véritables articles, puisqu'on n'en emploie point d'autres au même usage. Mais pour ne nous pas écarter du langage ordinaire des Grammairiens, nous appellons encore

articles, certains mots qui se mettent souvent avant les noms pris dans une étendue indéterminée.

D. *Quels sont donc les mots que l'on appelle communément articles indéfinis?*

R. Ce sont *de* & *à*, dont l'usage le plus général est de marquer certains cas, tant des noms ou pronoms, que des articles définis, comme nous l'avons vu page 74.

D. *Quels cas marquent* de & à?

R. *De*, marque le génitif ou l'ablatif, & *à* marque le datif.

D. *Avant quels noms se mettent-ils?*

R. Avant les noms qui n'ont pas besoin de l'article défini, soit parce qu'ils expriment quelque objet suffisamment déterminé par lui-même, soit parce qu'on en considere plutôt la signification que l'étendue.

D. *Quels sont les noms qui n'ont pas besoin de l'article indéfini?*

R. Ce sont, 1. Le nom de Dieu, les noms propres d'anges, d'hommes, de villes, de bourgs, de villages, &c. lesquels signifiant des personnes ou des choses singulieres, ne peuvent jamais s'étendre à plusieurs sujets, & par conséquent sont toujours déterminés par eux-mêmes : *Dieu*, DE *Dieu*, À *Dieu* : *Gabriel*, DE *Gabriel*, À *Gabriel* : *Pierre*, DE *Pierre*, À *Pierre* : *Paris*, DE *Paris*, À *Paris*, &c.

2.

2. La plupart des pronoms ; savoir,

Les pronoms personnels, parce qu'ils déterminent assez la personne qu'ils expriment.

Les pronoms possessifs absolus & les pronoms démonstratifs, lesquels joints à quelques noms substantifs, les déterminent & en sont comme les articles : *mon livre*, DE *mon livre*, À *mon livre : ce palais*, DE *ce palais*, À *ce palais*, *&c.*

A l'égard des autres pronoms, ou ils déterminent les noms auxquels ils se rapportent, & auxquels ils sont joints, ou ils en rendent l'étendue indéterminée. Dans l'un & dans l'autre cas, ils n'ont pas besoin de l'article défini.

3. Les noms de nombre absolus, parce qu'ils déterminent d'une maniere distincte, à combien de sujets on applique le nom auquel ils se rapportent : *quatre hommes : trente ans : cent livres*, *&c.*

4. Les noms communs, lorsqu'on n'en considere précisément que la signification, sans faire aucune attention à l'étendue qu'elle peut avoir : comme quand on dit, *une tête* D'*homme : un festin* DE *roi : une table* DE *marbre : un pont* DE *bois : tenir* À *honneur : s'en rapporter* À *gens sages*, *&c.*

D. *Quel est donc l'usage des mots* de & à *avant les noms & pronoms dont vous venez de parler ?*

V

R. Ils n'en ont point d'autre que d'en marquer les différents cas, sans rien désigner par rapport à l'étendue qu'ils peuvent avoir.

D. *Pourquoi les appelle-t-on articles indéfinis?*

R. C'est apparemment parce que, quand ils sont joints aux noms communs, ces noms n'étant considérés que par la signification, sont toujours pris dans une étendue vague & indéterminée : mais ce n'est jamais en vertu des mots *de* & *à*.

D. *Ne met-on pas quelquefois l'article défini avant les noms propres?*

R. Oui : quand on les conçoit comme susceptibles de divers attributs, & par conséquent de diverses déterminations : ce qui regarde principalement le nom de Dieu ; ou quand on les conçoit comme pouvant convenir à plusieurs sujets.

D. *Donnez-en quelques exemples.*

R. Si je dis, *vous devez tout attendre* DE *Dieu*, je considere Dieu sans faire attention à ses attributs ; au lieu qu'en disant, *vous devez tout attendre* DU *Dieu des miséricordes*, je le considere par un de ses attributs, ou plutôt je conçois Dieu comme multiplié par le nombre de ses perfections, ne l'envisageant que du côté de la miséricorde ; & cette maniere d'envisager Dieu, est déterminée par l'article défini.

Quand on dit, LE *Brutus qui conspira contre César*, l'article défini mis avant *Brutus*, détermine ce nom à signifier un autre *Brutus* que celui qui chassa les Rois de Rome. On dit par la même raison, LE *Socrate d'Athènes*, LE *Cicéron de nos jours*, LE *mercredi saint*, &c.

D. *Quels sont les pronoms qui prennent l'article défini?*

R. Ce sont, *le mien*, *la mienne*, & les autres possessifs relatifs; *lequel*, *laquelle*; *l'un*, *l'autre*; *le même*, *la même*; parce qu'étant purement relatifs, ils ont besoin de l'article défini pour déterminer précisément la personne ou la chose à laquelle ils se rapportent: comme on peut le voir dans les exemples que nous en avons donnés au Chap. V. Art. III. & suivants.

D. *Les noms de nombre absolus ne prennent-ils pas aussi quelquefois l'article défini?*

R. Oui: quand les noms auxquels ils sont joints, sont déja déterminés à un nombre fixe, ou par eux-mêmes, comme quand on dit, LES *trois personnes de la sainte Trinité*: LES *douze Apôtres*: LES *quatre saisons*: LES *sept jours de la semaine*, &c. ou par les circonstances du discours, comme quand on dit, LES *deux livres que vous avez lus*: LES *dix louis que je vous ai donnés*, &c.

D. *Les mots* de & à *ne servent-ils qu'à marquer les cas, & ne se mettent-ils qu'avant les*

articles définis, les noms, & les pronoms?

R. Ils servent encore à exprimer une infinité de rapports différents qu'il n'est guére possible d'apprendre que par l'usage de la langue : & ce n'est pas seulement aux noms & aux pronoms qu'ils se joignent : mais encore aux autres parties du discours, & principalement aux infinitifs des verbes, avec lesquels ils ont des significations qu'il seroit difficile de rapporter à des regles générales.

D. *Comment peut-on regarder* de *&* à, *soit qu'ils marquent les cas, ou qu'ils aient d'autres significations?*

R. On peut les regarder comme de véritables prépositions, puisque de quelque maniere qu'ils soient employés, & à quelques mots qu'ils soient joints, ils expriment ordinairement quelques rapports particuliers, de même que les autres prépositions.

De l'Article partitif ou indéterminé.

D. *Qu'est-ce que les articles partitifs ou indéterminés?*

R. Ce sont, comme nous avons dit, pag. 77, les génitifs des articles définis & indéfinis, lorsqu'ils deviennent nominatifs ou accusatifs, & dont on fait une classe séparée, parce qu'ils ont un usage particulier.

D. *Comment emploie-t-on ces articles?*

R. On les met avant les noms des personnes ou des choses dont on ne veut exprimer qu'une partie indéterminée, sans en désigner, ni la quantité, ni le nombre précis.

D. *Quel est l'effet de ces mêmes articles?*

R. C'est toujours de restreindre l'étendue de la signification des noms avant lesquels ils sont mis. C'est pourquoi on peut ordinairement y substituer le pronom *quelque*. Ainsi quand je dis, DES *gens savants pensent comme moi*, je ne parle pas de tous les gens savants, mais de *quelques gens savants*. *J'ai acheté* DES *livres*, c'est-à-dire, *quelques livres*. *Un beau discours déplaît souvent* À DES *ignorants*, c'est-à-dire, *à quelques ignorants*, & l'on voit que *à des ignorants* a moins d'étendue, que si je disois, *aux ignorants*.

D. *Je conçois cette explication pour les articles partitifs mis au pluriel : mais comment expliquerez-vous ceux qui sont employés au singulier?*

R. De la même maniere : car comme ces articles au pluriel sont mis avant les noms des personnes ou des choses dont le nombre est restreint ; de même ils sont mis, étant au singulier, avant les noms des choses dont on restreint la quantité. Ainsi quand je dis, DU *vin me feroit plaisir*, c'est-

à-dire, *une certaine quantité*, ou *une certaine partie de vin*, & non pas le vin en général. *J'ai acheté* DE LA *viande*, c'eſt-à-dire, *une certaine quantité de viande. J'ai employé mon argent* À DE LA *marchandiſe*, c'eſt-à-dire, *à une certaine quantité de marchandiſe.*

D. *Quelle différence y a-t-il, par rapport à l'étendue, entre les noms précédés de l'article défini, lorſqu'ils ne ſignifient qu'une partie des ſujets de l'eſpece, & les noms précédés de l'article partitif?*

R. Quoique l'étendue des noms ſoit reſtreinte dans l'une & dans l'autre circonſtance, cependant ceux qui ſont précédés de l'article défini, ont toute l'étendue qu'ils peuvent avoir, ſuivant les déterminations exprimées ou ſous-entendues, c'eſt-à-dire, qu'ils s'étendent à tous les ſujets déterminés; au lieu que les noms précédés de l'article partitif, n'ont pas toute l'étendue qu'ils peuvent avoir, c'eſt-à-dire, qu'ils ne s'étendent qu'à une partie indéterminée des ſujets dont on veut parler.

D. *Les raiſons de cette différence ne peuvent bien s'entendre que par quelques exemples.*

R. Dans cette phraſe, LES *hommes ont été rachetés par Jeſus-Chriſt*, il s'agit de toute l'eſpece des hommes; & dans celle-ci, DES *hommes ſont prédeſtinés*, on n'en déſigne qu'une partie indéterminée. De même quand je dis, LES *hommes ſavants*, quoi-

que cette expreſſion reſtreigne l'eſpece des hommes, elle a cependant toute l'étendue qu'elle peut avoir, c'eſt-à-dire, qu'elle s'étend à tous les hommes ſavants ; au lieu que ſi je dis, DES *hommes ſavants*, non-ſeulement je reſtreins l'eſpece générale des hommes, mais je ne donne pas même à l'expreſſion d'*hommes ſavants*, toute l'étendue qu'elle peut avoir, puiſque je n'entends parler que d'une partie indéterminée des hommes ſavants.

D. *Pourquoi ces articles ſont-ils appellés* partitifs *ou* indéterminés?

R. Ils ſont appellés *partitifs*, parce qu'ils ne déſignent qu'une partie des ſujets ; & *indéterminés*, parce que cette partie eſt toujours vague & indéterminée.

D. *Ne pourroit-on pas donner une raiſon pourquoi les articles partitifs ont été faits des génitifs des articles définis & indéfinis ?*

R. On pourroit conjecturer que c'eſt parce qu'ils peuvent abſolument ſe réſoudre par les génitifs des articles définis & indéfinis ; car quand on dit, DES *hommes*, ou DE *ſavants hommes*, n'eſt-ce pas comme ſi l'on diſoit, *une partie des hommes*, ou, *une certaine quantité de ſavants hommes ?* On ne doit pourtant pas les regarder comme des génitifs, puiſque les noms auxquels ils ſont joints, peuvent être nominatifs ou régimes abſolus des verbes.

D. *Les nominatifs & accusatifs des articles partitifs étant semblables aux génitifs & ablatifs des articles définis & indéfinis, comment pourra-t-on les distinguer?*

R. Si *du*, *de la*, *de l'*, *des*, *de*, précèdent des noms qui soient ou nominatifs, ou régimes absolus de quelques verbes, ou à la suite de quelques prépositions qui régissent l'accusatif, ils sont toujours articles partitifs; mais s'ils précedent un nom qui soit ou à la suite d'un autre, ou régime relatif d'un verbe, ce sont des génitifs ou ablatifs des articles définis ou indéfinis.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Dans ces phrases, DU *pain &* DE L'*eau me suffisent :* DE LA *musique me divertiroit :* DES *auteurs rapportent cette histoire ; pain, eau, musique, auteurs*, sont nominatifs du verbe: par conséquent, *du*, *de l'*, *de la*, *des*, sont articles partitifs.

Dans celle-ci, *je demande* DU *temps : nous cherchons* DE LA *monnoie : vous achetez* DES *chevaux ; du, de la, des*, sont articles partitifs, parce que *temps*, *monnoie*, & *chevaux*, sont régimes absolus des verbes.

Dans celles-ci, *on se nourrit avec* DU *pain : il faut mettre ces fruits dans* DE LA *paille : j'ai disputé contre* DES *philosophes ; du, de la, des*, sont aussi articles partitifs, parce que *pain*, *paille*, & *philosophes*, sont régimes des prépositions, *avec*, *dans*, & *contre*.

Mais dans celles-ci, *la ſcience* DU *blaſon : j'ai reçu un préſent* DE LA *reine : je ſuis aimé* DES *honnêtes gens ; du, de la, des*, ſont articles définis, parce qu'ils précedent des noms qui ne ſont ni nominatifs, ni régimes abſolus des verbes, ni à la ſuite des prépoſitions qui régiſſent l'accuſatif.

D. *Quelle différence y a-t-il entre les articles partitifs faits des génitifs des articles définis, & l'article partitif fait du génitif de l'article indéfini ?*

R. Il n'y en a pas d'autre, ſinon que les premiers ſe mettent toujours avant les noms, ou qui ſont ſuivis de leurs adjectifs, ou qui n'en ont pas, comme on l'a vu dans les exemples précédents ; au lieu que quand le ſubſtantif eſt après ſon adjectif, on peut quelquefois ſe ſervir de l'article partitif *de*, ſi ce nom eſt au ſingulier ; mais s'il eſt au pluriel, l'article partitif *de* eſt celui que l'on emploie ordinairement.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Nom. DE BON PAIN & DE BONNE EAU *ſuffiſent pour la nourriture du corps humain.* DE GRANDS ÉVÉNEMENTS & DE GRANDES RÉVOLUTIONS *ſuivirent la mort de Céſar.*

Dat. *Les gens de guerre ſont ſouvent réduits* À DE MAUVAIS PAIN & À DE MAUVAISE VIANDE. *Les perſonnes deſti-*

nées À DE GRANDS EMPLOIS, *doivent se préparer* À DE FÂCHEUSES DISGRACES.

Acc. *Pour bien écrire, il faut employer* DE BON PAPIER & DE BONNE ENCRE. *Un discours n'est beau qu'autant qu'il contient* DE SOLIDES RAISONNEMENTS & DE NOBLES EXPRESSIONS.

Il y a néanmoins des occasions où, quoique le nom substantif soit au pluriel, & qu'il soit précédé de son adjectif, il faut employer l'article partitif *des*, & non pas l'article *de*. C'est lorsque le substantif & l'adjectif ne présentent ensemble qu'une seule idée, & qu'ils sont censés ne faire qu'un même mot, ensorte que l'adjectif y sert moins à exprimer une qualité particuliere du substantif, qu'à en rendre la signification complete. Ainsi, quoiqu'on dise, *Cet homme a* DE *belles terres. Cet Ecrivain forme* DE *belles lettres. Ce Capitaine ne veut que* DE *grands soldats;* il faut dire au contraire, *Cet homme a* DES *belles lettres: il voit* DES *beaux esprits*, DES *grands Seigneurs;* parce que, *belles lettres, beaux esprits, grands Seigneurs*, ne veulent dire autre chose ici que, *sciences, savants, gens de grande qualité.* Au lieu que si l'on disoit, *cet homme a de belles lettres, il voit de beaux es-*

prits, *de grands Seigneurs*, on entendroit par-là *des lettres qui ſont belles*, *des eſprits qui ſont beaux*, *des Seigneurs qui ſont grands* : ce qui préſenteroit des idées toutes différentes.

D. *Pourquoi n'avez-vous pas donné d'exemples pour le génitif & l'ablatif de cet article ?*

R. Parce qu'ils ſont ſemblables à ceux des articles partitifs faits des génitifs des articles définis, & qu'ils ſe mettent avant les noms précédés ou ſuivis de leurs adjectifs. Ainſi on dit également, *il eſt coupable* DE *crimes horribles*, ou D'*horribles crimes*, *&c.*

De l'Article un, une.

D. *En quelles occaſions* un *ou ſon féminin* une, *peut-il être mis au rang des articles ?*

R. Quand il n'eſt pas employé comme nom de nombre, c'eſt-à-dire, qu'il ne marque pas préciſément l'unité numérique dans un ſujet.

D. *Quel eſt donc l'uſage de cet article ?*

R. C'eſt de marquer ſimplement que le nom auquel il eſt joint, eſt pris dans un ſens indéterminé, ſoit par rapport à l'étendue, ſoit par rapport aux circonſtances. Et à cet égard, on pourroit le regarder comme un véritable article indéfini.

D. *Eclairciſſez cette réponſe par quelques exemples.*

R. Si l'on me demande combien il y a d'hommes dans une chambre, & que je réponde, *il y en a* UN, je n'ai intention de faire entendre par *un*, que l'unité numérique à l'exclusion de la pluralité, c'est-à-dire, qu'il n'y a qu'un homme dans la chambre, & non pas plusieurs; au lieu que quand je dis, UN *Roi doit être le pere de son peuple*: *un*, n'exprime qu'une unité vague, & n'exclut pas la pluralité, puisque je ne veux pas parler d'un seul roi, & que ce que je dis peut s'appliquer à tous les rois. De même quand je dis, UN *homme m'a insulté*, quoique l'unité exprimée par *un* exclue la pluralité, mon principal objet n'est pourtant pas de faire connoître cette exclusion; mais je me sers de l'article *un*, parce que je ne détermine par aucune circonstance quel est l'homme qui m'a insulté.

D. *Cet article doit-il toujours être regardé comme article indéfini?*

R. Non: puisqu'on peut souvent y substituer l'article défini, quand le nom auquel il est joint s'étend à plusieurs sujets. Ainsi il est égal de dire, UN *homme sage doit être maître de ses passions*, ou, L'*homme sage doit être maître de ses passions.*

D. *Quel est le pluriel des articles* un, une?

R. Ils n'en ont point qui soit formé d'eux-mêmes: mais ils prennent le pluriel *des* ou *de* des articles partitifs, avec la même

signification. Ainsi, comme on dit au singulier, UN *homme*, ou, UN *savant homme*, on dit au pluriel, DES *hommes*, ou, DE *savants hommes*.

CHAPITRE XIV.

DE L'ORTHOGRAPHE.

D. *QUEL fruit peut-on tirer de tout ce que nous avons dit jusqu'ici?*

R. C'est d'apprendre & de concevoir par raisonnement, les principes communs à toutes les langues, & les regles fondamentales de la langue françoise.

D. *Y a-t-il encore quelques autres connoissances générales qu'il soit nécessaire d'avoir, & sur lesquelles nous ne nous soyons pas encore entretenus?*

R. Oui: ce n'est pas assez d'être en état de bien entendre une langue, & d'en posséder tous les principes; il faut encore savoir en écrire les mots, & les prononcer correctement. Ainsi il reste à donner quelques regles générales sur l'Orthographe, les Accents, la Ponctuation, & la Prononciation.

D. *Qu'est-ce que l'Orthographe?*

R. C'eſt la maniere d'écrire correctement tous les mots d'une langue.

D. *Qu'entendez-vous par écrire correctement ?*

R. J'entends ſe ſervir en écrivant de toutes les lettres & figures preſcrites par l'uſage.

D. *L'orthographe françoiſe eſt-elle aiſée à apprendre ?*

R. Non : & il y en a quatre raiſons principales.

1. Il entre dans la compoſition de la plupart des mots françois beaucoup de lettres qui ne ſe prononcent pas. Ainſi *monuments*, *eſprits*, *ſaints*, *ils donnent*, *ils donnoient*, *&c.* ſe prononcent à peu-près comme s'il n'y avoit que *monuman*, *eſpri*, *ſin*, *il done*, *il donêt*, *&c.*

2. Souvent une même lettre ou un même aſſemblage de lettres, eſt employé pour ſignifier différents ſons. Ainſi *e* eſt muet dans *retour*, il eſt fermé dans *région*, & ouvert dans *regne* : *ai* ſe prononce comme un *é* fermé dans *je chantai*, *je chanterai*, & comme un *è* ouvert dans *palais*, *dais*, *raiſon*, *&c.* *oi* ſe prononce différemment dans *loi*, *foi*, *emploi* ; dans *connoître*, *paroître*, & dans, *je liſois*, *je lirois*, *&c.*

3. Un même ſon eſt auſſi très-ſouvent déſigné avec des caracteres tout différents. Ainſi on prononce le même ſon *an* dans

diamant, *normand*, *ferment*, *sang*, *banc*, *sens*, *sans*, *camp*, *plan*, *faon*, *paon*, *Laon*, *Caen*, *&c.* le même son *in* dans *venin*, *vain*, *vin*, *saint*, *peint*, *dessein*, *faim*, *&c.* le même son *è* un peu plus ou moins ouvert, dans *procès*, *arrêt*, *plaît*, *fais*, *promets*, *connois*, *écrivoient*, *&c.*

4. Enfin un grand nombre d'expressions françoises étant empruntées de la langue grecque & de la langue latine, elles s'écrivent d'une maniere qui en fait connoître l'origine. Ainsi on écrit *philosophie* & non *filosofie*, *orthographe* & non *ortografe*, *phrase* & non *frase*, *syllabe* & non *silabe*, *rhétorique* & non *rétorique*, *mystere* & non *mistere*, *prudent* & non *prudant*, *intention* & non *intantion*, *&c.* parce que ces mots dérivent du grec ou du latin, & pour conserver la trace de leur étymologie.

D. *Comment peut-on diviser l'orthographe françoise ?*

R. On peut la diviser en orthographe de principe, & en orthographe d'usage.

D. *Qu'entendez-vous par orthographe de principe ?*

R. J'entends celle qui est fondée sur les principes même de la langue, & dont on peut donner des regles générales, comme l'orthographe des différentes terminaisons des noms par rapport aux genres ou aux

nombres, & des verbes par rapport aux temps & aux personnes.

D. *Comment apprend-on cette orthographe?*

R. On ne peut l'apprendre & la posséder parfaitement que par une étude particuliere de la Grammaire françoise: & nous croyons que ce que nous avons dit jusqu'ici sur chaque partie du discours, suffira pour en donner une connoissance exacte.

D. *Qu'est-ce que l'orthographe d'usage?*

R. C'est celle dont on ne peut guére donner de regles générales, & suivant laquelle les syllabes des mots s'écrivent d'une maniere plutôt que d'une autre, sans autre raison que celle de l'usage ou de l'étymologie. Ainsi l'usage veut que l'on écrive *honneur* avec deux *nn*, & *honorer* avec une seule: on écrit *fils* avec une *l*, parce qu'il vient du latin *filius*, *&c.*

D. *Comment cette orthographe d'usage s'apprend-elle?*

R. Comme la plus grande partie des mots françois sont tirés du grec & du latin, ceux qui savent ces deux langues ont un grand avantage pour écrire par connoissance les syllabes de ces mots suivant les étymologies. Mais à l'égard de ceux qui ne savent que la langue naturelle, ils doivent, après avoir appris l'orthographe de principe par l'étude

de la Grammaire françoise, recourir aux Dictionnaires & à la lecture des bons livres, comme au seul moyen d'écrire correctement tous les mots sur lesquels on ne peut pas établir de regles générales & certaines.

Le plus utile & le plus commode de tous les livres dont on puisse se servir pour connoître facilement l'orthographe d'usage, est celui qui a pour titre, *Traité de l'Orthographe françoise en forme de Dictionnaire*, imprimé à Poitiers en 1770; on en trouve des exemplaires à Paris chez LOTTIN *le jeune*, Libraire. C'est un volume *in*-8°. du prix de sept livres. On y trouve tous les mots de la langue dans les différentes sortes de styles. Tous les verbes irréguliers & ceux qui peuvent avoir quelques difficultés, y sont conjugués. On y explique en peu de mots les points d'orthographe sur lesquels il y a quelques doutes ou quelques variations. A la tête du Livre est une préface où sont développés fort au long les principes & les regles de l'orthographe françoise : ensorte que cet ouvrage peut être regardé comme une suite de celui-ci.

D. *A quoi se réduit donc ce que vous avez à dire de l'orthographe ?*

R. A faire quelques observations générales & particulieres sur l'orthographe des noms & des verbes.

Regle générale ſur l'orthographe des voyelles naſales.

Les voyelles naſales prennent l'*m* au lieu de l'*n*, toutes les fois qu'elles ſont ſuivies dans le même mot d'un *b*, d'un *p*, de *ph*, ou d'une *m*, comme dans, *chambre*, *ample*, *amphithéatre*, *puiſſamment*, *embarras*, *empire*, *emphaſe*, *emmener*, *imbu*, *importun*, *nymphe*, *tomber*, *trompeur*, *triomphe*, *nommer*, *humble*, &c.

Obſervations ſur l'orthographe des Noms.

Suivant un uſage introduit depuis long-temps, & autoriſé même par de bons auteurs, on forme le pluriel de la plupart des noms terminés au ſingulier par *ant* ou *ent*, en changeant le *t* en *s*, comme le *bâtiment*, *les bâtimens*: *le jardin charmant*, *les jardins charmans*: *le conſeil prudent*, *les conſeils prudens*.

Cette orthographe ne paroît pas tout-à-fait exacte, parce qu'elle eſt contraire à une regle des plus générales de la Grammaire françoiſe, qui veut qu'à quelques exceptions près, tous les noms qui n'ont pas d'*s* au ſingulier, en prennent une au pluriel, ſans aucun autre changement. D'ailleurs quelle raiſon y a-t-il de ſupprimer la lettre *t*, plutôt dans les pluriels des noms en *ant* & en *ent*, que dans les pluriels d'un grand nombre

d'autres noms, qui y conservent le *t* de leurs singuliers ? Car ceux mêmes qui écrivent, *bâtimens*, *charmans*, *prudens*, *&c.* laissent le *t* dans *combats*, *ouverts*, *petits* ; *contraints*, *&c.* venant des singuliers, *combat*, *ouvert*, *petit*, *contraint*, & dans une infinité d'autres noms semblables.

Il y a plus ; c'est qu'il est généralement reçu d'écrire *gants* pluriel de *gant*, *cents* pluriel de *cent*, *dents* pluriel de *dent*, *lents* pluriel de *lent*, *vents* pluriel de *vent ;* & on en donne pour raison que ce sont des monosyllabes. Mais quel rapport y a-t-il entre la différence du nombre des syllabes, & la différence de l'orthographe ? Un mot doit-il être excepté d'une regle générale, sur le seul fondement qu'il est plus court que les autres ?

Ainsi il semble qu'il seroit mieux de ramener les noms terminés par *ant* & *ent*, à la regle générale, & de former leur pluriel par la simple addition d'une *s*. *Le bâtiment*, *les bâtiments : le jardin charmant*, *les jardins charmants : le conseil prudent*, *les conseils prudents.*

Il ne faudroit excepter de cette regle générale, que *tous* pluriel de *tout*, & *gens*, dont le singulier *gent* n'est presque plus en usage.

D'ailleurs les étrangers y trouveroient un grand avantage, en ce qu'il leur seroit

aisé de découvrir le singulier de ces noms à la vue de leur pluriel. Si c'est une regle générale de former le pluriel des noms en *ant* ou *ent* en y ajoutant simplement une *s*, il s'ensuit nécessairement qu'il suffit de retrancher cette *s* de leur pluriel, pour en avoir le singulier. Cette opération sera aussi infaillible que facile, si l'on conserve le *t* au pluriel comme au singulier. Mais elle sera sujette à bien des erreurs, si l'on retranche cette lettre au pluriel.

Suivant notre systême d'orthographe, un étranger reconnoîtra aisément que les pluriels *romans* & *diamants* viennent des singuliers *roman* & *diamant*, & que *tyrans*, *ignorants*, *vétérans*, *conquérants*, *courtisans*, *séduisants*, viennent de *tyran*, *ignorant*, *vétéran*, *conquérant*, *courtisan*, *séduisant*. Comment pourra-t-il deviner dans l'autre systême, que les singuliers de *romans* & *diamans* sont *roman* & *diamant*, que ceux de *courtisans* & *séduisans* sont *courtisan* & *séduisant*, &c ? & comment lui fera-t-on entendre qu'il faut ajouter un *t* aux uns, & n'en point ajouter aux autres pour en avoir le singulier? Tels sont les motifs qui nous ont déterminés à conserver le *t* dans les pluriels des noms terminés par *ant* & *ent*.

Au reste nous ne prétendons pas condamner l'usage contraire. Nous reconnoissons même qu'il est le plus suivi. Mais ce qui

nous autorise à proposer l'autre, c'est non-seulement parce qu'il nous paroît plus régulier, mais parce qu'il est encore observé par quelques bons Auteurs.

Noms de Nombre.

De tous les noms de nombre absolus, il n'y a que *vingt* & *cent*, qui prennent une *s*, quand on les multiplie par un autre nombre absolu, c'est-à-dire, quand on parle de plusieurs *vingts* ou de plusieurs *cents*; comme quand on dit, *quatre-vingts*, *six vingts*, *sept vingts*, *huit vingts* : *deux cents*, *trois cents*, *quatre cents*, *&c.*

Mais il faut observer, à l'égard de *vingt* au pluriel, qu'il ne prend l'*s* que quand il est immédiatement suivi d'un nom substantif, *quatre-vingts chevaux*, *cent quatre-vingts pistoles*, *quatre-vingts ans*, *six vingts hommes*; & qu'il s'écrit sans *s*, lorsqu'il précede un autre nom de nombre auquel il est joint, *quatre-vingt deux*, *quatre-vingt trois*, *quatre-vingt-quatre*, *quatre-vingt dix*, *&c. quatre-vingt deuxieme*, *quatre-vingt troisieme*, *&c.*

Les autres noms de nombre s'écrivent toujours sans variation, comme on l'a vu à la page 45.

On a douté quelque temps s'il falloit écrire *vingt & un an*, *vingt & un jour*, ou *vingt & un ans*, *vingt & un jours*. La raison l'a emporté ici sur un caprice passager de

l'usage. *Vingt & un* est un nom de nombre formé de deux autres, & qui n'est pas moins pluriel que celui de *quinze* exprimé en un seul mot. Ainsi il ne peut aller qu'avec un substantif pluriel. D'ailleurs on ne veut point parler d'une seule année, d'un seul jour, mais de plusieurs. Il faut donc écrire *vingt & un ans*, *vingt & un jours*, comme on écrit *quinze ans*, *quinze jours*, & comme on a toujours écrit sans difficulté *vingt & un cardinaux*, *vingt & un chevaux*. C'est ainsi que l'Académie l'a décidé.

Mille ne prend jamais d'*s*, & il faut écrire *deux mille*, *trois mille*, *quatre mille*, *&c.*

On ne se sert de *mil*, que quand on marque l'année courante depuis une époque : comme quand on dit, *l'an mil sept cent soixante-six depuis la naissance de Jesus-Christ.*

Cent ne prend pas d'*s* en cette occasion, quoique précédé de *sept*, parce que c'est un nombre absolu pour un nombre ordinal, & que l'on n'y parle que d'une année, comme s'il y avoit *l'an millieme sept-centieme soixante-sixieme.*

Observations sur l'Orthographe des Verbes.

Comme les infinitifs en *ir* & en *oir* de la seconde & de la troisieme conjugaison ont à-peu-près le même son que les infinitifs en *ire* & en *oire* de la quatrieme, & qu'il n'est presque pas possible de les distinguer

par la ſeule prononciation, nous donnerons ici une liſte de ceux qui ſont terminés en *ire* & en *oire*, en avertiſſant que ceux que l'on n'y trouvera pas, doivent s'écrire par *ir* & *oir*.

Les infinitifs des verbes terminés en *ire*, ſont,

Dire, & ſes composés *contredire*, *dédire*, *interdire*, *maudire*, *médire*, *prédire*, *redire* : *confire* : *lire*, & ſes composés *élire*, *relire* : *rire*, & ſon composé *ſourire* : *écrire*, & ſes composés *circonſcrire*, *décrire*, *inſcrire*, *preſcrire*, *proſcrire*, *récrire*, *ſouſcrire*, *tranſcrire* : *frire* : *cuire* : *duire*, & ſes composés *conduire*, *éconduire*, *enduire*, *induire*, *introduire*, *reconduire*, *réduire*, *ſéduire*, *traduire* : *luire*, & ſon composé *reluire* : *nuire*, *bruire*, *détruire*, *inſtruire*, *conſtruire*.

Les infinitifs des verbes terminés en *oire*, ſont,

Boire : *croire*, & ſes composés *accroire* ; *décroire*.

Terminaiſons communes & particulieres pour les perſonnes des temps ſimples.

Quoique les regles de formation que nous avons données à l'article 3 du chapitre VI, ſoient ſuffiſantes pour apprendre de quelle maniere on doit écrire les terminaiſons des perſonnes de chaque temps ſimple dans tous les verbes, on ſera peut-être

bien-aiſe de les trouver ici raſſemblées ſuivant l'ordre des temps, & avec quelques obſervations qui en faciliteront l'orthographe.

Préſent de l'Indicatif.

La premiere perſonne de ce temps eſt toujours terminée par un *e* muet dans les verbes de la premiere conjugaiſon, dans ceux de la ſeconde qui ont l'infinitif en *frir* & en *vrir*, excepté *appauvrir*, & dans *cueillir* & ſes compoſés. Elle eſt terminée en *s* dans tous les autres verbes. La connoiſſance de cette premiere perſonne ſervira à trouver les terminaiſons des autres perſonnes du même temps dans la table ſuivante.

SINGULIER.

1.	*e.*	*s.*	*cs.*	*ds.*	*ps.*	*ts.*
2.	*es.*	*s.*	*cs.*	*ds.*	*ps.*	*ts.*
3.	*e.*	*t.*	*c.*	*d.*	*pt.*	*t.*

PLURIEL.

1.	*ons.*	*ons.*	*quons.*	*dons.*	*pons.*	*ttons.*
2.	*ez.*	*ez.*	*quez.*	*dez.*	*pez.*	*ttez.*
3.	*ent.*	*ent.*	*quent.*	*dent.*	*pent.*	*ttent.*

Imparfait de l'Indicatif.

Les terminaiſons de ce temps ſont les mêmes dans tous les verbes tant réguliers qu'irréguliers, ſans aucune exception. Ce ſont,

SINGULIER.

Singulier.		Pluriel.	
1.	*ois.*	1.	*ions.*
2.	*ois.*	2.	*iez.*
3.	*oit.*	3.	*oient.*

Prétérit de l'Indicatif.

Les premieres perſonnes du ſingulier de ce Prétérit ſont terminées dans tous les verbes de la langue françoiſe, ou en *ai*, ou en *is*, ou en *us*, ou en *ins*.

La terminaiſon en *ai* n'eſt que pour les prétérits des verbes de la premiere conjugaiſon.

La voyelle *a* s'y conſerve juſqu'à la troiſieme perſonne du pluriel, où elle ſe change en *e*.

Les terminaiſons en *is* & en *us* conviennent chacune indifféremment aux prétérits des verbes des trois dernieres conjugaiſons, & la terminaiſon en *ins* à ceux des verbes en *enir*, comme on l'a vu page 244 & ſuivantes; enſorte que tous ces prétérits n'ont que l'*s* pour terminaiſon commune.

Les voyelles *i*, *u*, ou *in*, qui précedent la lettre *s*, s'y conſervent dans toutes les perſonnes.

Ces terminaiſons communes & particulieres, ſont,

Singulier.					
1.	*ai.*	*s.*	*is.*	*us.*	*ins.*
2.	*as.*	*s.*	*is.*	*us.*	*ins.*
3.	*a.*	*t.*	*it.*	*ut.*	*int.*

PLURIEL.

1.	*âmes.*	*mes.*	*îmes.*	*ûmes.*	*înmes.*
2.	*âtes.*	*tes.*	*îtes.*	*ûtes.*	*întes.*
3.	*erent.*	*rent.*	*irent.*	*urent.*	*inrent.*

Les voyelles *â*, *î*, *û*, & *în*, ſont toujours longues & marquées d'un accent circonflexe (^) dans toutes les premieres & ſecondes perſonnes du pluriel des prétérits, ſans aucune exception.

Futur de l'Indicatif.

Les terminaiſons du futur dans tous les verbes, ſont,

SINGULIER.		PLURIEL.	
1. . .	*rai.*	1. . .	*rons.*
2. . .	*ras.*	2. . .	*rez.*
3. . .	*ra.*	3. . .	*ront.*

Conditionnel préſent.

Ce temps a toujours les terminaiſons ſuivantes,

SINGULIER.		PLURIEL.	
1. . .	*rois.*	1. . .	*rions.*
2. . .	*rois.*	2. . .	*riez.*
3. . .	*roit.*	3. . .	*roient.*

Préſent du Subjonctif.

Les terminaiſons communes de ce temps ſont,

SINGULIER.		PLURIEL.	
1. . .	*e.*	1. . .	*ions.*
2. . .	*es.*	2. . .	*iez.*
3. . .	*e.*	3. . .	*ent.*

Imparfait du Subjonctif.

Les terminaifons communes des perfonnes de ce temps font toujours précédées des mêmes voyelles qui précedent celles des prétérits de l'indicatif d'où il fe forme, c'eft-à-dire, d'un *a* pour les verbes de la premiere conjugaifon, d'un *i* pour ceux qui font le prétérit de l'indicatif en *is*, d'un *u* pour ceux qui font le même prétérit en *us*, & de la voyelle nafale *in* pour ceux qui le font en *ins*.

Ainfi les terminaifons communes & particulieres de cet imparfait, font,

SINGULIER.

1.	*ffe.*	*affe.*	*iffe.*	*uffe.*	*inffe.*
2.	*ffes.*	*affes.*	*iffes.*	*uffes.*	*inffes.*
3.	*t.*	*ât.*	*ît.*	*ût.*	*înt.*

PLURIEL.

1.	*ffions.*	*affions.*	*iffions.*	*uffions.*	*inffions.*
2.	*ffiez.*	*affiez.*	*iffiez.*	*uffiez.*	*inffiez.*
3.	*ffent.*	*affent.*	*iffent.*	*uffent.*	*inffent.*

Les voyelles *â*, *î*, *û*, & *în*, font toujours longues & marquées de l'accent circonflexe (^) dans la troifieme perfonne du fingulier de ce temps.

Elles font également longues dans les autres perfonnes : mais elles n'ont pas l'accent circonflexe, parce que les deux *ff* dont elles font fuivies, en tiennent lieu, & font alonger la fyllabe.

Observations sur l'orthographe de quelques mots, & sur l'usage de quelques lettres.

D. *Que reste-t-il à dire sur l'orthographe ?*

R. Il reste à parler de quelques mots & de quelques lettres dont on se sert fort ordinairement, & sur lesquels il est important d'avoir des regles certaines. Les voici.

La ou *là*.

La, s'écrit toujours sans accent, quand il est article ou pronom conjonctif : comme quand je dis, LA *terre ne produiroit rien, si elle n'étoit échauffée par les rayons du soleil, & humectée par les eaux de* LA *pluie, qui* LA *disposent à pousser au dehors les plantes dont elle a reçu* LA *semence.*

Là, s'écrit toujours avec l'accent grave, quand il est employé comme adverbe de lieu, ou qu'étant à la suite d'un pronom démonstratif, il sert à montrer & à désigner quelqu'objet. Ainsi on écrit, *Que faites-vous* LÀ ? c'est-à-dire, *dans ce lieu. Allez* LÀ, c'est-à-dire, *en ce lieu. Partez de* LÀ, c'est-à-dire, *de ce lieu.* On écrit de même : *Celui-*LÀ, *celle-*LÀ, *cet homme-*LÀ, *cette femme-*LÀ, *&c.*

Du ou *dû*.

Du, s'écrit toujours sans accent, quand il est article, & il prend l'accent circon-

flexe, quand il est participe passif du verbe *devoir*, par où on le distingue de l'article. Ainsi on écrit, *Les Romains n'avoient point l'usage* DU *verre pour les fenêtres*, *ni* DU *linge pour les chemises*, *ni* DU *papier pour l'écriture*. Mais il faut écrire, *Vous auriez* DÛ *renoncer plutôt au jeu & à la mauvaise compagnie. Rendons à Dieu l'hommage qui lui est* DÛ.

Quand *dû* participe est au pluriel, l'accent circonflexe y est inutile. Ainsi on écrira, *les honneurs qui vous sont* DUS.

Des ou *dès*.

Des, s'écrit toujours sans accent, quand il est article : mais il prend l'accent grave, & se prononce même plus ouvert, quand il est prépôsition ou conjonction de temps. Ainsi on écrit, *La commodité* DES *étriers pour monter à cheval étoit ignorée* DES *anciens*. Au lieu qu'il faut écrire, *Un jeune homme studieux doit se lever* DÈS *le point du jour. Quintius Cincinnatus reprit la charrue*, DÈS *qu'il eut quitté la dictature*.

A ou *à*.

A, faisant seul un mot, s'écrit toujours sans accent, quand il est troisieme personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *avoir*; & avec l'accent grave, quand il est article, comme on le voit dans ces phrases; *Il y* A *moins de gloire* À *vaincre un*

*ennemi, qu'*À *lui pardonner quand on l'*A *vaincu. C'est* À *la boussole que nous sommes redevables de la découverte que l'on* A *faite du nouveau monde.*

Ce, ces, ou *se, ses.*

Ce par un *c*, est pronom démonstratif, joint ordinairement au nom de la chose qu'il sert à indiquer ; & *se* par une *s*, est pronom conjonctif, toujours joint à un verbe, comme on le voit dans cette phrase, *Croiriez-vous que* CE *papier sur lequel vous écrivez*, SE *fait avec les chiffons de linge qu'on ramasse dans les rues ?*

Ces par un *c*, est le pluriel de *ce*, pronom démonstratif. *Ses* par une *s*, est le pluriel de *son* ou *sa*, pronom possessif, toujours joint à un nom pour marquer la possession de la chose exprimée par ce nom, comme dans cette phrase, *Que sont devenus* CES *fameux conquérants que l'homme aveuglé mettoit au nombre de* SES *Dieux ?*

Leur.

Leur, est indéclinable & ne prend jamais d'*s* à la fin, quand il est pronom conjonctif, c'est-à-dire, quand il est joint à un verbe, & qu'il peut se tourner par *à eux* ou *à elles* ; au lieu que *leurs* avec une *s*, est toujours pluriel de *leur*, pronom possessif absolu ou relatif, comme dans cette phrase, *Quand*

je vois les oiseaux former LEURS *nids avec tant d'art & d'adresse, je demande quel maître* LEUR *a appris les mathématiques & l'architecture.*

Mes & mais.

Mes, est le pluriel des pronoms possessifs *mon* & *ma*. *Mais*, qui se prononce plus ouvert que *mes*, est conjonction adversative. Exemple. MES *livres m'auroient désennuyé dans ma solitude :* MAIS *on a eu la dureté de me les enlever.*

Dont ou *donc.*

On écrit *dont* avec un *t*, quand il est pronom relatif, c'est-à-dire, quand il se rapporte à quelque nom qui est auparavant, & qu'on peut le tourner par *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, ou *desquelles*; & on écrit *donc* avec un *c*, quand il est conjonction conclusive, & qu'on s'en sert pour tirer une conséquence, comme dans cette phrase; *Tous les biens & tous les avantages* DONT *nous jouissons sur la terre, viennent de Dieu; nous devons* DONC *lui en rendre de continuelles actions de graces.*

Quand ou *quant.*

Quand avec un *d*, est une conjonction qui marque quelque circonstance de temps; & *quant* avec un *t*, est une préposition qui

gouverne le datif, & qui peut se tourner par, *pour ce qui regarde*, comme dans cette phrase, QUANT *au genre de vie que vous devez embrasser, ne vous y déterminez que* QUAND *vous vous serez bien examiné, & que vous aurez consulté un directeur prudent & sage.*

Sur ou *sûr*.

Sur, s'écrit sans accent, quand il est préposition ; & avec l'accent circonflexe, quand il est adjectif, & qu'il signifie la même chose qu'*assuré*. Exemple. *Pour peu que vous vouliez faire réflexion* SUR *l'instabilité des choses d'ici-bas, je suis* SÛR *que vous vous tournerez vers le seul bien réel & solide, qui est Dieu.*

Ou ou *où*.

Ou, s'écrit toujours sans accent, quand il est conjonction disjonctive, c'est-à-dire, qu'il marque distinction, choix ou alternative : comme quand on dit, *Tout nombre est pair* OU *impair. Toute substance est spirituelle* OU *matérielle.* OU *changez de conduite*, OU *ne paroissez plus devant vos amis.*

Où, s'écrit avec l'accent grave en deux occasions.

1. Quand il est adverbe de lieu. OÙ *allez-vous ? Dites-moi* OÙ *vous demeurez*, *d'*OÙ *vous venez, & par* OÙ *vous avez passé. Remarquez l'endroit* OÙ *nous en sommes, &c.*

2. Quand il eſt mis pour les pronoms relatifs ou abſolus, tant au ſingulier qu'au pluriel. Exemples. *La haine & la flatterie ſont les écueils* où *la vérité fait naufrage*, c'eſt-à-dire, *contre leſquels. Quels ſont les principes d'*où *vous tirez cette conſéquence ?* c'eſt-à-dire, *deſquels. Voilà* où *nous avons manqué*, c'eſt-à-dire, *en quoi.*

Quelque, tout, & *même.*

Ces trois mots ſont le plus ordinairement employés comme adjectifs déclinables, & prennent une *s* au pluriel; quelquefois auſſi ils ſont employés comme adverbes indéclinables, & ne prennent point d'*s*, quoique joints à des noms pluriels. Mais ce n'eſt, à l'égard de *quelque* & de *tout*, que quand ils ſont ſuivis de *que*, & qu'ils peuvent être ſuppléés par *quoique*, comme on l'a vu page 178.

1. *Quelque*, dans le ſens dont nous venons de parler, eſt adjectif déclinable, quand il eſt joint ou avec un ſeul ſubſtantif, ou avec un ſubſtantif ſuivi de ſon adjectif, ou avec un adjectif ſuivi de ſon ſubſtantif : comme quand on dit, QUELQUES *actions que je faſſe.* QUELQUES *actions éclatantes que je faſſe.* QUELQUES *éclatantes actions que je faſſe.*

Mais *quelque* eſt adverbe indéclinable, toutes les fois qu'il n'eſt joint qu'avec un

nom adjectif séparé de son substantif: comme dans ces exemples, QUELQUE *éclatantes que soient les actions que j'ai faites. Avec le temps & la patience on apprivoise les animaux,* QUELQUE *féroces qu'ils puissent être.* QUELQUE *éloignées de la terre que soient les planetes on en mesure la distance par les calculs astronomiques.*

Il est encore indéclinable, quand il signifie *environ.* Exemple. *Il y a* QUELQUE *trois cents ans que l'Imprimerie a été trouvée,* c'est-à-dire, *il y a* ENVIRON *trois cents ans.*

2. Quand *tout* est avec un nom adjectif, ou considéré comme tel, suivi de la conjonction *que;*

Si cet adjectif est masculin, *tout* est indéclinable. Ainsi il faut écrire, *Les anciens Philosophes* TOUT *éclairés qu'ils étoient, ignoroient les véritables causes de bien des effets naturels.*

Si cet adjectif est féminin, & qu'il soit au singulier, ou qu'étant au pluriel il commence par une consonne, alors *tout* est déclinable, & l'on écrit, TOUTE *agréable &* TOUTE *belle qu'est la campagne, on s'y ennuie, si l'on n'y trouve compagnie ou des livres. Il y a eu des jeunes gens qui ont entendu d'eux-mêmes les propositions d'Euclide,* TOUTES *difficiles qu'elles sont.*

Si cet adjectif est féminin au pluriel, & qu'il commence par une voyelle, *tout* rede-

vient indéclinable. Ainsi il faut écrire, *La mere, la femme & les filles de Darius*, TOUT *affligées*, & TOUT *abattues qu'elles étoient, ne purent s'empêcher d'admirer la générosité d'Alexandre.*

L'Académie fait *tout* indéclinable, lorsqu'il précede un adjectif féminin au singulier, commençant par une voyelle, dans cet exemple, TOUT *ingrate qu'elle est*. On peut indifféremment suivre l'une ou l'autre orthographe.

Ces mêmes regles conviennent à *tout*, lorsqu'il est pris dans la signification d'*entiérement*. *Ils sont* TOUT *résolus de n'y plus retourner*. *Elle est* TOUTE *consolée*, ou, *elles sont* TOUTES *consolées de leur pertes*. *A ces mots elles demeurerent* TOUT *interdites*.

3. *Même* est toujours déclinable, quand il est pronom, ou adjectif d'identité, de parité, & d'énergie, comme nous l'avons expliqué, page 172. *Le même Auteur : les mêmes livres : mêmes vertus : mêmes vices : les Princes mêmes*, &c. Mais il est indéclinable, quand après la conjonction *&*, ou après un nom ou un pronom, il est employé dans le sens des adverbes, *aussi*, *de plus*, ou *en outre* : & on connoît qu'il a cette signification, lorsque sans altérer le sens de la phrase on peut le transposer avant le nom ou pronom, en y joignant la conjonction *&*. Ainsi on écrit, *Les Egyptiens*

reconnoiſſoient pour Dieux, des animaux, des reptiles, des plantes MÊME, c'eſt-à-dire, & *même des plantes.*

Quand *même* eſt joint avec quelque verbe, il eſt toujours adverbe, & par conſéquent indéclinable.

De la lettre h.

Quelques Grammairiens prétendent que quand l'*h* marque une aſpiration, elle eſt une véritable conſonne, parce que, comme les conſonnes, elle ajoute quelque choſe au ſon ſimple des voyelles, en les faiſant prononcer avec une modification particuliere, qui conſiſte dans un mouvement ou dans un effort du goſier: comme quand on dit, *le héros*, *la harpie*, *le henniſſement*, &c.

Mais ce qu'ajoute l'*h* au ſon ſimple des voyelles, ne les faiſant pas prononcer avec une articulation ſenſible & marquée, comme quand elles ſont jointes aux autres conſonnes, mais ſeulement avec un peu plus de force que ſi elles étoient ſans aſpiration; on a cru pouvoir dire, ſans prétendre condamner le ſentiment oppoſé, que l'*h* étoit moins une lettre, qu'une marque d'aſpiration.

L'effet de l'aſpiration eſt d'empêcher la liaiſon du mot qui commence par une *h* aſpirée, avec celui qui le précede: c'eſt-à-

dire, que les voyelles *e* & *a* des articles ou pronoms conjonctifs ne se suppriment pas, comme avant les mots qui commencent par une voyelle, & que les consonnes finales du mot précédent ne se prononcent pas plus que si l'*h* étoit une consonne. Ainsi on écrit & on prononce *le héros*, *la haine*, *vous me haïssez*, *il se hâte*, & non pas *l'héros*, *l'haine*, *vous m'haïssez*, *il s'hâte* : & dans, *les hameaux*, *un discours hardi*, *plus honteux*, *une ame hautaine*, on ne doit pas prononcer l'*s* finale de *les*, de *discours*, & de *plus*, comme on la prononceroit dans, *les amis*, *un discours artificieux*, *plus honnête*. Il faut au contraire prononcer l'*e* muet d'*ame*, comme on le prononce dans *ame noble*.

On entend que par la même raison il faut écrire & prononcer *ce héros*, & non pas *cet héros*, comme on dit *cet oiseau*, ou *cet honneur* ; & qu'il faut de même écrire & prononcer, *sa haine*, *sa hardiesse*, & non pas *son haine*, *son hardiesse*, comme on dit, *son humeur*, *son humilité*.

On observe la même chose à l'égard des mots *huit*, *huitieme*, & *huitaine*, quoique l'*h* n'y soit pas aspirée. Ainsi on écrit & on prononce sans élision ni liaison, *le huit*, *du huit*, *le huitieme*, *du huitieme*, *la huitieme*, *la huitaine*, *les huit*, *dans huit*, &c.

L'*h* du nom *Henri* doit toujours s'aspirer, aussi-bien dans la conversation que

dans la poésie soutenue & dans le discours oratoire. Ainsi il faut dire, *les exploits de Henri IV*, & non *les exploits d'Henri IV*.

A l'égard du mot *Hollande*, où l'*h* est également aspirée, les Lingeres & les Marchands ont introduit l'usage de dire, *toile d'Hollande*, *chemises d'Hollande*, *fromage d'Hollande*. On trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, *toile de Hollande*, ou *d'Hollande*, *fromage d'Hollande*. Il est plus régulier de prononcer toujours ce mot avec aspiration, *de Hollande*.

Le bon usage veut que l'on dise avec l'Académie, *de l'eau de la Reine de Hongrie*, *du point de Hongrie*; & non *de l'eau de la Reine d'Hongrie*, *du point d'Hongrie*.

Quoique les mots *onze* & *onzieme* commencent par une voyelle, cependant les voyelles des articles ou des prépositions qui les précedent, se prononcent souvent comme si ces mots commençoient par une consonne, sur-tout quand il est question de dates, & ils ne se lient pas avec les consonnes finales des mots qui sont auparavant. Ainsi on dit, *le onze du mois*, *la onzieme année*, *au onzieme siecle*, *vers les onze heures*, *Louis onze*, sans prononcer l'*s* de *les* & de *Louis*. On peut dire également *l'onze du mois*, *à l'onzieme page*, ou, *à la onzieme page*.

La conjonction *oui*, quand elle est prise substantivement, ne souffre pas d'élision

avec les voyelles précédentes, ni de liaison avec les consonnes finales, & on dit *le oui & le non, un oui, tous vos oui ne me persuadent pas*, sans prononcer l'*n* d'*un*, non plus que l'*s* de *vos*.

Quand l'*h* est précédée d'un *c*, elle sert à lui donner en françois un son particulier que l'on reconnoîtra dans ces mots, *chaleur, chévre, cheval, chimere, chose, chûte* : excepté dans quelques mots dérivés du Grec, où le *ch* représentant le χ de cette langue, en conserve le son dur & semblable à celui du *k*, comme *écho, eucharistie, &c.*

H, à la suite d'un *p*, lui donne sans exception le son de l'*f*, & ces deux lettres représentent dans tous les mots où elles sont employées le φ des Grecs, qui répond à notre *f*, comme dans ces mots, *triomphe, philosophie, phrase, &c.*

Quand l'*h* est précédée d'une *r*, d'un *t*, ou d'une autre consonne, elle n'en change point le son, & n'y ajoute rien ; elle marque seulement l'étymologie grecque, comme dans *rhétorique, méthode, Arithmétique, &c.*

Ce seroit une faute essentielle contre l'orthographe, de supprimer l'*h* dans les mots qui la prennent au commencement, soit qu'elle s'y aspire ou non, & d'écrire par une *f* les mots qui doivent s'écrire par *ph* : l'usage ne le souffre pas. Ainsi il faut écrire

l'honneur, & non *l'onneur*, la *philosophie*, & non *la filosofie.*

A l'égard des autres mots où l'*h* se met après l'*r*, le *t*, le *c*, ou autres lettres, par la seule raison de l'étymologie, & sans changer le son de la lettre; comme cette raison d'étymologie n'est connue que de peu de personnes, ce ne seroit pas une faute considérable d'omettre l'*h*, à moins que ce ne fût dans des mots d'un usage très-fréquent, comme dans Jesus-Christ, *Chrétien*, *Catholique*, *&c.* De bons auteurs même la retranchent souvent de bien des mots où elle devroit être, & écrivent, *trône*, *téâtre*, *métode*, *&c.* au lieu de *thrône*, *théâtre*, *méthode*, *&c.*

*De l'*j *& de l'*v *consonnes distingués de l'*i *& de l'*u *voyelles.*

La prononciation de l'*j* consonne avant les cinq voyelles, est semblable à celle du *g* avant *e* & *i*, comme dans ces mots, *jardin*, *Jérusalem*, *j'ignore*, *j'ordonne*, *jumeau*.

Celle de l'*v* consonne se reconnoît dans les mots, *vanité*, *vérité*, *ville*, *volage*, *vulgaire.*

L'*i* & l'*u* voyelles au contraire se prononcent avec le son simple des voyelles, comme dans le mot *puni*.

Comme l'*j* & l'*v* consonnes se prononcent très-différemment de l'*i* & de l'*u* voyelles,

ils doivent aussi s'écrire avec des caracteres tout différents, & c'est à quoi on manque très-ordinairement. L'*j* consonne doit toujours être alongé par en bas : l'*v* consonne est pointu : & quand ils sont voyelles, ils s'écrivent ainsi, *i*, *u*.

De l'y grec.

L'*y* grec n'a par lui-même en françois d'autre son que celui de l'*i* simple, comme nous l'avons dit page 15.

Les Romains l'ont introduit dans leur langue, pour exprimer en certains mots l'*upsilon* des Grecs (υ), & le prononçoient comme eux, c'est-à-dire, comme nous prononçons notre *u* voyelle ; au lieu qu'ils donnoient à leur *u* ordinaire le son de notre *ou*. On l'a conservé en françois par raison d'étymologie dans les mots dérivés du grec, où il tient la place de l'*upsilon*, comme dans *synode*, *mystere*, *&c.* Mais au lieu de lui laisser le son de l'*u*, on lui a donné celui de l'*i* ; en sorte qu'en l'approchant de son origine par le caractere, on l'en a éloigné par la prononciation.

On lui a ensuite fait prendre sans aucun fondement la place de l'*i* simple à la fin d'un grand nombre de mots, comme de *fourmy*, *luy*, *celuy*, *essay*, *Roy*, *loy*, *j'ay*, *j'aimay*, *&c.*

Le meilleur usage qu'on en ait fait, a

été de l'employer dans les mots où il exprime le son de deux *ii* voyelles, comme dans *frayeur*, *crayon*, *moyen*.

Il y a apparence que les deux *ii* s'écrivoient autrefois dans ces mots, & que le dernier ayant été alongé de cette sorte, *ij*, afin qu'on le distinguât de l'*ï* avec deux points, on les a ensuite transformés en *y*.

Comme il n'y a guére que les gens de lettres qui puissent savoir, par la connoissance de la langue grecque, en quelles occasions il convient de se servir de l'*y* grec, plutôt que de l'*i* simple; que d'un autre côté l'*y* grec ayant un son bien différent de celui de l'*upsilon* grec, il n'en rappelle qu'imparfaitement l'étymologie; il semble que ce ne seroit pas absolument pécher contre l'orthographe, que d'employer l'*i* simple dans les mots dérivés du Grec, sans avoir égard à leur origine, l'usage en étant surtout autorisé, comme il l'est par un grand nombre de bons Ecrivains.

Mais quand il s'agit d'exprimer le son de deux *ii* voyelles, on peut alors se servir utilement de l'*y* grec: c'est un emploi qui lui est propre & particulier. En voici la regle.

On se sert toujours de l'*y* grec pour exprimer le son de deux *ii*, dont le premier fait partie de la syllabe précédente, & le second entre dans la syllabe qui suit. Ainsi

il faut écrire *payeur*, *joyeux*, *voyons*, *pays*, *payſan*, *Abbaye*, &c. qui ſe prononcent comme s'il y avoit *pai-ieur*, *joi-ieux*, *voi-ions*, *pai-is*, *pai-iſan*, *abbai-ie*; mais on écrira ſans *y* grec, *païen*, *faïence*, *aïeul*, &c. parce qu'on n'entend dans ces mots que le ſon d'un *i*, *pa-ien*, *fa-ience*, *a-ieul*, &c.

Il eſt bon d'obſerver que dans preſque tous les verbes où l'*y* grec s'emploie pour deux *ii* en certaines perſonnes, il ſe change en *i* ſimple en d'autres, parce qu'il n'y tient plus lieu que d'un *i*. Ainſi quoiqu'on écrive, *ſoyons*, *ſoyez*, *voyons*, *voyez*, &c. il faut écrire, *qu'ils ſoient*, *qu'il voie*, *qu'ils voient*, ces perſonnes ſe prononçant comme s'il y avoit ſimplement, *qu'ils ſoi-ent*, *qu'il voi-e*, *qu'ils voi-ent*, & non pas, *ſoiient*, *voiie*, *voiient*. C'eſt l'oreille que l'on doit conſulter pour écrire conformément à ces deux prononciations différentes.

Il y a quelques mots où l'on entend en quelque ſorte le ſon de trois *i*, & où par conſéquent il convient d'ajouter un *i* ſimple à la ſuite de l'*y* grec. Ces mots ſont les premieres & ſecondes perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, & du préſent du ſubjonctif des verbes qui ont un *y* grec avant la terminaiſon *ant* du participe actif.

Suivant les regles que nous avons données pag. 254 & 255, les premieres & ſe-

condes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du présent du subjonctif, se forment du participe actif, en changeant *ant* en *ions* & en *iez* : par conséquent de *payant* on fait *nous payions*, *vous payiez*, *que nous payions*, *que vous payiez* : de *voyant*, *nous voyions*, *vous voyiez*, *que nous voyions*, *que vous voyiez* : d'*employant*, *nous employions*, *vous employiez*, *que nous employions*, *que vous employiez* : d'*ayant*, *que nous ayions*, *que vous ayiez*, &c.

On écrit *yeux* pluriel d'*œil* ; & on conserve encore assez communément l'*y* grec dans le mot *yvre* & ses dérivés, & dans *yvoire*, où on l'a mis sans doute dans le temps que l'*i* & l'*u* consonnes ou voyelles s'écrivoient avec les mêmes caracteres, & pour empêcher que l'on ne prononçât *jeux*, *jure*, *juoire*. Mais il est mieux d'écrire avec l'Académie, *ivre*, *ivoire*.

L'*y* grec fait quelquefois seul un mot, quand il est ou pronom conjonctif, *ne vous y fiez pas* ; ou adverbe de lieu, *nous y courons* ; ou qu'il rend impersonnel le verbe *avoir*, *il y a sujet de croire*.

Du z.

Nous ne parlerons que de l'usage qu'il a à la fin des mots & à la suite de la voyelle *e*.

Le *z* à la fin des mots donne à l'*e* qui le précede ordinairement, le son de l'*é*

fermé, comme dans, *chantez*, *lisez*, *finissez*, &c.

C'est pourquoi on l'employoit autrefois, & quelques auteurs l'emploient encore, au pluriel des noms tant substantifs qu'adjectifs, & des participes qui ont leur singulier terminé en *é*, comme *la bonté*, *les bontez*; *l'amitié*, *les amitiez*; *l'homme sensé*, *les hommes sensez*; *le livre estimé*, *les livres estimez*, &c.

D'autres, au lieu du *z*, terminent les mêmes pluriels par une *s*, en laissant l'accent aigu sur l'*é*, & écrivent *bontés*, *amitiés*, *sensés*, *estimés*, &c.

Cette derniere orthographe est à présent la plus suivie. Le plus grand nombre des bons auteurs, & l'Académie elle-même, l'ont adoptée.

La raison qui nous a principalement déterminés à la préférer à l'autre, c'est qu'elle est plus conforme à la regle générale que nous avons établie pour la formation du pluriel des noms, en ajoutant seulement une *s* au singulier; & nous ne faisons servir le *z*, que pour caractériser dans les verbes les secondes personnes du pluriel, dont les terminaisons ont le son d'*é* fermé, comme, *vous aimez*: *vous donniez*: *vous finirez*: *vous avez reçu*: *vous auriez permis*, &c. En quoi ces secondes personnes sont distinguées des participes. Ainsi dans *vous ai-*

mez, *vous êtes aimés*, on connoîtra que *aimez* eſt une ſeconde perſonne, & *aimés* un participe.

Il y a quelques mots à la fin deſquels l'uſage a conſervé le *z*, comme *le nez*, *chez*, *aſſez*, *&c.*

Au reſte ce n'eſt pas une orthographe nouvelle, que d'employer le *z* pour les ſecondes perſonnes du pluriel des verbes, & l'*s* pour le pluriel des noms & des participes en *é*. Cette diſtinction a été exactement obſervée dans un ancien livre intitulé, *Epitome*, ou *Extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruue Pollion, enrichi de figures & pourtraits pour l'intelligence du liuure, par Jan Gardet, Bourbonnois, & Dominique Bertin, Pariſien, avecq' les annotations ſur les plus difficiles paſſages de l'Auteur, dédiées à très-illuſtre Seigneur René de Daillon, Eveque de Luſſon & Abbé de Charroux, à Toloſe par Guion Boudeville juré de l'univerſité.*

Ce livre a été achevé d'imprimer au mois de Février 1559, vieux ſtyle, & l'Epitre dédicatoire des annotations eſt datée du dernier Mars 1556. Jan Gardet eſt le traducteur, & Dominique Bertin le graveur.

On y trouve par-tout les ſecondes perſonnes du pluriel des verbes terminées par un *z*, & les pluriels des noms & des par-

[...]cipes en *é* par une *s*. Voici un exemple pour le *z* tiré de la page 13. *Sur une table bien aplanie à la regle & au niveau, soit fait un centre marqué par A : sur lequel mettez un gnomon ou aiguille d'airain propre à montrer les ombres : lors environ la cinquieme heure de devant midi, marquez d'un point le fin bout de l'ombre de votre aiguille ; où vous mettrez un B : puis de ce centre A, élargissant le compas jusques au B, tirez une ligne ronde : après remettez votre aiguille où elle étoit ; & attendez que l'ombre décroisse, & que croissant derechef, elle soit après midi pareille à celle de devant.*

A l'égard du pluriel des noms & des participes en *é*, il suffira d'en citer quelques-uns pris au hasard : *gracieusetés*, *honnêtetés*, *assurés*, *composés*, *deux égalités*, *ils seront constitués*, *des propriétés*, *arbres charpentés*, *&c.*

Le même auteur écrit aussi *assez* & *chez* avec un *z*.

Lettres doubles.

Il entre dans beaucoup de mots françois, des consonnes doubles qui ne se prononcent pas autrement que si elles étoient simples. *Appeller*, par exemple, se prononce comme *apeler*, & ainsi des autres.

La plupart de ces consonnes se sont conservées doubles dans notre langue, parce

qu'elles le ſont dans les mots latins d'où elles tirent leur origine. *Approuver*, *offrir*, viennent des mots latins, *approbare*, *offerre*. D'autres ſe doublent ſans aucune raiſon d'étymologie, comme dans, *combattre*, *donner*, *perſonne*, &c.

L'uſage eſt partagé ſur cette partie de l'orthographe françoiſe. Parmi les Auteurs, il y en a qui conſervent encore toutes les lettres doubles, d'autres les ont toutes ſupprimées, d'autres n'ont ſupprimé qu'une partie de celles qui n'ont point d'étymologie, ou qui ſont même contraires à l'étymologie latine.

Ceux qui conſervent toutes les lettres doubles, le font pour ne pas laiſſer perdre de vue les origines de notre langue, & pour ne rien changer à l'ancien uſage. Ceux qui les ſuppriment toutes, voudroient rapprocher l'orthographe de la prononciation, & la rendre plus facile aux étrangers. Enfin l'intention de ceux qui n'en ſuppriment qu'une partie, eſt, en conſervant la trace des étymologies, de débarraſſer notre orthographe d'un grand nombre de lettres doubles, dont l'uſage n'a aucun fondement ſolide.

Chacune de ces trois manieres d'écrire a ſes partiſans. Sans s'attacher ſcrupuleuſement à la premiere, on peut, à l'exemple de l'Académie, faire un uſage raiſonnable

de

de la derniere, & écrire ſans lettres doubles, *alarme*, *apaiſer*, *conclure*, *clore*, & quelques autres, parce qu'il n'y a dans cette orthographe rien de contraire à l'étymologie ni à la prononciation.

L'Académie double les conſonnes *l* & *t* après la voyelle *e*, toutes les fois que cet *e* ſe prononce avec un ſon ouvert; mais elle ne met qu'une *l* ou qu'un *t*, lorſque le ſon de l'*e* eſt muet; & elle admet cette variété dans le même mot, ſuivant la différente prononciation de l'*e*, par la raiſon ſans doute que la double *ll* & le double *tt* contribuent à rendre l'*e* ouvert, & qu'il ne peut être que muet, quand il eſt ſuivi d'une ſeule *l* & d'un ſeul *t*. Ainſi elle écrit, *j'appelle*, *je renouvelle*, *j'achette*, *je jette*, *chancellerie*, parce que l'*e* y eſt ouvert avant les deux *ll* & les deux *tt*; mais elle écrit *appeler*, *renouveler*, *acheter*, *jeter*, *chancelier*, parce que l'*e* y eſt muet.

Cette orthographe eſt nouvelle, & nous ne prétendons pas la critiquer, parce qu'elle eſt fondée en principes, & qu'elle eſt conforme à la prononciation. Nous obſerverons cependant qu'elle ne nous paroît pas aiſée à ſuivre dans la pratique. Tel qui aura écrit quelques temps d'un verbe avec une lettre double ou ſimple, ſera porté naturellement & par habitude à écrire de même tous les autres, & il ne poura, ſans une

attention gênante, s'accoutumer à employer dans le même mot ou dans deux mots formés l'un de l'autre, tantôt une lettre double, & tantôt une simple.

Il y a une regle générale en françois, & qui ne souffre que très-peu d'exceptions; c'est que quand les consonnes sont doublées, & que ce n'est pas par raison d'étymologie, c'est presque toujours parce que les syllabes qu'elles forment sont breves.

Les consonnes qui se redoublent le plus ordinairement par cette raison, sont, *l*, *m*, *n*, *p*, *t*, comme dans ces mots, *moelle*, *pomme*, *couronne*, *frapper*, *trompette*. Les mêmes consonnes sont simples dans les mots suivants, *poële*, *dôme*, *trône*, *râper*, *tempête*, parce que les syllabes qui les précedent sont longues.

Ce n'est pas après toutes les voyelles que ces consonnes se redoublent.

Les voyelles *a* & *e*, & sur-tout la derniere, sont celles qui font le plus communément doubler l'*l* dans les syllabes breves, & ce redoublement à l'égard de l'*e* sert encore à le faire prononcer ouvert, comme dans *balle*, *salle*, *chandelle*, *libelle*, *sentinelle*, *vaisselle*, *&c.*

L'*m* est presque toujours double après l'*a*, l'*e* & l'*o*, quand la syllabe est breve: *grammaire*, *emmener*, *femme*, *homme*, *somme*,

excepté le seul mot *flamme*, où l'*a* est long, quoique suivi de deux *mm*.

Il en est de même à l'égard de l'*n*, *bannir*, *canne*, *méridienne*, *colonne*, excepté le seul mot *manne*, où les deux *nn* n'empêchent pas que la syllabe ne soit longue.

Le *p* se double à la fin, & plus souvent au commencement des mots, après les voyelles *a* & *o*, *sappe*, *envelopper*, *apprendre*, *rapporter*, *opposer*, *opprimer*, *&c.*

Le *t* se double après *a*, *e*, *o*, *u*, mais principalement après *e*, tant pour avertir que la syllabe est breve, que pour faire prononcer l'*e* ouvert, *patte*, *battre*, *baguette*, *manchette*, *assiette*, *tablette*, *mettre*, *motte*, *butte*, *&c.*

Souvent la raison d'étymologie empêche que les consonnes ne se doublent, quoiqu'employées dans des syllabes breves, comme dans *scandale*, *lame*, *il seme*, *Rome*, *profane*, *phénomene*, *pape*, *télescope*, *apôtre*, *opérer*, *aromate*, *interprete*, *dévote*, *dispute*, *&c.* On écrit le plus ordinairement, comme l'Académie, *fidelle* avec deux *ll*, contre l'étymologie.

Souvent sans aucune raison apparente d'étymologie, & dans des mots purement françois, les syllabes sont breves & les consonnes simples, comme dans *cabale*, *trame*, *chicane*, *je mene*, *étape*, *salope*, *apa-*

nage, *opiat*, *écarlate*, *matelote*, *culbute*, *&c.*

Souvent enfin, pour doubler les consonnes dans les syllabes breves, on secoue le joug de l'étymologie. Quoique les mots *homme*, *honneur*, *couronne*, viennent des mots latins, *homo*, *honor*, *corona*, où il n'y a qu'une *m* & une *n*, on en a mis deux en françois, pour faire mieux connoître que les syllabes qui les précedent sont breves.

Il en est de même du mot *querelle* venant de *querela*, & d'un grand nombre d'autres de cette terminaison, *femme* venant de *femina*, *étrenne* de *strena*, *chrétienne* de *christiana*, *&c.*

On écrit *honorer*, *donation*, *intonation*, avec une seule *n*, quoiqu'il y en ait deux dans *honneur*, *donner*, *entonner*, parce que l'*o* qui précede l'*n* dans les premiers, termine la syllabe, & se prononce avec le son qui lui est naturel, *ho-norer*, *do-nation*, *into-nation*; au lieu que dans les autres l'*o* n'est pas pur, & qu'il a le son nasal *on*. Ainsi il faut prononcer *hon-neur*, *don-ner*, *enton-ner*. Voilà la raison pourquoi nous croyons que ces mots s'écrivent différemment.

Quoique les consonnes dont on vient de parler ne soient pas doublées dans toutes les syllabes breves, il est cependant vrai

qu'à l'exception des mots *flamme* & *manne*, les syllabes sont breves, toutes les fois que ces consonnes sont doubles.

Si l'on trouve quelques autres consonnes doubles dans les syllabes breves, il n'en faut pas chercher d'autres causes que l'étymologie ou l'usage, comme dans les mots *abbé*, *sabbat*, *accuser*, *occasion*, *occuper*, *office*, *difficile*, *accoûtrer*, *affaire*, *offusquer*, *&c.*

A la différence des consonnes précédentes, l'*r* se redouble souvent dans les syllabes longues, comme dans *bizarre*, *larron*, *terre*, *tonnerre*, *je verrai*, *j'enverrai*, *courre*, *nourrir*, *&c.*

Il y a beaucoup d'autres syllabes longues où l'*r* est simple, comme dans *avare*, *chimere*, *empire*, *aurore*, *lavure*, *&c.*

Les deux *rr* se prononcent fortement dans les futurs & les conditionnels présents des verbes *courir*, *mourir*, *acquérir*, & de leurs composés, *je courrai*, *je mourrai*, *j'acquerrai*, *je courrois*, *je mourrois*, *j'acquerrois.*

C'est pour faire éviter cette prononciation, que nous avons hasardé d'écrire, *je pourai*, *je pourois*, avec une *r* simple. En écrivant *je pourrai*, *je pourrois*, il sembleroit que ces mots devroient se prononcer comme *je mourrai*, *je mourrois*. Il est cependant vrai que l'on fait sonner les deux *rr* dans ceux-

ci, & que l'on n'en prononce qu'une dans les autres, ce qui fait une différence essentielle qu'il n'est pas inutile d'exprimer dans l'écriture.

On peut encore établir une regle générale pour le redoublement des consonnes; c'est que toutes les fois qu'un mot commence par les voyelles *a* ou *o*, & qu'elles y sont employées comme prépositions inséparables, les consonnes qui les suivent se doublent.

On connoît que ces voyelles sont employées comme prépositions inséparables dans un mot, lorsqu'en les retranchant de ce mot, celui qui reste est un mot françois qui entroit dans la composition du premier. Ainsi, en retranchant la voyelle *a* du mot *apprendre*, il reste *prendre*, qui est un autre mot françois. La voyelle *a* y étoit donc employée comme préposition inséparable, & par conséquent *apprendre* est un mot composé, dont le simple est *prendre*.

Il y a en françois quelques mots composés dont les simples sont latins, comme *appartenir*, formé du mot latin *pertinere*; *attribuer*, du mot latin *tribuere*; & ces mots ne font pas d'exception à la regle générale.

Suivant cette regle, les consonnes sont doubles dans les mots *acclamation*, *accoller*,

accommoder, *accompagner*, *affermir*, *affronter*, *aggraver*, *allaiter*, *annoter*, *apparoître*, *approuver*, *arranger*, *arrondir*, *assiéger*, *attendrir*, *attirer*, *opposer*, *opprimer*, *oppresser*, *&c.* parce qu'ils sont formés des mots simples, *clameur*, *col*, *commode*, *compagnie*, *ferme*, *front*, *grave*, *lait*, *note*, *paroître*, *prouver*, *rang*, *rond*, *siege*, *tendre*, *tirer*, *poser*, *premere*, mot latin, *presser*.

Il faut excepter de cette regle les mots composés dont les simples commencent par un *b*, tels que *abaisser* formé de *baisser*, *abâtardir* formé de *bâtard*, *abattre* formé de *battre*, *abêtir* formé de *bête*, *aborder* formé de *bord*, *aboutir* formé de *bout*; & généralement tous les mots qui commencent par un *a* suivi d'un *b*, comme *abandonner*, *aboi*, *abolir*, *abreuver*, *abuser*, *&c.* hors le seul mot *abbé* & ses composés.

Enfin il y a quelques mots où la consonne se double après l'*a*, sans aucune raison d'étymologie ni de composition, mais seulement parce que la syllabe est breve, ou pour suivre un ancien usage, tels que sont, *accabler*, *accointance*, *accorder*, *accotter*, *affreux*, *affut*, *aller*, *allumer*, *appui*, *arracher*, *arrêt*, *arriver*, *&c.*

Mots terminés en al, ale, *&* alle.

Le masculin des noms adjectifs de cette terminaison est toujours en *al*, & tous ces

adjectifs font généralement & sans exception leur féminin en *ale*; *libéral*, *libérale*; *rival*, *rivale*, &c.

Les substantifs terminés en *al*, sont, *animal*, *amiral*, *archal*, *arcenal*, *bal*, *bocal*, *canal*, *caporal*, *cérémonial*, *cheval*, *corporal*, *cryſtal*, *diurnal*, *fanal*, *hôpital*, *madrigal*, *mal*, *maréchal*, *métal*, *official*, *pal*, *piédeſtal*, *pluvial*, *préſidial*, *régal*, *ſandal*, bois des Indes, *ſénéchal*, *ſignal*, *val*, *tribunal*, *vaſſal*.

On ne double l'*l* que dans les ſubſtantifs *balle*, *dalle*, noix de *galle*, *halle*, *intervalle*, *malle*, coffre, *ſalle* d'une maiſon, *ſtalle*, & dans le ſeul verbe *inſtalle* venant d'*inſtaller*. Tous les autres mots de cette terminaiſon s'écrivent par *ale* avec une ſeule *l*.

Mots terminés en ate & atte.

De tous les adjectifs en *at*, il n'y a que *mat* qui double le *t* au féminin, *matte*.

On écrit par deux *tt* les ſubſtantifs *baratte*, *chatte*, *datte*, fruit du palmier, *jatte*, *latte*, *natte*, *patte*, & les verbes *batte* venant de *battre*, *flatte* de *flatter*, *gratte* de *gratter*, *matte* de *matter*. Tous les autres mots de la même terminaiſon s'écrivent par *ate* avec un ſeul *t*.

Mots terminés en el, ele, & elle.

Tous les adjectifs de cette terminaiſon ont leur maſculin en *el*, & leur féminin eſt

toujours en *elle : cruel*, *cruelle*, *mutuel*, *mutuelle*, *&c.* On écrit *fidelle* au maſculin & au féminin.

Les ſubſtantifs terminés en *el*, ſont, *appel*, *arc-en-ciel*, *autel*, *carrouſel*, *cartel*, *ciel*, *colonel*, *dégel*, *duel*, *fiel*, *hôtel*, *hydromel*, *lambel*, *miel*, *miſſel*, *noel*, *paſtel*, *ſcel*, *ſel*. Dans tous les autres l'*l* eſt ſuivie d'un *e* muet.

L'*l* eſt ſimple dans les ſubſtantifs *hydrocele*, *modele*, *parallele*, *zele*, & dans les verbes *cele* venant de *celer*, *chapele* de *chapeler*, *ciſele* de *ciſeler*, *démantele* de *démanteler*, *gele* de *geler*, *harcele* de *harceler*, *martele* de *marteler*, *pele* de *peler*, *révele* de *réveler*, *ruiſſele* de *ruiſſeler*. Par-tout ailleurs l'*l* ſe double.

Mots terminés en ete *&* ette.

Tous les adjectifs en *et* prennent deux *tt* au féminin, excepté *complet*, *complete* ; *diſcret*, *diſcrete* ; *inquiet*, *inquiete* ; *replet*, *replete* ; *ſecret*, *ſecrete*.

Les ſubſtantifs qui s'écrivent avec un ſeul *t*, ſont, *anachorete*, *athlete*, *comete*, *diete* *épithete*, *interprete*, *planete*, *poëte*, *prophete*.

On ne met qu'un *t* ſimple dans les verbes *achete* venant d'*acheter*, *cachete* de *ca-ch[illegible]*, *crochete* de *crocheter*, *décrete* de *décréter*, *empiete* d'*empiéter*, *frete* de *fréter*, *inquiete* d'*inquiéter*, *interprete* d'*interpréter*, *ré-*

pete de *répéter*, *ſoufflete* de *ſouffleter*. Tous les autres mots de cette terminaiſon prennent deux *tt*.

Mots terminés en il, ile, & ille.

Il y a quelques noms adjectifs terminés en *il* au maſculin. Ce ſont *biſſextil*, *civil*, *incivil*, *ſextil*, *ſubtil*, *vil*, *viril*, *volatil*. C'eſt, ſuivant quelques auteurs, parce qu'ils viennent de mots latins dont la pénultieme eſt longue; *civil* de *civilis*; *viril* de *virilis*, &c. excepté *volatil* qui vient de *volatilis*, dont la penultieme eſt breve. Mais il ne s'écrit ainſi qu'en terme de Chymie, comme quand on dit, *le ſel volatil*, *les eſprits volatils*. Au lieu que l'on écrit *volatile*, en parlant d'un animal qui vole. Leur féminin eſt en *ile*; *civil*, *civile*; *vil*, *vile*, &c.

On trouve dans un grand nombre d'Auteurs, dans le Dictionnaire de Trévoux, & dans celui de l'Académie de l'édition de 1694, *puéril* au maſculin. L'Académie a écrit dans ſon Dictionnaire de 1740 *puérile* pour les deux genres, mais elle eſt revenue à *puéril* dans celui de 1762. Ce mot vient de *puerilis* dont la pénultieme eſt longue. On écrit encore *ſervile* au maſculin & au féminin, quoique la pénultieme de *ſervilis* ſoit longue.

L'*l* ne ſe prononce pas dans *gentil*, qui fait au féminin *gentille* avec les *ll* mouillées,

Tous les autres adjectifs sont terminés en *ile* au masculin & au féminin, excepté *imbécille* & *tranquille* qui prennent deux *ll* à l'un & à l'autre.

Les seuls noms substantifs terminés en *il*, sont, *alguasil*, *exil*, *fil*, *mil*, nombre; *Nil*, *morfil*, *profil*.

Il y en a d'autres qui ont la même terminaison, mais dont l'*l* se mouille ou ne se prononce que très-foiblement. Ce sont, *Avril*, *babil*, *baril*, *bresil*, *chenil*, *fournil*, *fusil*, *gresil*, *gril*, *mil* graine; *nombril*, *outil*, *péril*, *persil*, *sourcil*. Tous les mots formés de ces noms prennent deux *ll* mouillées; *babil*, *babiller*; *gril*, *griller*, &c.

L'*l* se double dans les seuls noms substantifs *mille*, *pupille*, *sibylle*, *ville*, & elle est simple dans tous les autres, *domicile*, *concile*, &c.

De tous les verbes de cette terminaison, il n'y a que *distille* venant de *distiller*, & *vacille* de *vaciller*, qui s'écrivent avec deux *ll*: les autres n'en ont qu'une.

Il y a encore bien des mots, soit noms ou verbes, qui sont terminés en *ille*; mais les deux *ll* s'y mouillent, ce qui fait une prononciation différente, & cette prononciation indique suffisamment la maniere de les écrire, comme on le reconnoît dans *bille*, *fille*, *coquille*, *habille*, *brille*, &c.

Mots terminés en ite *&* itte.

De tous les mots terminés en *ite*, on n'écrit avec deux *tt* que l'adjectif *quitte* dans les deux genres, le ſubſtantif *cuitte* cuiſſon, & les verbes *quitte* venant de *quitter*, & *acquitte* d'*acquitter*.

Mots terminés en ol, ole, *&* olle.

Les ſeuls adjectifs terminés en *ol*, ſont, *fol* ou *fou*, *mol* ou *mou*, qui font au féminin *folle* & *molle*, & *eſpagnol*, qui fait *eſpagnole*.

Parmi les ſubſtantifs de cette terminaiſon, ceux qui s'écrivent par *ol* ſont, *bé-mol*, *bol*, *caracol* terme d'architecture, *col* ou *cou*, *dol*, *hauſſe-col*, *licol* ou *licou*, *paraſol*, *ſol* ou *ſou*, *ſol* note de muſique, *ſol* terrein, *tourneſol*, *viol*, *vitriol*, *vol* d'oiſeau, *vol* larcin.

Tous les autres ſont terminés en *ole*, *école*, *parole*, *&c.* & les ſeuls qui prennent deux *ll*, ſont *bouterolle* & *colle*.

Les ſeuls verbes qui doublent l'*l* ſont, *accolle* venant d'*accoller*, *colle* de *coller*, *décolle* de *décoller*, *trolle* de *troller*. Tous les autres s'écrivent avec une ſeule *l*, *conſole*, *immole*, *&c.*

Mots terminés en ote *&* otte.

Les adjectifs en *ot* font leur féminin en

ote, excepté ſeulement *cagot*, *ragot*, *ſot* & *vieillot*, qui font, en doublant le *t*, *cagotte*, *ragotte*, *ſotte*, & *vieillotte*.

On écrit avec deux *tt* les ſubſtantifs ſuivants, *ballotte*, *botte*, *calotte*, *carotte*, *chenevotte*, *cotte* juppe; *crotte*, *culotte*, *flotte*, *gavotte*, *gelinotte*, *glotte*, *griotte*, *grotte*, *hotte*, *huguenotte*, *hulotte*, *linotte*, *lotte*, *marcotte*, *marmotte*, *marotte*, *menotte*, *motte*, *polyglotte*, *quenotte*, *trotte*. Tous les autres ne s'écrivent qu'avec un *t*, *anecdote*, *échalote*, *cote* marque numérale, *note*, &c.

Le *t* ſe prononce dans *dot*, quoiqu'il ne ſoit pas ſuivi d'un *e* muet.

On double le *t* dans les verbes *baiſotte* venant de *baiſotter*, *ballotte* de *ballotter*, *botte* de *botter*, *débotte* de *débotter*, *emmaillotte* d'*emmaillotter*, *flotte* de *flotter*, *frotte* de *frotter*, *garotte* de *garotter*, *gigotte* de *gigotter*, *gobelotte* de *gobelotter*, *grelotte* de *grelotter*, *jabotte* de *jabotter*, *marcotte* de *marcotter*, *marmotte* de *marmotter*, *rotte* de *rotter*, *ſanglotte* de *ſanglotter*, *trotte* de *trotter*. Les autres verbes de cette terminaiſon ne s'écrivent qu'avec un *t*, *complote* de *comploter*, *note* de *noter*, *numérote* de *numéroter*, &c.

Mots terminés en ul, ule, *&* ulle.

Il n'y a pas d'autre adjectif terminé en *ul*, que *nul* qui fait au féminin *nulle*. Ceux

qui ſont terminés en *ule* au maſculin & au féminin, ſont, *crédule*, *incrédule*, *majuſcule*, *ridicule*.

Les ſeuls ſubſtantifs terminés en *ul*, où l'*l* ſe prononce, ſont, *accul*, *calcul*, *conſul*, *proconſul*, *recul*.

Tous les autres noms ſubſtantifs de cette terminaiſon s'écrivent en *ule*, *cédule*, *cellule*, *mule*, *ſcrupule*, *&c.* & il n'y a que *bulle* où l'*l* ſe double.

Il en eſt de même de tous les verbes, *calcule* venant de *calculer*, *diſſimule* de *diſſimuler*, *ſtipule* de *ſtipuler*, *&c.* excepté ſeulement *annulle* d'*annuller*.

Mots terminés en ute *&* utte.

Il n'y a pas d'autre adjectif de cette terminaiſon que *brut*, qui fait au féminin *brutte* avec deux *tt*.

Les ſubſtantifs où le *t* ſe double, ſont, *butte*, *hutte*, *lutte*. Tous les autres s'écrivent avec un ſeul *t*.

On écrit avec deux *tt* les ſeuls verbes *hutte* venant de *hutter*, *lutte* de *lutter*. Le *t* eſt ſimple dans tous les autres.

Mots terminés en oul *&* oule.

Le ſeul nom adjectif en *oul* eſt *ſoul*, qui fait au féminin *ſoule*.

On ne trouve de ſubſtantifs terminés en *oul*, que quelques noms propres & de di-

gnité, tels que *Capitoul*, *S. Papoul*, *Toul*, *Veſoul*, *&c.* Tous les autres mots de cette terminaiſon, ſoit noms, ſoit verbes, s'écrivent en *oule*, & il n'y en a aucun où l'*l* ſe double.

Mots terminés en oute & outte.

De tous les mots de cette terminaiſon, on ne double le *t* que dans les noms *goutte* maladie, *goutte* de liqueur, & dans les mots qui en ſont dérivés, comme dans les verbes *dégoutte* venant de *dégoutter*, *égoutte* d'*égoutter*, *&c.* Tous les autres s'écrivent avec un ſeul *t*, *doute*, *déroute*, *toute*, *&c.*

On n'a pas compris dans tous les détails précédents, les mots dont les pénultiemes ſont longues & marquées d'un accent circonflexe, parce que, ſuivant la regle générale qui a été établie, les conſonnes y ſont toujours ſimples.

Cette ébauche d'obſervations ſuffira pour donner une connoiſſance générale des raiſons qui font doubler les conſonnes, & pour faire ſentir en même temps que ce ſeroit la matiere d'un traité aſſez étendu, ſi l'on vouloit entrer dans un détail de regles & d'exceptions qui ne laiſſât rien à déſirer ſur cette partie importante de l'orthographe.

Au reſte l'uſage eſt l'arbitre ſouverain de l'orthographe, auſſi-bien que du langage,

Il semble tous les jours se déclarer de plus en plus contre les lettres doubles; & s'il vient enfin, comme il poura arriver, à les proscrire absolument, toutes les raisons d'étymologie ne seront pas capables de les rappeller.

Savoir.

Nous avons retranché le *ç* de *savoir*, parce qu'après de bons auteurs nous croyons qu'il vient plutôt de *sapere* que de *scire*. Mais nous avons laissé le *c* dans *science*, parce qu'il vient de *scientia*. L'Académie a approuvé cette orthographe dans ses deux derniers Dictionnaires.

Ce qui fortifie ce sentiment, c'est que les Italiens & les Espagnols, dont la langue a beaucoup d'analogie avec la nôtre, expriment le mot *savoir*, les premiers par *sapere*, & les autres par *saber*, au subjonctif *sappiamo* & *sépamos*, que nous sachions, & au gérondif *sapendo* & *sabiendo*, sachant. Il n'est pas douteux que ce verbe dans les deux langues ne soit dérivé du verbe latin *sapere*, & non de *scire*.

Les Italiens disent *scienza*, & les Espagnols *ciencia*, pour signifier *science*. Ils ont donc tiré comme nous ce mot du latin *scientia*, & c'est pour cela qu'ils y ont conservé le *c*. L'orthographe de *sçavoir* avec un *c* a été introduite vers l'année 1614,

& on l'écrivoit auparavant ſans *c*. Le *b* en Eſpagnol & l'*v* conſonne en françois eſt un affoibliſſement de la lettre *p*, & il y a plus de raiſon de faire venir *ſaber* de *ſapere*, & *ſavant* de *ſapiens*, que de *ſcire* & de *ſciens*. C'eſt à la même étymologie qu'il faut rapporter le mot *ſapience*.

On exprimoit anciennement en françois *ſavoir* par le verbe *ſcir*, *je ſcis*, *nous ſciſſons*, &c. de la ſeconde conjugaiſon, & il y a lieu de croire que les mots *ſcience*, *ſciemment*, & *eſcient*, nous ſont reſtés de ce vieux verbe.

S retranchée.

Malgré toutes les oppoſitions de beaucoup d'habiles gens, l'uſage eſt venu à bout de faire ſupprimer généralement la lettre *ſ* du milieu des mots où elle ne ſe prononce pas, ſans aucun égard pour ſon étymologie. Ainſi on écrit maintenant, *maître*, *honnête*, *j'étois*, *écrire*, *répondre*, *&c.* au lieu de *maiſtre*, *honneſte*, *j'eſtois*, *eſcrire*, *reſpondre* ; & on n'admet l'*ſ* au milieu des mots, que quand elle s'y prononce, comme dans *eſprit*, *eſtime*, *eſpérance*, *proteſtation*, *&c.* L'Académie a ſuivi cette orthographe dans ſes deux derniers Dictionnaires.

Lettres majuscules ou Capitales.

C'est ainsi qu'on appelle les grandes lettres.

Elles se mettent toujours au commencement des noms propres de *Dieu*, d'*anges*, d'*hommes*, de *royaumes*, *provinces*, *villes*, *bourgs*, *villages*, *châteaux*, *mers*, *fleuves*, & *rivieres*.

Les noms de dignités & de qualités s'écrivent aussi avec des majuscules, quand on en fait l'application à quelque sujet particulier : comme quand on dit, *le Roi*, c'est-à-dire, *le Roi de France*, *l'Empereur de la Chine*, *le Duc d'Orléans*, *le Prince de Conti*, *le Comte de Toulouse*, *&c.* Mais si ces mêmes noms de dignités & de qualités sont pris dans un sens général, & sans aucune attribution particuliere, on les écrit alors avec les lettres ordinaires; comme on le voit dans ces phrases, *Un roi sage & pieux fait le bonheur de ses sujets. La mort n'épargne pas plus les empereurs, ni les princes, que les autres hommes.*

Les majuscules se mettent encore au commencement des noms de tribunaux & de jurisdictions, comme *le Parlement*, *le Présidial*, *&c.*

Au commencement des noms de sciences, d'arts, & de professions, quand elles sont le principal sujet du discours.

Enfin au commencement du premier mot d'un discours, d'une phrase, & d'un vers, pour y mettre plus de distinction & de netteté.

A linea.

On appelle écrire *à linea*, recommencer une nouvelle ligne, quoique la précédente ne soit pas entiérement remplie.

On doit le faire toutes les fois que ce que l'on a à écrire, n'a pas une liaison prochaine & immédiate avec ce qu'on a déja écrit; comme on peut le reconnoître dans tous les *à linea* de cet ouvrage.

CHAPITRE XV.

Des Accents.

D. Qu'entendez-vous *par* Accents?

R. J'entends de certaines marques qu'on met sur les voyelles, pour les faire prononcer d'un ton plus fort ou plus foible, & pour marquer les diverses inflexions de la voix.

D. *Combien y a-t-il de sortes d'accents?*

R. Il y en a de trois sortes; savoir, l'*accent aigu* (´), l'*accent grave* (`), & l'*accent circonflexe* (^).

D. *Quel est dans l'écriture l'usage le plus ordinaire des accents ?*

R. I. *L'accent aigu* se met sur tous les *é* fermés, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots, comme dans *vérité*, *témérité*, *les amitiés*, *les traités*, *&c.*

II. *L'accent grave* se met sur les *è* fort ouverts suivis d'une *s* à la fin des mots, comme dans *procès*, *après*, *auprès*, *dès*, *progrès*, *accès*, *&c.*

Il se met encore sur *à* lorsqu'il est article, pour le distinguer d'*a* verbe ; sur *là* adverbe, pour le distinguer de *la* article ou pronom conjonctif ; sur *où* adverbe, pour le distinguer de *ou* conjonction, &c.

Quelques Grammairiens veulent que l'on mette encore l'*accent grave* sur les *è* ouverts, au commencement & au milieu des mots, & que l'on écrive *règle*, *zèle*, *poète*, *rèspecter*, *lumière*, *règne*, *&c.*

Mais cette pratique nous paroît également inutile & embarrassante. Voici quelques réflexions à ce sujet.

Les *è* ouverts se trouvent, ou au commencement d'une syllabe, & suivis d'une consonne, comme dans *es-prit* ; ou au milieu d'une syllabe, & entre deux consonnes, comme dans *per-mis* ; ou à la fin d'une syllabe, & précédés d'une consonne ou d'une voyelle, comme dans *modè-le*, *lumiè-re*.

Dans les deux premieres circonſtances, les *e* ſont néceſſairement ouverts, à cauſe de la conſonne dont ils ſont ſuivis, & avec laquelle ils ſont liés; de ſorte qu'il ne ſeroit pas poſſible de les prononcer autrement, ſans faire violence à l'uſage & au génie de notre langue: comme on peut le reconnoître dans ces mots, *ter*-raſſer, cru-*el*-lement, *reſ-pec*-table, *net*-tement, ob-*jet*, mor-*tel*, *&c.* Par conſéquent l'*e* étant naturellement ouvert dans ces ſyllabes, il n'a pas beſoin de l'accent grave.

La maniere de prononcer l'*e* au commencement ou au milieu d'une ſyllabe, eſt tellement dépendante de la conſonne ſuivante, qu'il eſt plus ou moins ouvert, à proportion que cette conſonne demande une ouverture de bouche plus ou moins grande: & c'eſt par cette raiſon que dans *imperceptible*, *per* ſe prononce plus ouvert que *cep*.

Les ſeules conſonnes *m* & *n*, au lieu de faire prononcer ouvert l'*e* qui les précede dans une ſyllabe, lui donnent, ſuivant ce que nous avons dit, page 10, le ſon d'un *a* ou d'un *e* naſal; d'un *a* naſal, comme dans ces mots, *en*-tête-*ment*, *em*-ploi, *em*-portement; d'un *e* naſal, comme dans ceux-ci, *en*-nemi, *bien*-fait, li-*en*, *&c.*

Il y a néanmoins quelques mots que l'uſage apprendra, où l'*e* ſe prononce muet,

quoique ſuivi de deux conſonnes, comme *appeller*, *reſſentir*, *ſe reſſouvenir*, &c. Mais alors les deux conſonnes doivent être regardées comme une ſeule, & comme n'ayant aucune liaiſon avec l'*e* qui les précede, *ap-pe-ler*, *re-ſentir*, *ſe re-ſouvenir*.

Tout ce que l'on vient de dire doit auſſi s'appliquer à l'*e* qui ſe trouve dans la derniere ſyllabe d'un mot, lorſqu'il ſe joint dans la prononciation avec la conſonne qui le ſuit, comme à la fin des mots *avec*, *relief*, *éternel*, *hiver*, *ſujet*, &c. Et s'il n'eſt point ouvert dans ces mots, *bled*, *clef*, *aimer*, *olivier*, *hommes*, &c. c'eſt qu'il n'emprunte rien du ſon des conſonnes dont il eſt ſuivi.

Dans *aimer* & dans tous les infinitifs de la premiere conjugaiſon, l'*e* fermé devient un peu ouvert, lorſque l'infinitif eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* non aſpirée, parce qu'alors l'*r* ſe prononçant, elle change naturellement la prononciation de l'*e* qui la précede. Ainſi l'*e* de l'infinitif *aimer* eſt fermé dans *aimer la lecture*, & il eſt un peu ouvert dans *aimer à lire*.

Dans les monoſyllabes, c'eſt-à-dire, dans les mots d'une ſyllabe, l'*e* ſuivi d'une *s* eſt toujours ouvert, *les*, *des*, *mes*, *tes*, *ſes*, *ces*. On met l'accent grave ſur *dès*, *près*, *très*, adverbes ou prépoſitions, parce que l'*e* s'y

prononce plus ouvert que dans les monosyllabes précédents.

A l'égard de l'*e* dans la troisieme circonstance, c'est-à-dire, lorsqu'il est à la fin d'une syllabe, & précédé d'une consonne ou d'une voyelle, on peut avancer comme une regle générale, qu'il est toujours ouvert, quand la syllabe qu'il termine est la pénultieme ou l'avant-derniere d'un mot, & que la derniere finit par un *e* muet, soit que cet *e* muet soit suivi d'une *s*, comme dans les pluriels des noms, ou des deux lettres *nt*, comme dans les pluriels des verbes. Ainsi on prononcera l'*e* ouvert dans les pénultiemes syllabes des mots *espece*, *siecle*, *remedes*, *regles*, *collegues*, *parallele*, *phénomene*, *caractere*, *carrieres*, *planetes*, *éleve*, *ils possedent*, *ils chancelent*, *ils considerent*, *ils interpretent*, *ils élevent*, *&c.*

Si cette regle générale a des exceptions, ce ne peut être que dans quelques mots en *ége*, comme *collége*, *piége*, *siége*, *&c.* où l'on prononce assez ordinairement l'*e* pénultieme comme un *é* fermé long, parce que cette prononciation s'accorde assez naturellement avec le son du *g*.

Cette regle générale paroît fondée dans la nature même de la langue. Comme les *e* muets qui sont à la fin des mots, n'ont qu'une chûte sourde qui fait baisser & précipiter en quelque sorte le ton de la voix, il

eſt naturel qu'elle ſe releve & ſe ſoutienne davantage ſur la ſyllabe précédente, pour regagner d'un côté ce qu'elle perd de l'autre. Or la voix ne peut guére appuyer ſur l'*e*, qu'en lui donnant un ſon ouvert ; par conſéquent c'eſt une eſpece de néceſſité que l'*e* ſoit ouvert dans la pénultieme ſyllabe des mots qui finiſſent par un *e* muet. On auroit même de la peine à l'y prononcer autrement, & l'*e* fermé ou muet ne rendroit communément en cette occaſion qu'un ſon déſagréable & forcé.

Cette prononciation de l'*e* ouvert eſt ſi naturelle & ſi propre à la langue françoiſe, que les *e* muets, dans la pénultieme de pluſieurs verbes, deviennent ouverts, lorſque la derniere ſyllabe prend l'*e* muet. Ainſi on prononce avec l'*e* muet, *jetter*, *acheter*, *mener*, *appeller* ; mais il faut prononcer avec l'*e* ouvert, *je jette*, *j'achete*, *je mene*, *j'appelle.*

C'eſt encore pour cette raiſon que l'*e* muet des premieres perſonnes des verbes devient fermé, ou même un peu ouvert, & il eſt d'uſage d'y mettre l'accent aigu, quand ces perſonnes ſont ſuivies du pronom perſonnel *je*, avec lequel elles ne font qu'un mot. Ainſi en prononçant, *aimé-je*, *parlé-je*, comme *collége*, *piége*, on évite la prononciation choquante des deux *e* muets qui ſe rencontrent de ſuite dans *aime-je*, *parle-je ?*

On

On demande pourquoi l'*e* muet se change en *é* fermé ou un peu ouvert dans *m'expliqué-je bien?* & qu'il ne s'y change pas dans *amene-le-moi*, *donne-le-moi*, &c. C'est que la voix ne peut pas se reposer sur un *e* muet suivi d'un autre *e* muet, ni sur un *e* muet final. L'un ou l'autre arriveroit, si les deux *e* demeuroient muets dans *m'explique-je*, & dans les autres premieres personnes terminées en *e* muet, & suivies de *je*. Au lieu que dans *amene-le-moi*, *donne-le-moi*, la voix ne fait que passer rapidement sur les deux *e* muets, pour se reposer sur *moi*. Voilà pourquoi il n'est pas nécessaire de changer le premier *e*.

En général les *e* qui terminent d'autres syllabes que la pénultieme, ou qui terminent la pénultieme dans les mots dont la derniere ne finit pas par un *e* muet, sont fermés ou muets, & prennent toujours l'accent aigu, s'ils sont fermés, pour les distinguer des *e* muets, comme dans ces mots, *répondre*, *depuis*, *défaut*, *retenir*, *méconnoître*, *reconnoître*, *répétition*, *séjour*, *mouvement*, *séparément*, &c.

Il est aisé de conclure de tout ce qu'on vient de dire, qu'à l'exception de quelques mots, les *e* ouverts n'ont pas besoin d'être marqués de l'accent grave, puisque ce son leur est naturel dans les endroits où ils sont employés, & qu'on ne pouroit les

prononcer autrement, sans forcer l'usage de la langue.

Ainsi on connoîtra qu'un mot dont la derniere syllabe est terminée par *ent*, est la troisieme personne du pluriel d'un verbe, & que par conséquent les lettres *ent* ne s'y prononcent que comme un *e* muet; quand l'*e* de la syllabe précédente sera sans accent, comme dans *ils different*, *ils précedent* : au lieu que dans les adjectifs *différent*, *précédent*, l'accent aigu qui est sur l'*e* de la pénultieme syllabe, marque que la derniere ne se prononce pas en *e* muet.

C'est aux bons Dictionnaires & à l'usage que l'on doit recourir pour savoir quand ces *e* sont muets ou fermés, & quand ils prennent ou ne prennent pas l'accent aigu.

L'*e* de la syllabe *de*, lorsqu'elle est au commencement d'un mot, est presque toujours fermé : & la regle générale que l'on peut suivre en toute sûreté pour la prononciation de cette syllabe, est que quand elle donne au mot à la tête duquel elle se trouve, une signification privative ou contraire à celle qu'il auroit, si elle en étoit ôtée, l'*e* y est toujours fermé.

Cette regle est sans aucune exception. *Désarmer* signifie le contraire d'*armer* : *désapprendre* signifie le contraire d'*apprendre* : *défaire*, *débrider*, *décharger*, *déshonorer*, &c. signifient le contraire de *faire*, *brider*, *char-*

ger, *honorer*, *&c.* Voilà pourquoi dans tous ces mots le *de* se prononce avec l'*é* fermé.

Il n'en est pas de même des mots *decret*, *demeure*, *depuis*, & quelques autres où le *de* se prononce avec l'*e* muet, parce qu'il n'y a dans ces mots aucune signification privative ou de contrariété à l'égard d'un autre mot.

Il ne s'ensuit pourtant pas que tous les mots où le *de* se prononce fermé, marquent cette privation ou contrariété. Mais il est toujours sûr que toutes les fois que le *dé* la marque, il doit être fermé.

On peut encore donner une regle générale à l'égard de la syllabe *re*; c'est que l'*e* y est ordinairement muet, quand elle est la premiere d'un mot qui signifie réitération ou redoublement d'action, comme dans *redire*, *refaire*, *recommencer*, *représenter*, *&c.*

C'est pour cela que l'*e* de la syllabe *re* est muet, quoique suivi de deux *ss*, dans les mots *ressemblance*, *ressemblant*, *ressembler*, *ressentiment*, *ressentir*, *resserrement*, *resserrer*, *ressort*, *ressortir*, *ressource*, *ressouvenance*, *ressouvenir*, *ressuer*; excepté *ressusciter*, où l'*e* de la syllabe *re* est fermé.

Il y a pourtant deux occasions où la syllabe *re*, quoique préposition réduplicative, se prononce avec l'*é* fermé & accentué.

1. Quand elle est ajoutée à un mot qui

commence par un *é* fermé, ou par une autre voyelle, comme on le voit dans les mots ſuivants, *échauffer*, *réchauffer* : *écrier*, *récrier* : *écrire*, *récrire* : *édifier*, *réédifier* : *équiper*, *réquiper* : *échafauder*, *réchafauder* : *échapper*, *réchapper* : *élargir*, *rélargir* : *émoudre*, *rémoudre* : *eſſuyer*, *reſſuyer* : *établir*, *rétablir*, *étendre*, *rétendre* : *étudier*, *rétudier* : *aggraver*, *réaggraver* : *aſſigner*, *réaſſigner* : *habituer*, *réhabituer* : *intégration*, *réintégration* : *unir*, *réunir*. On prononce *re* avec l'*e* muet dans *rehauſſer*, formé de *hauſſer*, parce que l'*h* y eſt aſpirée, & par conſéquent conſidérée comme conſonne.

2. Quand la prépoſition *re* marque réduplication, ſans qu'on puiſſe dire qu'elle ſoit ajoutée à un mot, c'eſt-à-dire, quand le mot réduplicatif où elle ſe trouve ne ſeroit pas un mot françois, ou auroit une ſignification toute différente, ſi on l'en ſéparoit. Ainſi on dit *récidive* & *récidiver* avec l'*é* fermé, parce que *cidive* & *cidiver* ne ſont pas des mots françois. Il en eſt de même des ſuivants, *récoler* & *récolement*, *récriminer* & *récrimination*, *rédimer*, *réduplicatif* & *réduplication*, *réfléchir*, *réfraction*, *régénérer* & *régénération*, *réhabiliter* & *réhabilitation*, *réintégrer*, *réitérer* & *réitération*, *réparer* & *réparation*, *répercuter* & *répercuſſion*, *répéter*, *répétiteur* & *répétition*, *réſipiſcence*, *réſumer*, *réſurrection*, & *réverbération*.

Il faut en excepter *réconfronter*, *réformer*, & les mots qui en sont composés, où l'*e* de la syllabe *re* est fermé, quoique l'on dise dans le même sens *confronter* & *former*.

Il y a encore à l'égard de la syllabe *re* une bizarrerie que l'usage a introduite contre toute regle. On la prononce avec l'*é* fermé dans *réception*, quoique ce mot soit dérivé de *recevoir*, où l'*e* est muet. De même l'*é* est fermé dans *réfugier*, & il est muet dans *refuge*. Il est fermé dans *rélégation*, & muet dans *reléguer*. On dit *rémission*, quoiqu'on dise *remettre* : *rétention*, quoiqu'on dise *retenir* : *irréligion* & *irréligieux*, quoiqu'on dise, *religion* & *religieux*, &c.

Souvent un même mot a des significations toutes différentes, lorsqu'on y prononce la syllabe *re* avec l'*e* muet ou avec l'*é* fermé : ce qu'on ne peut distinguer dans l'écriture, qu'en y mettant ou en n'y mettant pas l'accent aigu. *Répartir* avec l'*é* fermé signifie *distribuer*, *subdiviser* ; & *repartir* avec l'*e* muet signifie *répondre* ou *partir une seconde fois*. *Répondre* signifie *faire une réponse*, & *repondre* signifie *pondre une seconde fois*. *Rétendre* signifie *étendre de nouveau*, *retendre* signifie *tendre de nouveau*.

Cet essai d'observation sur les seules syllabes *de* & *re*, fait assez connoître qu'il n'est guere possible de donner des regles sûres,

générales & uniformes, pour la position de l'accent aigu sur les *e*, sans entrer dans un détail considérable d'exceptions & d'irrégularités, qui nous meneroit au-delà des bornes que nous nous sommes prescrites. Ces recherches ne peuvent entrer que dans un Traité particulier de la prononciation.

III. L'*accent circonflexe* ne se met & ne doit se mettre que sur les voyelles longues, tant au milieu qu'à la fin des mots, comme dans *empêchement*, *entêtement*, *problême*, *suprême*, *côte*, *gîte*, *flûte*, *dépôt*, *aussitôt*, *tantôt*, *arrêt*, *intérêt*, &c.

Il ne s'ensuit pourtant pas qu'on doive le mettre sur toutes les voyelles longues : l'usage ne l'admet qu'à l'égard de quelques-unes. Ainsi dans *grace*, *chapitre*, *muse*, l'*a*, l'*i*, & l'*u* sont longs, sans avoir l'accent circonflexe.

Lorsque l'*e* est long, il est presque toujours très-ouvert, comme on le reconnoîtra dans les mots précédents. Mais il n'est long, & il ne prend l'accent circonflexe au milieu des mots, que quand il est à la fin d'une syllabe, & que ce n'est pas la consonne suivante qui le fait prononcer très-ouvert. Ainsi il ne prend point l'accent circonflexe dans *vertu*, *permis*, *guerrier*, &c. parce qu'il n'y est pas long, quoique très-ouvert.

Bien des gens croient que l'accent cir-

conflexe est mis simplement pour marquer quelque lettre supprimée, & qu'on ne l'emploie par exemple dans *honnête*, que parce qu'on écrivoit autrefois *honneste* : & sur ce principe ils écrivent encore avec l'accent circonflexe, *apperçû*, *connû*, *vû*, *pû*, *&c.* par la seule raison que dans l'ancienne orthographe on écrivoit *apperceu*, *conneu*, *veu*, *peu*, *&c.*

Il est vrai que dans *honnête*, & dans plusieurs autres mots, l'accent circonflexe est mis à la place de l'*s*; mais c'est seulement dans les syllabes longues, & où la lettre *s* ne servoit qu'à étendre le son de la voyelle. A l'égard des autres mots dont la nouvelle orthographe a retranché quelques lettres, il nous paroît inutile de les remplacer par l'accent circonflexe. C'est éviter une inutilité par une autre. D'ailleurs est-il bien important de se ressouvenir par une marque particuliere, des lettres que l'on a supprimées dans plusieurs mots ? Nous pensons néanmoins qu'il est à propos de conserver cet accent dans certains mots, pour prévenir quelque équivoque, comme dans *dû* participe du verbe *devoir*, pour le distinguer de *du* article ; dans *crû* participe du verbe *croître*, pour le distinguer de *cru* participe du verbe *croire* ; dans *sûr* adjectif, pour le distinguer de *sur* préposition, &c. Du reste son emploi doit toujours être de

marquer les voyelles ou syllabes longues.

Il n'est pas possible de donner une regle générale & infaillible, qui détermine quelles sont les syllabes longues où il faut mettre l'accent circonflexe. On les connoîtra par le détail suivant.

Syllabes finales.

Ât, *appât*: aît, *il plaît*: êt, *acquêt*: ît, *gît*: ôt, *impôt*: oît, *il paroît*, *il croît*, venant de *croître*: oût, *goût*: ût, *affût*.

Toutes les syllabes qui terminent les troisiemes personnes singulieres de l'imparfait du subjonctif des verbes: *qu'il aimât*, *qu'il rendît*, *qu'il reçût*, *qu'il retînt*.

Pénultiemes Syllabes.

Âche, *relâche*; *âge*: aîte, *faîte*, sommet: aître, *maître*: âle, *pâle*: âne, dans les seuls mots *âne* & *crâne*: âpre, *câpre*: âte, *pâte*: âtre, *plâtre*: êche, *bêche*: êle, *grêle*; excepté dans *zele*: ême, *diadême*: êne, *chêne*: êpe, *guêpe*: ête, *tempête*: être, *salpêtre*: îte, *gîte*: oître, *croître*, *paroître*: ôle, *contrôle*; excepté dans *il vole* pour *il dérobe*: ôme dans les seuls mots *dôme* & *fantôme*: ône, *aumône*: ôte, *côte*: ôtre, *apôtre*: oûte, *croûte*, excepté dans *absoute*: ûte, *chûte*.

Toutes les pénultiemes syllabes des premieres & secondes personnes du pluriel du prétérit défini des verbes: *nous aimâmes*;

vous aimâtes : nous rendîmes, vous rendîtes : nous reçûmes, vous reçûtes : nous retînmes, vous retîntes.

Tous les mots qui ont les terminaisons précédentes, & dont les syllabes finales ou pénultiemes sont longues, y prennent l'accent circonflexe, & cet accent est conservé dans ceux qui en sont formés, ou qui y ont quelque rapport : *bât, bâter : arrêt, arrêter : lâche, lâcheté : tête, entêter, entêtement, &c.*

Il y a plusieurs mots qui ne peuvent se ranger sous des terminaisons communes, & qui s'écrivent avec le même accent, aussi bien que leurs composés & dérivés. Ce sont, *accoûtrer, aîné, bâfrer, baîller, bâtard, bâter, bâtir, bâton, bêler, bélître, blâme, brûler, bûche, chaîne, châsse* de reliques, *châtaigne, château, châtier, clôture, côte, coûter, dîme, dîner, embûche, empêcher, empêtrer, enchevêtrer, endêvé, engrêlé, épître, évêché, évêque, fâcher, fâcheux, fêler, flâtrer, fraîcheur, frôler, fûté, gâcheux, gâteau, gâter, gêner, grêve, hôtel, hôpital, huître, jeûne* abstinence, *île, mâcher, mâter, mâtin* chien, *mêler, mûr* en maturité, *mûrir, ôter, pâcage, pâmer, pâque, pâtis, pâture, paîtrir, poêle, prêter, puîné, râteau, reître, rêve, tâter, traîner, vêler, vêpres, vêtir.*

CHAPITRE XVI.

De la Ponctuation & de quelques figures dont on se sert en écrivant.

I. De la Ponctuation.

D. Qu'est-ce *que la* Ponctuation?

R. C'est la maniere de marquer en écrivant les endroits d'un discours où l'on doit s'arrêter, pour en distinguer les parties, ou pour reprendre haleine.

D. *De quelles notes ou caracteres se sert-on pour distinguer les parties du discours?*

R. On se sert de la *Virgule* (,) du *Point avec la virgule* (;) des *deux Points* (:) du *Point* (.) du *Point interrogatif* (?) & du *Point admiratif* (!).

D. *Que faut-il savoir avant que d'entrer dans l'explication de ces différents caracteres?*

R. Il faut savoir ce que c'est que *Phrase* & *Période.*

Il y a de trois sortes de *phrases*; savoir, la *phrase simple*, la *phrase composée*, & la *phrase complexe.*

Toute *phrase* (ou proposition) doit avoir au moins un *Sujet* & un *Attribut.*

Le *Sujet* d'une phrase est ce dont on affirme ou dont on nie quelque chose. On l'appelle encore *Nominatif du Verbe.*

L'*Attribut* eſt ce que l'on affirme ou ce que l'on nie du ſujet, & il eſt ordinairement exprimé par le verbe avec ſon régime.

Ainſi dans cette phraſe, *le ſoleil gouverne les ſaiſons ; le ſoleil* eſt le ſujet dont j'affirme quelque choſe ; & *gouverne les ſaiſons*, eſt l'attribut, ou ce que j'affirme du ſoleil.

La *phraſe ſimple* eſt celle qui n'a qu'un ſujet & qu'un attribut, ou un ſeul nominatif & un ſeul verbe avec ſon régime, comme, *Le ſoleil éclaire la lune.*

La *phraſe compoſée* eſt celle qui a ou pluſieurs ſujets & un attribut, ou un ſujet & pluſieurs attributs, ou pluſieurs ſujets & pluſieurs attributs. Exemples.

La lune & les autres planetes reçoivent leur lumiere du ſoleil.

Alexandre a été le plus généreux de tous les rois, & le vainqueur de Darius.

Ni les maiſons, ni les terres, ni les plus grands amas d'or & d'argent, ne peuvent chaſſer la fievre du corps de celui qui les poſſede, ni délivrer ſon eſprit d'inquiétude & de chagrin.

La *phraſe complexe* eſt celle qui n'a proprement qu'un ſujet & qu'un attribut ; mais dont le ſujet ou l'attribut, ou tous les deux enſemble, renferment d'autres phraſes qui les modifient, & y ajoutent quelques circonſtances.

Les phraſes qui dépendent du ſujet ou de l'attribut, & qui les modifient en quel-

que maniere que ce soit, s'appellent *phrases incidentes*, & sont ordinairement amenées dans la phrase principale par des pronoms relatifs, par des participes, ou par des conjonctions. Exemples.

(*a*) Son coursier écumant sous un maître intrépide,
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.

(b) *Sous un air serein & tranquille, il formoit* (Louis XIV) *ces foudres dont le bruit a retenti par tout le monde, & ceux qui grondent encore sur le point d'éclater.*

Les *phrases incidentes*, qui modifient le sujet ou l'attribut, peuvent encore être elles-mêmes modifiées par d'autres phrases incidentes, comme quand Jesus-Christ dit; *Celui qui fera la volonté de mon pere qui est dans le ciel, entrera dans le royaume des cieux.*

Une phrase peut être composée & complexe tout ensemble, si elle a plusieurs sujets ou plusieurs attributs, & que ces sujets ou ces attributs soient modifiés par des phrases incidentes. Exemple.

L'estime singuliere que fit Alexandre le Grand des poésies d'Homere, & les égards qu'il eut dans le sac de la ville de Thebes pour la mémoire de Pindare, ne lui ont guere moins acquis de réputation que toutes ses conquêtes.

La *période* est un assemblage de plusieurs phrases, ou simples, ou composées, ou com-

(a) *M. Despreaux.* (b) *M. Pélisson.*

plexes, dépendantes les unes des autres, & liées ensemble par des conjonctions pour faire un sens complet, & ne former qu'un seul tout.

(a) *Si vous êtes résolus*, Messieurs, *d'imiter Philippe, ce que jusqu'ici vous n'avez pas fait; si chacun veut s'employer de bonne foi pour le bien public, les riches en contribuant de leurs biens, les jeunes en prenant les armes; enfin, pour tout dire en peu de mots, si vous voulez ne vous attendre qu'à vous-mêmes, & renoncer à cette paresse qui vous lie les mains, en vous entretenant de l'espérance de quelque secours étranger; avec l'aide des Dieux vous réparerez bientôt vos fautes & vos pertes, & vous tirerez vengeance de votre ennemi.*

Les parties qui composent une phrase ou une période, en sont appellées les *membres.*

Les *membres* d'une phrase sont les phrases incidentes qui en modifient les sujets & les attributs.

Les sujets & les attributs simples & sans modification, n'en sont appellés que les *parties*, à cause de leur peu d'étendue.

Les *membres* d'une période sont les phrases, ou simples, ou composées, ou complexes, dont elle est formée.

D. *Quel est l'usage de la* Virgule?

R. On peut dire en général qu'elle s'emploie dans tous les endroits d'une période

(a) *Demosthenes, prem. Philip.*

où l'on peut faire naturellement une pause, quoique le sens ne soit pas fini, & que l'on attende encore quelque chose pour l'intelligence de la pensée.

C'est avec la virgule que l'on distingue ordinairement les parties ou membres de la phrase, & les membres de la période, quand elle est courte, comme on le voit dans ces phrases.

Si la bonne chere & le luxe de la table peuvent procurer quelque solide gloire, Lucullus étoit le plus grand homme de son temps.

L'Histoire, la Géographie, le Blason, la Musique, la Grammaire, sont des sciences & des arts qu'il convient aux Dames d'étudier.

Boire, manger, dormir, jouer, se promener, se visiter, sont les occupations les plus ordinaires des personnes du grand monde.

Un discours doit être prononcé clairement, distinctement, noblement & vivement.

(a) *La modestie qui semble jetter un voile sur les plus belles actions, & qui n'est attentive qu'à les couvrir, sert malgré elle à les relever davantage, & à leur donner un lustre qui les rend plus éclatantes.*

Il paroît inutile d'expliquer en détail quels sont les endroits d'une période où l'on peut se reposer, & où par conséquent il faut mettre la virgule. On les connoîtra aisément, pour peu que l'on fasse d'atten-

(a) *M. Rollin.*

tion à ce qu'on lit ou à ce qu'on écrit.

Nous obſerverons ſeulement que les conjonctions *&*, *ni*, *ou*, *comme*, & quelques autres, tiennent lieu de la virgule, quand les termes qu'elles aſſemblent ſont ſimples & courts : comme quand on dit ; *L'exercice & la frugalité fortifient le tempérament. Je ne veux plus vous voir ni vous parler. Il faut ſatisfaire à la juſtice de Dieu dans ce monde ou dans l'autre. J'agis comme vous me l'avez ordonné.*

Mais on met la virgule avant ces conjonctions, ſi les termes qu'elles aſſemblent, ſont accompagnés de circonſtances ou de phraſes incidentes : comme quand on dit ; *L'exercice que l'on prend à la chaſſe, & la frugalité que l'on obſerve dans les repas, fortifient le tempérament. Je ne veux plus vous voir dans l'état où vous êtes, ni vous parler des riſques que vous courez. Il faut ſatisfaire à la juſtice de Dieu dans ce monde, ou s'attendre à en éprouver toute la rigueur dans l'autre. J'agis dans l'affaire dont vous m'avez confié le ſoin, comme vous me l'avez ordonné par votre derniere lettre.*

D. *Quel eſt l'uſage du* Point avec la virgule, *& des* deux Points?

R. C'eſt en général de marquer un plus grand repos que la virgule.

1. Le *point avec la virgule* s'emploie ordinairement pour ſéparer les principaux

membres d'une période, quand ils sont longs, & qu'ils renferment d'autres membres ou parties séparées par des virgules. On s'en sert encore pour distinguer les phrases qui sont sous le même régime, ou celles que l'on a lieu d'attendre comme une suite & une dépendance des précédentes : ce qu'on reconnoîtra dans les exemples suivants.

(a) *Oui, Monsieur, que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'Eloquence & la Poésie, & traite les habiles Ecrivains de gens inutiles dans les Etats ; nous ne craindrons pas de le dire à l'avantage des Lettres, & de ce Corps fameux dont vous faites maintenant partie ; du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'œuvres, comme ceux de Monsieur votre frere ; quelque étrange inégalité que durant leur vie la fortune mette entr'eux & les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse.*

On distingue dans les Etats de l'Europe quatre especes de gouvernements ; savoir, le despotique, le monarchique, l'aristocratique, & le démocratique.

2. Les *deux points* marquent un plus grand repos que le *point avec la virgule*, & servent à distinguer des phrases ou membres qui

(a) *Discours prononcé par M. Racine dans l'Académie Françoise à la réception de M. Thomas Corneille.*

supposent les premiers sans en dépendre absolument : ensorte que le sens de ce qui précede les *deux points* est fini, & que ce qu'on ajoute ensuite, n'est que pour l'étendre ou l'éclaircir, comme on le voit dans ces phrases.

(a) *Roscius est un si excellent acteur, qu'il paroît seul digne de monter sur le théâtre : mais d'un autre côté il est si homme de bien, qu'il paroît seul digne de n'y monter jamais.*

(b) *Maintenant Athenes paroît avoir échoué: genre de malheur commun à tous les mortels, lorsqu'il plaît ainsi au souverain Etre.*

Il n'est pas étonnant que l'on confonde ordinairement l'usage des deux points avec l'usage du point & de la virgule. Les circonstances où on les emploie sont en si grand nombre & si différentes les unes des autres, qu'il est presqu'impossible d'en donner des regles sûres, & dont on puisse faire une application exacte. Celles que nous avons données sont générales, & ne renferment que les circonstances qui nous ont paru les plus ordinaires.

D. *Quel est l'usage du* Point ?

R. On le met à la fin d'une phrase ou d'une période dont le sens est absolument fini ; c'est-à-dire, lorsque ce qui la suit en est tout-à-fait indépendant : les phrases

(a) *Ciceron pour Quint. Roscius.*
(b) *Demosth. pour Ctesiphon.*

précédentes peuvent servir d'exemples.

Nous observerons que dans le style concis & coupé, on met souvent les *deux points* à la place du *point*, parce que les phrases étant courtes, elles semblent moins détachées les unes des autres. Exemple.

(a) . . . . *Voilà Canius amoureux de la maison : il presse Pithius de la lui vendre : Pithius paroît avoir bien de la peine à s'y résoudre : il s'en fait beaucoup prier : enfin il y consent. Canius qui souhaitoit ardemment cette maison, & qui étoit riche, l'achete tout ce que l'autre voulut, & l'achete même toute meublée. On fait le contrat : voilà l'affaire consommée.*

D. *Où met-on les* Points interrogatif & admiratif?

R. 1. Le *Point interrogatif* se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation. Exemples. (*b*) *Qui fit jamais de si grandes choses? Qui les dit avec plus de retenue?*

2. Le *Point admiratif* se met à la fin des phrases qui expriment une admiration ou une exclamation. Exemples.

Qu'il est difficile d'être victorieux & d'être humble tout ensemble!

(c) *O mere, ô femme, ô reine admirable & digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étoient quelque chose!*

(a) *Cic. off. l.* 3.
(b) *Orais. Fun. de M. de Turenne, par M. Fléchier.*
(c) *Orais. Fun. de la Reine d'Anglet. par M. Bossuet.*

II. *Des autres figures dont on se sert en écrivant.*

D. *Quelles sont les figures que l'on emploie encore en écrivant ?*

R. Ce sont, l'*Apostrophe* ('), le *Trait d'union* (-), les *deux Points sur voyelle* (¨), la *Cédille* (ş), & la *Parenthese* ( ).

D. *Quel est l'usage de chacune de ces figures ?*

R. I. L'*Apostrophe* marque une élision, c'est-à-dire, la suppression d'une voyelle finale, & elle se place au haut de la lettre qui précede la lettre supprimée. Ainsi on dit *l'esprit*, au lieu de *le esprit*.

L'élision d'une voyelle finale ne se fait ordinairement que quand le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée.

Il faut en excepter l'adjectif féminin *grande*, qui perd quelquefois l'*e* muet final, & prend une apostrophe à la place avant certains substantifs, quoique ces substantifs commencent par une consonne, comme *grand'messe, grand'chambre, grand'salle, grand'chere, grand'mere, grand'peur, grand'pitié, grand'chose.*

Grand'chere, grand'peur, grand'pitié, grand'chose, ne s'emploient que dans le discours familier.

Au reste il n'y a guere que des monosyl-

labes qui prennent l'apostrophe. Ce sont,

Le, la, de, articles ou pronoms conjonctifs, *l'accord, l'harmonie, livre d'étude*, pour *le accord, la harmonie, livre de étude. Je l'aime*, pour *je le aime* ou *je la aime.*

Me, te, se, pronoms conjonctifs, quand ils sont avant les verbes, *vous m'obligerez, je t'avertis, il s'occupe* ou *ils s'occupent*, pour *vous me obligerez, je te avertis, il se occupe* ou *ils se occupent.*

Ce, pronom démonstratif avant les troisiemes personnes du verbe *être. C'est la vérité. C'étoient de grands hommes*, pour *ce est la vérité. Ce étoient de grands hommes.*

Que, pronom ou conjonction. *La bataille qu'Alexandre a gagnée*, pour *que Alexandre, &c. Qu'avez-vous fait?* pour *que avez-vous fait? Je n'ai qu'un écu*, pour *que un écu.*

Ne, adverbe de négation. *Vous n'obéissez pas*, pour *vous ne obéissez pas.*

Si, conjonction avant les pronoms personnels *il* & *ils. S'il étudie*, ou *s'ils étudient*, pour *si il étudie, si ils étudient.*

Jusque, préposition. *Jusqu'à Rome*, pour *jusque à Rome. Jusques* avec une *s* ne s'apostrophe jamais : *jusques à Rome.*

Quelque avant *un. Quelqu'un* pour *quelque un.*

Quoiqu'on fasse en prononçant une élision de l'*e* muet final dans tous les mots, lorsque le mot suivant commence par une

voyelle ou par une *h* non aspirée, on ne le retranche pas pour cela en écrivant. Ainsi on écrit, *gloire immortelle*, & on prononce *gloir'immortelle.*

II. Le *Trait d'union* sert à joindre deux mots, pour les prononcer comme s'il n'y en avoit qu'un.

On le met entre le verbe & le pronom personnel, toutes les fois que le pronom personnel se trouve après le verbe : ce qui arrive dans plusieurs cas.

1. Quand la phrase interroge, comme nous l'avons dit pag. 203. *Veut-il venir ? Croit-elle se moquer de moi ? &c.*

2. Dans certaines phrases où le verbe est précédé des mots *aussi*, *peut-être*, *du moins*, *au moins*, *en vain*, *à peine*, *&c. Aussi reconnut-il sa faute. Peut-être arriverez-vous trop tard. Du moins*, ou *au moins lui dirai-je ce que j'ai sur le cœur. En vain voudroit-on m'en détourner. A peine étoient-ils revenus, &c.*

3. Dans d'autres phrases où le pronom personnel rejetté après le verbe, tient lieu des conjonctions *quoique* ou *quand même*, mises avant le verbe, ou marque un souhait. *Dût-il m'en coûter la vie* : c'est-à-dire, *quoiqu'il m'en dût*, ou *quand même il m'en devroit coûter la vie. Puissiez-vous réussir* : c'est-à-dire, *je souhaite que vous réussissiez.*

4. Lorsqu'en rapportant les paroles de quelqu'un, on met entre deux virgules,

dit il, répondirent-ils, s'écrierent-elles, &c.

Quand le pronom personnel *il* ou *elle* est après une troisieme personne du singulier terminée par une voyelle, on ajoute un *t* entre le verbe & le pronom avec deux *traits d'union*, un avant le *t* & l'autre après. Ainsi on écrit, *Aime-t-il l'étude? A-t-il lu? Joue-t-elle? Profita-t-il de vos avis? Alla-t-elle à la campagne? &c.*

Toutes les fois que les personnes de l'impératif sont suivies d'un pronom conjonctif, on les joint par le *trait d'union. Réjouis-toi: donnez-moi: repentons-nous: souvenez-vous: aimez-nous: répondez-lui: voyons-le: cherchez-la: écrivez-leur: allez-y: prenez-en: mangez-en, &c.*

Si le pronom conjonctif étoit suivi d'un autre pronom conjonctif, il faudroit encore joindre les deux pronoms par le *trait d'union. Montrez-le-moi: fiez-vous-y: envoyez-nous-en: rendez-les-lui: allons-nous-en, &c.*

On se sert encore du *trait d'union*, quand le pronom démonstratif *ce* est après les troisiemes personnes du verbe *être*, & qu'il ne s'accorde pas avec le substantif suivant. *Est-ce à vous de commencer? Qu'est-ce que la Philosophie? Sont-ce vos livres? Etoient-ce des hommes, &c.*

Quand les monosyllabes *ci, là, ça*, sont joints à quelques mots que ce soit, de maniere qu'on ne puisse les en séparer en par-

lant. *Celui-ci*, *celui-là*, *cet homme-ci*, *cette femme-là*, *demeurez-là*, *là-haut*, *là-bas*, *ci-dessus*, *ci-dessous*, *venez-ça*, &c.

Enfin quand deux ou plusieurs mots sont tellement joints ensemble, qu'ils n'en fassent plus qu'un, comme *quelques-uns*, *quelques-unes*, *courte-pointe*, *chef-d'œuvre*, *avant-coureur*, *porte-manteau*, *s'entre-battre*, *contre-temps*, *peut-être*, *tout-à-fait*, &c.

III. Les *deux points* se mettent sur une voyelle, pour marquer que cette voyelle ne fait pas une même syllabe avec la voyelle qui la précede immédiatement. Ainsi dans *haï*, *naïveté*, on met deux points sur l'*i*, parce qu'il fait une syllabe séparée de l'*a* qui le précede, & que sans ces deux points on le prononceroit avec l'*a*, comme dans je *fais*, *aimant*, *naissance*.

On ne doit employer les deux points sur une voyelle que quand elle pouroit avoir avec la précédente deux prononciations différentes, & que ces deux points servent à ôter l'équivoque. Ainsi dans *Saül*, *Pirithoüs*, *Moïse*, *aiguë*, *ambiguë*, on met deux point sur l'*u*, l'*i*, & l'*e*, afin que l'on ne prononce pas *Saül* comme *Saul*, ou *Paul*, les deux dernieres syllabes de *Pirithoüs*, comme *tous*, les deux premieres de *Moïse*, comme la premiere de *moisi*, & les dernieres d'*aiguë*, *ambiguë*, comme les dernieres de *langue*, *fatigue*.

Mais c'eſt une pratique vicieuſe, ou du moins inutile, que de mettre les deux points ſur une voyelle qui fait une même ſyllabe avec la précédente, ou ſur celle qui ne peut pas ſe joindre, ni faire une ſeule ſyllabe avec la précédente, & qui par conſéquent ne fait aucune ambiguité pour la prononciation. Ainſi ceux qui écrivent *avoüer*, *joüir*, *proüe*, *avenüe*, *rüe*, *vüe*, *&c.* ne font pas des deux points l'uſage qu'il convient d'en faire, parce qu'ils les mettent ou ſur une voyelle qui fait une ſyllabe avec la précédente, comme dans *avoüer*, *joüir*, *proüe*; ou ſur une voyelle qui ſans les deux points ſe prononceroit toujours de la même maniere, comme dans *avenüe*, *rüe*, *vüe*, *&c.*

En mettant l'accent aigu ſur l'*e* qui précede une voyelle, il eſt inutile de mettre deux points ſur cette voyelle pour la ſéparer de l'*e*; parce que l'accent aigu faiſant prononcer l'*e* fermé, il ne peut plus être confondu avec la voyelle ſuivante. Ainſi dans *geolier*, l'*e* & l'*o* ne font qu'une ſyllabe; mais dans *géant*, *géométrie*, *géographe*, *obéiſſant*, *réitérer*, *réuſſir*, *&c.* l'accent aigu donne à l'*e* une prononciation diſtinguée de celle de la voyelle ſuivante.

C'eſt encore une eſpece d'abus, que de mettre deux points ſur l'*i* pour lui donner le ſon de deux *ii*: comme dans *païs*, *envoïer*, *moïen*, *&c.* Il eſt beaucoup mieux de

ſe

se servir alors de l'*y* grec, & d'écrire ; *pays*, *envoyer*, *moyen*, suivant ce que nous avons dit pag. 498.

IV. La *Cédille*, qui est une espece de virgule ou de petit *c* retourné, se met sous le *c* pour en adoucir le son, c'est-à-dire, pour lui donner avant l'*a*, l'*o*, & l'*u*, le même son qu'il a avant l'*e* & l'*i*. Ainsi dans *il commença*, *il prononça*, *leçon*, *avançons*, *il conçut*, *nous reçûmes*, &c. le *c* se prononce avec le son de l'*s* rude, qui est le même que celui du *c* avant l'*e* & l'*i* : *il commensa*, *il pronosa*, *leson*, *avansons*, *il consut*, *nous resûmes*, &c.

V. La *Parenthese* est figurée par deux especes de crochets qui renferment un petit nombre de paroles qu'on insere dans le discours, qui en interrompent le sens, & qu'on croit nécessaires pour l'intelligence de la phrase, comme on le verra dans les exemples suivants.

Le Rhéteur fera observer (c'est Quintilien qui parle) *comment dans l'exorde on se rend les auditeurs favorables : quelle clarté il y a dans la narration, quelle briéveté, quel air de sincérité, quel dessein caché quelquefois, & quel artifice,* [*car ici le secret de l'art n'est guere connu que des maîtres de l'art*] *quel ordre ensuite & quelle justesse dans la division : comment dans les preuves l'Orateur est subtil, vif, serré, &c.*

Que peuvent contre lui (contre Dieu) *tous les rois de la terre ?*

Quand la phrase interposée est très-courte, on se sert plutôt de virgules que de la parenthèse, pour la séparer. Exemple.

Qui fournira à mes yeux, dit le Prophete Jérémie, *une fontaine de larmes, pour pleurer les malheurs de Jérusalem ?*

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION.

D. *QU'EST-CE que la* Prononciation ?

R. C'est la maniere d'articuler de vive voix, distinctement, & suivant les regles, ou conformément à l'usage, tous les mots & toutes les lettres d'une langue.

D. *Qu'avez-vous à dire sur la prononciation françoise ?*

R. Comme ce seroit entrer dans un trop grand détail, que de vouloir en marquer toutes les regles, ce qui feroit la matiere d'un traité assez étendu, je me contenterai de faire quelques observations générales & essentielles, & d'attaquer en particulier certaines prononciations, qui pour être fort en usage, n'en sont pas moins vicieuses.

Le fond de la prononciation françoise s'apprend en même temps que l'on apprend

à lire. C'eſt pourquoi il a paru inutile de donner des regles particulieres ſur la maniere d'articuler chaque lettre & chaque ſyllabe. La plupart des réflexions que l'on a coutume de faire à ce ſujet, ſont plus curieuſes que néceſſaires, ou elles ne peuvent tout au plus ſervir qu'aux étrangers qui n'ont aucune connoiſſance de notre langue. Les François n'ont beſoin que d'une pratique réguliere, & c'eſt aux maîtres à donner de bons principes aux enfans, lorſqu'ils leur apprennent à lire. L'uſage & la fréquentation des perſonnes qui parlent correctement, les perfectionneront enſuite dans la prononciation, mieux que ne pourroient faire les regles les plus exactes & les plus recherchées.

Obſervations générales.

Il y a en françois deux prononciations différentes; l'une pour les vers & le diſcours ſoutenu, & l'autre pour la proſe commune & pour le diſcours ordinaire.

Dans les vers & dans le diſcours ſoutenu, c'eſt-à-dire, dans les diſcours prononcés en chaire, au barreau ou en d'autres occaſions qui demandent de la gravité & de la nobleſſe, on prononce la plupart des lettres qui ſont à la fin des mots, quand les mots ſuivants commencent par une voyelle ou par une *h* non aſpirée.

Cette prononciation est si essentielle dans les vers, à l'égard des *s* qui terminent les noms pluriels, & des *t* qui se trouvent à la fin des troisiemes personnes muettes du pluriel dans les verbes, que si on ne les y prononçoit pas, le vers manqueroit d'une syllabe, & par conséquent n'auroit plus de cadence ni d'harmonie, comme il arriveroit dans ces deux vers,

> O que d'écrits obscurs, de livres ignorés,
> Furent en ce grand jour de la poudre tirés !

si l'on n'y prononçoit pas l'*s* qui est à la fin de *livres*, & le *t* qui est à la fin de *furent*, & que l'on dît, *de livre ignorés fure en ce grand jour.*

Il y a quelques remarques à faire sur la lettre *n*, quand elle est à la fin d'un mot.

Elle se prononce toujours à la fin d'un pronom ou d'un nom adjectif immédiatement suivi de son substantif commençant par une voyelle ou par une *h* non aspirée. Ainsi on prononce, *mon ame, un bon ami, un ancien historien*, comme s'il y avoit, *mon name, un bon nami, un ancien nhistorien.*

L'*n* finale ne se prononce pas dans les autres mots, soit substantifs, soit adverbes, ou autres, de quelque maniere que commencent les mots suivants ; & l'on dira, sans faire entendre le son de l'*n*, *intention excellente, passion aveugle, illusion étrange, prédestination éternelle, des gens non éclairés,*

un bien avantageux, *un plan utile*, *un dessein honnête*, &c. & non pas, *intention nexcellente*, *passion naveugle*, *illusion nétrange*, *prédestination néternelle*, *des gens non néclairés*, *un bien navantageux*, *un plan nutile*, *un dessein nhonnête*, &c. excepté les mots *amen* & *hymen*, où l'*n* se prononce toujours, soit que le mot suivant commence par une voyelle ou par une consonne. L'usage paroît partagé sur le mot *examen*. Il y en a qui y prononcent l'*n*, d'autres ne l'y prononcent pas.

La raison que l'on pouroit donner de cette regle de prononciation, est que l'*n* à la fin d'un mot exprime ordinairement avec la voyelle dont elle est précédée, le son simple & permanent d'une espece particuliere de voyelle que l'on appelle nasale, & que l'on auroit pû écrire avec un seul caractere, comme les autres. Or une voyelle finale ne se lie pas par elle-même dans la prononciation avec la voyelle suivante, à moins que d'y ajouter une consonne dont le son lui est absolument étranger, comme quand on dit, *aima-t-il*, *aime-t-elle*, *étudie-t-on*, *donnes-en*, *donnes-y*, au lieu de dire, *aima il*, *aime elle*, *étudie on*, *donne en*, *donne y* : & si le son de la voyelle nasale étoit exprimé par un caractere unique & particulier, il n'y auroit pas plus de raison alors de la lier avec la voyelle suivante par le moyen de

la consonne *n*, que de toute autre, puisqu'elle participe aussi peu du son de l'*n* que de celui des autres consonnes.

Il paroît donc que l'on peut conclure de ces principes, que la voyelle nasale à la fin d'un mot, y doit être considérée comme une des voyelles simples *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, & que c'est un usage abusif, quoiqu'assez commun, & dont on croit pouvoir dire que les oreilles délicates seront toujours blessées, que d'y prononcer une *n*, à laquelle on n'a eu recours, sans aucune raison de préférence, que pour exprimer avec la voyelle précédente le son nasal, faute de caracteres particuliers & distingués de ceux des autres voyelles, comme nous l'avons dit pages 6 & 9.

Il ne seroit pas difficile de justifier les exceptions de cette regle dans les adjectifs & dans quelques monosyllabes où l'*n* finale se prononce. Mais comme l'usage n'en est pas contredit, les raisons que l'on pouroit en apporter seroient moins utiles que curieuses.

Dans les monosyllabes *on* & *en*, on prononce l'*n*, quand ils précedent d'autres mots qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée, & dont ils sont inséparables, comme dans *on aime*, *en étudiant*, *en Italie*, *on en envoie* : au lieu que *on* étant après son verbe, & *en* étant après un impératif, on n'en prononce pas l'*n*, de quel-

que maniere que commencent les mots suivants : comme dans, *va-t-*ON *à la campagne*, *Donnez-*EN *un autre*.

L'*n* dans *bien* adverbe, & dans *rien*, se prononce ordinairement avant une voyelle ou une *h* non aspirée, quand ils ont une relation étroite avec le mot suivant. Ainsi on dit en prononçant l'*n*, *Bien écrit. Bien agréablement. Rien autre chose. Il n'y a rien au monde de si beau.* Mais il faut dire, sans prononcer l'*n*, *Je sais bien où vous allez. Il ne fait rien, ou il fait peu de chose.*

Quand un mot commence par *in* suivi d'une seconde *n*, ou par *im* suivi d'une seconde *m*, comme dans *innocent*, *innombrable*, *immobile*, *immoler*, il ne faut faire entendre en prononçant *in* & *im*, que le son de l'*i*, & non pas celui de la voyelle nasale *ain*, comme dans *ingrat*, *impoli* : avec cette différence qu'on ne prononce qu'une *n* dans *innocent*, *innombrable*, & qu'il faut prononcer les deux *mm* dans *immobile*, *immoler*, & les autres.

Monsieur l'Abbé d'Olivet se déclare ouvertement contre la prononciation vicieuse de l'*n* dans son *Traité de la Prosodie Françoise*, par les mêmes raisons qui viennent d'être expliquées.

Lorsque le *d* se prononce à la fin des mots, c'est toujours avec le son du *t*. *Un grand homme, il entend à demi-mot*, comme

s'il y avoit, *un gran thomme*, *il enten tà demi-mot.*

Le g avec le ſon du *k*, *il ſue ſang & eau*, comme s'il y avoit, *ſan ké eau.*

Le *p* ne ſe prononce pas ordinairement. *Le camp ennemi*, *un champ étendu*, comme s'il y avoit, *le can ennemi*, *un chan étendu.* Excepté à la fin des mots *beaucoup*, & *trop* ; *j'ai beaucoup étudié*, *vous êtes trop heureux*, comme s'il y avoit, *j'ai beaucou pétudié*, *vous êtes tro peureux.*

L'*x* ſe prononce avec le ſon de l'*s* douce ou du *z*. *Les feux étincelants*, comme s'il y avoit *les feu zétincelants.*

L'*n* finale ne ſe prononce jamais dans *non*, ni le *t* dans *et* ou &.

Dans la proſe commune & dans le diſcours ordinaire, ce ſeroit une affectation ridicule, & qui tiendroit du pédantiſme, que de vouloir prononcer les conſonnes finales, & même les *s* & les *t* avant tous les mots qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aſpirée, auſſi exactement que dans les vers & dans le diſcours ſoutenu. Ainſi on peut prononcer, *Mes freres & vos ſœurs reviennent enſemble*, comme s'il y avoit, *Mes freres & vos ſœurs revienne enſemble*, & de même dans une infinité d'autres occaſions.

Il faut en excepter les adjectifs immédiatement avant leurs ſubſtantifs, & les pronoms, quels qu'ils puiſſent être, avant les

mots avec lesquels ils ont une liaison étroite, comme *de belles actions*, *de bons avis*, *mes affaires*, *vos ouvrages*, *vous aimez*, *vous avez lu*, *&c.* où l's finale des premiers mots se prononce. *De belle zactions*, *de bon zavis*, *&c.* Mais *aimez-vous à étudier?* se prononce comme s'il y avoit, *aimez-vou à étudier?*

Il est assez d'usage de prononcer aussi le *t* final dans les troisiemes personnes du pluriel des verbes, lorsque leur derniere syllabe n'a pas le son de l'*e* muet, comme dans, *Ils vont à Rome. Ils sont à Paris. Elles étoient à table. Ils espéroient en venir à bout*, *&c.* au lieu qu'on peut prononcer, *ils donnent à manger tous les jours*, comme s'il y avoit, *ils donne à manger*, *&c.*

On prononce le *t* final de vingt, dans *vingt-deux*, *vingt-trois*, *vingt-quatre*, *&c.* jusqu'à *trente*, de maniere cependant que le *t* n'y fasse pas une syllabe séparée. Par-tout ailleurs on ne fait pas sentir le *t* de *vingt*, quoique suivi d'une consonne.

L'*r* ne se prononce pas à la fin des mots terminés en *er* & en *ier* avec l'*e* fermé, tels que *danger*, *fermier*: mais elle se prononce, si l'*e* y est ouvert, comme dans *fier*, *mer*, *enfer*.

On néglige encore la prononciation des *r* à la fin des infinitifs en *er*, aussi-bien avant une voyelle qu'avant une consonne, & on prononce, *aimer à lire*, comme *aimé à lire*, *&c.*

Il faut toujours prononcer l'*r* à la fin des mots terminés en *ar*, *eur*, *oir*, *our*, *ur*, comme dans, *Céſar*, *douleur*, *pouvoir*, *retour*, *obſcur*, excepté dans la prépoſition *ſur*, où l'on ne peut pas faire ſonner l'*r* avant une conſonne, en prononçant *ſur lui* comme *ſu lui*.

L'*r* finale des infinitifs en *ir* ne ſe prononce pas ordinairement avant une conſonne, & ſe prononce avant une voyelle. Ainſi on prononce avec le ſon de l'*r*, *il faut convenir enſemble*. Mais on prononce, *il faut convenir de tout*, comme s'il y avoit, *il faut conveni de tout*.

Les noms *repentir*, *ſouvenir*, *plaiſir*, *déplaiſir*, *loiſir*, ſe prononcent auſſi avant une conſonne, comme *repenti*, *ſouveni*, *plaiſi*, *déplaiſi*, *loiſi*, & reprennent l'*r* avant une voyelle.

Les deux *rr* dans les mots ſe prononcent comme une ſeule, *arrêt*, *arriver*, *embarras*, excepté dans *arrogant*, *irréconciliable*, *irrémiſſible*, *erreur*, & dans les futurs & conditionnels préſents, *j'acquerrai*, *je courrai*, *je mourrai*, *j'acquerrois*, *je courrois*, *je mourrois*.

On ne prononce pas l'*l* dans *il* ou *ils*, ſi le verbe ſuivant commence par une conſonne. *Il mange*, *ils mangent*, ſe prononcent comme *i mange*, *i mangent*.

Mais ſi le verbe ſuivant commence par une voyelle, l'*l* ne ſe prononce qu'au ſin-

gulier, *il aime* : & au pluriel *ils aiment*, il faut prononcer *i zaiment*.

On ne fait pas entendre l'*r* dans *votre*, *notre*, quand ils sont pronoms possessifs absolus, c'est-à-dire, quand ils précedent leur substantif, & on prononce *notre maison*, *votre chambre*, comme s'il y avoit, *note maison*, *vote chambre* : mais quand ils sont pronoms possessifs relatifs, & qu'on dit *le nôtre*, *la vôtre*, sans substantif, il faut y prononcer l'*r*.

Cet se prononce comme *st*, & *cette* comme *ste*. Ainsi, quoiqu'on écrive *cet oiseau*, *cet honneur*, *cette femme*, il faut prononcer *stoiseau*, *sthonneur*, *stefemme*.

Quelque, *quelqu'un*, se prononcent aussi comme s'il y avoit *quèque*, *quèqu'un*, sans *l*.

On prononce encore en conversation *craire*, *je crais*, pour *croire*, *je crois* ; *frèt* pour *froid*, &c. Mais on rétablit la véritable prononciation de ces mots, aussi-bien que des précédents, dans la poësie & dans le discours soutenu.

Lorsque *François* exprime un nom propre, il se prononce toujours avec le son de la diphtongue *oi*, comme dans ces vers de la Henriade :

> La discorde inhumaine,
> Sous l'habit d'Augustin, sous le froc de FRANÇOIS,
> Dans les Cloîtres sacrés fait entendre sa voix. *Chant* I.

Mais lorsqu'il signifie les Habitants de la

France, il se prononce présentement avec le son de la voyelle *ai*, comme s'il y avoit *français*, tant dans le discours soutenu que dans le discours familier.

Il est pourtant nécessaire de le prononcer encore en *oi* dans les vers, quand il rime avec un mot qui a la même prononciation, sans quoi les oreilles seroient choquées de la dissonance des rimes, comme dans ces autres vers de la Henriade :

Ah ! s'écria Bourbon, quand pouront les FRANÇOIS
Voir d'un regne aussi beau fleurir les justes loix ?
Chant 1.

Que ne puis-je plutôt ravir à la mémoire
Des succès trop heureux déplorés tant de fois !
Mon bras n'est encor teint que du sang des FRANÇOIS.
Chant 3.

Mais l'usage de prononcer *françois* en *ai* dans toutes sortes de discours, est devenu si général, que les Poëtes mêmes doivent éviter de le faire rimer avec des mots terminés en *oi*.

Nous renvoyons pour les autres différences de prononciation, à l'usage & à l'autorité de ceux qui parlent purement.

C'est ici le lieu de faire quelques observations sur la prononciation des diphtongues.

Plusieurs voyelles ne forment une diphtongue, que quand elles expriment, comme nous avons dit page 16, un son double

qui se prononce en une seule syllabe. Ainsi quand ces mêmes voyelles se prononcent en deux syllabes, elles cessent alors d'être diphtongues.

Dans le discours familier, presque tous les assemblages de voyelles qui expriment un double son, ne forment qu'une seule syllabe, & on prononce, *biai-ser*, *ma-té-riaux*, *é-tu-diant*, *pa-tient*, *am-bi-tion*, *joué*, &c. & non pas, *bi-ai-ser*, *ma-té-ri-aux*, *é-tu-di-ant*, *pa-ti-ent*, *am-bi-ti-on*, *jou-é*, &c. Par conséquent, *iai*, *iau*, *ian*, *ien*, *ion*, *oué*, &c. doivent être regardés dans ces mots comme de véritables diphtongues.

Mais la plupart de ces mêmes voyelles qui ne font qu'une syllabe dans le discours familier, doivent nécessairement en former deux dans la poésie & dans le discours soutenu, & cessent par cette raison d'y être regardées comme diphtongues. Ainsi il faut y prononcer, *vi-o-ler*, *ru-i-ner*, *for-ti-fi-ant*, *mu-si-ci-en*, *pré-ci-eux*, *con-di-ti-on*, &c. & non pas, *vio-ler*, *rui-ner*, *for-ti-fiant*, *mu-si-cien*, *pré-cieux*, *con-di-tion*, comme on le feroit dans le discours familier.

Il n'est pas aisé de déterminer par des regles générales quels sont les assemblages de voyelles exprimant un double son, qui doivent se prononcer en une ou en deux syllabes dans la poésie & dans le discours soutenu. Nous observerons seulement :

1. Que presque toutes les voyelles que nous avons appellé diphtongues au Chapitre I, cessent de l'être, & se prononcent en deux temps ou en deux syllabes, quand elles sont à la suite d'une *r* ou d'une *l* précédée d'une autre consonne. C'est pour cela qu'on prononce *cri-a*, *pri-ant*, *pu-bli-ons*, *san-gli-er*, *meur-tri-er*, *cli-ent*, *&c.*

2. Oi, se prononce toujours en une seule syllabe, soit dans le discours familier, soit dans la poésie & le discours soutenu, comme dans *roi*, *voi-là*, *droi-tu re*, *moi*, *toi*, *soi*, *&c.*

3. Ion, ne se prononce en une syllabe dans la poésie & dans le discours soutenu, que quand il forme la terminaison des premieres personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, du conditionnel présent, du présent ou de l'imparfait du subjonctif des verbes, comme dans *nous ai-mions*, *nous aime-rions*, *nous aimas-sions*, *&c.* à moins qu'il ne soit à la suite d'une *r* précédée d'une autre consonne; auquel cas on prononce, *nous met-tri-ons*, *nous ren-dri-ons*, *nous rom-pri-ons*, *nous vain-cri ons*, *&c.* Par-tout ailleurs *ion* forme deux syllabes, *vi-si on*, *es-pi-on*, *commu-ni-on*, *li-on*, *ac-ti-on*, *&c.*

4. Oin, est toujours d'une seule syllabe, dans quelque discours que ce soit, *join-ture*, *ap-poin-té*, *té-moin*, *&c.*

5. Les autres assemblages de voyelles,

que nous avons appellé diphtongues simples, composées, ou nasales, se prononcent dans la poésie & dans le discours soutenu, tantôt en une syllabe, & tantôt en deux. Ainsi *ie*, *ui*, *ieu*, *ian*, *ien*, ne forment qu'une syllabe dans *bie-re*, *ce-lui*, *Dieu*, *vian-de*, *bien-fait*, & ils en forment deux dans *ni-er*, *ru-i-ner*, *o-di-eux*, *ri-ant*, *li-en*, *&c.* Ce n'est que par l'usage & par la lecture des vers que l'on apprendra ces différences de prononciations.

Observations particulieres.

Rien n'est plus désagréable que la prononciation vicieuse que l'on substitue très-communément à celle de l'*l* mouillée, que l'on prononce dans *fille*, *oreille*, *feuille*, *paille*, *Versailles*, *&c.* comme s'il y avoit, *fye*, *oreye*, *feuye*, *paye*, *Versayes*, *&c.* Ce défaut n'est pas moins ordinaire à Paris que dans les provinces : & il ne paroît pas que l'on ait beaucoup d'attention à rompre de bonne heure dans les enfants une habitude dont ils ont honte quand ils entrent dans le monde, & dont il est rare qu'ils se défassent aisément.

Il n'est pas moins ordinaire d'entendre prononcer, *norrir*, *norriture*, *norrice*, *aujord'hui* : au lieu que pour parler purement, il faut dire, *nourrir*, *nourriture*, *nourrice*, *aujourd'hui*.

On doit prononcer *heureux*, *malheureux*; & non pas *hureux*, *malhureux*.

Bien des gens font entendre séparément l'*e* & l'*u* du participe *eu*, dans *j'ai eu*, *nous avons eu*, *j'avois eu*, *&c.* & disent, *j'ai é-u*, *nous avons é-u*, *j'avois é-u*; au lieu qu'il faut prononcer comme s'il y avoit, *j'ai u*, *nous avons u*, *j'avois u*, *&c.*

Août se prononce en une seule syllabe sans *a*. *Le mois d'Août*, *la mi-Août*, comme s'il y avoit, *le mois d'Oût*, *la mi-Oût*.

La plupart des Parisiens prononcent *anneau*, en parlant d'un jeune mouton. Mais il faut nécessairement dire *agneau*, en conservant au *gn* le son qu'il a dans *ignorant*; & on ne doit prononcer *anneau* qu'en parlant d'une bague, ou d'un cercle de métal ou autre matiere.

Il ne faut pas manquer de prononcer toujours par un *é* fermé, & non par un *è* ouvert, comme le font quelques-uns, les premieres personnes du singulier des prétérits de l'indicatif des verbes de la premiere conjugaison, & les premieres personnes du singulier de tous les futurs qui s'écrivent par *ai*: *j'allai*, *j'aimai*, *je demandai*; *j'irai*, *j'aimerai*, *je demanderai*, *&c.* comme *j'allé*, *j'aimé*, *je demandé*; *j'iré*, *j'aimeré*, *je demanderé*.

L'*e* qui précede les terminaisons du futur de l'indicatif, est toujours muet, à moins que ces terminaisons n'aient deux *rr*, au-

quel cas l'*e* précedent devient ouvert. Ainsi on prononce *j'aimerai*, *nous cueillerons*, avec l'*e* muet; & *je verrai* avec l'*è* ouvert, comme s'il y avoit *je vaîrai*. Mais c'est une faute très-grossiere, & cependant très-commune, de prononcer avec un *è* ouvert *je trouverai*, comme s'il y avoit *je trouvaîrai*, puisque l'*r* y est simple, & que l'*e* ne doit pas y avoir d'autre son que dans *j'approuverai*.

Dans les futurs où les deux *rr* se prononcent fortement, comme dans *j'acquerrai*, *je courrai*; *je mourrai*, *&c.* on met ordinairement en prononçant, un *e* muet entre les deux *rr*, ce qui alonge le mot d'une syllabe, & on prononce *j'acquérerai*, *je courerai*, *je mourerai*, *&c.* Cette prononciation est très-vicieuse. Il faut prononcer les deux *rr* en un seul temps, ensorte que *j'acquerrai* ne fasse que trois syllabes, *courrai* & *mourrai*, chacun deux.

Ce que nous venons de dire du futur, doit s'entendre également du conditionnel présent: *j'acquerrois*, *je courrois*, *je mourrois*, *&c.*

On prononce avec l'*é* fermé toutes les secondes personnes du pluriel du futur, aussi-bien que des autres temps des verbes, quand elles finissent par *ez*. Ainsi quelques personnes font très-mal de prononcer, *vous ferais*, *vous dormirais*, *vous chanterais*, *&c.* au lieu de *vous ferez*, *vous dormirez*, *vous chanterez*.

L'*e* muet ne se fait point entendre avant les terminaisons du futur & du conditionnel présent, quand il est précédé d'une autre voyelle. Ainsi on prononce, *j'étudierai*, *il essaiera*, *nous emploierons*, *vous appuierez*, *je tuerai*, *je louerai*, *&c.* comme *j'étudirai*, *il essaira*, *nous emploirons*, *vous appuirez*, *je turai*, *je lourai*; *j'essuierois*, *je paierois*, *&c.* comme *j'essuirois*, *je pairois*.

L'usage général veut que l'on prononce le futur & le conditionnel présent d'*envoyer*, comme *j'enverrai*, *j'enverrois*, & nous l'avons écrit de même, quoiqu'on lise encore dans plusieurs bons Auteurs, *j'envoierai*, *j'envoierois*.

Les deux *ss* qui terminent l'imparfait du subjonctif dans tous les verbes, doivent toujours se prononcer fortement: *il ne croyoit pas que je le voulusse*. Cependant on les supprime très-communément dans la prononciation, & rien n'est plus ordinaire que d'entendre dire tous les jours à quantité d'honnêtes gens, & sur-tout aux Dames, *Il falloit que j'écrivis*; *il vouloit que j'allas avec lui*; *il attendoit que j'eus diné*, *&c.* au lieu de *il falloit que j'écrivisse*; *il vouloit que j'allasse avec lui*; *il attendoit que j'eusse diné*. Cette prononciation est absolument irréguliere & contraire aux principes que nous avons établis, pages 233 & 258.

Quand le pronom conjonctif *le* est mis

après l'impératif, il doit toujours se prononcer avec le son foible de l'*e* muet, comme on le prononceroit, s'il étoit la derniere syllabe de tout autre mot. Ainsi dans *dites-le*, *demandez-le*, *aimons-le*, *&c.* *le* se prononce comme à la fin du mot *modele*, & non pas avec le son de l'*è* ouvert, *dites-lès*, *demandez-lès*, *aimons-lès*, comme on fait assez ordinairement.

On prononce encore très-communément les pronoms conjonctifs *le* & *la*, avant les verbes qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée, comme s'il y avoit deux *ll*, *jell'aime*, *jell'ai étudié*, *noull'ignorons*, *&c.* au lieu qu'il ne faut faire entendre dans ces phrases & autres semblables, que le son d'une seule *l*; *je l'aime*, *je l'ai étudié*, *nous l'ignorons*, *&c.*

Nous bornerons ici nos remarques, pour ne pas donner trop d'étendue à un ouvrage dans lequel nous n'avons annoncé que des principes généraux.

ABRÉGÉ
DES REGLES
DE LA
VERSIFICATION FRANÇOISE.

On lit tous les jours ou l'on entend réciter les vers. Mais il n'eſt guere poſſible d'en ſentir les beautés ou les défauts, ſans une connoiſſance au moins générale des regles de la Verſification. Nous avons dans notre langue un grand nombre d'excellents ouvrages en vers, que l'on peut lire avec autant d'utilité que de plaiſir. Et il ſeroit honteux d'ignorer quelles ſont les regles d'un langage qui nous flatte ſi agréablement.

Ces regles nous paroiſſent d'autant mieux placées à la ſuite des principes de la Grammaire, qu'elles ſont pour la plupart fondées ſur ces principes, & qu'elles nous donneront occaſion d'étendre ce que nous avons déja dit ſur la prononciation, & d'expliquer quelques difficultés d'orthographe.

Au reſte nous ne parlerons que de ce qui regarde la forme des vers, & de ce qui peut les rendre bons ou

mauvais, sans entrer dans la différence des styles par rapport aux différents sujets qui peuvent être du ressort de la Poésie.

La Versification françoise est l'art de faire des vers françois suivant certaines regles.

Les regles que l'on peut en donner regardent, ou la structure des vers, ou la rime, ou le mélange & la combinaison des vers les uns à l'égard des autres.

ARTICLE PREMIER.

De la Structure des Vers.

LA structure des vers françois ne consiste qu'en un certain nombre de syllabes. Ainsi on peut d'abord diviser les différentes sortes de vers par le nombre des syllabes qui les composent.

Des différentes sortes de Vers.

On en compte communément de cinq sortes; savoir,

Les vers de douze syllabes, que l'on appelle encore *alexandrins*, *héroïques*, ou *grands vers*.

Le-bon-heur-de-l'im-pi-e est-tou-jours-a-gi-té.

Ceux de dix syllabes, que l'on appelle *vers communs*,

A-nos-san-glots-don-nons-un-li-bre-cours.

Ceux de huit syllabes,

Je-veux-&-n'ac-com-plis-ja-mais,
Et-je fais-le-mal-que-je-hais.

Ceux de sept syllabes,

Mes-sens-sont-gla-cés-d'ef-froi.
Dieu-jus-te-ré-pon-dez-moi.

Ceux de ſix ſyllabes,

O ré-veil-plein-d'hor-reur!
O-dan-ge-reu-ſe er-reur!

Les vers de chacune de ces eſpeces dont le dernier mot eſt terminé par un *e* muet, ou ſeul, comme dans *pere*, *aime*, ou ſuivi d'une *s*, comme dans le pluriel des noms, *les peres*, *les Princes*, ou ſuivi des lettres *nt*, comme dans les pluriels des verbes, *ils aiment*, *ils reçoivent*, ont toujours une ſyllabe de plus: c'eſt à dire, que les vers de douze ſyllabes qui finiſſent par un *e* muet, en ont treize, comme on peut le voir dans ces trois vers,

La-foi-qui-n'a-git-point-eſt-ce u-ne-foi-ſin-ce-re?
Dieu-tient-le-cœur-des-rois-en-tre-ſes-mains-puiſ-ſan-tes.
De-leur-au-da-ce en-vain-les-vrais-Chré-tiens-gé-miſ-ſent.

& que les vers de dix ſyllabes qui finiſſent par un *e* muet, en ont onze, comme dans ces trois vers,

Mau-di-te-ſoit-la-mon-dai-ne-ri-cheſ-ſe.
Pau-vres-bre-bis-on-vous-a-bien-ſé-dui-tes.
Dieu-gard-tous-ceux-qui-pour-la-Fran-ce-veil-lent.

Les vers de huit, de ſept, & de ſix ſyllabes, ont également une ſyllable de plus, quand ils ſont terminés par un *e* muet.

Mais le ſon ſourd de cette voyelle s'y fait entendre ſi foiblement, que la ſyllabe où elle ſe trouve eſt comptée pour rien.

Il ne faut pourtant pas mettre au nombre des *e* muets, celui qui ſe trouve ſuivi des lettres *nt* dans les troiſiemes perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du conditionnel préſent des verbes, comme dans *ils aimoient*, *ils aimeroient*, parce que

la terminaison *oient* y a entiérement le son de l'è fort ouvert.

Les vers dont le dernier mot est terminé par toute autre voyelle que l'*e* muet, ou par une consonne sans l'*e* muet, n'ont point, comme les autres, de syllabe surabondante. Ainsi il n'y a précisément que douze syllabes dans chacun de ces trois vers,

L'i-gno-ran-ce-vaut-mieux-qu'un-sa-voir-af-fec-té.
Hâ-tons-nous-le-temps-fuit-&-nous-traî-ne a-vec-soi.
Dieu-ne-fait-ja-mais-gra-ce à-qui-ne-l'ai-me-point.

Les vers qui finissent par un *e* muet, sont appellés *vers féminins*, & les autres sont appellés *vers masculins*. Ce qui forme une nouvelle division des vers en masculins & féminins.

On fait encore quelquefois des vers qui ont moins de six syllabes : mais ce n'est guere que dans des pieces libres & badines, ou destinées à être mises en musique.

Les vers qui ont le plus d'harmonie & de majesté, sont ceux de douze syllabes : aussi les emploie-t-on dans les poëmes héroïques, les tragédies, les comédies, les églogues, les élégies, & autres pieces sérieuses & de longue haleine.

De l'e muet à la fin des mots.

Quand dans le corps du vers la derniere syllabe d'un mot est terminée par un *e* muet seul, & que le mot qui suit commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, cette syllabe se mange & se confond dans la prononciation avec la premiere du mot suivant, comme dans ces deux vers,

Dieu sait, quand il lui plaît, faire éclater sa gloire,
Et son peuple est toujours présent à sa mémoire.

& dans celui-ci,

D'une ſecrete *h*orreur je me ſens friſſonner.

Mais ſi le mot terminé par un *e* muet eſt ſuivi d'un mot qui commence par une conſonne ou par une *h* aſpirée, l'*e* muet fait ſa ſyllabe, & ſe prononce, comme dans ces vers,

Quelle fauſſe pudeur à feindre vous oblige ?
Dieu veut-il que l'on garde une haine implacable ?

L'*e* muet final ſuivi dans le même mot d'une *s* ou des lettres *nt*, ſe prononce comme s'il étoit ſeul, quand le mot qui eſt après commence par une conſonne ou par une *h* aſpirée, comme dans ces vers,

Tu crois, quoi que je faſſe,
Que mes propres périls t'aſſur*ent* de ta grace.
Traîne d'un dernier mot les ſyllab*es* honteuſes.
Ma vie & mon amour, tous deux cour*ent* haſard.

Quand l'*e* muet ſuivi d'une *s* ou des lettres *nt* eſt avant un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* non aſpirée, outre qu'il fait ſa ſyllabe, l'*s* & le *t* ſe prononcent comme s'ils faiſoient partie du mot ſuivant. Ainſi dans ces vers,

Les prêtres arroſoient l'autel & l'aſſemblée.
Que les méchants apprennent aujourd'hui
A craindre ta colere.

Il faut prononcer comme s'il y avoit, *les prêtre zarroſoient : apprenne taujourd'hui.*

C'eſt à quoi il faut faire une attention particuliere en liſant ou en récitant les vers : car ſi dans ces occaſions on manque de prononcer l'*s* ou le *t* final, on confondra néceſſairement l'*e* muet avec la voyelle qui commence le mot ſuivant, & par conſéquent le vers aura une ſyllabe de moins : ce qui ne peut produire qu'un effet déſagréable à l'oreille.

Rencontre

Rencontre des Voyelles.

On doit absolument éviter dans les vers, la rencontre des voyelles qui ne se mangent point par la prononciation : c'est-à-dire, qu'un mot qui finit par une voyelle autre que l'*e* muet, ne peut jamais se trouver avant un mot qui commence aussi par une voyelle, ou par une *h* non aspirée : ce que M. Despréaux a très-bien exprimé par ces deux vers,

> Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Ainsi on ne pourroit jamais faire entrer dans des vers ces mots, *la loi évangélique*, *Dieu éternel*, *vérité immortelle*, *le vrai honneur*, *&c.*

Les anciens Poëtes ne s'assujettissoient pas à cette regle : mais elle est devenue indispensable pour ceux d'aujourd'hui.

Quoique l'affirmation *oui* commence par une voyelle, on peut néanmoins la répéter avec grace dans un vers, ou la mettre à la suite d'une interjection terminée par une voyelle, comme dans ces vers,

> *Oui*, *oui*, si son amour ne peut rien obtenir,
> Il m'en rendra coupable & m'en voudra punir.

> *Hé ! oui*, tant-pis, c'est là ce qui m'afflige.

L'*h* aspirée étant regardée comme une véritable consonne, elle en a toutes les propriétés dans la prononciation, c'est-à-dire, qu'elle peut être précédée des mêmes lettres, & que celles qui se prononcent ou ne se prononcent pas avec les consonnes, se prononcent aussi ou ne se prononcent pas avant l'*h* aspirée. Ainsi elle peut se rencontrer à la suite de quelque voyelle que ce puisse être, comme dans ces vers,

> Chacun s'arme au *hasard* du livre qu'il rencontre.

Dieu, qui voyez ma *h*onte, où dois-je me cacher?
Si je la *h*aïssois, je ne la fuirois pas.

On appliquera dans la suite à l'*h* non aspirée, ce que nous pourons dire des voyelles; & à l'*h* aspirée, ce que nous dirons des consonnes.

Le *t* qui est renfermé dans la conjonction & ne se prononçant jamais, on ne peut pas mettre dans les vers cette conjonction avant un mot qui commence par une voyelle. Ainsi ce vers ne vaudroit rien,

Qui sert & *ai*me Dieu, possede toutes choses.

Quoique l'*n* finale de la négation *non*, ne se prononce pas plus que le *t* de la conjonction &, cependant les poëtes sont en possession de la mettre avant des mots qui commencent par une voyelle, comme dans ces vers,

Non, *non*, un roi qui veut seulement qu'on le craigne,
Est moins roi que celui qui sait se faire aimer.

Nous observerons malgré cet usage, que la prononciation de *non* avant une voyelle, n'est pas moins désagréable que celle d'une voyelle avant une autre, & qu'il est toujours mieux de mettre cette négation avant une consonne, comme dans ce vers,

Non, je ne puis souffrir un bonheur qui m'outrage.

On peut dire la même chose des autres mots qui sont terminés par une voyelle ou par une diphtongue nasale, dont l'*n* ne se prononce pas avant un mot qui commence par une voyelle, comme on l'a observé page 556. Ainsi quoiqu'on trouve souvent dans les poëtes, ces mots avant d'autres qui commencent par une voyelle, la rencontre de la voyelle ou diphtongue nasale avec une autre, a toujours quelque chose de rude à l'oreille, comme on peut le reconnoître dans ces vers,

Ah ! j'attendrai long-temps : la nuit est *loin* encore.

ou dans ceux-ci,

La premiere fois qu'un renard
Apperçut le *lion*, animal redoutable,
Il eut une peur effroyable,
Et s'enfuit bien *loin* à l'écart.

Cet usage étant établi & autorisé par les meilleurs poëtes, nous ne prétendons pas le condamner. Mais on conviendra au moins qu'une consonne à la suite d'une voyelle ou diphtongue nasale, dont l'*n* ne se prononce pas, rendroit le vers plus doux & plus coulant, comme dans ceux-ci,

L'un paîtrit dans un *coin* l'embonpoint des chanoines,
L'autre broie en riant le vermill*on* des moines.

M. l'Abbé d'Olivet, après avoir rapporté dans son *Traité de la Prosodie Françoise*, ce que M. l'Abbé de Dangeau & M. l'Abbé Regnier ont dit au sujet de la prononciation des voyelles nasales, ajoute qu'*il est à croire que l'observation* faite par ces Auteurs, qui mettent les voyelles nasales au rang des véritables voyelles, & qui en condamnent la rencontre avec d'autres voyelles dans les vers, *tiendra désormais lieu de précepte, du moins pour ceux de nos poëtes qui tendent à la perfection.*

Il observe cependant que cette rencontre peut absolument se souffrir, *quand la prononciation permet de pratiquer un repos, quelque court qu'il soit, entre le mot qui finit par un son nasal, & le mot qui commence par une voyelle* ; & il dit que *ce seroit peut-être outrer la délicatesse, que de blamer ce vers d'Athalie*,

Celui qui met un frein à la fureur des flots.

ou cet autre,

Disperse tout son camp à l'aspect de Jéhu.

Les mots qui ont une voyelle avant l'*e* muet final, tels que sont, *vie*, *envie*, *partie*, *vue*, *proie*, *joie*, *sacrée*, &c. ne peuvent pas entrer avec grace dans le corps du vers, à moins qu'ils ne soient suivis d'un mot qui commence par une voyelle avec laquelle l'*e* muet se mange. Ainsi ces vers ne valent rien,

> Anselme, mon mignon, crie-t-elle à toute heure.
> Ah ! n'*aye* point pour moi si grande indifférence.
> La bourse est criminelle, & p*aye* son délit.

Mais ceux-ci sont réguliers,

> C'est Venus toute entiere à sa *proie* attachée.
> J'ai pris la *vie* en haine, & ma flamme en horreur.

> Athènes par mon pere accr*ue* & protégée,
> Reconnut avec *joie* un roi si généreux.

Si dans le même mot l'*e* muet precédé d'une voyelle, est suivi d'une *s* ou des lettres *nt*, ce mot ne peut se mettre qu'à la fin du vers, comme dans ceux-ci,

> Je vois combien tes vœux sont loin de tes pens*ées*.

> Aussi-tôt maint esprit fécond en rêver*ies*,
> Inventa le blason avec les armoir*ies*.

> Tandis que dans les airs mille cloches ém*ues*,
> D'un funebre concert font retentir les n*ues*.

> Au seul nom de Henri les François se ral*lient* :
> La honte les enflamme, ils marchent, ils s'écr*ient*.

> Souvent dans leurs projets les conquérants éch*ouent*.

Ainsi ces deux vers ne valent rien,

> Tu pay*es* d'imposture, & tu m'en a donné.
> Ce que voy*ent* mes yeux, franchement je m'y fie.

L'*e* muet au dedans d'un mot & à la suite d'une autre voyelle, se supprime toujours, & ne fait pas une syllabe particuliere dans la prononciation : ce qui arrive le plus ordinairement dans les futurs des verbes.

Ainsi *tuerai*, *crieront*, *louerai*, *sacrifiera*, *enjouement*, &c. se prononcent *tûrai*, *crîront*, *loûrez*, *sacrifîra*, *enjoûment*, comme dans ces vers,

> J'espere toutefois qu'un cœur si magnanime
> Ne sacrif*iera* point les pleurs des malheureux.
>
> J'av*oue*rai qu'autrefois au milieu d'une armée,
> Mon cœur ne soupiroit que pour la renommée.
>
> S'il vient, il p*aie*ra cher un si sensible outrage.

sacrifiera ne fait que quatre syllabes, *j'avouerai* n'en fait que trois, & *paiera* n'en fait que deux.

Des voyelles qui forment ou ne forment pas de diphtongues.

Il est encore très-essentiel de savoir quand plusieurs voyelles forment dans les vers une diphtongue, ou n'en forment pas; c'est-à-dire, quand elles doivent se prononcer en une ou deux syllabes : sur quoi nous donnerons ici quelques regles particulieres, en parcourant les différentes sortes de diphtongues, dont nous avons parlé page 16 & suivantes, & dont nous avons dit que la plupart devoient se prononcer en deux syllabes, dans la poësie & dans le discours soutenu.

Ia, forme généralement deux syllabes, soit dans les noms, soit dans les verbes, comme dans *di amant*, *diadême*, *étudi-a*, *confi-a*, *oubli-a*, &c. excepté dans quelques mots qui se réduisent à-peu-près à ceux-ci, *diable*, *fiacre*, *liard*, *familiarité*, *familiariser*.

> De peur de perdre un *liard*, souffrir qu'on vous égorge.
>
> Sa famil*ia*rité jusque-là s'abandonne.
>
> Je hais . . . . ces gens . . . .
> Dont la fiere grandeur d'un rien se formalise,
> Et qui craint qu'avec elle on ne famil*ia*rise.

Ie, avec l'*e* ouvert ou fermé, n'est ordinairement que d'une syllabe, de quelque consonne qu'il soit suivi, comme dans *ciel*, *troi-sie-me*, *fie-vre*, *pie-ce*, *ami-tié*, *bar-rie-re*, *pa-pier*, *pre-mier*, &c.

Il faut ajouter à ce que nous avons observé page 565 & suivantes, que dans les verbes en *ier* de la premiere conjugaison, *ie* forme deux syllabes à l'infinitif, à la seconde personne du plurier du présent de l'indicatif ou de l'impératif, & au participe passif. Ainsi, il faut prononcer, *étudi-er*, *confi-er*, *déli-er*, *mari-er*, *vous étudi-ez*, *vous confi-ez*, *vous déli-ez*, *vous mari-ez*, *étudi-é*, *confi-é*, *déli-é*, *mari-é*.

Iai, dans la premiere personne du prétérit de ces verbes, se prononçant comme *ié*, forme aussi deux syllabes : *J'étudi-ai*, *je confi-ai*, *je déli-ai*, *je mari-ai*.

On prononce de même, *vous ri-ez*, *vous souri-ez*, *impi-été*, *inqui-et*, *inqui-éter*, *inqui-étude*, *hardi-esse*, *matéri-el*, *essenti-el*, & quelques autres mots en *el* de plus d'une syllabe.

Hier, s'emploie quelquefois en une seule syllabe, comme dans ce vers,

> Hier j'étois chez des gens de vertu singuliere.

Mais on en fait plus-communément deux syllabes, comme dans ces vers,

> Mais hier il m'aborde, & me serrant la main,
> Ah! Monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

Il est d'une syllabe dans *avant-hier*.

> Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.

Io, est communément de deux syllabes, comme dans *vi-olence*, *vi-olon*, *di-ocèse*. On pourroit en excepter *fio-le* & *pio-che*.

> Prends la fiole où . . . Je crains en ce désordre extrême . . .

Oe, ne fait qu'une syllabe, comme dans *boe-te*, *coe-ffe*, *moe-lle*, *poe-lle*; excepté dans *po-ësie*, *po-ëme*, *po-ëte*.

Oi, avec le son de l'*o* & de l'*è* ouvert, n'est jamais que d'une syllabe, comme dans *roi*, *loi*, *voilà*, *emploi*, &c.

Ue, avec l'*e* ouvert ou fermé, est toujours de deux syllabes, comme dans *du-el*, *tu-er*, *tu-é*; *attribu-er*, *attribu-é*, *su-er*, *su-é*.

Ui, ne forme qu'une syllabe, comme dans *lui*, *ce-lui*, *dé-dui-re*, *con-strui-re*, *fuir*, *fui*, *ai-gui-ser*, *&c.* excepté dans *ru-ine*, *ru-iner*, *bru-ine*.

Iai, est de deux syllabes dans *ni-ais* : il est quelquefois de deux & quelquefois d'une seule dans *bi-ais*, *bi-aiser*, ou *biais*, *biaiser*.

Iau, est toujours de deux syllabes, comme dans *mi-auler*, *besti-aux*, *provinci-aux*, *impéri-aux*, *&c.*

Ieu, se prononce ordinairement en deux syllabes, comme dans *pi-eux*, *odi-eux*, *furi-eux*, *préci-eux* : excepté dans *cieux*, *Dieu*, *lieu*, *lieu-tenant*, *mi-lieu*, *mieux*, *pieu*, *é-pieu*, *aif-sieu*, *vieux*, *yeux*.

Oue, avec l'*e* ouvert ou fermé, est de deux syllabes, comme dans *jou-et*, *lou-er*, *lou-é*, *avou-er*, *avou-é*; excepté dans *fouet* & *fouet-ter*.

Oui, est de deux syllabes, comme dans *ou-ir*, *ou-i*, *jou-ir*, *jou-i*, *éblou-ir*, *éblou-i*; excepté dans *bouis*, & dans *oui*, marquant affirmation.

> Et deux fois de sa main le *bouis* tombe en morceaux.

Ian & ien, avec le même son, forment deux syllabes, comme dans *étudi-ant*, *fortifi-ant*, *ri-ant*, *li-ant*; *cli-ent*, *pati-ent*, *impati-ence*, *expédi-ent*, *expéri-ence* : il faut seulement excepter *vian-de*.

> Autour de ces amas de *viandes* entassées,
> Régnoit un long cordon d'alouettes pressées.

Ien, avec le son qui approche de celui de l'*e* fermé ne forme ordinairement qu'une seule syllabe, dans les noms substantifs, les pronoms possessifs, les verbes & les adverbes, comme dans *bien*, *chien*, *rien*, *mien*, *tien*, *sien*, *je viens*, *je tiens*, *combien*, *&c.* excepté *li-en*, parce qu'il vient du verbe *lier*, de deux syllabes.

Ien, est de deux syllabes, quand il termine un nom

adjectif d'état, de profession, ou de pays, comme dans *Grammairi-en*, *comédi-en*, *musici-en*, *histori-en*, *gardi-en*, *magici-en* ; excepté *chrétien*.

Ion, n'est d'une syllabe que dans les premieres personnes du plurier de l'imparfait de l'indicatif, du conditionnel présent, du présent & de l'imparfait du subjonctif des verbes, quand il ne se trouve pas avant la terminaison de ces personnes, une *r* précédée d'une autre consonne, comme nous l'avons déja dit page 566. Il est de deux syllabes dans les premieres personnes du pluriel du présent de l'indicatif ou de l'impératif des verbes qui ont l'infinitif en *ier*, & dans quelque autre mot que ce puisse être, comme dans *nous étudi-ons*, *nous confi-ons*, *nous déli-ons*, *nous mari-ons*, *nous ri-ons*, *li-ons*, *religi-on*, *uni-on*, *passi-on*, *visi-on*, *créati-on*, &c.

Oin, n'est jamais que d'une syllabe, comme dans *coin*, *soin*, *besoin*, *appointement*, &c.

Emjambement des vers.

Les vers n'ont ni grace ni harmonie, quand ils enjambent les uns sur les autres, c'est-à-dire, quand le sens demeure suspendu à la fin d'un vers, & ne finit qu'au commencement du vers suivant : ce qui arrive principalement toutes les fois que le commencement d'un vers est régime ou dépendance nécessaire de ce qui se trouve à la fin du vers précédent, comme dans ceux-ci,

> C'étoit votre nourrice. Elle vous ramena,
> Suivit exactement l'ordre que lui donna
> Votre pere, &c.

où l'on voit que *votre pere* a une liaison nécessaire avec la fin du vers précédent, puisqu'il est le nominatif du verbe *donna*.

Cette regle est essentielle dans les vers, d'un style noble & sérieux. On s'en dispense néanmoins quel-

quefois dans les vers d'un style familier, comme dans les comédies, les fables, les contes, les épîtres, &c.

Mais l'harmonie, en quelque stile que ce pût être, ne seroit pas blessée, si le régime ou la dépendance d'un vers s'étendoit jusqu'à la fin du vers suivant, comme dans ceux-ci,

L'amour essentiel à notre pénitence,
Doit être l'heureux fruit de notre repentance.

Mais admire avec moi le sort dont la poursuite
Me fait courir alors au piege que j'évite.

Transposition des mots.

Quoique le langage de la poésie françoise ne soit pas différent de celui de la prose, & qu'on y emploie communément les mêmes mots, il est cependant permis d'y faire dans la construction de la phrase, certaines transpositions que la prose n'admettroit pas, & qui contribuent beaucoup à l'harmonie & à la noblesse des vers. Mais il faut toujours faire ces transpositions avec esprit & avec goût, de maniere qu'elles n'apportent ni dureté, ni obscurité dans les vers.

Elles consistent à changer l'ordre naturel des mots: ce qui peut se faire de plusieurs manieres.

I. En mettant le nominatif après le verbe, comme on le met aussi quelquefois en prose. Ainsi dans ces vers,

Ce traitement, Madame, a droit de vous surprendre:
Mais enfin c'est ainsi que se venge Alexandre.

l'ordre naturel seroit, *c'est ainsi qu'Alexandre se venge.*

II. En mettant le régime absolu à l'accusatif avant le verbe qui le gouverne: ce qui ne doit pourtant se faire qu'avec beaucoup de réserve, comme dans ces vers,

Le sort vous y voulut l'une & l'autre amener,
Vous pour porter des fers, elle pour en donner.

Vous direz à celui qui vous a fait venir,
Que je ne lui ſaurois ma parole tenir.

l'ordre naturel & indiſpenſable en proſe, ſeroit, *le ſort voulut vous y amener l'une & l'autre, &c. que je ne ſaurois lui tenir ma parole.*

III. En mettant un nom au génitif avant celui dont il dépend, comme dans ces vers,

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait auſſi des méchants arrêter les complots.

au lieu de dire, *ſait auſſi arrêter les complots des méchants.*

IV. En mettant le régime relatif au datif ou à l'ablatif, avant le verbe auquel il a rapport, comme dans ces vers,

Quels charmes ont pour vous des yeux infortunés,
Qu'à des pleurs éternels vous avez condamnés?

au lieu de dire, *que vous avez condamnés à des pleurs éternels.*

La Grece en ma faveur eſt trop inquiétée:
De ſoins plus importants je l'ai crue agitée.

au lieu de dire *je l'ai crue agitée de ſoins plus importants.*

V. En mettant entre le verbe auxiliaire & le participe, des mots qui ne s'y ſouffriroient pas en proſe, comme dans ces vers,

Aujourd'hui même encore une voix trop fidelle
M'a d'un triſte déſaſtre apporté la nouvelle.

au lieu qu'il faudroit dire en proſe, *m'a apporté la nouvelle d'un triſte déſaſtre.*

Le ciel enfin pour nous devenu plus propice,
A de mes ennemis confondu la malice.

au lieu de dire, *a confondu la malice de mes ennemis.*

VI. Enfin en mettant avant le verbe tout ce qui peut en dépendre, & ce qui devroit naturellement être mis après. Ce sont le plus communément les prépositions avec leurs régimes, comme on le reconnoîtra sans peine dans les vers suivants.

A ce discours, ces rivaux irrités,
L'un sur l'autre à la fois se sont précipités.
Pour la veuve d'Hector ses feux ont éclaté.
Contre mon ennemi laisse-moi m'assurer.
Si la foi *dans son cœur* retrouvoit quelque place.
Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?

Peuple ingrat ! Quoi toujours les plus grandes merveilles,
Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles !

Mots à éviter dans les vers.

Comme un des principaux objets de la poésie est de flatter agréablement l'oreille, on doit en bannir tous les mots qui pourroient la choquer, ou parce qu'ils seroient trop rudes, ou parce qu'ils auroient quelque conformité de son avec d'autres mots déja employés dans le même vers, ou parce que la répétition n'en seroit ni nécessaire, ni agréable, ou enfin parce qu'ils seroient trop bas, & qu'ils sentiroient trop la prose.

Il est un heureux choix de mots harmonieux :
Fuyez des mauvais sons le concours odieux.
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée.

Le goût & le discernement appuyés d'une lecture réfléchie des meilleurs poëtes, contribueront à faire éviter ces défauts, mieux que toutes les regles que l'on pourroit donner.

Nous nous contenterons d'indiquer ici quelques-uns des mots qui appartiennent à la prose, & que l'on ne doit faire entrer que très-rarement dans les vers, surtout dans ceux qui ont un peu de noblesse.

Ce sont les conjonctions, *c'est pourquoi*, *parce que*,

pourvu que, puis, ainsi, car, en effet, de sorte que; d'autant que, outre que, d'ailleurs, &c. celui & celle, quand ils sont relatifs à quelques noms précédents : *lequel, laquelle, lesquels, &c.*

De la Césure.

La césure est un repos qui coupe le vers en deux parties, dont chacune s'appelle *hémistiche*, c'est-à-dire, demi-vers. Et ce repos bien ménagé, contribue beaucoup à la cadence & à l'harmonie des vers françois.

Les regles que l'on peut donner sur la césure, sont renfermées dans ces trois vers de M. Despréaux,

> Ayez pour la cadence une oreille sévere :
> Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,
> Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

Il n'y a que les vers de douze syllabes, & ceux de dix qui aient une césure : les autres, c'est-à-dire, ceux de huit, de sept, & de six syllabes, n'en ont point.

La césure des vers de douze syllabes ou des vers alexandrins, est à la sixieme syllabe ; ensorte qu'elle partage les vers en deux parties égales, comme dans ceux-ci,

> Justes, ne craignez point-le vain pouvoir des hommes :
> Quelque élevés qu'ils soient-ils sont ce que nous sommes.

La césure des vers de dix syllabes ou des vers communs est la quatrieme syllabe, & elle coupe le vers en deux parties inégales, dont la premiere est de quatre syllabes, & la derniere de six, comme dans ceux-ci,

> L'esclave craint-le tyran qui l'outrage :
> Mais des enfants-l'amour est le partage.

Quand on dit que la césure des vers alexandrins est à

la ſixieme ſyllabe, & que la céſure des vers communs eſt à la quatrieme, on entend qu'après l'une ou l'autre de ces ſyllabes, il doit y avoir un repos naturel qui mette un intervalle entre le premier & le ſecond hémiſtiche; enſorte qu'on puiſſe les diſtinguer en récitant les vers, ſans forcer & ſans obſcurcir le ſens de la phraſe. Ainſi la céſure eſt vicieuſe, quand le mot qui la forme & qui termine le premier hémiſtiche, ne peut être ſéparé du mot ſuivant dans la prononciation.

Il n'eſt pas néceſſaire pour la régularité de la céſure, que le ſens finiſſe abſolument après la ſixieme ou la quatrieme ſyllabe, & qu'il n'y ait rien dans un hémiſtiche qui ſoit régime ou qui dépende de ce qui eſt dans l'autre. Il ſuffit que ce régime ou cette dépendance n'empêche pas le repos, & n'oblige pas à lier, en prononçant, la derniere ſyllabe d'un hémiſtiche avec la premiere de l'autre. Ainſi quoiqu'en ce vers,

> Tant de fiel entre-t-il-dans l'ame des dévots?

dans l'ame des dévots ſoit le régime du verbe *entre-t-il*, la céſure en eſt réguliere; parce que, ſans forcer le ſens de la phraſe, on peut faire naturellement après *entre-t-il*, une pauſe qui diſtingue les deux hémiſtiches.

Il en eſt de même de ces deux vers,

> Que de ton bras-la force les renverſe.
> Que de ton nom-la terreur les diſperſe.

où l'on peut ſe repoſer après *de ton bras* & *de ton nom*; quoique ces deux génitifs ſoient régis par les noms ſuivants, *la force* & *la terreur*.

Nous nous contenterons d'obſerver ici les principales circonſtances qui peuvent rendre la céſure défectueuſe.

I. Le repos étant, comme nous avons dit, eſſentiel à la céſure, elle ne peut être formée que par une ſyl-

labe qui finit un mot : c'eſt à-dire, que la ſixieme ou la quatrieme ſyllabe d'un vers de douze ou de dix ſyllabes, doit toujours être la derniere d'un mot, ... que l'on puiſſe s'y repoſer. Ainſi cette phraſe, quoique de douze ſyllabes,

Que peuvent tous les foi-bles humains devant Dieu ?

ne ſeroit pas un vers, parce que la ſixieme ſyllabe eſt la premiere du mot *foibles*, & que l'on ne peut pas s'y repoſer. Au lieu qu'en changeant l'ordre des mots, & en diſant,

Que peuvent devant Dieu-tous les foibles humains ?

on a un vers parfait, dont le repos tombe ſur la ſixieme ſyllabe formée par le mot *Dieu*

II. L'*e* muet ou féminin seul ou ſuivi des lettres *s* ou *nt*, n'ayant qu'un ſon ſourd & imparfait, ne peut jamais terminer la ſyllabe du repos.

Mais lorſqu'un mot terminé par un *e* muet ſeul, eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle avec laquelle l'*e* muet ſe mange, alors la céſure peut tomber ſur la ſyllabe qui précede l'*e* muet, & qui par l'éliſion de cet *e*, devient la derniere du mot. Par exemple, *funeſte*, qui a trois ſyllabes, quand il eſt ſuivi d'un mot qui commence par une conſonne, comme quand on dit, *funeſte paſſion*, n'en a plus que deux, quand il eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle, comme dans *funeſte ambition* : & c'eſt ſur la ſeconde que peut tomber la céſure, quand la derniere ſe mange avec le mot ſuivant. Ainſi dans ces deux vers,

Et qui ſeul ſans miniſ-tre, à l'exemple des Dieux,
Soutiens tout par toi mê-me, & vois tout par tes yeux.

la céſure tombe ſur la ſeconde ſyllabe de *miniſtre*, & ſur la premiere de *même*, les dernieres ſyllabes de ces deux mots ſe mangeant avec les voyelles ſuivantes.

III. Les articles, quels qu'ils ſoient, étant inſépara-

bles des noms, ne peuvent jamais former la césure d'un vers, & celui-ci ne vaudroit rien,

Vous devez vaincre le-penchant qui vous entraîne.

IV. La césure ne peut pas tomber sur un nom substantif suivi de son adjectif, comme dans ces vers,

Sais-tu qu'on n'acquiert *rien-de bon* à me fâcher ?
Mais j'aurois un *regret-mortel*, si j'étois cause
Qu'il fût à mon cher maître arrivé quelque chose.

ni sur un nom adjectif suivi de son substantif, comme dans ces vers,

Et pourions par un *prompt-achat* de cette esclave,
Empêcher qu'un rival nous prévienne & nous brave.
C'est encore un plus *grand-sujet* de s'étonner.

Cependant si le substantif est suivi ou précédé de plusieurs adjectifs, il peut en être séparé par la césure. Ainsi ces vers sont bons,

Morbleu, c'est une *cho-se indigne*, *lâche*, *infame*,
De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son ame.
Vengez-moi d'une *ingrate & perfide parente*.

V. Les adverbes monosyllabes, comme *plus*, *très*, *fort*, *bien*, *mal*, *mieux*, *trop*, *&c.* ne peuvent pas être séparés par la césure, des adjectifs ou des verbes auxquels ils sont joints, comme dans ces vers,

Ce jargon n'est pas *fort-nécessaire*, me semble.
Si le chef n'est pas *bien-d'accord* avec la tête.
De grace, *contez-moi-bien* tout de point en point.
Nous verrons qui *tiendra-mieux* parole des deux.

VI. La césure ne peut pas séparer les pronoms personnels des verbes dont ils sont nominatifs, ni les pronoms conjonctifs des verbes dont ils sont régimes, quand ils les précedent ou les suivent immédiatement. Ainsi ces vers ne vaudroient rien,

Je me flatte que *vous*-me rendrez votre eftime.
Songeons que la mort *nous*-furprendra quelque jour.

VII. Les pronoms *ce*, *cet*, *ces*, *mon*, *ma*, *mes*; *que*, *qui*, *quel*, *quoi*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, ne peuvent jamais former la céfure d'un bon vers, comme dans ceux-ci,

Fuyons les vices *qui*-nous font perdre la grace.
Tant-mieux. Vous faurez *que*-depuis tantôt la belle
Sent toujours de fon mal quelque crife nouvelle.

Celui, *celle*, & *ceux*, s'y fouffrent quelquefois, mais ils ont toujours quelque chofe de languiffant & de profaïque, comme dans ces vers,

Il n'eft Fort entre *ceux*-que tu prends par centaines,
Qui ne puiffe arrêter un rimeur fix femaines.

VIII. Le verbe fubftantif *être*, fuivi d'un nom adjectif, ne peut pas en être féparé par la céfure, fur-tout quand il eft à la troifieme perfonne du fingulier du préfent de l'indicatif, comme dans ces vers,

On fait que la chair *eft-fragile* quelquefois.
Si notre efprit *n'eft* pas-*fage* à toutes les heures,
Les plus courtes erreurs font toujours les meilleures.

IX. Les verbes auxiliaires immédiatement fuivis des participes, ne doivent pas en être féparés par la céfure, fur-tout s'ils ne font que d'une fyllabe, comme dans ces vers,

Que vous ferez toujours, quoique l'on fe propofe,
Tout ce que vous *avez-été* durant vos jours.
Et comme je vous *ai-rencontré* par hafard,
J'ai cru que je devois de tout vous faire part.
Je ne faurois fouffrir, a-t-il dit hautement,
Qu'un honnête homme *foit-traîné* honteufement.

X. Quand deux verbes ou un verbe avec un nom font un fens indivifible, la céfure ne doit pas les féparer, comme dans ces vers,

Mon pere, quoiqu'il eût la tête des meilleures,
Ne m'a jamais rien *fait-apprendre* que mes heures.

Car le ciel a trop *pris-plaisir* de m'affliger,
Pour me donner celui de me pouvoir venger.

Si bien que les *jugeant-morts* après ce temps-là,
Il vint en cette ville, & prit le nom qu'il a.

XI. La césure ne peut pas se trouver entre un verbe & la négation *pas*, ou tout autre adverbe négatif, comme dans ces vers,

Non, je ne *souffrirai-pas* un pareil outrage :
Croyez que vous n'*aurez-jamais* cet avantage.

XII. La césure est encore mauvaise, quand elle sépare une préposition de son régime, comme dans ces vers,

Peut-être encor qu'*avec*-toute ma suffisance,
Votre esprit manquera dans quelque circonstance.

Par vos gestes *durant*-un moment de repas......

Si j'avois jamais fait cette bassesse insigne,
De vous revoir *après*-ce traitement indigne.

J'y suis encor, *malgré*-tes infidélités.

XIII. Enfin, les conjonctions composées de plusieurs mots, dont le dernier est *de* ou *que*, comme *afin de*, *de peur de*, *avant que de*, *aussi tôt que*, *tandis que*, *encore que*, *&c.* ne doivent pas être séparées par la césure. Ainsi ce vers seroit mauvais,

Quoi! vous fuyez *tandis-que* vos soldats combattent ?

Au reste, comme la césure est faite pour l'oreille, on peut donner pour regle générale & infaillible, qu'une césure est bonne, si elle satisfait l'oreille; & qu'elle est vicieuse, si l'oreille en est choquée : & ce n'est que par la lecture des bons vers qu'on peut se mettre en état d'en juger.

Des licences de la Versification.

On appelle *licences*, certains mots qui ne feroient

pas reçus dans la prose commune, & qu'il est permis aux poëtes d'employer. La plupart même de ces mots, sur-tout dans la poésie sublime, ont beaucoup plus de grace & de noblesse que ceux dont on se sert ordinairement. Le nombre n'en est pas grand. Voici les principaux.

Les humains ou *les mortels* pour *les hommes.*

Mon cher fils, dit Louis, c'est de là que la grace
Fait sentir aux *humains* sa faveur efficace.

Plus sage en mon respect que ces hardis *mortels*,
Qui d'un indigne encens profanent tes autels.

Forfaits pour *crimes.*

O toi, de mon repos compagne aimable & sombre,
A de si noirs *forfaits* prêteras-tu ton ombre.

Coursier au lieu de *cheval.*

Les moments lui sont chers; il court dans tous les rangs,
Sur un *coursier* fougueux, plus léger que les vents.

Glaive pour *épée.*

Ils attaquent cent fois, & cent fois se repoussent.
Leur courage s'augmente, & leurs *glaives* s'émoussent.

Penser pour *pensée.*

Votre ame à ce *penser* de colere murmure.

Les ondes pour *les eaux.*

Le limon croupissant dans leurs grottes profondes,
S'éleve en bouillonnant sur la face des *ondes*.

Flanc pour *sein.*

Les Dieux m'en sont témoins, ces Dieux qui dans mon *flanc*
Ont allumé le feu fatal à tout mon sang.

Antique pour *ancien.*

Suivez-moi, rappellez votre *antique* vertu.

C'est un usage *antique* & sacré parmi nous.

L'Eternel au lieu de *Dieu.*

L'Eternel en ses mains tient seul nos destinées :
Il sait, quand il lui plaît, veiller sur nos années.

Hymen ou *hymenée* pour *mariage.*

Crois-tu que d'une fille humble, honnête & charmante,
L'*Hymen* n'ait jamais fait de femme extravagante?

A qui même en secret je m'étois destinée,
Avant qu'on eût conclu ce fatal *hymenée* !

Espoir a plus de noblesse qu'*espérance.*

D'un *espoir* renaissant le peuple est enivré.

Jadis pour *autrefois.*

Serments *jadis* sacrés, nous brisons votre chaîne.

Soudain pour *aussi-tôt.*

Le salpêtre enfoncé dans ces globes d'airain,
Part, s'échauffe, s'embrase, & s'écarte *soudain.*

Alors que pour *lorsque.*

Aveuglé par son zele, il te désobéit,
Et pense te venger, *alors qu*'il te trahit.

Cependant que pour *pendant que*, *tandis que.*

Cependant que j'embrasse une image frivole,
Rome entiere m'appelle aux murs du Capitole.

N'aguere pour *il n'y a pas long-temps.*

Cette Loi que *n'aguere* un saint zele a dictée,
Du ciel en ta faveur y semble être apportée.

On supprime souvent *ne* avant les verbes, dans les interrogations négatives,

Vois-tu pas que sa haine égale mon amour?

au lieu de dire, *ne vois-tu pas ?*

Il est très ordinaire de supprimer l'*e* muet du mot

encore, pour le faire de deux syllabes, en écrivant *encor*.

Encor si ta valeur à tout vaincre obstinée ;
Nous laissoit pour le moins respirer une année.

Encore, de trois syllabes avec l'*e* muet, a quelque chose de languissant dans le corps du vers, avant un mot qui commence par une consonne, & il est mieux de ne l'employer ainsi qu'à la fin du vers.

Etudions enfin, il en est temps encore.

On fait aussi quelquefois *avec* de trois syllabes, en y ajoutant *que*.

Quittons donc pour jamais une ville importune,
Où l'honneur est en guerre *avecque* la fortune.

ARTICLE II.

De la Rime.

LA rime qui fait la plus grande beauté des vers françois, est une convenance de son à la fin des mots, & chaque vers doit finir par un mot qui aît cette convenance de son avec le dernier mot d'un autre vers. Ainsi ces deux vers riment ensemble ;

A ta foible raison garde-toi de te *rendre* :
Dieu t'a fait pour l'aimer, & non pour le *comprendre*.

La rime n'étant que pour l'oreille, & non pas pour les yeux, on doit plutôt en juger par le son que par l'orthographe. Ainsi quoique les syllabes finales de deux mots s'écrivent différemment, il suffit ordinairement qu'elles produisent le même son, pour qu'elles riment ensemble, comme *repos* & *maux*, dans ces deux vers,

Tout conſpire à la fois à troubler mon *repos*,
Et je me plains ici du moindre de mes *maux*.

Par la même raiſon, ſi les ſyllabes finales de deux mots s'écrivent de la même maniere, & qu'elles ſe prononcent différemment, elles ne peuvent rimer enſemble. Ainſi la rime de ces deux vers eſt défectueuſe,

Ma colere revient, & je me reconn*ois* :
Immolons en partant trois ingrats à la f*ois*.

De la rime maſculine & féminine.

La rime ſe diviſe en maſculine & féminine : d'où les vers ſont appellés maſculins ou féminins, comme nous l'avons dit page 575.

La rime féminine eſt celle qui finit par un *e* muet ſimplement, comme dans ces deux vers,

L'Eternel eſt ſon nom. Le monde eſt ſon ouvrag*e*.
Il entend les ſoupirs de l'humble qu'on outrag*e*.

ou par un *e* muet ſuivi d'une *s*, comme dans ceux-ci,

Objet infortuné des vengeances céleſt*es* ;
Je m'abhorre encor plus que tu ne me déteſt*es*.

ou par un *e* muet ſuivi des lettres *nt*, comme dans ceux-ci,

C'eſt lui-même. Il m'échauffe. Il parle. Mes yeux s'ouvr*ent* :
Et les ſiecles obſcurs devant moi ſe découvr*ent*.

La rime maſculine, eſt celle qui eſt formée par toute autre terminaiſon que par un *e* muet, ſoit par une voyelle, comme dans ces vers,

Miſérables jouets de notre vani*té*,
Faiſons au moins l'aveu de notre infirmi*té*.

ſoit par une conſonne, comme dans ceux-ci,

Le faux eſt toujours fade, ennuyeux, langui*ſſant* :

Mais la nature eſt vraie, & d'abord on la *ſent*.

Les troiſiemes perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du conditionnel préſent des verbes, n'ont pourtant pas la rime féminine, quoique terminées en *oient*, parce que ces cinq lettres ont, comme nous avons dit, le ſon de l'*è* ouvert, & qu'ainſi elles forment une rime maſculine, comme dans ces deux vers,

Aux accords d'Amphion les pierres ſe mouv*oient*.
Et ſur les murs Thébains en ordre s'élev*oient*.

On ne conſidere preſque jamais que le ſon de la derniere ſyllabe des mots pour la rime maſculine. Ainſi *vérité* rime avec *piété*, *raiſon* avec *maiſon*, *malheur* avec *douleur*, *ſuccès* avec *procès*, *&c.*

Mais le ſon de la derniere ſyllabe des mots ne ſuffit pas pour la rime féminine, parce que la prononciation ſourde & obſcure de l'*e* muet, empêche d'y appercevoir une convenance ſenſible. Ainſi quoique la derniere ſyllabe de *monde*, ſoit ſemblable à la derniere de *demande*, cependant ces deux mots ne riment pas, non plus que *louange* avec *menſonge*, *modele* avec *ſcandale*, *&c.*

Il faut donc encore prendre la convenance des ſons, néceſſaire pour la rime féminine, de la pénultieme ſyllabe des mots. Ainſi *monde* rimera fort bien avec *profonde*, *demande* avec *offrande*, *louange* avec *mêlange*, *modele* avec *parallele*, *ſcandale* avec *morale*, *&c.*

De ce qui ſuffit ou ne ſuffit pas pour la rime.

La rime, tant maſculine que féminine eſt d'autant plus parfaite, qu'il y a plus de reſſemblance dans les ſons qui la forment. Ainſi, quoique *plaiſir* rime bien avec *ſoupir*, & *prudence* avec *récompenſe*; cependant *plaiſir* rime encore mieux avec *deſir*, &

prudence avec *providence*, parce qu'outre la conformité des sons *ir* & *ence* essentielle à l'une & à l'autre rime, les consonnes *s* & *d* qui les précedent sont encore les mêmes; ce qui ajoute un nouveau dégré de perfection à la rime.

Quand les syllabes qui forment la rime, c'est-à-dire, la derniere pour la rime masculine, & la pénultieme pour la rime féminine, commencent par une voyelle, il est nécessaire, si elles ne sont pas les premieres du mot, qu'elles soient précédées d'une autre voyelle, comme on peut le reconnoître dans les mots, *li-en*, *nati-on*, *préci-eux*, *artifici-elle*, *vertu-euse*, *sci-ence*, &c.

Or il faut, pour la plus grande perfection de la rime de ces syllabes, que non-seulement elles soient précédées des mêmes voyelles, mais encore que les consonnes qui précedent ces voyelles, soient les mêmes ou aient le même son. Ainsi *lien* qui rime avec *gardien*, rimera encore mieux avec *italien*; *nation* qui rime avec *union*, rimera mieux avec *ambition*; *précieux* qui rime avec *curieux*, rimera mieux avec *audacieux*; *artificielle* qui rime avec *citadelle* & *matérielle*, rimera beaucoup mieux avec *essentielle*; *vertueuse* qui rime avec *fameuse*, rimera mieux avec *impétueuse*; *science* qui rime avec *espérance* & *confiance*, rimera beaucoup mieux avec *patience*, &c.

On appelle *rime riche* ou *heureuse*, celle qui est formée par la plus grande uniformité de sons; & *rime suffisante* ou *commune*, celle qui n'a rien de plus que les sons essentiels.

Il arrive même que les sons essentiels à la rime ne suffisent pas en bien des occasions, & qu'il faut encore y ajouter le son des consonnes ou des voyelles précédentes. Ainsi *liberté* ne rimeroit pas avec *aimé*, quoique l'*e* fermé soit le son final de l'un & de l'autre mot; ni *créa* avec *allia*, quoiqu'ils aient tous les deux la voyelle *a* pour derniere syllabe.

Les sons essentiels à la rime ne suffisent pas, quand

ils ne ſont ni aſſez pleins ni aſſez marqués ; ou qu'ils ſe trouvent à la fin d'un grand nombre de mots, parmi leſquels on peut aiſément choiſir ceux dont la rime a plus de convenance.

Les ſons eſſentiels à la rime ſuffiſent, quand ils ſont pleins, ou qu'ils ſe trouvent dans des monoſyllabes, ou qu'ils ne ſont précédés des mêmes conſonnes ou des mêmes voyelles, que dans un très-petit nombre de mots.

I. Les ſons que l'on appelle pleins, ſont ceux de l'*a* & de l'*o*, des *e* ouverts, des voyelles compoſées, *ai*, *ei*, *oi*, *au*, *eau*, *eu*, & *ou*, des voyelles naſales, *an*, *am*, *en*, *em*, *in*, *im*, *ain*, *ein*, *aim*, *on*, *om*, *un*, *um*, des voyelles longues, des diphtongues *ie*, *oi*, *ui*, *ieu*, *ien*, *ion*, *oin*, & des voyelles ſuivies de pluſieurs conſonnes ſemblables ou différentes. Ainſi *combats* rimera avec *embarras*, *fatale* avec *inégale*, *repos* avec *héros*, *parole* avec *immole*, *progrès* avec *ſuccès*, *mer* avec *enfer*, *ouvert* avec *offert*, *même* avec *extrême*, *jamais* avec *parfaits*, *maître* avec *paroître*, *reine* avec *peine*, *tableau* avec *fardeau*, *vigoureux* avec *cheveux*, *bonheur* avec *ardeur*, *courroux* avec *genoux*, *venin* avec *deſſein*, *pardon* avec *leçon*, *commun* avec *importun*, *lumiere* avec *carriere*, *vouloir* avec *ſavoir*, *ennui* avec *aujourd'hui*, *conduite* avec *pourſuite*, *entretiens* avec *conviens*, *témoin* avec *beſoin*, *horrible* avec *ſenſible*, *injure* avec *murmure*, &c.

Le ſon de l'*a* n'eſt plein & ſuffiſant pour la rime, que quand il eſt dans la penultieme ſyllabe du mot, ou qu'étant dans la derniere, il eſt ſuivi de quelque conſonne, comme dans *agréable*, *favorable*, *état*, *ſénat*, *trépas*, *ſoldats*, *remparts*, *étendards*. Mais s'il eſt la derniere lettre du mot, comme dans toutes les premieres perſonnes du ſingulier du prétérit des verbes de la premiere conjugaiſon, il faut qu'il ſoit précédé de la même conſonne ou de la même voyelle. Ainſi *condamna* rimeroit avec *donna*, mais non pas avec *tomba*, *marcha*, *confia*, ni avec

avec d'autres où l'*a* ne seroit pas précédé d'une *n*.

Quoique le son de la rime en *ant* ou en *ent* soit plein, néanmoins à cause du grand nombre de mots où elle se trouve, on ne doit faire rimer ensemble que ceux où *ant* & *ent* sont précédés des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles. Ainsi *diamant* ne rimeroit bien qu'avec un mot terminé en *mant* ou *ment*, comme *égarement*; & *suppliant* ne rimeroit bien qu'avec un mot terminé en *iant*, comme *criant*, &c.

Par la même raison, *eu* & *on* précédés d'une consonne, ne riment pas bien avec *eu* & *on* précédés de la voyelle *i*. Ainsi *heureux* ne rime pas bien avec *ambitieux*, ni *moisson* avec *passion*; mais *heureux* rimera avec *courageux*, *moisson* avec *trahison*, *ambitieux* avec *furieux*, & *passion* avec *religion*.

Les voyelles qui n'ont pas un son plein, sont l'*é* fermé, ou seul, comme dans *beauté*, ou suivi des consonnes *s*, *z*, & *r*, comme dans *beautés*, *aimez*, *aimer*; l'*i* & l'*u*, ou seuls, comme dans *ami*, *vertu*, ou suivis d'une consonne qui n'en allonge pas sensiblement le son, comme dans *amis*, *vertus*, *habit*, *tribut*, &c. Et ces voyelles ne pourront former de bonnes rimes masculines, qu'autant qu'elles seront précédées des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles. Ainsi *beauté* rimera bien avec *divinité*, *beautés* avec *divinités*, *aimez* avec *animez*, *aimer* avec *animer*, *pitié* avec *amitié*, *ami* avec *endormi*, *vertu* avec *combattu*, *amis* avec *endormis*, &c.

On peut donner pour regle générale, que quand les rimes masculines sont bonnes ou suffisantes, elles sont encore meilleures, en devenant féminines par l'addition de l'*e* muet; parce qu'outre la nouvelle conformité de son que l'*e* muet y ajoute, il oblige encore d'appuyer davantage sur la pénultieme syllabe, & en rend par-là le son plus plein qu'il n'étoit auparavant. Par exemple, si *consacré* & *révéré*, *soupir* & *desir*, *sujet* & *discret*, *interdit* & *petit*, riment bien; *consacrée* & *révérée*, *soupire* & *desire*, *sujette* &

discrete, *interdite* & *petite* rimeront encore mieux.

Mais de ce que les rimes féminines sont bonnes, comme *puissante* & *chancelante*, *heureuse* & *furieuse*, il ne s'ensuit pas que les rimes semblables masculines le soient aussi : car *puissant* rimeroit mal avec *chancelant*, & *heureux* avec *furieux*, comme nous l'avons observé plus haut.

II. On ne cherche pas une si grande conformité de son, quand on fait rimer un monosyllabe avec un autre monosyllabe, ou avec un mot de plusieurs syllabes. Il suffit que le son essentiel à la rime s'y trouve. Ainsi *loi* rimera avec *foi* & avec *effroi*, *pas* avec *bas* & avec *états*, *paix* avec *faix* & avec *jamais*, *mis* avec *pris* & avec *sortis*, *dit* avec *esprit*, *vous* avec *loups* & avec *courroux*, &c. & par la même raison, il n'y a rien d'irrégulier dans la rime de ces deux vers,

> Lui que tu fis languir dans des tourments honteux,
> Lui dont l'aspect ici te fait baisser les yeux.

III. Quand il n'y a qu'un très-petit nombre de mots où les sons essentiels à la rime soient précédés des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles, cette rareté dispense des regles que nous venons d'établir, & autorise à se contenter des rimes suffisantes. Ainsi parce qu'il n'y a que très-peu de mots terminés en *pir*, on fait rimer *soupir* avec *desir*, & on fait rimer *trahir* avec *obéir*, à cause du petit nombre des mots où *ir* est précédé des mêmes voyelles.

Cette licence ne peut regarder qu'un très-petit nombre de mots terminés en *u*, *us*, *ut*, *is*, *it*, & *ir* : encore faut-il en user avec beaucoup de ménagement, & quand on y est absolument forcé par la disette de la rime.

Mais à l'égard des mots terminés en *é* fermé seul ou suivi des lettres *s*, *z*, *r*, & en *i* seul, le nombre en est si grand, qu'on ne doit jamais se dispenser

de les faire rimer par les consonnes ou voyelles qui précedent l'*e* & l'*i*. Ainsi quelques beaux que soient ces vers pour le sens, ils péchent par la rime.

> Un juge incorruptible y rassemble à ses pi*eds*,
> Ces immortels esprits que son souffle a cr*éés*.
>
> Ayez pitié d'un cœur de soi-même enne*mi*,
> Moins malheureux cent fois quand vous l'avez h*aï*.

La terminaison en *ai* des prétérits de l'indicatif des verbes de la premiere conjugaison, des futurs de tous les verbes, & du présent de l'indicatif du verbe *avoir*, ayant le son de l'*é* fermé, on peut fort bien la faire rimer avec un mot terminé en *é* fermé, comme dans ces vers,

> Vaincu, chargé de fers, de regrets consum*é*,
> Brûlé de plus de feux que je n'en allum*ai*....
>
> Mon oncle, soyez sûr que je ne partir*ai*,
> Qu'après vous avoir vu bien cloué, bien mur*é*.
>
> Non, je ne prétends plus demeurer engag*é*,
> Pour un cœur où je vois le peu de part que j'*ai*.

La rime féminine de l'*é* fermé ne doit pas être moins parfaite que la masculine, & il n'y a guere de poëtes qui n'observent pas les mêmes regles à l'égard de l'une & de l'autre. Ainsi *aimée* ne rimera bien qu'avec un mot terminé en *mée*, & *confiée* ne rimera bien qu'avec un mot terminé en *iée*.

Il n'en est pas de même des rimes féminines en *ie* & en *ue*, que l'on emploie quelquefois sans qu'elles soient précédées des mêmes consonnes, comme dans ces vers,

> O Ciel! pourquoi faut-il que ta secrete en*vie*
> Ferme à de tels héros le chemin de l'*Asie*?
>
> Polinice, Seigneur, demande une entre*vue*:
> C'est ce que d'un héraut nous apprend la ve*nue*.

Les mots terminés en *ui*, *uie*, *uis*, *uit* doivent toujours rimer avec des mots qui aient la même terminaiſon ; & le ſon de la diphtongue *ui* étant aſſez plein de lui-même, il n'eſt pas néceſſaire qu'elle y ſoit précédée des mêmes conſonnes.

En quelles occaſions il faut faire accorder la rime avec l'orthographe.

Quoique nous ayions dit plus haut qu'il n'étoit pas néceſſaire, pour la validité de la rime, que les dernieres ſyllabes des mots s'écriviſſent avec les mêmes lettres, & qu'il ſuffiſoit qu'elles produiſiſſent le même ſon; il y a néanmoins quelques occaſions où l'orthographe doit s'accorder avec la rime.

I. Un mot terminé par une *s*, par un *x*, ou par un *z*, ne rimeroit pas avec un mot qui ne ſeroit pas terminé par l'une de ces trois lettres. Ainſi *aimable* ne rimeroit pas avec *fables*, ni *diſcours* avec *jour*, ni *vérité* avec *vanités* ou *méritez*, ni *genou* avec *vous* ou *courroux*, ni *cheveu* avec *heureux*, &c. Et la rime de ces deux vers eſt défectueuſe,

> Oui, vraiment, ce viſage eſt encor fort mettable :
> S'il n'eſt pas des plus beaux, il eſt des agréables.

Mais il n'eſt pas néceſſaire que les mots dont la rime eſt terminée par l'une de ces trois lettres, ſoient du nombre pluriel, ni que ce ſoit la même lettre qui les termine. Ainſi *le diſcours* rimera avec *les jours*, *céleſtes* avec *tu déteſtes*, *le nez* avec *vous donnez*, *vanités* avec *méritez*, *vous* avec *courroux*, *paix* avec *jamais*, *loix* avec *rois*, &c.

II. Quoique l'*r* ne ſe prononce pas à la fin des vers, dans les mots terminés en *er* avec l'*e* fermé, cependant ils ne doivent rimer qu'avec des mots également terminés en *er*, comme dans ces deux vers,

> Un ennemi ſi noble a ſu m'encourager :
> Je ſuis venu chercher la gloire & le danger.

III. On ne fait guere rimer une personne d'un verbe terminée en *ois* ou en *oit* ayant le son de l'*e* ouvert, avec un mot qui auroit le même son, mais qui s'écriroit différemment; comme *j'aimois* avec *jamais*, *manquoit* avec *banquet*. Il faut ordinairement recourir à une autre personne du verbe terminée par les mêmes lettres, comme dans ces deux vers,

Et sans trop s'enquérir d'où la laide ven*oit*;
Il fut, c'en fut assez, l'argent qu'on lui donn*oit*.

IV. Les troisiemes personnes du pluriel des verbes terminées en *ent* ou en *oient*, ne doivent jamais rimer qu'avec d'autres troisiemes personnes de verbes qui aient les mêmes terminaisons. Ainsi *ils disent* ne rimeroit pas avec *marchandise*, ni *fassent* avec *surface* : mais *disent* rimeroit bien avec *lisent*, & *fassent* avec *effacent*.

V. Les mots terminés par *anc* & *ang*, ne riment ordinairement au singulier qu'avec des mots qui aient l'une ou l'autre terminaison, comme dans ces deux vers,

Remplissez les autels d'offrandes & de *sang*,
Des victimes vous-même interrogez le *flanc*.

VI. Quand un mot est terminé par un *t*, il ne peut rimer qu'avec un mot qui soit aussi terminé par un *t* ou par un *d*. Ainsi *hasard* rimera avec *départ*, *verd* avec *couvert*, *nid* avec *finit*, *accord* avec *fort*, *sourd* avec *court*, *&c.* comme dans ces deux vers,

Sur l'argent, c'est tout dire, on est déja d'*accord* :
Ton beau-pere futur vuide son coffre-*fort*.

& dans ceux-ci :

Vous voyez quel effroi me trouble & me con*fond*.
Il parle dans mes yeux, il est peint sur mon *front*.

VII. On fait rimer ensemble tous les mots dont la derniere syllabe a le son de la voyelle nasale *in*, de quelque maniere qu'elle s'écrive. Ainsi *divin* rimera avec *main*, *faim*, *dessein*, & chacun de ces mots rimera avec les autres, comme dans ces vers,

Je n'y puis plus tenir, j'enrage; & mon dess*ein*
Est de rompre en visiere à tout le genre hum*ain.*

Déja d'un plomb mortel plus d'un brave est att*eint*;
Sous les fougueux coursiers l'onde écume & se pl*aint.*

VIII. Quand les mots sont terminés par une *s* ou par un *x*, la convenance des consonnes ou des voyelles précédentes ne s'exige plus avec la même sévérité : il suffit que les dernieres syllabes aient le même son. Ainsi *combats* rimera avec *trépas*, *rangs* avec *tyrans*, *effets* avec *satisfaits*, *héros* avec *travaux*, *balcons* avec *féconds*, *dehors* avec *accords*, *jours* avec *sourds* & *courts*, &c.

IX. Enfin, hors les circonstances que nous venons d'expliquer, on peut faire rimer ensemble toutes les consonnes & les voyelles qui ont le même son, quelques différentes qu'elles puissent être par le caractere. Ainsi *être* rimera avec *connoître* & *maître*, *race* avec *terrasse*, *contraire* avec *frere*, *chose* avec *cause*, &c.

X. L'*l* mouillée ne peut jamais rimer avec l'*l* simple. Ainsi *travail* ne rimeroit pas avec *cheval*, ni *merveille* avec *nouvelle*, ni *famille* avec *tranquille*, &c.

Rime d'un mot avec lui-même.

Un mot ne peut pas rimer avec lui-même, à moins qu'il ne soit pris dans des significations différentes. Ainsi la rime de ces deux vers est irréguliere,

Les chefs & les soldats ne se connoissent *plus;*
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit *plus.*

au lieu qu'il n'y a rien de répréhensible dans les rimes des vers suivants,

Prends-moi le bon parti. Laisse-là tous les *livres*.
Cent francs au denier cinq combien font-ils? vingt *livres*.

Cependant par un sort que je ne conçois *pas*,
Votre douleur redouble & croît à chaque *pas*.

Quand notre hôte charmé m'avisant sur ce *point*,
Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez *point*!

Pour savoir où la belle est *allée*,
Va-t-en chercher par-tout. J'attends dans cette *allée*.

suffit, j'en suis *quitte*.
Après ce que j'ai dit, souffrez que je vous *quitte*.

Il est vrai, cher Crispin; mais enfin tu sais *bien*,
Que cela ne fait pas presque le quart du *bien*.

Rime d'un simple avec son composé.

Un mot simple ne rime pas avec son composé, comme *ami* avec *ennemi*, *écrire* avec *souscrire*, *voir* avec *prévoir*, *mettre* avec *remettre*, *faire* avec *défaire*, &c. Ainsi la rime de ces deux vers ne peut passer qu'à la faveur de la pensée.

Je connois trop les grands, dans le malheur *amis*,
Ingrats dans la fortune, & bientôt *ennemis*.

A l'égard des composés d'un même mot, on peut les faire rimer ensemble, lorsque leurs significations n'ont point de rapport, comme dans ces deux vers,

Dieu punit les forfaits que leurs mains ont *commis*.
Ceux qu'ils n'ont point vengés, & ceux qu'ils ont *permis*.

Rime de l'é fermé avec l'è ouvert.

L'*é* fermé ne rime pas avec l'*è* ouvert. Ainsi l'oreille est blessée de la rime des mots terminés en *er*

avec l'é fermé, comme *aimer*, *triompher*, *mériter*, *chercher*, *confier*, *&c.* avec les mots terminés en *er* avec l'è ouvert, comme *la mer*, *l'enfer*, *Jupiter*, *cher*, *fier*, *&c.* Ce défaut se trouve dans les vers suivants,

> Hé bien, brave Acomat, si je leur suis si *cher*,
> Que des mains de Roxane ils viennent m'*arracher*.
>
> Attaquons dans leurs murs ces Conquérants si *fiers* :
> Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres *foyers*.

De même, les oreilles délicates auront peine à accorder la rime de *terre* avec celle de *pere*, quoi qu'en puisse dire l'auteur de ces deux vers,

> La main, la même main qui t'a rendu ton *pere*,
> Dans ton sang odieux pouroit venger *la terre*.

non pas parce qu'il y a deux *rr* dans *terre*, & qu'il n'y en a qu'une dans *pere*, mais parce que l'*e* est fort ouvert dans *terre*, & qu'il n'est qu'un peu ouvert dans *pere* ; ce qui fait deux sons différents.

Ensorte que par cette raison, *terre* ne rimera bien qu'avec des mots où l'*e* sera fort ouvert, tels que *guerre* ou *tonnerre*, comme dans les vers suivants du même auteur,

> Et ce peuple autrefois, vil fardeau de la *terre*,
> Semble apprendre de nous le grand art de la *guerre*.
>
> Ce peuple de vainqueurs armés de son *tonnerre*,
> A-t-il le droit affreux de dépeupler la *terre* ?

Rime des voyelles longues avec les voyelles breves.

Les voyelles longues, soit qu'elles se trouvent dans la derniere syllabe des vers masculins, ou dans la pénultieme des vers féminins, riment mal avec les voyelles breves, comme *mâle* avec *cabale*, *intérêt* avec *objet*, *conquête*, avec *coquette*, *dépôt* avec *dévot*, *côte* avec *grotte*, *fantôme* avec *homme*, *trône* avec *couronne*, *gîte*

avec *visite*, &c. Ainsi la rime de ces vers n'est pas tout-à-fait exacte,

> Je l'instruirai de tout, je t'en donne *parole* ;
> Mais songe seulement à bien jouer ton *rôle*.
>
> Si ce n'est pas assez de vous ceder un *trône*,
> Prenez encor le mien, & je vous l'*abandonne*.

Cependant une voyelle breve peut absolument rimer avec une longue, quand elle a de sa nature un son assez plein, & que la différence du bref au long n'étant pas trop sensible, elle peut être facilement aidée & corrigée par la prononciation : ce qui regarde principalement les voyelles *a* & *ou*. Ainsi quoiqu'elles soient breves dans les mots *préface* & *tout*, M. Despréaux a fait rimer ces mots avec *grace* & *goût*, où elles sont longues, dans ces vers,

> Un auteur à genoux dans une humble *préface*,
> Au lecteur qu'il ennuie a beau demander *grâce*.
>
> Aimez-vous la muscade ? On en a mis par-*tout*.
> Sans mentir ces pigeons ont un merveilleux *goût*.

Au reste, c'est à l'oreille à juger si les voyelles longues & breves, peuvent ou ne peuvent pas former de bonnes rimes.

Rime des Hémistiches.

Un vers est défectueux, quand le premier hémistiche rime, ou a quelque convenance de son avec le dernier, comme dans ceux-ci,

> Il ne tiendra qu'à *toi* de partir avec *moi*.
> Allez, vous êtes *fou* dans vos transports *jaloux*.
> Je suis rustique & *fier*, & j'ai l'ame gros*siere*.
>
> Il en est que le ciel guida dans cet empire,
> Moins pour nous conqu*érir*, qu'afin de nous *instruire*.

ou quand le dernier hémistiche d'un vers rime avec

le premier du vers qui le précede, comme dans ceux-ci,

Un fiacre me couvrant d'un déluge de boue,
Contre le mur voi*sin* m'écrase de sa roue ;
Et voulant me sauver, des porteurs inhu*mains*,
De leur maudit bâton me donnent dans les reins.

ou quand le dernier hémistiche d'un vers rime avec le premier hémistiche du vers suivant, comme dans ceux-ci,

Il faut pour les avoir, employer notre *soin* :
Ils sont à moi du *moins*, tout autant qu'à mon frere.

ou quand les deux premiers hémistiches de deux vers qui se suivent, riment ensemble, comme dans ceux-ci,

Sinon demain ma*tin*, si vous le trouvez bon,
Je mettrai de ma *main* le feu dans la maison.

Mais c'est quelquefois une beauté, lorsque par figure on se sert ou des mêmes rimes, ou des mêmes mots dans les deux hémistiches, ou qu'on répete même l'hémistiche, comme dans ces vers,

Tantôt la terre ouvr*oit* ses entrailles profondes,
Tantôt la mer romp*oit* la prison de ses ondes.

Là le corps immort*el* à notre ame obéit,
Ici le corps mort*el* l'aveugle & le trahit.

Qui cherche *vraiment Dieu*, dans lui seul se repose :
Et qui craint *vraiment Dieu*, ne craint rien autre chose.

Quelque grace qu'aient ces consonnances & ces répétitions, on ne doit les employer qu'avec beaucoup de réserve & de ménagement.

Retranchement de l's dans certains verbes.

On retranche souvent dans les vers l'*s* finale de la premiere personne du singulier du présent de l'indicatif, & de la seconde de l'impératif de quelques verbes

des trois dernieres conjugaisons, principalement de ceux qui ont ces personnes terminées en *ois* & en *is*. Et cette licence servira à confirmer ce que nous avons dit page 260, que l'usage d'écrire en prose quelques-unes de ces mêmes personnes sans *s*, avoit été vraisemblablement introduit par les poëtes, qui y laissent ou retranchent l'*s* finale, selon qu'elle leur est nécessaire ou non, pour la liaison des mots, ou pour la justesse de la rime.

Il semble qu'on ne peut mieux le prouver, qu'en faisant voir par des exemples, que pour observer des regles indispensables de la versification, un poëte emploie avec l'*s* finale un verbe qu'un autre emploie sans *s*, & que souvent le même auteur admet ou n'admet pas l'*s* dans le même verbe. Ainsi M. Despréaux qui écrit *crois* avec une *s*, pour le faire rimer avec *doigts*, dans ces deux vers,

> Mais moi qui dans le fond sais bien ce que j'en *crois*,
> Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts.

l'écrit sans *s* dans ceux-ci, pour le faire rimer avec *moi*.

> En les blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en *croi*,
> Et tel qui me reprend en pense autant que moi.

Racine écrit *vois* avec une *s*, pour le faire rimer avec *fois*, dans ces deux vers,

> Depuis cinq ans entiers, chaque jour je la *vois*,
> Et crois toujours la voir pour la premiere fois.

& sans *s* dans ceux-ci, pour le faire rimer avec *moi*,

> Vous ne répondez point ? Perfide, je le *voi*,
> Tu comptes les moments que tu perds avec moi.

Moliere écrit *je dis* avec une *s*, pour le lier avec la voyelle suivante dans ce vers,

> Je te le *dis* encor, je saurai m'en venger.

& sans *s* dans ceux ci, pour le faire rimer avec *étourdi*,

Un brouillon, une bête, un brusque, un étourdi,
Que sais-je? un . . . cent fois plus encor que je ne *di*.

Je *sais* est employé avec une *s*, dans les vers suivants,

Je ne *sais* où je vais, je ne *sais* où je suis. *Rac.*
Je *sais* où je lui dois trouver des défenseurs. *Id.*

Je *sais* où git le lievre, & ne puis sans travail,
Fournir en un moment d'hommes & d'attirail. *Mol.*

il est employé sans *s* dans ceux-ci, pour rimer avec *blessé*,

Monsieur, ce galant homme a le cerveau blessé.
Ne le savez-vous pas?
Je *sai* ce que je *sai*. Mol.

Dois avec une *s*,

Apprends-moi si je *dois* ou me taire ou parler. *Desp.*

J'ignore, dites-vous, de quelle humeur il est,
Et *dois* auparavant consulter, s'il vous plaît. *Mol.*

Doi sans *s*.

Sans parents, sans amis, sans espoir que sur moi,
Je puis perdre son fils, peut-être je le *doi.* Rac.

Celle-ci peut-être aura de quoi
Te plaire. Accepte-la pour celle que je *doi.* Mol.

Reçois avec une *s*,

Je *reçois* à ce prix l'amitié d'Alexandre. *Rac.*

Reçoi sans *s*,

Je ne puis t'exprimer l'aise que j'en *reçoi.*
Et que me diriez-vous, Monsieur, si c'étoit moi? *Mol.*

J'averti & *je frémi* ſans *s*,

Viſir, ſongez à vous, je vous en *averti*,
Et ſans compter ſur moi, prenez votre parti. *Rac.*

Ah! bons Dieux, je *frémi.*
Pandolfe qui revient? fut-il bien endormi! *Mol.*

Molieré a pouſſé la licence encore plus loin, puiſqu'il a retranché l'*s* du prétérit *je vis* dans ces deux vers,

Hélas! ſi vous ſaviez comme il étoit ravi,
Comme il perdit ſon mal, ſitôt que je le *vi.*

Ce peu d'exemples ſuffira pour donner lieu de juger que ce retranchement de l'*s* eſt une licence poétique, & qu'il eſt plus régulier, comme nous avons dit, de ne pas l'admettre dans la proſe.

Il eſt bon d'obſerver, avant que de finir cet article, que la plupart des regles que nous venons d'établir, ſur-tout de celles qui regardent la céſure & la rime, ne ſont que pour la plus grande perfection des vers, & qu'elles ne doivent pas toujours être priſes à la rigueur. Outre qu'il eſt quelquefois permis d'en ſacrifier quelques-unes à une belle penſée, les vers doivent être plus ou moins parfaits, à proportion que le ſujet que l'on traite eſt plus ou moins relevé. Ainſi, dans les comédies, dans les fables, dans les contes, & autres pieces d'un ſtyle ſimple & familier, on ne doit pas exiger que les vers ſoient auſſi harmonieux & auſſi réguliers que dans les poëmes épiques, dans les tragédies, dans les ſatyres, & autres pieces d'un ſtyle noble & ſérieux.

ARTICLE III.

Du mélange & de la combinaison des vers les uns à l'égard des autres.

Le mélange des vers les uns avec les autres, peut se considérer, ou par la rime, ou par le nombre des syllabes dont ils sont composés : c'est-à-dire, que dans les différents ouvrages de poésie, les rimes masculines sont mêlées avec les féminines, & souvent les grands & les petits vers.

Il n'y a point d'ouvrage en vers où les rimes masculines ne soient mêlées avec les féminines, & qui par conséquent ne soit composé de vers masculins & de féminins.

Mais il n'est pas également nécessaire que les vers d'un ouvrage ou d'une piece, soient toujours d'une même longueur, ou d'un même nombre de syllabes.

On observe généralement aujourd'hui de mêler les rimes masculines & féminines, de maniere que deux différentes rimes de même espece ne se trouvent jamais ensemble dans une même suite de vers : c'est-à-dire, qu'une rime masculine ne peut être suivie que de la rime masculine qui y répond, ou d'une rime féminine : ce qui n'étoit point pratiqué par les anciens poëtes, qui mêloient toutes les rimes au hasard, & comme elles se présentoient, comme on le voit dans Marot.

Le mélange des vers par rapport au nombre des syllabes, n'est pas réglé : il dépend ordinairement du goût & de la volonté du poëte.

Suivant les différentes manieres dont on peut arranger les rimes masculines & féminines, on les divise en rimes suivies & en rimes entremêlées.

Les rimes sont appellées *suivies*, lorsqu'après deux rimes masculines, il s'en trouve deux féminines, ensuite

deux masculines, & ainsi de suite, comme dans ces huit vers,

On ne m'a jamais vu, surpassant mon pouvoir,
D'une indiscrete main profaner l'encensoir:
Et périsse à jamais l'affreuse politique,
Qui prétend sur les cœurs un pouvoir despotique,
Qui veut, le fer en main, convertir les mortels,
Qui du sang hérétique arrose les autels,
Et suivant un faux zele, ou l'intérêt pour guides,
Ne sert un Dieu de paix que par des homicides.

Les rimes sont appellées *entremêlées*, lorsqu'une rime masculine est séparée de celle qui y répond, par une ou deux rimes féminines; ou lorsqu'entre une rime féminine & sa semblable, il se trouve une ou deux rimes masculines, comme dans ces exemples,

Vous, qui ne connoissez qu'une crainte servile,
Ingrats, un Dieu si bon ne peut-il vous charmer?
Est-il donc à vos cœurs, est-il si difficile
Et si pénible de l'aimer?

Dieu parle, & nous voyons les trônes mis en poudre,
Les chefs aveuglés par l'erreur,
Les soldats consternés d'horreur,
Les vaisseaux submergés, ou brûlés par la foudre.

Lorsque les rimes sont suivies, les vers sont ordinairement du même nombre de syllabes. Ainsi les vers que l'on appelle *suivis*, sont ceux qui ont communément le même nombre de syllabes, & dont les rimes sont suivies.

Lorsque les rimes sont entremêlées, les vers sont quelquefois du même nombre de syllabes, mais le plus souvent ils ne le sont pas; & on appelle *vers entremêlés*, ceux qui sont composés de divers nombres de syllabes, & dont les rimes sont entremêlées.

On ne fait guere que de quatre sortes de vers suivis; savoir:

I. Les vers de douze syllabes ou alexandrins, que l'on emploie ordinairement dans les poëmes héroïques,

dans les tragédies, les églogues, les élégies, les satyres, &c.

II. Les vers de dix syllabes ou communs, qui sont en usage dans les ouvrages d'un style naïf & familier, tels que sont les épîtres de Marot, les épîtres & les allégories de Rousseau.

III. On fait encore des vers suivis de huit syllabes, mais l'usage en est assez rare, & on ne s'en sert guere dans des sujets sérieux.

Si l'on fait quelquefois des vers suivis de sept, de six, ou d'un moindre nombre de syllabes, ce n'est que dans des pieces badines & de caprice.

IV. Une autre sorte de vers suivis qui est fort belle, quoiqu'elle ne soit pas fort ordinaire, est de mettre alternativement un vers de six syllabes à la suite d'un grand vers avec des rimes suivies.

Le principal défaut que l'on doit éviter dans les vers suivis, est de faire rimer deux vers masculins avec deux masculins, quand ils ne sont séparés que par deux vers féminins; ou deux vers féminins avec deux vers féminins, quand ils ne sont séparés que par deux vers masculins: comme on voit que dans ces six vers, les deux premiers féminins riment avec les deux derniers, qui sont aussi féminins.

Par les mêmes serments Britannicus se lie,
La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie:
Mais ses levres à peine en ont touché les bords,
Le fer ne produit point de si puissants efforts:
Madame, la lumiere à ses yeux est ravie,
Il tombe sur son lit sans chaleur & sans vie.

La consonnance ou la convenance des sons dans les rimes masculines & féminines qui se suivent, produit encore un effet désagréable à l'oreille, comme dans ces quatre vers,

Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre,
Ne sont que faux brillants, & que morceaux de verre.
Un injuste guerrier, terreur de l'univers,
Qui sans sujet courant chez cent peuples divers....

Des Stances.

Les rimes entremêlées s'emploient plus ordinairement dans les ſtances qu'ailleurs.

On appelle *Stance*, ou quelquefois *Strophe*, un certain nombre de vers, après leſquels le ſens eſt fini & complet.

Le nombre de vers qui peuvent compoſer une ſtance, n'eſt pas fixe : mais il ne doit pas être moindre que de quatre, & communément il ne s'y en trouve guere plus de dix.

La meſure des vers qui entrent dans une ſtance, n'eſt pas plus fixe que le nombre. Ils peuvent être tous d'une même ſorte, c'eſt-à-dire, avoir un même nombre de ſyllabes, comme douze, dix, huit, & ſept; ou l'on peut y mêler diverſes ſortes de vers par rapport au nombre de ſyllabes, ſans autre regle que le goût & la volonté du poete : ce qui fait qu'en conſidérant les ſtances par le mélange des rimes, par le nombre des vers, & par le nombre des ſyllabes de chaque vers, on peut les varier en une infinité de ſortes, dont nous ne pourrions développer les combinaiſons, ſans entrer dans des calculs immenſes qui ne ſeroient d'aucune utilité au lecteur, & ne manqueroient pas de l'ennuyer.

Une ſtance n'eſt proprement appellée *ſtance*, que quand elle eſt jointe à d'autres; mais ſi elle eſt ſeule, elle emprunte ordinairement ſon nom du nombre de vers dont elle eſt compoſée : en ſorte qu'on l'appelle *Quatrain*, ſi elle eſt de quatre vers; *Sixain*, ſi elle eſt de ſix; & quelquefois en la conſidérant par le ſujet, on l'appelle *Epigramme* ou *Madrigal*.

On donne ſouvent le nom d'*Ode* à une ſuite de ſtances ſur un même ſujet.

Quand les ſtances d'un même ouvrage ont un même nombre de vers, un même mélange de rimes, & que le nombre des ſyllabes de chaque vers s'y

trouve également distribué, on les appelle *Stances régulieres.*

Au lieu qu'elles sont appellées *irrégulieres*, si elles sont différentes les unes des autres, ou par le nombre des vers, ou par le mélange des rimes, ou par le nombre des syllabes de chaque vers.

Il est encore nécessaire, pour la perfection des stances, que celles qui sont faites sur un même sujet, commencent & finissent par les mêmes rimes : c'est-à-dire, que si la premiere stance commence par une rime féminine, & finit par une rime masculine, la seconde doit aussi commencer par une rime féminine, & finir par une rime masculine, & ainsi des autres. D'où il arrive que quand une stance commence & finit par une même rime, comme par une rime féminine, celle qui est après commençant aussi par une rime féminine, il se trouve deux différentes rimes de même espece à la suite l'une de l'autre : ce qui n'est pas contraire à la regle que nous avons établie page 614, parce que chaque stance doit être considérée séparément, & comme détachée de celle dont elle est suivie.

Le dernier vers d'une stance ne doit jamais rimer avec le premier de la stance suivante.

Enfin c'est une regle indispensable, que le sens finisse avec le dernier vers de chaque stance : en quoi les stances françoises sont plus parfaites que les stances latines, où le sens est très-souvent continué de l'une à l'autre.

Les stances considérées par le nombre des vers dont elles sont formées, peuvent se diviser en stances de nombre pair, & en stances de nombre impair.

Les stances de nombre pair, sont celles qui sont composées de quatre, de six, de huit, ou de dix vers.

Les stances de nombre impair, sont celles qui sont composées de cinq, de sept, ou de neuf vers.

Comme nous avons dit que le mélange des vers par

rapport au nombre des syllabes, étoit arbitraire dans les stances, les regles que nous allons donner pour chaque espece de stances, regarderont principalement le mélange des rimes.

Regles pour les Stances de nombre pair.

I. *Stances de quatre vers.*

Les rimes peuvent s'entremêler de deux manieres dans les stances de quatre vers, ou dans les quatrains.

1. On fait rimer le premier vers avec le troisieme, & le second avec le quatrieme, comme dans cette stance.

Combien avons-nous vu d'éloges unanimes,
Condamnés, démentis par un honteux retour!
Et combien de héros glorieux, magnanimes,
Ont vécu trop d'un jour!

2. On fait rimer le premier avec le quatrieme, & le second avec le troisieme, comme dans cette stance,

Insensés! notre ame se livre
A de tumultueux projets.
Nous mourons sans avoir jamais
Pu trouver le moment de vivre.

II. *Stances de six vers.*

La stance de six vers, ou le sixain, n'est autre chose qu'un quatrain auquel on ajoute deux vers d'une même rime.

1. Ces deux vers d'une même rime se mettent pour l'ordinaire au commencement, & alors il doit y avoir un repos à la fin du troisieme vers: c'est-à-dire, que le sens y doit finir de maniere que l'oreille puisse s'y arrêter: ce qui donne beaucoup d'harmonie aux stances de six vers.

Du reste, on y entremêle les rimes des quatre der-

niers vers, comme dans les quatrains : ce qu'on reconnoîtra dans les deux ſtances ſuivantes.

> Renonçons au ſtérile appui
> Des grands qu'on adore aujourd'hui,
> Ne fondons point ſur eux une eſpérance folle.
> Leur pompe indigne de nos vœux,
> N'eſt qu'un ſimulacre frivole,
> Et les ſolides biens ne dépendent pas d'eux.
>
> O Dieu ! que ton pouvoir eſt grand & redoutable !
> Qui poura ſe cacher au trait inévitable
> Dont tu pourſuis l'impie au jour de ta fureur ?
> A punir les méchants ta colere fidelle,
> Fait marcher devant elle
> La mort & la terreur.

Quelquefois les deux vers de même rime ſe mettent à la fin de la ſtance. Alors le repos n'eſt pas néceſſaire à la fin du troiſieme vers, & le mélange des rimes dans les quatre premiers vers, eſt le même que dans les quatre derniers des ſtances précédentes, comme dans celles ci,

> Seigneur, dans ta gloire adorable
> Quel mortel eſt digne d'entrer ?
> Qui poura, grand Dieu, pénétrer
> Ce ſanctuaire impénétrable,
> Où tes Saints inclinés d'un œil reſpectueux,
> Contemplent de ton front l'éclat majeſtueux ?
>
> Seigneur, de qui je tiens la couronne & la vie ;
> L'une & l'autre ſans toi, par un fils inhumain,
> Me va bientôt être ravie.
> Viens donc à mon ſecours, prends ma défenſe en main :
> Entends mes triſtes cris, vois ma peine exceſſive,
> Et prête à ma priere une oreille attentive.

III. *Stances de huit vers.*

Les ſtances de huit vers ne ſont ordinairement que deux quatrains joints enſemble, dans chacun deſquels les vers ſont entremêlés, comme nous l'avons déja dit,

Le repos doit s'y trouver à la fin du premier quatrain, comme dans cette ſtance,

Venez, nations arrogantes,
Peuples vains & voiſins jaloux,
Voir les merveilles éclatantes
Que ſa main opere pour nous.
Que pouront vos ligues formées
Contre le bonheur de nos jours,
Quand le bras du Dieu des armées
S'armera pour notre ſecours?

On peut encore dans les ſtances de huit vers, arranger les rimes de maniere qu'elles commencent ou finiſſent par deux vers de même rime, & que des ſix vers qui reſtent, il y en ait trois ſur une rime, & trois ſur une autre : ce qu'il eſt aiſé de s'imaginer ſans exemples.

IV. *Stances de dix vers.*

Les ſtances de dix vers ne ſont proprement qu'un quatrain & un ſixain joints enſemble, dans chacun deſquels les rimes s'entremêlent, comme nous venons de le dire.

Ce que ces ſtances ont de particulier, & ce qui en fait l'harmonie, ce ſont deux repos, dont l'un doit être à la fin du quatrieme vers, & l'autre à la fin du ſeptieme, comme on le verra dans cette ſtance,

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout ſon jour.
Voyons comment vos cœurs ſublimes
Du ſort ſoutiendront le retour.
Tant que ſa faveur vous ſeconde,
Vous êtes les maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit;
Mais au moindre revers funeſte,
Le maſque tombe, l'homme reſte,
Et le héros s'évanouit.

Regles pour les Stances de nombre impair.

Ces ſtances doivent néceſſairement avoir trois vers ſur la même rime, & conformément à la regle que nous avons déja donnée, on ne doit jamais les mettre de ſuite. Il faut ou qu'ils ſoient tous les trois ſéparés par des rimes différentes, ou qu'au moins il y en ait un ſéparé des deux autres.

I. *Stances de cinq vers.*

On n'obſerve dans ces ſtances que les regles générales que nous avons données pour le mélange des rimes. Le reſte eſt au choix du poëte. En voici un exemple.

Je tâche d'étouffer ces flammes criminelles
Qui m'ont fait mépriſer votre juſte courroux.
Je déclare la guerre à mes ſens infidelles,
Et veux les élever aux choſes éternelles.
Mais je ne puis, mon Dieu, les dompter que par vous.

II. *Stances de ſept vers.*

Les ſtances de ſept vers commencent par un quatrain, à la fin duquel on obſerve ordinairement que le ſens ſoit fini, comme dans la ſuivante,

L'hypocrite en fraudes fertile,
Dès l'enfance eſt paîtri de fard.
Il ſait colorer avec art
Le fiel que ſa bouche diſtille:
Et la morſure du ſerpent
Eſt moins aiguë & moins ſubtile,
Que le venin caché que ſa langue répand.

III. *Stances de neuf vers.*

La premiere partie de ces ſtances eſt un quatrain terminé par un repos, & la ſeconde partie eſt une ſtance de cinq vers, comme dans celle-ci,

Homere adoucit mes mœurs
Par ses riantes images.
Séneque aigrit mes humeurs
Par ses préceptes sauvages.
En vain d'un ton de Rhéteur,
Epictete à son lecteur
Prêche le bonheur suprême :
J'y trouve un consolateur
Plus affligé que moi-même.

De quelques ouvrages composés de Stances.

Les principaux de ces ouvrages après l'Ode, sont le Sonnet & le Rondeau, dont il est à propos de parler ici, parce que ce sont de petites pieces de poésie qui sont encore assez en usage, & qui ont des regles particulieres.

Du Sonnet.

Nous n'avons rien de plus beau dans notre poésie que le Sonnet, quand il est bien exécuté. Les pensées doivent y être nobles & relevées, les expressions vives & harmonieuses; & l'on n'y souffre rien qui n'ait un rapport essentiel à ce qui en fait le sujet. Mais il est assujetti à des regles si génantes, qu'il est très-difficile d'y réussir, & que nous en avons fort peu de bons.

Il est composé de quatorze vers toujours de la même longueur, & pour l'ordinaire de douze syllabes, quoiqu'on en fasse quelquefois de dix, & même de huit & de sept. Mais ils ont moins de beauté & d'harmonie.

Ces quatorze vers sont partagés en deux quatrains & un sixain.

Les deux quatrains doivent avoir les rimes masculines & féminines semblables, que l'on entremêle dans l'un de la même maniere que dans l'autre.

Le sixain commence par deux rimes semblables, & il a, après le troisieme vers, un repos qui le coupe

en deux parties, que l'on appelle *Tercets*, c'est-à-dire, stances de trois vers.

Il faut éviter, autant qu'il est possible, que le mélange des rimes dans les quatre derniers vers du sixain, soit le même que dans les quatrains.

On observe encore de n'y pas répéter deux fois le même mot.

M. Despréaux, pour exprimer les regles du sonnet, feint qu'Apollon,

Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
Inventa du sonnet les rigoureuses loix,
Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille,
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille,
Et qu'ensuite six vers artistement rangés
Fussent en deux tercets par le sens partagés.
Surtout de ce poëme il bannit la licence:
Lui-même en mesura le nombre & la cadence,
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déja mis osât s'y remontrer.
Du reste il l'enrichit d'une beauté suprême.
Un sonnet sans défauts vaut seul un long poëme.

Voici pour premier exemple un sonnet qui exprime la nature du sonnet même.

Doris qui sait qu'aux vers quelquefois je me plais,
Me demande un sonnet, & je m'en désespere.
Quatorze vers, grand Dieu! le moyen de les faire?
En voilà cependant déja quatre de faits.

Je ne pouvois d'abord trouver de rime, mais
En faisant on apprend à se tirer d'affaire.
Poursuivons, les quatrains ne m'étonneront guere,
Si du premier tercet je puis faire les frais.

Je commence au hasard, & si je ne m'abuse,
Je n'ai pas commencé sans l'aveu de la muse,
Puisqu'en si peu de temps je m'en tire si net.

J'entame le second, & ma joie est extrême:
Car des vers commandés j'achève le treizieme:
Comptez s'ils sont quatorze; & voilà le sonnet.

Quoique le fameux sonnet de Desbarreaux soit déja assez connu, on ne sera peut-être pas fâché de

le

le trouver encore ici. Il est si beau pour l'expression & les sentiments, qu'on ne peut trop le répéter.

Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité.
Toujours tu prends plaisir à nous être propice.
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonnera, qu'en blessant ta justice.

Oui, Seigneur, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice.
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton desir, puisqu'il t'est glorieux,
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux:
Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre.

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit.
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jesus-Christ?

Du Rondeau.

Une ingénieuse simplicité fait le caractere propre du rondeau.

Le rondeau né gaulois a la naïveté. *Despr.*

Le rondeau commun est composé de treize vers, qui sont ordinairement de dix syllabes.

Les rimes de ces treize vers doivent être semblables, huit masculines & cinq féminines, ou sept masculines & six féminines.

Après le huitieme vers & à la fin du rondeau, il y a un refrain qui n'est autre chose que la répétition d'un ou de plusieurs des premiers mots du premier vers. Mais ce refrain doit être amené avec esprit, & faire un sens avec ce qui le précede.

Comme il ne doit y avoir que trois rimes féminines dans les huit premiers vers, on peut mettre de suite trois vers de rime masculine, qui sont le cinquieme, le sixieme, & le septieme : ce qu'on ne fait pas ordinairement dans les cinq derniers vers.

Le rondeau a deux repos nécessaires, un après le

cinquieme vers, & l'autre après le premier refrain. Nous en donnerons deux pour exemples, dont le premier contient les regles du rondeau même.

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau.
Cela me met en une peine extrême.
Quoi treize vers, huit en *eau*, cinq en *ême*,
Je lui ferois aussi-tôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau.
Faisons-en huit en invoquant Brodeau,
Et puis mettons par quelque stratagême,
Ma foi, c'est fait.

Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau.
Mais cependant me voilà dans l'onzieme,
Et si je crois que je fais le douzieme.
En voilà treize ajustés au niveau.
Ma foi, c'est fait.

A la fontaine où s'enivre Boileau,
Le grand Corneille, & le sacré troupeau
De ces Auteurs que l'on ne trouve guere,
Un bon rimeur doit boire à pleine aiguiere,
S'il veut donner un bon tour au rondeau.
Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau,
Cher Benserade, il faut te satisfaire,
T'en écrire un, Hé! c'est porter de l'eau
A la Fontaine.

De tes refrains un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire:
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractere,
Hormis les vers, qu'il falloit laisser faire
A La Fontaine.

De l'Epigramme.

L'Epigramme est une petite piece de vers qui doit être terminée par une pensée vive, ingénieuse, & brillante, ou par un bon mot: ce que l'on appelle la chûte ou la pensée de l'Epigramme; & elle ne doit contenir qu'autant de vers qu'il en faut pour amener

cette pensée. C'est pourquoi il n'y en entre guere plus de dix ou douze.

L'Epigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Au reste elle n'est assujettie à aucune regle particuliere pour le mélange des rimes & pour la mesure des vers, qui dépendent de la volonté du poëte. En voici une pour exemple.

Certain huissier étant à l'Audience,
Crioit toujours : Paix là, Messieurs, paix là ;
Tant qu'à la fin tombant en défaillance,
Son teint pâlit, & sa gorge s'enfla.
On court à lui. Qu'est ceci, qu'est cela !
Maître Perrin, du secours ; il expire.
Bref on le saigne, il revient, il respire.
Lors ouvrant l'œil clair comme un basilic,
Voilà, Messieurs, se prit-il à leur dire,
Ce que l'on gagne à parler en public.

Du Madrigal.

Le Madrigal est une autre petite piece de vers, dont la chûte moins vive & moins frappante que celle de l'épigramme, doit toujours avoir quelque chose de fin & de délicat. Il n'a pas ordinairement moins de six vers, & il peut en avoir jusqu'à dix-sept, que l'on peut même quelquefois partager en stances, sans aucune regle particuliere. En voici un fait à la louange de Louis XIV.

Les Muses à l'envi travaillant pour la gloire
De Louis le plus grand des Rois,
Orneront de son nom le temple de mémoire.
Mais la grandeur de ses exploits,
Que l'esprit humain ne peut croire,
Fera que la postérité,
Lisant une si belle histoire,
Doutera de la vérité.

Des vers libres.

On appelle *vers libres* ceux qui n'ont aucune uni-

formité, ni pour le nombre des syllabes, ni pour le mélange des rimes, & qui ne sont point partagés en stances : c'est-à-dire, que dans les pieces en vers libres, un auteur peut entremêler les rimes à son choix, & donner à chaque vers tel nombre de syllabes qu'il juge à propos, sans suivre d'autres regles que les regles générales de la versification.

On met ordinairement en vers libres les sujets qui ne demandent qu'un style simple & familier, comme les fables, les contes, & même quelquefois les comédies, ou les poëmes destinés à être chantés, comme les opéra & les cantates.

Dans les vers libres, sur-tout dans ceux qui sont faits pour la musique, il est permis de mettre trois vers de suite sur la même rime masculine ou féminine.

Au reste nous renvoyons à l'Art poétique de M. Despréaux, ceux qui voudront avoir une connoissance plus exacte & plus étendue de la poésie françoise.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

A

À Article, page 456
à article indéfini, 74
à Prépoſition, 386, 459
a Verbe, 191, 317, a *ou* à, 485
Abattre, 343
Ablatif, 449. Différence de l'ablatif & du génitif, 449
Pronoms Abſolus, 147
Abſoudre, 249, 261, 351
s'Abſtenir, *comme* tenir.
Noms ſubſtantifs Abſtraits, 42, 43
Acabit, 65
Accents, 523. Accent aigu, 7. Mots qui le prennent, 524. Accent circonflexe, 14, 534. Mots qui le prennent dans les ſyllabes finales, 536, & dans les pénultiemes ſyllabes, 536. Accent grave, 14. Mots qui le prennent, 524
Accourir, *comme* courir.
Accroître, *comme* paroître.
Accueillir, *comme* cueillir.
Accuſatif, 446. Différence de l'accuſatif & du nominatif, 446. Pourquoi les prépoſitions régiſſent l'accuſatif, plutôt que le nominatif, 447
Acquérir, 247, 251, 253, 334
Participes Actifs, 356
Verbe Actif, 271. Différence d'un verbe actif & d'un verbe neutre, 294
Actions intentionnelles, 271, réelles ou matérielles, 271
Nom Adjectif, 41. Diſtinction du ſubſtantif & de l'adjectif, 42. Noms qui ſont ſubſtantifs & adjectifs, 43. Adjectifs regardés comme ſubſtantifs, 43. Accord de l'adjectif avec le ſubſtantif, 64. Adjectifs mis abuſivement à un autre genre que leurs ſubſtantifs, 65. Adjectifs ſe rapportant à pluſieurs ſubſtantifs, 67. Adjectifs avec régime, 289. Adjectifs verbaux, 289. Différence des participes actifs & des adjectifs, 357. Adjectifs employés comme adverbes, 409. Noms adjectifs déterminatifs, 452. Explicatifs, 452. Verbes adjectifs, 188, 270
Admettre, 348
Adverbe, 396. Adverbes com-

posés, 399. simples, 398. de temps, 399. de lieu ou de situation, 400. d'ordre ou de rang, 400. de quantité ou de nombre. 401. de comparaison, 401. de qualité ou de maniere, 402. Formation des adverbes, 402. Adverbes en *ment* précédés de l'*é* fermé, 403. Comparatifs des adverbes, 404. Superlatifs des adverbes, 405. Adverbes avec régime, 409. employés comme substantifs, 409. Différence des adverbes & des prépositions, 405. Mots adverbes & prépositions, 405

Aen, 10

Afin & pour, leur différence, 422. Afin que *ou* de, 420

s'Agir, 310

Agneau, sa prononciation, 568

Ai, 8. prononcé comme un *e* muet, 8. prononcé comme un *é* fermé, 8, 568. prononcé comme un *è* ouvert, 8

Aïeul, 55

Pluriel des noms en Ail, 55

Aim, 11

Aimer, 193

Ain, 11

Ainsi, 418, 423. Ainsi & c'est pourquoi, leur différence, 423

Pluriel des noms en Al, 55

Al, ale, & alle, mots de ces terminaisons, 511

A l', à la, article défini, 70, 71

A linea, 523

Aller, 247, 251, 253, 257, 260, 264, 275, 310, 328. s'en aller, 329

Am, 10

Amour, 50

An, 10

Pluriels en Ans *ou* ants, 474

Antécédent, 124. Accord du relatif avec l'antécédent, 143

Prétérit Antérieur, 214

Aon, 10

Aou, 9. Août, sa prononciation, 568

Apostrophe, 70, 547

Apparoître, *comme* paroître.

Appartenir, *comme* tenir.

Appercevoir, *comme* recevoir.

Noms Appellatifs, 40

Apprendre, 350

Après, 386, 388, 401, 432. Après que, 424. Après tout, 425

Arriver, 310

Articles, 68. Leur explication, 450. Article défini, 69, 451. Indéfini, 74, 455. Noms qui prennent l'article indéfini, 75. Article partitif ou indéterminé, 77, 460

Assaillir, 336

s'Asseoir, 248, 252, 262, 340

Ate & atte, mots de ces terminaisons, 512

Attendu que, 420

Attraire, 353

Attribut de la phrase, 538 du verbe, 182, 183

Au, 8. au, article défini, 70

Avant, 387, 388, 407. Avant que, 424. Avant que de, 433. Avant-hier, de trois syllabes, 582

Aucun, 168

Avec, 387, 388

Aveindre, *comme* peindre.

Avenir, 210
Avoir, 191, 247, 252, 253, 254, 257, 258, 264, 317. Verbe auxiliaire, 319. actif, 319. y avoir, 310, 317
Auparavant, 407, 433
Auprès, 388, 400
Aussi, 60, 414. Aussi-bien que, 419. Aussi-tôt que, 424
Autant, 60. Autant que, 419
Autour, 388
Autre, 171
Autrui, 163
Aux, article défini, 70
Verbes Auxiliaires, 319

B

BAttre, 248, 262, 343
Bénir, 330
Boire, 248, 254, 343
Bouillir, 244, 331
Braire, 248, 343
Bruire, 248, 344

C

C, Différentes prononciations de cette consonne, 23
En Campagne, *ou*, à la campagne, 393
Car, 420
Cas, 37. Explication des cas, 439. Cas des noms, 58. Cas directs, 442. obliques ou indirects, 442. Cas du verbe, 281
Ce, 116. avant le verbe *être*, 268. Ce, ces, *ou* se, ses, 486
Ceci, 119
Cédille, 553
Ceindre, *comme* peindre.
Cela, 119
Celle, 118. Celle-ci, 119. Celle-là, 119
Celui, 118. Celui-ci, 119. Celui-là, 119
Cent *ou* cents, 477
Cependant, 415, 424
Certain, 167
Ces, 116
C'est pourquoi, 423. C'est pourquoi & ainsi, leur différence, 423
Césure, 588
Cet & cette, 116. leur prononciation, 563
Ch, Différentes prononciations de ces deux lettres, 27
Chacun, 162
Chaque, 167
Chez, 386, 388
Choir, 247, 337
Chose, 51
Ci, 116
Ciel, 55
Circoncire, 248, 344
Circonscrire, 347
Clore, 248, 344
Noms Collectifs, 40
Combattre, 262, 343
Commandement, 225
Comme, 418, 420, 423
Commettre, 348
Noms Communs, 40
Degrés de Comparaison, 59
Comparatif, 60. des adverbes, 404
Comparoître, *comme* paroître.
Complaire, *comme* plaire.
Complément des prépositions, 385
Comprendre, 350
Compromettre, 348
Comté, 50
Concevoir, *comme* recevoir.
Conclure, 248, 344
Concourir, *comme* courir.
Conditionnel passé, 217. au lieu du futur passé, 220. signifiant une chose finie &

consommée dans un temps passé, 222. Conditionnel présent, 211. au lieu du futur, 220. d'où il se forme, 252
Conduire, *comme* produire.
Confire, 248, 345
Conjoindre, *comme* joindre.
Conjonctif du verbe, 227
Pronoms Conjonctifs, 91, 285
Conjonction, 411. Observations générales sur les conjonctions, 430. Regle de construction pour les conjonctions, 430. Conjonctions qui régissent l'indicatif, 435. qui régissent l'infinitif, 432. qui régissent le subjonctif, 436. qui régissent l'indicatif & le subjonctif, 436. Conjonctions adversatives ou d'opposition, 415. affirmatives, négatives, & dubitatives, 412. augmentatives & diminutives, 419. causales ou causatives, 420. comparatives ou d'égalité, 418. composées, 411. concessives, 417. conditionnelles, 416. copulatives ou d'assemblage, 414. déclarati-[illegible]18. disjonctives ou de division, 414. d'exception ou de restriction, 415. illatives ou conclusives, 422. simples, 411. suspensives ou d'incertitude, 417. de temps & d'ordre, 423. de transition, 424
Conjugaison des verbes. 189. premiere, 193. seconde, 195. troisieme, 196. quatrieme, 197
Connoître, 246
Conquérir, 334
Consentir, *comme* sentir.
Consonnes. Ce que c'est & combien il y en a, 21. leur liaison avec les voyelles, 29[illegible] leur prononciation, 30
Construire, *comme* produire.
Contenir, *comme* tenir.
Contraindre, *comme* craindre.
Contre, 387, 388
Contredire, 255, 346
Contrefaire, 347
Contrevenir, *comme* venir.
Convaincre, 263, 354
Convenir, 310, *comme* venir.
Corrompre, 351
Coudre, 248, 345
Courir, 247, 251, 331
Couvrir, 245, 260
Craindre, 246, 262, 345
de Crainte que *ou* de, 421
Croire, 248, 346
Croître, *comme* paroître.
Cueillir, 247, 251, 260, 331
Cuire, *comme* produire.

D

D, sa prononciation à la fin d'un mot, 559
D'ailleurs, 420
Dans, 386, 388. Dans & en, leur différence, 392
Datif, 444. Le rapport qu'il exprime, 445
De, article, 456. article indéfini, 74. partitif, 79, 463. préposition, 387. avec l'e muet ou avec l'é fermé, 530
Débattre, 343
Décevoir, *comme* recevoir.
Déchoir, 247, 252, 357
Déclinaison des noms, 72. de l'infinitif, 238
Découdre, 345
Découvrir, *comme* couvrir.

Décrire, 347
Décroître, *comme* paroître.
Dedans, 409. au dedans, 388
Dédire, 255, 346
Défaillir, *comme* faillir.
Défaire, 347
Défense, 225
Prétérit Défini, 213. *Prétérit antérieur* défini, 215
Degrés de comparaison, 59
Dehors, 409. Au dehors, 388
Déjoindre, *comme* joindre.
De l', article défini, 72. partitif, 78, 464
De la, article défini, 70. partitif, 78, 464
Démentir, *comme* mentir.
Démettre, 348
Demeurer, 276
Pronoms Démonstratifs, 115
Verbe Démonstratif, 268
Démordre, 348
Départir, *comme* partir.
Dépeindre, *comme* peindre.
Déplaire, *comme* plaire.
Déprendre, 350
Depuis, 387, 388, 400. Depuis que, 424
Derriere, 388, 400
Des, article défini, 70. partitif, 78, 464. Dès, préposition, 388. Des ou dès, 485. Dès que, 424
Désapprendre, 350
Descendre, 276
Desservir, *comme* servir.
Dessous, 409. Au-dessous, 388
Dessus, 409. Au-dessus, 388
Déteindre, *comme* peindre.
Détenir, *comme* tenir.
Détordre. 353
Détruire, *comme* produire.
Devant, 386, 388, 400, 401, 408, 433. Au-devant, 388
Devenir, *comme* venir.
Dévêtir, 337
Devoir, *comme* recevoir.
Deux points, 544. sur voyelle, 551
Dictionnaire d'Orthographe, 473
Diphtongues, 16. Combien il y en a de sortes, 17. composées, 18. nasales, 18. simples, 17. leur prononciation, 565. quand elles cessent de l'être, 565. voyelles qui forment ou ne forment pas de diphtongues, 581
Dire, 248, 254, 346
Disconvenir, *comme* venir.
Discourir, *comme* courir.
Parties du Discours, 34
Disjoindre, *comme* joindre.
Disparoître, *comme* paroître.
Dissoudre, 261, 351
Dissyllabes, 4
Distraire, 353
Donc, 423
Dont, 137. Dont *ou* donc, 487
Dormir, 244
Du, article défini, 70. partitif, 77, 464. Du *ou* dû, 484
Duché, [illegible]
Durant, 388. Durant que, 424

E

E, muet, fermé, & ouvert, 6, 7
E muet changé en *é* fermé ou un peu ouvert dans les verbes, 204. pourquoi, 529. E muet ou fermé dans les futurs, 569. E muet ne se prononce pas dans les futurs, 570. E muet à la fin des mots dans les vers, 575.

E muet final précédé d'une voyelle dans les vers, 580. E muet au dedans d'un mot & à la suite d'une voyelle, 580
Ea, 8
Ean, 10
Eau, 8
s'Ebattre, 343
Ebouillir, *comme* bouillir.
Echoir, 247, 252, 264, 338
Eclairer, 310
Eclore, 344
Econduire, *comme* produire.
Ecrire, 248, 347
Ei, 8
Ein, 11
El, ele, & elle, mots de ces terminaisons, 512
Elire, 348
Elle, 85, 98, 201. Elle, elles, après le verbe, 203
Em, 9
Emoudre, 349
Emouvoir, 338
Employer & tous les verbes en *yer*, 329
En, 10. pronom conjonctif, 96, 99, 111. préposition, 387, 388, 392. conjonction, 419. joint au gérondif, 326. En & dans, leur différence, 392. En campagne *ou* à la campagne, 393
Enceindre, *comme* peindre.
Enclore, 344
Encore, 420. Encore que, 416, 417
Encourir, *comme* courir.
Enduire, *comme* produire.
En effet, 425
Enfin, 424
Enfreindre, *comme* peindre.
s'Enfuir, *comme* fuir.
Enjambement des vers, 584
Enjoindre, *comme* joindre.
Ennuyer, 310
Enquérir, *comme* acquérir.
Pluriels en Ens *ou* ents, 470
s'Ensuivre, 310, 352
Entre, 388
Entremettre, 348
Entreprendre, 350
Entretenir, *comme* tenir.
Entrevoir, 342
Enverrai, enverrois, 570
Envers, 387, 388
Environ, 388
Envoyer, 251, 330
Eo, 8
Eon, 11
Epigramme, 626
Epreindre, *comme* peindre.
Equivaloir, 342
Ete & ette, mots de ces terminaisons, 513
Eteindre, *comme* peindre.
Etre, 192, 248, 252, 254, 255, 257, 258, 264. verbe adjectif, 267. verbe auxiliaire, 319. son régime, 283. verbe impersonnel, 310
Eu, 8. prononcé comme *u*, 568. mots où il ne faut pas le prononcer comme *u*, 568
Eventail, 65
Eun, 11
Eux, 84, 98
Excepté, 388
Exclure, 248, 344, 368
Extraire, 353
Ez, mal prononcé comme *è* ouvert, 569

F

FAillir, 247, 351
Faire, 248, 252, 255, 264, 311, 347, 374
Falloir, 248, 252, 253, 311, 317

Faſſions, faſſiez, & *non* feſions, feſiez, 255
Feindre, *comme* peindre.
Féminin, 36, 48. Adjectif féminin avec un ſubſtantif maſculin, 68
à la fin, 424
Finir, 195, 244
Formation des temps, 240. Regles pour cette formation, 242
Forme des penſées, 2, 34
Fort, 62
François, comme il faut le prononcer, 563
Frire, 248, 347
Fuir, 247, 332
Futur, 217. de l'indicatif, d'où il ſe forme, 251. au lieu de l'impératif, 226. Futur incertain, 222. paſſé, 218. prochain, 221. du ſubjonctif, 236

G

G, Différentes prononciations de cette conſonne, 24. ſa prononciation à la fin d'un mot, 560
Geler, 311
Noms Généraux, 40
Génitif, 442. rapports qu'il exprime, 443
Genre, 35. des noms, 48. ſubſtantifs des deux genres, 50. Terminaiſons des adjectifs pour les deux genres, 51
Gens, 50
Gérondif, 325. Différence des participes actifs & des gérondifs, 360
Gn, 27
Grammaire, ce que c'eſt, 1
Grêler, 311

H

H, 31, 492, 577. mots où l'*h* marque aſpiration, 32
Haïr, 247, 333
Hémiſtiche, 588
Henri, 493
Hier, d'une ou de deux ſyllabes, 582
Hollande, 494
Hongrie, 494
Hormis, 388
Hors, 386, 388, 390
Huit, 493

I

I voyelle, ou J conſonne, 496. I, ajouté à l'*y*, 329
Ia, 17, quand il ſe prononce en une ou en deux ſyllabes, 581
Iai, 18. de deux ſyllabes, 582. d'une ou de deux ſyllabes, 583
Ian, 19. d'une ou de deux ſyllabes, 583
Iau, 18. de deux ſyllabes, 583
Idées, 2
Ie, 17. d'une ou de deux ſyllabes, 581, 582
Je, 83, 98. ſon uſage, 201. mis après le verbe, 203
Ien, 19. d'une ou de deux ſyllabes, 583
Ieu, 18. d'une ou de deux ſyllabes, 583
Il, ils, 84, 98. leur uſage, 201. mis après le verbe, 203. Quand il y faut prononcer ou ne pas prononcer l'*l*, 562. Il, avec les verbes impersonnels, 308
Il, ile, & ille, mots de ces terminaiſons, 514
Im, 11
Imparfait, 213. ſes différen-

tes significations, 219. de l'indicatif, d'où il se forme, 253. du subjonctif, quand il faut s'en servir, 232. d'où il se forme, 258
Impératif, 225. d'où il se forme, 257
Verbes Impersonnels, 307. leur différence des autres verbes, 312. leur régime, 318
Il importe, 311
Pronoms Impropres, 160
In, 10
Pronoms Indéfinis ou indéterminés, 160
Prétérit Indéfini, 212
Prétérit antérieur indéfini, 215
Indicatif, 224. Terminaison de la premiere personne du singulier du présent de l'indicatif, 260. de la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif, 262. de la troisieme personne du singulier du présent de l'indicatif, 263. de la troisieme personne du pluriel du présent de l'indicatif, 264. D'où se forment les premiere & seconde personnes du pluriel du présent de l'in-[illegible] 254. Temps qui se forment du présent de l'indicatif, 257. Temps qui se forment du prétérit de l'indicatif, 258. Différence de l'indicatif & du subjonctif, 228. Quand il faut mettre le verbe à l'indicatif ou au subjonctif, 230
Ind[illegible], *comme* produire.
Infinitif, 236. sa déclinaison, 238. ses temps, 239. temps qui en sont formés, 251
Inflexion, 209
Inscrire, 347
Instruire, *comme* produire.
Interdire, 255, 346
Pronoms interrogatifs, 149
Interrompre, 351
Intervenir, *comme* venir.
Introduire, *comme* produire.
Io, 17. d'une ou de deux syllabes, 582
Joindre, 246, 262, 345
Ion, 19, 566. d'une ou de deux syllabes, 584
Iou, 18
Verbes en Ir, 478
Verbes en Ire, 479
Ite & itte, mots de ces terminaisons, 516
Jugements, 3
Ivoire, *ou* yvoire, 500
Ivre, *ou* yvre, 500
Jusque, *ou* jusques, 388. Jusqu'à, 432

L

L, double, 505. mouillée, 27, 567
La, article défini, 69, 452. pronom conjonctif, 95, 99. Là, 116, 400. La *ou* là, 484
Laisser, 330, 374
Laquelle, 121, 124, 130
Le, article défini, 69, 452. pronom conjonctif, 95, 99. déclinable ou indéclinable, 101. sa prononciation après l'impératif des verbes, 571. On ne doit pas prononcer deux *ll* dans *le* & *la*, 571. Je *le* suis, ou je *la* suis, 101
Le leur, la leur, 102
Lequel, laquelle, pronom relatif, 121, 124, 130. pronom absolu, 156. pronom absolu ou relatif, 158

Les, article défini, 69, 452. pronom conjonctif, 95, 99
Lettres, 5. doubles, 503. majuscules ou capitales, 522
Leur, pronom conjonctif, 94, 99. pronom possessif, 106, 111. pronom conjonctif ou possessif, 109. indéclinable, 486
Licences dans la versification, 593
Lire, 248, 348
Loin, 388, 400
L'on, 89
Lorsque, 423
Lui, pronom personnel, 84 98, pronom conjonctif, 94, 99
Luire, 248, 348
L'un l'autre, 166. L'un & l'autre, 172

M

MA, 107
Madrigal, 627
Maintenir, *comme* tenir.
Mais, 415
Malgré, 388
Manieres des pensées, 2
Masculin, 36, 48
Maudire, 248, 255, 346
Me, 93, 98
Méconnoître, *comme* connoître.
Médire, 255, 346
Meilleur, 61
Mélange des vers, 614
Membres de la période, 541, de la phrase, 541
Même, 172, 489
Mentir, 244
Se Méprendre, 350
Mes, 106. Mais *ou* mes, 487
Mésoffrir, *comme* souffrir.
Mettre, 248, 262, 348
Mien, mienne, 107
Mil *ou* Mille, 478
Modes, 223
Moi, pronom personnel, 84, 98, pronom conjonctif, 93
Moins, 60. à moins de, 416. à moins que, 416. au moins, 420. du moins, 420. pour le moins, 420
Moindre, 61
Mon, 107
Monosyllabe, 4
Monter, 276
Mordre, 348
Mots, ce que c'est, & comment on peut les considérer, 3. Mots à éviter dans les vers, 587.
Moudre, 248, 349
Mourir, 247, 251, 333
Mouvoir, 248, 254, 338
Moyennant, 388

N

N, quand elle doit ou ne doit pas être prononcée à la fin d'un mot, 556, 560
N finale dans les vers, 578
Naître, 248, 349
Temps Naturels, 210
Ne, 413
Néanmoins, 415
Neiger, 311
Verbe Neutre, 273. Différence du verbe actif [illegible] be neutre, 294
Ni, 414
Nom, 37. subst. 39. adj. 41. Noms adj. déterminatifs, 452. explicatifs, 452. Noms collectifs, 40. généraux, communs ou appellatifs, 40. propres, 40. Noms de nombre, 45. absolus ou cardinaux, 45. d'accroissement ou d'augmentation, 47. Noms de nombre adjectifs, 45. collectifs ou

d'assemblage, 46. de distribution ou de partition, 47. ordinaux, leur formation, 46. Noms de nombre substantifs, 46
Nombre, 35. des noms, 54. des verbes, 199
Nominatif, 440. du verbe, 183, 538. Accord du verbe avec son nominatif, 206. Différence du nominatif & de l'accusatif, 446
Non, 413. non que, 417
Nonobstant, 388
Nos, 106
Notre, 106. sa prononciation, 563. Nôtre, 107. Notre *ou* nôtre, 108
Nous, pronom conjonctif, 93, 98. pronom personnel, 84, 98, 201. après le verbe, 203
Nu *ou* nud, 53
Nuire, 248, 349
Nul, 168

O

O, marque du vocatif, 71, 447
Objet des pensées, 2, 34, d'une action, 271
Obtenir, *comme* tenir.
Oüe, 617
Oe, 9, 18. d'une ou de deux syllabes, 582
Oeil, 28, 55, 500
Oeu, 9
Offrir, *comme* souffrir.
Oi, 8, 18, 566. prononciation des mots de cette terminaison, 563. d'une syllabe, 582
Oin, 19, 566. d'une syllabe, 584
Oindre, *comme* joindre.
Verbes en Oir, 478
Verbes en Oire, 478
Ol, ole, & olle, mots de ces terminaisons, 516
Om, 11
Omettre, 348
On, 11. pronom général, 89, 315. On *ou* l'on, 89
Onze, onzieme, 494
Or, 423, 425
*Parties de l'*Oraison, 34
Orthographe, 469, des noms, 474. des noms de nombre, 477. de principe, 471. des verbes, 478. des temps des verbes, 479. des voyelles nasales, 474. d'usage, 472. Dictionnaire d'Orthographe, 473
Ote & Otte, mots de ces terminaisons, 516
Ou, 9, 414. Mots où il ne faut pas le prononcer comme *o*, 567. Ou & où, 438
Où, d'où & par où, adverbes, 400, 410. pronoms absolus, 157. pronoms relatifs, 141
Oue, 18. d'une ou de deux syllabes, 583
Oui, 18, 413, 494, 577. d'une ou de deux syllabes, 583
Ouin, 19
Ouir, 247, 334
Oul & oule, mots de ces terminaisons, 518
Oute & outte, mots de ces terminaisons, 519
Outre, 387, 388. Outre que, 420
Ouvrage, 65
Ouvrir, *comme* couvrir.

P

P, sa prononciation à la fin d'un mot, 560

Paître, *comme* repaître.
Par, 295, 387, 388
Parce que, 420. parce que *ou* par ce que, 422
Par conséquent, 423
Parcourir, *comme* courir.
Parenthese, 553
Parmi, 388
Paroître, 246, 311
Paroles, ce que c'est, 3
Participes, 354. Participes actifs, 356. Temps qui se forment du participe actif présent, 252. Différence des participes actifs & des adjectifs, 357. Différence des participes actifs & des gérondifs, 360. Regle de construction pour les participes actifs & les gérondifs, 362. Participes passifs, 364. Temps qui en sont formés, 256. Participes passifs déclinables ou indéclinables, 370. avec quoi s'accordent les participes passifs déclinables, 382
Parties du discours, 34
Partir, 244
Parvenir, *comme* venir.
Pas & point, leur différence, 413. pas un, 169
Passé, 210. passé peu éloigné, 221. conditionnel passé, 217. futur passé, 218
Passer, 276
Verbe Passif, 290. son régime, 295
Passion, 291
Peindre, 246, 262, 345
à Peine, 424
Pendant, 387, 388. pendant que, 424
Pensées, ce que c'est, combien il y en a de sortes, les objets & les manieres des pensées, 2, 34
Percevoir, *comme* recevoir.
Perdre, 350
Période, 538, 540. membres de la période, 541
Périr, 277
Permettre, 262, 348
Personnes, 163. Personnes des noms & des pronoms, ce que c'est, & combien il y en a, 83. Personnes des verbes, 200. quelles sont les plus nobles, 208
de Peur que *ou* de, 421
Ph, 29
Phrase, 183, 538. membres & parties de la phrase, 541. Phrase complexe, 539. composée, 539. incidente, 540. simple, 539
Pire, 61
Plaindre, *comme* craindre.
Plaire, 246, 311
Pleuvoir, 248, 311, 338
Pluriel, 37. Pluriel des noms, 54. des verbes, 199. des noms en *al* & *ail*, 55. des noms en *au* ou *eau*, *eu* ou *ieu*, & *ou*, 55. des noms en *oi*, 55. Noms qui n'ont pas de pluriel, 57. qui n'ont que le pluriel, 57
Plus, 60. le plus, 62
Plusieurs, 174
Plusque-parfait de l'indicatif, 215. Différence du plusque-parfait & du prétérit antérieur, 216. Plusque-parfait précédé de *si*, 220, 222. second plusque-parfait de l'indicatif, 223. Plusque-parfait du subjonctif, quand il faut s'en servir, 234. second plusque-parfait du subjonctif, 234

Point, 413, 545. Point admiratif, 546. interrogatif, 546. avec la virgule, 543. deux points, 544. deux points sur voyelle, 551
Polyssyllabes, 4
Ponctuation, 538
Positif, 59
Pronoms possessifs, absolus & relatifs, 106, 107. avec rapport aux personnes ou aux choses, 110
Pour, 387, 388, 416, 420, 432. Pour & afin, leur différence, 422
Pourquoi, 420
Poursuivre, 352
Pourtant, 415
Pourvoir, 248, 252, 342
Pourvu que, 416
Pouvoir, 248, 252, 254, 255, 264, 311, 339
Prédire, 255, 346
Prendre, 249, 254, 350
Préposition, 384. Division des prépositions, 385. Prépositions composées, 385. inséparables, 394. simples, 385. Prépositions régissant l'accusatif, 388. régissant le datif, 388. régissant le génitif ou l'ablatif, 387. Différents régimes de deux prépositions tombant sur un même nom. 390. Pourquoi les prépositions régissent l'accusatif plutôt que le nominatif, 447. Différence des prépositions & des adverbes, 405. Mots qui sont prépositions & adverbes, 405
Près, 388, 400. Près *ou* prêt, 389
Prescrire, 347
Présent, 210, 211. ses différentes significations, 218. Terminaison de la premiere personne du singulier du présent de l'indicatif, 260. De la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif, 262. De la troisieme personne du singulier du présent de l'indicatif, 263. De la troisieme personne du pluriel du présent de l'indicatif 264. D'où se forment les premiere & seconde personnes du pluriel du présent de l'indicatif, 254. Temps qui se forment du présent de l'indicatif, 256. Conditionnel présent, 211. Présent du subjonctif, quand il faut s'en servir, 232. D'où il se forme, 253. D'où se forment les premiere & seconde personnes du pluriel du présent du subjonctif, 255
Pressentir, *comme* sentir.
Prétérit défini, 213. Temps qui en sont formés, 258. Prétérit antérieur, 214. antérieur défini, 215. antérieur indéfini, 215. Prétérit indéfini, 212. mis pour le futur passé, 219. prétérit du subjonctif, quand il faut s'en servir, 233
Prévaloir, 254, 342
Prévenir, *comme* venir.
Prévoir, 252, 342
Proche, 388, 390
Produire, 246
Promettre, 348
Pronom, 82. Pronoms absolus, 147. conjonctifs, 91. Observations sur les pronoms conjonctifs, 97. Les pronoms conjonctifs doi-

vent être joints aux verbes, 287. quand il faut les mettre après les verbes, 285. Pronoms démonstratifs, 115. général, 89. impropres, 160 indéfinis *ou* indéterminés, 160. interrogatifs, 149. personnels, 83. possessifs, 105. possessifs absolus & relatifs, 105, 106. réfléchis, 87. relatifs, 121. relatifs explicatifs, 122. relatifs déterminatifs, 123
Prononciation, 554. Observations générales sur la prononciation, 555. Observations particulieres, 567
à Propos, 425
Proposition, 183
Noms Propres, 40
Propriétés du verbe, 199
Proscrire, 347
Provenir, *comme* venir.
Puer, 244, 260, 330
Puisque, 420

Q

Q, différentes prononciations de cette consonne jointe à la voyelle *u*, 26
Quand, 416, 417, 423
Quant, 388. Quand *ou* quant, 487
Quatrain, 617
Quatre-vingt *ou* quatre-vingts, 477
Que, conjonction, 159, 228. ses différents usages, 425. Que, pronom absolu, 152. pronom relatif, 139. régissant le subjonctif, 231. pronom absolu ou relatif, 158
Quel, quelle, 154
Quelconque, 168
Quelque, 167. déclinable *ou* indéclinable, 489. Quelque, 177. Quelque, ... que, 178. quelqu'un, 162. Quelque, quelqu'un, leur prononciation, 563
Querir, 247, 334
Qui, pronom absolu, 150. au singulier *ou* au pluriel, 151. pronom relatif, 129, 139. régissant le subjonctif, 231. pronom absolu *ou* relatif, 158
Quiconque, 161
Qui que ce soit, 176
Quoi, pronom absolu, 153 pronom relatif, 136. pronom absolu ou relatif, 158
Quoique, 415, 417, 437
Quoi que, 178
Quoi que ce soit, 177

R

R, quand elle se prononce ou ne se prononce pas à la fin d'un mot, 561. double dans quelques futurs, & conditionnels, 562
Rabattre, 343
Rapport, 384. Division des rapports, 386. Rapports exprimés par le genitif, 443. par le datif, 445. par l'ablatif, 449
Rasseoir, 341
Re, avec l'*e* muet *ou* avec l'*é* fermé, 531
Rebattre, 343
Recevoir, 196, 245, 251, 253
Verbes Réciproques, 204
Reconduire, *comme* produire.
Reconnoître, *comme* connoître.
Recoudre, 345
Recourir, *comme* courir.

Recouvrer, 330
Recouvrir, *comme* couvrir.
Récrire, 347
Recueillir, *comme* cueillir.
Redéfaire, 347
Redire, 254, 346
Réduire, *comme* produire.
Refaire, 347
Pronom Réfléchi, 87
Verbe Réfléchi, 296
Régime du verbe, 279. direct ou absolu, 281. en quel cas se met le régime absolu, & à quels verbes il convient, 282. Régime indirect ou relatif, 282. en quel cas se met le régime relatif, & à quels verbes il convient, 283. Quelle est la place du régime, 284. Différents régimes tombant sur un même nom, 289, 390. Régime du verbe *être*, 283. du verbe passif, 295. des verbes réfléchis, 303. des verbes impersonnels, 318. des prépositions, 387
Rejoindre, *comme* joindre.
Pronoms Relatifs, 121. explicatifs, 122. déterminatifs, 123. Accord du pronom relatif avec l'antécédent, 143
Relire, 348
Reluire, 348
Remettre, 348
Rémoudre, 349
Renaître, 349
Rendre, 197, 245
Rentraire, 353
Repaître, 246
Se Repentir, 244, 301
Reperdre, 350
Répondre, 245. repondre, 533
Reprendre, 350
Requérir, *comme* acquérir.
Résoudre, 249, 262, 351
Ressentir, *comme* sentir.
Se Ressouvenir, *comme* venir.
Au Reste, 405
Restreindre, *comme* peindre.
Retenir, *comme* tenir.
Retordre, 353
Retraire, 353
Revaloir, 342
Revenir, *comme* venir.
Revêtir, 247, 337
Revivre, 354
Revoir, 342
Rien, 165
Rime, 596. féminine, 597. masculine, 597. Quand il faut faire accorder la rime avec l'orthographe, 604. Rime d'un mot avec lui-même, 606. de l'*é* fermé avec l'*è* ouvert, 607. d'un simple avec son composé, 607. des voyelles longues avec les voyelles breves, 608. Rimes entremêlées, 611. Ce qui suffit ou ne suffit pas pour la rime, 598. Rimes des hémistiches, 609. Rimes suivies, 614
Rire, 249, 350
Rompre, 249, 351
Rondeau, 625
Rouvrir, *comme* ouvrir.

S

S, différentes prononciations de cette consonne, 24. S retranchée, 521. S finale retranchée dans quelques verbes, 260, 610. Quand il faut la prononcer ou ne la pas prononcer à la fin d'un mot, 556, 560. Les deux *ſſ* doivent se prononcer dans les imparfaits

du subjonctif, 570
Sa, 106, 111
Sache, 339
Saillir, 247, 335
Sans, 387, 388
Satisfaire, 347
Savoir, 248, 252, 253, 254, 257, 258, 264, 339, 418, 520
Se, 94 99. Se, ses, *ou* ce, ces, 486
Secourir, *comme* courir.
Séduire, *comme* produire.
Selon, 387, 388
Sembler, 311
Les Sens & leurs objets, 38
Sentir, 244
Seoir, 248, 252, 262, 339
Servir, 244
Ses, 106, 111
Si, 60, 416, 417. Si ... que 419, 421
Il Sied, 340
Sien, sienne, 107
Simple, substantif masculin, 65
Singulier, 37. pour les noms, 54. pour les verbes, 199. Adjectif singulier avec un substantif pluriel, 66. Adjectif pluriel avec un substantif singulier, 66. Adjectif singulier avec deux substantifs, 68
Sinon, 415
Sixain, 26, 617
Soi, 87
Soit, soit que, 414
Son *de la voix* articulé, 3. combien il y en a, 33. simple, 5. combien il y en a, 15. permanent, 5. double, 16. Son, *pronom*, 106, 111
Sonnet, 623
de Sorte que, *ou* en sorte que, 423
Sortir, 244, 276
Soudre, 249, 351
Souffrir, 245, 260
Soumettre, 348
Sourire, 350
Sous, 386, 388
Souscrire, 347
Soustraire, 353
Soutenir, *comme* tenir.
Se Souvenir, *comme* venir.
Stance, 617
Strophe, 617
Structure des vers, 573
Subjonctif, 227. Regles pour les temps du subjonctif, 232. Présent du subjonctif, quand il faut s'en servir, 232. d'où il se forme, 253. d'où se forment les premiere & seconde personnes du pluriel du présent du subjonctif, 255. Imparfait du subjonctif, quand il faut s'en servir, 232. d'où il se forme, 258. Prétérit du subjonctif, quand il faut s'en servir, 233. Plusque-parfait du subjonctif, quand il faut s'en servir, 234. second plusque-parfait du subjonctif, 234. Futur du subjonctif, 236. Diffé[illegible] subjonctif & de l'indicatif, 228. Quand il faut mettre le verbe au subjonctif ou à l'indicatif, 230. Regle pour connoître les temps du subjonctif, 235
Nom Substantif, 39. Noms substantifs abstraits, 42, 43. distinction du substan[illegible] de l'adjectif, 42. Noms qui sont substantifs & adjectifs, 43
Verbe Substantif, 188, 265
Suffire, 249, 311, 352

Sujet d'une action, 271. de la phrase, 538. du verbe, 182
Suivant, 388
Suivre, 249, 352
Superlatif des noms, 62. des adverbes, 405
Sur, 386, 388. Sur *ou* sûr, 488
Temps Surcomposés, 223
Surfaire, 347
Au Surplus, 420
Surprendre, 350
Surseoir, 248, 252, 341
Survenir, *comme* venir.
Survivre, 354
Syllabe, ce que c'est, 4. Syllabes longues & breves, 13
Syntaxe, sa définition, préface, p. xxviij. Liaison des deux termes d'une comparaison, 61. En quel cas se met le second terme du superlatif relatif, 63. Accord de l'adjectif avec le substantif, 64. Pronoms personnels & conjonctifs qui se disent des personnes ou des choses, 98. Pronoms possessifs, employés avec rapport aux personnes ou aux choses, 110. Regles sur l'usage des pronoms relatifs, 129. Accord du pronom relatif avec son antécédent, 143. Quand & comment il faut employer les pronoms absolus *qui*, *que*, & *quoi*, 150. Accord du verbe avec son nominatif, 206. Quand il faut mettre un verbe à l'indicatif ou au subjonctif, 230. A quels verbes conviennent les régimes absolus ou relatifs, 283. Regle pour les différents régimes de plusieurs verbes ou noms adjectifs tombant sur un même nom, 289. Regle pour le régime du verbe passif, 295. Accord du verbe avec le pronom général *on*, 315. Regle pour la construction des participes en *ant* & des gérondifs, 362. Regle pour l'accord des participes passifs, 370. avec quoi il faut les faire accorder, 382. Regle pour les différents régimes de plusieurs prépositions tombant sur un même nom, 390. Quand la conjonction *que* gouverne ou ne gouverne pas le subjonctif, 426. Regle pour la construction des conjonctions suivies d'un verbe à l'infinitif, 433

T

T, différentes prononciations de cette consonne, 24. Quand il faut la prononcer ou ne la pas prononcer à la fin d'un mot, 556, 561. T double, 505
Ta, 106
Taire, 246
Tandis que, 424
Tant. . . . . que, 414. Tant que, 424
Te, 93, 98
Teindre, *comme* peindre.
Tel, 174
Tellement que, 423
Temps des verbes, 209. leur formation, 240. Regles pour cette formation, 242. Temps primitifs, 241. leurs terminaisons, 243. Terminaisons des temps primitifs des verbes irréguliers, 247. Temps composés,

241. d'où ils se forment, 256. Tems naturels, 210. simples, 240. surcomposés, 223, 241. d'où ils se forment, 256. Tems de l'infinitif, 239. Regles pour connoître les tems du subjonctif, 232
Tenir, 244, 251, 253, 311, 336
Tercet, 624
Tes, 106
Tien, tienne, 107
Toi, pronom personnel, 84, 98. pronom conjonctif, 93
Tomber, 278
Ton, 106
Tonner, 312
Tordre, tordu, tors, tort, 353
Touchant, 388
Tout, 175, déclinable ou indéclinable, 489
Tout... que, 178
Traduire, *comme* produire.
Traire, 249, 353
Trait d'union, 549
Transcrire, 347
Transmettre, 348
Transposition des mots, 585
au Travers, *ou* à travers, 388, 390
Très, 62
Tressaillir, 247, 336
Triphtongues, 20
Trissyllabes, 4
Trouverai, sa prononciation, 569
Tu, 84, 98, 201. après le verbe, 203. Tu *ou* vous, 205

V

U voyelle, *ou* V consonne, 496
Vaincre, 249, 261, 354
Valoir, 248, 252, 254, 264, 312, 341
Ue, 18. de deux syllabes, 583
Venir, 244, 251, 253, 337
Verbe, 179. sa définition, 180. fausses définitions du verbe, 186. son régime, 279. Différents régimes de deux verbes tombant sur un même nom, 289. Cas du verbe, 281. Conjugaisons des verbes, 189. Nombre des verbes, 199. Nominatif du verbe, 183. Accord du verbe avec son nominatif, 206. Personnes des verbes, 200. Propriétés des verbes, 199. Temps des verbes, 209. Différentes sortes de verbes, 265. Verbe actif, 271. Verbes adjectifs, 188, 270. auxiliaires, 319. composés, 243. défectueux, 250. démonstratifs, 268. impersonnels, 307. irréguliers, 250. neutres, 273. passifs, 290. réciproques, 304. réfléchis, 296. réguliers, 250. simples, 243. substantifs, 188, 265
Vers, *préposition*, 387, 388
Vers, *poésie*, 572. Structure des vers, 573. Différentes sortes de vers, 573. Vers féminins, 575. libres, 627. masculins, 575. Enjambement des vers, 584. Mélange des vers, 614. Mots à éviter dans les vers, 587
Versification françoise, 572. Licences dans la versification, 593
Vêtir, 247, 337
Ui, 8, 18. d'une ou de deux syllabes, 583

Uin, 19
Vingt & un an, *ou* vingt & un ans, 477
Virgule, 541
Vis-à-vis, 388, 389
Vivre, 2,9, 354
Ul, ule & ulle, mots de ces terminaisons, 517
Um, 11
Un, 11. Un, nom de nombre, 45
Un, une, article, 81, 467. Un, énumératif ou distinctif dans *un des*, 66, 145, 207, 372
Vocatif, 447. ô, marque du vocatif, 447
Voici, 388, 394
Voilà, 388, 394
Voir, 248, 252, 342
Vos, 106
Votre, 106, sa prononciation, 563. vôtre, 106. Votre *ou* vôtre, 108
Vouloir, 248, 252, 254, 264, 342
Vous, pronom conjonctif, 92, 98. Pronom personnel, 84, 98, 201. après le verbe, 203. Tu *ou* vous, 205
Voyelles, 5. aspirées, 32. composées, 7. longues & breves, 11. nasales, 9. simples, 6. Rencontre des voyelles dans les vers, 577.
Voyelles qui forment ou ne forment pas de diphtongues, 581
Ute & utte, mots de ces terminaisons, 518
Vu, 388. vu que, 420

X

X, différentes prononciations de cette consonne, 25. sa prononciation à la fin d'un mot, 560

Y

Y, 15, 19, 497, 498, 499, 500. suivi d'un *i*, 500. adverbe, 400, 410. pronom conjonctif, 95, 99
Y avoir, 310, 317
Verbes en Yer, 329
Yeux, 55, 500
Yvoire *ou* ivoire, 500
Yvre *ou* ivre, 500

Z

Z, 500

&

&, 414, 560

Fin de la Table des Matieres.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Nos cheres & bien amées MARGUERITE-CATHERINE LHOMME, Veuve du Sieur PIERRE RESTAUT, Avocat au Parlement & en nos Conseils, & ses deux Filles mineures, Nous ont fait exposer que ledit feu Sieur RESTAUT auroit obtenu de Nous le 20 du mois de Décembre 1756 un Privilége pour pouvoir faire imprimer pendant douze années le Livre de sa composition, intitulé *Grammaire Françoise* ; & que desirant, à l'expiration de ce Privilége, continuer de faire imprimer en leur nom, & donner au Public ledit Ouvrage, elles nous supplient de leur accorder nos Lettres sur ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ladite Veuve RESTAUT & ses deux Filles, Nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire réimprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon leur semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de *douze années* consécutives, à compter du vingt Décembre mil sept cent soixante-huit : Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit desdites Exposantes, ou de ceux qui auront droit d'elles ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de *trois mille livres* d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers auxdites Exposantes, ou à celui qui aura droit d'elles, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres conformément à la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; que les Impétrantes se conformeront en tout aux Réglements de la Librairie, & notam-

ment à celui du 10 Avril 1725 ; & qu'avant de l'expoſer en vente le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à la réimpreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier, Garde des Sceaux de France, le ſieur DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir leſdites Expoſantes, ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires ; CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le vingt-troiſiéme jour du mois de Mai, l'an de grace 1764, & de notre regne le quarante-neuvieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé COCHEPIN.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 240, fol. 117, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes, Article XLI, à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre neuf Exemplaires, preſcrits par l'Article CVIII du même Réglement. A Paris, le 30 Mai 1764.

Signé LE BRETON, *Syndic.*

A[illegible] d'imprimer pour la onzieme fois, le 21 Juin 1774.

De l'Imprimerie de PH. D. PIERRES, rue Saint-Jacques.